MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DE NIMES

IX^e SERIE

TOME LXXIII

Années 1995-1996

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES (Gard)

1997

Source gallica.bnf.fr / Académie de Nîmes

TABLE DES MATIERES

Séance publique du 4 février 1996 5

Un grand Nimois : Paulin Talabot, par M. Pierre Clavel, membre résidant 15

La traduction de la lumière chez les peintres provençaux du XIX^e^ siècle, par Mme Hélène Deronne, membre résidant 25

La paix par le droit (1887-1953) un mouvement pacifiste d'origine nimoise, par M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant 33

Nimes et l'affaire Dreyfus, par M. le Dr Lucien Simon, membre résidant 49

Lucien de Samosate, un grand écrivain grec du siècle des Antonins (115-190), par M. Jacques Bompaire, membre non résidant 65

Visite d'un espace interdit : L'Albanie, par M. Gabriel Jandot, Correspondant 71

La frise de la cathédrale : Approche typologique, par Monseigneur Robert Dalverny, membre résidant 77

Paul Valéry, poète clair, par M. Yvon Pradel, membre résidant 101

Le journal de Nismes : un hebdomadaire nimois en 1789, par M. Robert Bérard, correspondant 111

Bernard Lazare homme de lettres, par Mlle Marcelle Viala, membre résidant 129

Courants sociaux dans l'Inde d'aujourd'hui, par M. Noël Cannat, membre résidant 147

Le souvenir d'André Fraigneau, par Philippe Senart, correspondant .. 167

La premièrée égérie de Benjamin Constant : La Hollandaise Belle de Zuylen, par Maître Jean Goujon, membre résidant 181

Allocution prononcée par Mgr Robert Dalverny, vice-président, lors du décès de M. Pierre Clavel 205

Membres honoraires 209

Classe des membres résidants 211

Classe des membres non résidants 215

Correspondants 217

Académies, sociétés savantes et organismes correspondants 223

SEANCE PUBLIQUE DU 4 FEVRIER 1996

Cette séance publique s'est déroulée au centre Atria. Elle était présidée par M. Franck Perriez, préfet du Gard, président d'honneur de la Compagnie.

Autour de lui avaient pris place M. Jean Carreyron, représentant M. Alain Journet, président du Conseil Général, M. Alain Clary, maire de Nimes, M. Georges Sapède, président de l'Académie durant l'année 1995, M. Pierre Clavel, président pour l'année 1996, M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Ouvrant les travaux, M. Franck Perriez s'est plu à souligner le rôle essentiel joué par la Compagnie depuis ses origines dans la vie culturelle de la cité et du département, « véritable trait d'union entre les diverses sociétés savantes de Nimes et du Gard ».

M. Carreyron a tenu à développer un thème semblable louant « une activité et une perspicacité de recherches qui ont permis de mieux connaître l'identité nimoise et gardoise ».

Prirent successivement la parole :

Monsieur Alain Clary,

Monsieur Georges Sapède,
présentant le compte rendu des travaux de l'Académie durant l'année 1995.

Monsieur Pierre Clavel,
retraçant la vie et l'œuvre d' « Un grand Nimois, Paulin Talabot ».

Madame Hélène Deronne,
sur le thème « La traduction de la lumière chez les paysagistes provençaux du XIX^{e} siècle ».

ALLOCUTION DE M. ALAIN CLARY,
Maire de Nimes,
Vice-Président du Conseil général

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs,

Je veux, tout d'abord, vous exprimer ma sincère et profonde gratitude pour m'avoir invité à assister à la séance publique annuelle de l'Académie de Nimes, et pour m'autoriser à prendre, quelques instants, la parole devant votre Assemblée.

J'en mesure, tout ensemble, l'honneur et la responsabilité.

En effet, tout « jeune » maire de la ville de Nimes, plus exactement tout nouveau dans cette fonction de premier magistrat de la Cité des Antonins, je sais que je suis appelé par une décision que vous avez librement prise, il y a plus d'une décennie à siéger es-qualités parmi vous, en tant que membre d'honneur.

Et, face à un aréopage d'érudits, d'hommes et de femmes d'esprit, de lettres, de sciences, d'art, bref de culture, qui connaissent intimement et par nature, le poids des mots et la valeur de la langue, le modeste enseignant d'histoire et de géographie que j'ai été, est quelque peu rempli d'humilité, sinon même de confusion.

Toutefois, je m'efforcerai de surmonter l'une et l'autre, en raison de la responsabilité qui s'attache au mandat que j'exerce, et au sentiment que j'éprouve, ici, de me reconnaître, plus qu'ailleurs et plus qu'en toutes autres circonstances, profondément, délibérément, heureusement Nimois.

Car, Nimes et l'Académie, cheminent ensemble depuis plus de trois siècles, marchent du même pas historique. Je ne vous ferai pas l'injure de rappeler que votre Compagnie a été fondée

tout à la fois, pour favoriser la maintenance et le développement de la langue, et pour préserver, faire connaître et partager, l'admirable patrimoine historique, qui nous a été légué par le génie latin.

C'est à cette double dimension identitaire que me voici sensible, tant elle épouse les engagements pris par l'équipe que j'ai le plaisir d'animer, au service de tous les Nimois.

Identité, le beau mot que voilà ! Signe distinctif tout autant qu'ensemble constitué de valeurs, marque de fabrique tout autant que repère émergeant des tourmentes du quotidien... Terre ferme, terreau originel où poussent les germes du futur.

Nous, les Nimois, nous tenons à notre identité : celle de nos paysages, celle de notre culture et de nos traditions, celle de notre citoyenneté si empreinte des prestiges et des usages de la romanité.

Elle nous donne la force et des raisons d'affronter, à une encablure de l'an 2000, les rivages, encore incertains mais tellement riches de possibles, de l'avenir.

Vous connaissez les mots de votre illustre confrère André Chamson, dans « Le chiffre de nos jours », où après avoir relaté les circonstances familiales de sa naissance, il s'écrie :

« Je dois, du moins, à cette aventure, d'être né sous le crocodile et le palmier — armes et symboles de Nimes — et d'avoir posé mes regards d'enfant sur le temple et l'amphithéâtre, la Tour du Saint-Signal et la Fontaine sacrée. Avant d'être ce que je suis, j'ai joué dans les ruines d'un Empire et la poudre de ses marbres a coulé dans mes doigts d'enfant. Elle m'a peut être enseigné à prendre la mesure des siècles. »

La mesure des siècles ? Parmi vous, où se déploient et s'exercent, dans tous les sens, les travaux et les prestiges de l'intelligence, qui ne serait conduit à la prendre ? Qui, ne reconnaîtrait dans cette Académie, le lieu de la Cité où, pas exclusivement mais principalement s'incarnent les valeurs les plus essentielles de notre monde méditerranéen et occidental : la part de la réflexion, la volonté de la recherche, l'esprit critique, le souci du bien-dire et du dire juste, en un mot contre tous les fanatismes, les préjugés, les dogmatismes, et toutes les modes fugaces, la dignité et la force de la raison.

Nimes doit à l'Académie une part notable de sa personnalité originale et attachante. Depuis trois siècles, et un peu plus — je reprendrai les termes de mon ami Emile Jourdan, à l'occasion de votre tricentenaire — vous n'avez pas vécu votre mission « à la manière de gardiens sourcilleux du passé ». Vous n'avez pas remué des cendres, ni agité la poussière des marbres. Conservant la flamme intacte, vous l'avez voulue vive et brillante. Habités que vous êtes — votre devise : « Ne quid nimis », rien de trop, le dit assez — par la mesure, l'équilibre et la tolérance, vous avez fait vôtre cette idée qui m'est familière : en tout domaine de la création, c'est le présent qui devient le passé, c'est-à-dire l'héritage.

Que ferons-nous de cet héritage ? Telle est, à mon sens, l'une des questions centrales de notre époque. En un moment où la crise de la société atomise bien des valeurs, des comportements, des usages, sans que se profilent, spontanément, ceux qui sont appelés à s'y substituer, la mémoire est un précieux point d'appui. Et, votre Académie est moderne et contemporaine, parce qu'elle fait œuvre de mémoire, dans le présent, et pour mieux aborder les lendemains.

Puissent donc ses activités, ses travaux, les manifestations qu'elle organise, l'élargissement qu'elle entend leur donner, contribuer à mieux pénétrer la vie sociale, intellectuelle et culturelle de la cité.

Dans cet esprit, et pour l'y aider, la décision que nous avons prise d'acquérir l'hôtel de Jean-François Séguier, au 7 de la rue qui porte son nom, est un geste significatif. La ville en lien étroit avec l'Académie, qui doit tant de sa renommée à Séguier, conduira un large débat, constructif et ouvert, pour fixer la destination de ces lieux prestigieux. Au moins, déjà, vous pouvez en être sûrs, nous avons écarté de cette demeure, la rapacité immobilière et la dénaturation qui l'ont trop longtemps guettée.

Agissant ainsi, nous avons la conviction de servir cet humanisme qui est votre marque propre, ces valeurs de fidélité, de courage, de justice, de générosité, de simplicité, de tolérance et d'amour, en quoi le philosophe André Comte-Sponville voit de grandes vertus, et qui, par-delà ce qui divise les individus, peuvent nous être — nous sont — communes.

En ce sens, nous reconnaissons-nous dans les mots d'André Malraux : « L'humanisme, ce n'est pas de dire : ce que j'ai fait, aucun animal ne l'aurait fait, c'est de dire : « Nous avons refusé ce que voulait en nous la bête, et nous voulons retrouver l'homme partout où nous avons trouvé ce qui l'écrase. »

Je vous remercie de votre écoute attentive.

∴

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ACADEMIE DE NIMES EN 1995

par M. Georges SAPEDE,
Membre résidant
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mesdames, Messieurs,

Il est d'un usage fort louable de présenter chaque année, lors de notre séance publique, un compte rendu des activités de notre Compagnie durant l'année écoulée.

Cet usage est d'autant plus louable lorsque l'on s'adresse, comme je le fais aujourd'hui, à une assistance aussi nombreuse et si fidèlement attachée à suivre nos travaux.

Soyez donc remerciés d'être à ce point assidus à ce rendez-vous annuel.

Par souci de clarté, cet exposé comportera deux parties : l'une consacrée à nos activités à l'intérieur même de notre académie, l'autre à celles qui se sont déroulées à l'extérieur.

Mais, avant de vous les présenter, qu'il me soit permis d'honorer la mémoire d'un des nôtres qui nous a quittés au mois de janvier de l'année dernière. Le bâtonnier Marcel Fon-

taine était non seulement un grand maître du barreau où il s'est distingué durant 57 ans mais aussi un érudit et un solide mainteneur des traditions. Il repose dans cette Camargue qu'il aimait tant et dont il était originaire. Il était, depuis 1976, membre de notre Académie qu'il a marquée de sa forte personnalité et honorée de sa vaste culture.

Le premier grand moment de notre vie académique intra muros est sans conteste l'élection, dans la première séance de l'année, d'un nouveau président. C'est l'occasion d'un échange de paroles courtoises et déférentes entre l'ancien et le nouveau président.

Au début de l'année 1995, notre confrère, Christian Liger, quittait la présidence. Son successeur, en le remerciant, l'encourageait — je cite — « à parachever une œuvre déjà riche »... « Je la souhaite brillante et féconde, ajoutait-il, et digne de vous assurer une place éminente dans les lettres françaises. Vous la méritez. Elle nous honorera ».

Autres grands moments au sein de notre Compagnie : les réceptions des nouveaux membres.

Elles se font suivant un rituel ancien et solennel. Sur l'invitation du président, le récipiendiaire, escorté de ses deux parrains, est introduit depuis la bibliothèque jusque dans la salle des séances. Convié à prendre place dans le fauteuil qui lui est réservé, il écoute les paroles d'accueil du président avant de prendre lui-même la parole pour faire l'éloge de son prédécesseur et présenter à ses confrères les réflexions et les acquis de sa propre expérience. Un rituel de trois siècles à quelques variantes près...

Au cours de l'année 1995, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres, ce qui est tout à fait exceptionnel dans une même année.

Succédant au professeur Félix Villeneuve, M. Gilles Dervieux, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Nimes, compositeur, chef d'orchestre et musicologue.

Succédant au docteur Edouard Drouot, M. André Costabel, venu nous rejoindre après une brillante carrière dans les milieux bancaires nationaux et internationaux.

Enfin, délaissant pour un temps ses voyages autour du monde, M. Noël Cannat, sociologue et expert auprès des grands organismes internationaux, est venu occuper le fauteuil du bâtonnier Marcel Fontaine.

Mentionnons aussi l'élection, durant cette même année, de 12 correspondants.

Six au mois de février : Mme Fage-Galtier, M. Dominic Goury, M. le professeur Gabriel Jandot, maître Fernand Lamarque, MM. Georges Laval et Bernard Moreau.

Six autres au mois d'octobre : MM. les professeurs Jean-Paul Bureau et Daniel Le Blévec, M. le préfet Henri Hugues, le général (C.R.) René Méjean, le docteur Jean-Marc Lavie, M. André Cavard.

Les initiés le savent, la présentation par nos confrères de communications sur des sujets divers dans le cadre de leurs études occupent une partie importante de nos séances bimensuelles.

En cours d'année, 13 communications ont été présentées. Malgré leur intérêt, une nécessaire concision nous empêche d'en dresser la liste.

Mentionnons qu'à l'encontre de nos penchants intellectuels qui nous entraînent, le plus souvent, vers un passé lointain, la plupart de ces conférences ont été consacrées soit aux questions de notre temps, soit à celles d'un passé récent. Trois d'entre elles seulement ont traité de sujets concernant la période antérieure au XIX^{e} siècle.

L'année 1995 a vu l'achèvement de la réorganisation de notre bibliothèque. Celle-ci, sous certaines conditions, est ouverte aux chercheurs qui en font la demande et qui trouvent auprès de nos confrères bibliothécaires accueil complaisant et concours dévoué.

Abordant la seconde partie de cet exposé relatif aux événements extérieurs qui ont marqué la vie de notre Compagnie, on ne peut manquer d'évoquer la séance publique qui s'est tenue il y a un an — presque jour pour jour — dans ces mêmes locaux et qui a revêtu un éclat tout particulier grâce à la présence parmi nous de Louis Leprince-Ringuet. Nous lui renouvelons aujourd'hui, en ce même lieu, notre gratitude et notre déférence.

Nous évoquerons, sans nous attarder, les manifestations culturelles qui ont eu lieu à Nimes et dans la région, et auxquelles nous avons été associés ou représentés :

— 20-21 janvier : colloque Vauban ;

— 3 et 4 novembre : colloque Antoine Court ;

— 24 et 25 novembre : colloque Regordane, tenu à l'Université Vauban.

— 1er octobre : Célébration du 9e centenaire de la cathédrale de Nimes ;

— 23-29 octobre : Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques.

Nous n'aurons garde d'oublier le colloque « Méditerranée, mer ouverte » qui s'est tenu à Marseille et qu'a organisé et animé notre confrère Louis Durteste, vice-président en exercice de notre Compagnie durant l'année 1995.

Faute de temps, passons sous silence diverses autres journées d'études qui ont eu lieu ici et là, pour nous arrêter à trois événements d'un caractère particulier.

— Le premier est l'hommage public rendu à l'un de nos regrettés confrères, par la commune de Nages.

En ce jour de printemps, la municipalité donnait à l'une des rues de la cité le nom de Maurice Aliger, historien de la Vaunage, et fondateur du Musée archéologique.

Ses confrères avaient eu à cœur de se rendre nombreux à l'invitation de la Mairie et participer à la cérémonie émouvante et toute de dignité qui célébrait sur sa terre natale la mémoire de cet homme éminent.

— Autre événement marquant : la réception des membres de notre Compagnie par M. Franck Perriez, Préfet et Président d'honneur de notre Académie.

Réception officielle autant que chaleureuse et qui se voulait un hommage à notre action en faveur de la culture. « Cette culture, soulignait notre hôte en citant André Malraux au terme de son discours, qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers ».

Enfin, dernier temps fort de cette année académique, notre présence aux cérémonie solennelles célébrant le bicentenaire de l'Institut de France.

La Révolution, on le sait, avait supprimé en 1793, toutes les Sociétés savantes. Deux ans plus tard, en 1795, elle avait eu la sagesse de les rétablir et de créer l'Institut de France qui associait, en un même corps, les grandes Académies françaises.

La cérémonie solennelle de cette commémoration, à laquelle plusieurs des nôtres avaient été invités, s'est déroulée le 10 octobre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Manifestation grandiose en présence du Président de la République, de plusieurs ministres, grands dignitaires, ambassadeurs, universitaires et des membres des cinq académies. Tout le faste qui sied à pareille cérémonie et que rehaussait la majesté des lieux, son prestige et sa richesse. Discours inaugural par le Président de l'Institut de France, Serge Nigg — suivi d'une allocution du médecin général Reboul, membre non résidant de notre Compagnie, qui parlait au nom de la Conférence nationale des Académies de province —. Puis, successivement, discours des représentants de chacune des cinq académies. Enfin, discours du Président de la République rendant hommage à l'Institut de France, qui est, selon ses propres termes « creuset de talent et de savoir ».

La journée, comme il se doit, se terminait autour de somptueux buffets dans les grands salons de la Sorbonne. Spectacle singulier que de se trouver ainsi mêlés à tout ce que compte de plus brillant le monde des Lettres, des Arts et des Sciences ! Et quelle étrangeté — tout respect gardé — que de participer, coupe en main, aux banales et mondaines conversations de ces messieurs en habit vert, tandis qu'entre deux petits fours et autres gourmandises se plaisaient à caqueter « ces dames au jabot vert » !

Enfin, dernier acte solennel : notre participation, le lendemain 11 octobre, à la séance de la Conférence nationale des Acamies de province en présence de plusieurs membres de l'Institut. Séance moins majestueuse, encore qu'elle se soit déroulée quai de Conti, dans le palais de l'Institut qui — bicentenaire oblige — avait récemment ravivé les dorures de sa prestigieuse coupole.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, beaucoup d'apparat décidément et de solennité en cette année académique... mais pour autant, au lendemain de ces brillantes rencontres, c'est

dans le calme et la sérénité que nous avons repris les cours de nos travaux, fidèles à notre devise académique qui nous enjoint de garder juste mesure.

Ainsi en est-il de toute sagesse...

*
* *

UN GRAND NIMOIS, PAULIN TALABOT

par M. Pierre CLAVEL,
Membre résidant
Président

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mesdames, Messieurs,

D'autres ont, à la place que j'occupe, parlé récemment et dans des circonstances diverses, de médecins, d'un condottiere républicain ou de poètes. A l'heure où les voies ferrées nous étaient il y a quelques semaines, interdites, et où le statut même de la propriété des infrastructures ferroviaires est parfois remis en question j'ai pensé qu'il nous serait possible de faire, ce soir, un petit retour en arrière sur ce que furent les débuts du chemin de fer, dans le deuxième quart du XIX[e] siècle et, plus particulièrement, sur celui qui en a été à Nimes le promoteur.

Un boulevard de notre ville porte le nom de Paulin Talabot. Son buste est offert à nos regards chaque fois que nous allons prendre le train en gare de Nimes. Et pourtant Paulin Talabot ne fut Nimois que d'adoption et pour quelques dizaines d'années de son existence. Mais ces années ont, me semble-t-il, suffisamment compté pour que je me permette de vous entretenir ce soir de cet ingénieur qui fut en réalité un grand homme d'affaires.

Je vous en proposerai une première approche dans le discours prononcé le jour de l'inauguration de son buste, par Me Fargeon, l'un de ses amis, chargé de ce discours inaugural :

> «L'homme supérieur, dont nous allons inaugurer l'image, a des droits incontestables à la reconnaissance de la France entière, mais plus spécialement à celle de la région du Midi, et plus spécialement encore à celle du département du Gard et de son chef-lieu, où Paulin Talabot était venu fixer son domicile dans les derniers jours de l'année 1829, et qui devait retirer de si grands bénéfices de tous ses travaux.
>
> Le mérite de cet ingénieur éminent a été méconnu pendant dix ans, ce qui n'a rien d'étonnant, car toutes les époques ont vu des peuples ayant des oreilles pour ne rien entendre et des yeux pour ne rien voir, et ce ne fut que le 10 août 1840 qu'une véritable révolution l'éleva au pinacle de l'opinion publique.
>
> A partir de ce jour, sa popularité n'a pas cessé de s'étendre ; d'immenses travaux, dans une grande partie de la France, ou à l'étranger, sont devenus les monuments impérissables de son génie ; le modeste ingénieur ordinaire, qui en 1840 n'était même pas décoré, a conquis rapidement un grade plus élevé et la croix de Commandeur de la Légion d'honneur ; il est devenu le président du Conseil Général du Département du Gard, et jusqu'à la chute du Second empire, l'a représenté au Parlement.»

En dehors de ce discours conservé aux Archives Départementales du Gard, et que m'a fourni, ce dont je le remercie, un arrière-petit-fils de Me Fargeon, j'ai pu trouver quelques détails sur la vie et l'œuvre de Talabot dans un certain nombre de revues et dans deux ouvrages essentiels : le premier « Paulin Talabot, sa vie et son œuvre » écrit dans l'année qui a suivi sa mort par le baron Ernouf, le second, ouvrage beaucoup plus récent sur « Les Frères Talabot » paru en 1989, sous la plume de Jean Lenoble.

La matière est vaste et ne saurait toute entière se placer dans le cadre de cette courte communication. Je n'aborderai ici que les quelques activités qui touchent les Nimois de plus près

et ne ferai que citer à l'occasion d'autres activités essentielles dans sa longue vie.

Paulin Talabot est né à Limoges le 18 août 1799, mais son biographe de la première heure, le baron Ernouf, n'hésite pas à dire que si Limoges fut sa ville natale, Nimes a été sa résidence favorite. Son père était, avant la Révolution, avocat au Présidial de Limoges ; après le 18 brumaire il fut président du tribunal civil de sa ville natale. C'était une famille de bourgeoisie de robe et il y eut huit enfants, dont cinq garçons. Paulin était d'abord destiné au barreau, mais ce n'était pas sa vocation et, à 20 ans, en 1819 il entrait à l'Ecole Polytechnique, comme l'avait fait, trois ans plus tôt, son frère aîné Léon. La promotion 1819 comprenait seulement 80 élèves.

Il en sortit ingénieur des Ponts et Chaussées et fut rapidement employé aux travaux du canal latéral de la Loire. Il y fait la connaissance d'un homme avec lequel il travaillera une partie de sa vie, un peu plus jeune que lui, polytechnicien également, Charles Didion. En 1829 il est appelé à Nimes pour prendre en charge les travaux d'amélioration et de transformation du canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire. Les bateaux passaient sur le canal depuis 1806, mais le parachèvement de l'écluse de prise d'eau dans le Rhône n'eut lieu qu'en 1828. Le but des nouveaux travaux, confiés à Talabot qui quittait alors le service public pour devenir ingénieur de la Compagnie du Canal, était de substituer l'eau douce à l'eau salée dans la section d'Aigues-Mortes à Saint-Gilles. Les ouvrages furent terminés en 1834 et les canaux sont depuis cette époque alimentés en eaux douces dérivées alors du Grand Rhône à Beaucaire et du Petit Rhône à Sylvéréal. Les prises d'eaux ont été modifiées dans ces dernières décennies.

Mais Talabot n'avait jamais l'esprit en repos et tandis que se déroulaient les travaux du canal il s'est intéressé à l'extraction de la houille dans la région du hameau qu'était alors La Grand Combe. Cette extraction s'opérait de façon rudimentaire et en très petite quantité, faute de moyens de transport. On extrayait en 1830 moins de charbon en un an qu'il n'en sera extrait en un jour à l'époque de la mort de Talabot en 1885. Talabot voit tout de suite le parti qu'il y aurait à tirer de la modification du transport du charbon. Il pense au chemin de fer qui vient d'apparaî-

tre en Angleterre et en France dans la région de Saint-Etienne. Mais sa pensée va plus loin et il estime qu'il importe que la Compagnie concessionnaire du chemin de fer soit en même temps propriétaire des principaux sites houillers du bassin des Cévennes. Le chemin de fer n'était au début qu'un moyen plus facile de faire circuler des chars tirés par des chevaux (comme le seront les premiers tramways quelques années plus tard). En effet dès le XVIII[e] siècle le rail (le plus souvent du bois recouvert de fonte) avait été utilisé pour transporter de plus lourdes charges avec moins de résistance et de diriger les véhicules sans avoir à les guider. Le cheval pourra tirer des charges de cinq à dix fois supérieures lorsqu'on disposera de rails métalliques lisses et plats. Mais Talabot ne voulait pas en rester là et part pour l'Angleterre où il se lie d'amitié avec Robert Stephenson, le fils de Georges qui était devenu un célèbre constructeur de locomotives et de voies ferrées.

Talabot constitue une société d'étude visant à regrouper dans un cadre juridique unique les six concessions minières existantes et la concession d'une voie ferrée à construire pour assurer le transport du charbon depuis Alès jusqu'au port de Beaucaire. Il pourrait, de là, par des transports fluviaux très au point à cette époque, être livré dans la région marseillaise ou dans les villes de la vallée du Rhône situées en amont.

Dans cette lettre écrite à l'époque, Didion, l'ami de Talabot, précisait les conditions de l'opération :

> « Le chemin de fer d'Alais à Beaucaire est destiné à faire arriver à bon marché à Beaucaire tous les produits du bassin d'Alais. A partir de là, les transports se font aisément d'une part sur Marseille et Toulon, par le Rhône et la Méditerranée, et d'autre part sur Montpellier, Toulouse et tout le Midi, par les canaux de Beaucaire et du Languedoc. Le bassin d'Alais, riche en mines de toute espèce, est surtout très bien pourvu de houille et de minerais de fer ; la houille est de la meilleure qualité, mais les frais de roulage sont trop élevés pour que sa consommation puisse s'étendre au-delà du département, et on n'en tire actuellement que 30 000 tonnes. La consommation de Marseille et de tout le Midi est alimentée par la houille de Saint-Etienne, qui descend le Rhône. Mais

le jour où les houilles d'Alais arriveront à bon marché au port de Beaucaire, elles s'empareront de tout le marché du Midi, qui, aujourd'hui, consomme au moins 60 000 tonnes, et qui en consommera d'autant plus que les prix baisseront davantage. Le transport qui coûte aujourd'hui 34 francs des mines à Beaucaire, ne coûtera plus que 12 francs par le chemin de fer. »

Le dessein est donc séduisant. La société d'études présente son projet devant le Conseil supérieur des Ponts et Chaussées pour une voie ferrée partant de La Levade, dans les faubourgs nord de La Grand'Combe atteignant Beaucaire par Alais et Nimes.

Talabot escompte une approbation rapide et constitue une société pour l'exécution, avec recherche de capitaux. Par suite de l'obstruction de Thiers, incurable conservateur qui détestait le chemin de fer, et malgré l'appui du maréchal Soult, alors Président du Conseil et père de l'un de ses camarades de promotion, l'enquête dure deux ans. C'est seulement le 27 juillet 1833 qu'une loi confirme la concession à une société dans laquelle on trouve Léon et Paulin Talabot, Veaute et Abric, hommes d'affaires et Mourier entrepreneur. Il fallut encore cinq ans pour que le projet soit définitviement établi. La mise au point du financement ne fut pas simple. Talabot put réunir le tiers du capital nécessaire auprès de souscripteurs privés. Après bien des difficultés l'Etat prêta six millions avec un intérêt, élevé pour l'époque, de 4 %, et l'acceptation par Talabot d'un rabais de 20 % sur le charbon fourni à l'Etat. En 1837 la Maison Rothschild vint compléter le financement avec six millions de plus. Le 27 juillet 1837 la Compagnie prenait le nom de « Chemins de fer du Gard ». Talabot en était le directeur.

Deux ans après le tronçon Beaucaire-Nimes était mis en service. Long de 24,900 km il comportait plusieurs ouvrages d'art, dont le tunnel de Beaucaire, creusé en voûte et plusieurs viaducs construits en pierre de Beaucaire. Toute la plateforme était prévue pour deux voies, mais une seule fut construite à l'origine. A Nimes la gare fut implantée sur le chemin d'Uzès et il reste encore un des deux bâtiments de cette première gare à l'angle des rues Vincent Faïta et Pitot. La plupart des ouvriers

furent originaires de la région gardoise, mais Talabot avait fait venir d'Angleterre quelques spécialistes de la pose des voies.

Un premier train a circulé au début du mois de juillet 1839, ne transportant que les invités de Talabot et leurs épouses. Me Fargeon, avocat et ami de Talabot rapporte ce premier voyage :

« Les populations riveraines, qui ne comprenaient rien à tous ces préparatifs, ne paraissaient y prendre aucun intérêt ; mais une certaine émotion se produisit lorsque, dans les premiers jours de juillet 1839, quelques voitures attelées à l'une des machines envoyée de Newcastle par M. Stephenson, occupées par un essaim de jeunes et jolies dames en belles et fraîches toilettes, les transportèrent, en un demi-heure de Nimes à Beaucaire et ensuite de Beaucaire à Nimes.

Les femmes qui travaillaient aux champs, témoins de ce passage, nous firent entendre ce cri : « y a des damas » et comme marque de leur stupéfaction elles mirent leurs jupes sur leur tête, à la grande hilarité des invités de Talabot. »

L'inauguration officielle, présidée par le préfet, eut lieu le 15 juillet 1839, à la veille de la foire de Beaucaire. Le train, composé de 18 voitures partit de Nimes à 4 h 00 de l'après-midi et couvrit le parcours en 36 minutes. Le retour se fit en 40 minutes. On peut dire un mot du matériel roulant alors en service : des « stalles », places de luxe, des « berlines » (1ère classe), des voitures fermées (2e classe), des voitures ouvertes (3e classe) et des wagons découverts destinés aux marchandises.

Pendant ce temps Talabot poursuivait les études pour la partie allant à La Grand'Combe. Il ne s'en tint pas au seul chemin de fer et, pour la traversée du Gardon, près de Ners, il étudia un double pont donnant passage à la route et à la voie ferrée. Ce pont est encore en service, même si le pont routier est en voie de déclassement. Sur l'ensemble de la ligne, en dehors du Gardon, des difficultés sérieuses se firent jour : nécessité, en face de nombreuses courbes et déclivités d'édifier des viaducs, des tunnels, des tranchées et des murs de soutènement. La construction du pont de Ners fut handicapée par huit crues successives du Gardon. Aux abords de La Grand'Combe, un grave éboulement emporta une partie de la montagne.

Toutes ces difficultés n'empêchèrent pas la nouvelle ligne d'être inaugurée le 10 août 1840. Chargé d'un millier d'invités le train partit de Nimes à midi et arriva à La Levade à 3 h 00. Le soir, le convoi fut de retour à Nimes à 7 h 00. Les maîtres d'école avaient amené leurs élèves au bord de la voie et les fanfares des villages jouaient au passage du train. Nos TGV vont trop vite pour que de telles opérations aient pu être renouvelées dans la dernière décennie.

Avec un développement de 88 km, le chemin de fer de La Grand'Combe à Beaucaire devint alors le plus long de France. Paulin Talabot pouvait être fier de son œuvre, réalisée moins de 10 ans après sa conception.

Mais il n'était pas question de s'arrêter là. La liaison entre Nimes et Montpellier fut alors envisagée et c'est Didion qui se chargea de l'entreprise tandis que Talabot prenait en charge l'idée d'une voie ferrée d'Avignon à Marseille. Pour raccorder la ligne de Montpellier aux lignes existantes il fallait passer au sud de Nimes, avec deux solutions pour la voie, le remblai ou le viaduc. Le Conseil municipal, dans sa réunion du 18 mars 1842, trancha pour le viaduc que nous connaissons. Il fallait aussi fixer l'emplacement d'une nouvelle gare. M. Foulc, propriétaire des terrains voisins poussait pour le Planas, mais le Conseil municipal, en accord avec Didion, décida de l'emplacement au sud de l'Esplanade, qu'il décida d'aggrandir, en traçant une large avenue de l'esplanade à la gare. Didion et Talabot, à bord d'une locomotive parcoururent en avril 1844 le nouveau trajet Nimes-Montpellier.

Talabot, avec à nouveau l'aide du maréchal Soult, fait alors adopter le projet de la ligne d'Avignon à Marseille, par Tarascon et Arles, en face d'un projet par Orgon, Salon et Aix-en-Provence qui ne permettait pas le lien entre Beaucaire et Tarascon. Deux ouvrages d'art étaient très importants, le tunnel de la Nerthe à l'entrée de Marseille et le raccordement entre Beaucaire et Tarascon par un pont sur le Rhône. Ce pont, toujours en service, gigantesque pour l'époque, fut commencé en 1847 et sa construction dura cinq ans. Le 17 juin 1852 l'ensemble fut inauguré. C'était une œuvre de Talabot, dont nous trouvons par ailleurs le nom, voisin de celui de M. Foulc en tête des plus hauts revenus

de Nimes lors de l'établissement de la liste des électeurs censitaires de 1847.

L'activité débordante de Talabot lui fait alors imaginer l'étude d'un canal d'Alexandrie à Suez. Il pousse cette étude pendant plusieurs années dans les détails, mais c'est le projet de Ferdinand de Lesseps qui fut retenu quelques années plus tard.

Revenons aux chemins de fer. Nous sommes donc en présence d'un certain nombre de sociétés qui ont construit des réseaux plus ou moins importants et plus ou moins complets, en échange de concessions données par l'Etat. Il y a une Compagnie d'Avignon à Marseille, on envisage une Compagnie de Lyon à Avignon. Et déjà des débats s'organisent pour savoir comment doivent être régies ces concessions, quelle est la part que l'Etat devrait prendre en charge dans les infrastructures et quelle doit être la part et la rémunération des capitaux privés. Le principe de la garantie par l'Etat du capital et des intérêts engagés fut appliqué pour la première fois sur la demande de Talabot et bénéficia au prolongement d'Alès à La Grand'Combe. Une grande confusion régna de 1837 à 1842 et une seule nouvelle concession fut accordée pour 70 ans à la ligne Paris-Orléans.

Pour notre région et sous l'influence directe de Talabot on trouve donc vers le milieu du siècle une série de Compagnies : les Chemins de Fer du Gard, St-Etienne-Lyon, Avignon-Marseille, Nimes-Montpellier, Montpellier-Cette, Andrézieux-Roanne et enfin Lyon-Avignon, engagées dans le cadre de la loi de 1842 qui énumérait les voies ferrées à construire en priorité et définissait les modalités financières de leur établisement et de leur exploitation. La loi dessinait la structure radiale centrée sur la capitale, structure que nous connaissons encore.

Dans tout cela la gestion et le lien de ces différentes compagnies n'était pas sans poser des problèmes dont Talabot avait pleine conscience. Nous avions changé de régime et le Prince-Président fut favorable à cette manipulation qui consistait à créer de grandes compagnies. La loi du 8 juillet 1852 entérina la création de la Compagnie du Chemin de Fer de Lyon à la Méditerranée, avec un capital de 35 millions d'actions et de 54 millions d'obligations. Talabot, qui avait été la cheville ouvrière du dispositif en devint naturellement le directeur, c'est-à-dire, dans

les termes de l'époque, le patron. Pour la première fois cette nouvelle Compagnie exploitait un réseau étendu et cohérent et non plus une juxtaposition fortuite de lignes isolées. Lyon fut relié à Valence et à la Méditerranée seulement le 16 avril 1855, plus de 15 ans après l'inauguration de Nimes-Beaucaire.

A la même époque, et dans un autre cadre, hors de l'influence directe de Talabot se construisaient, un peu partout en France d'autres lignes, en particulier celles de la Compagnie de Paris à Lyon et celles du Bourbonnais.

L'opération faite dans le Midi de la France devait entraîner une plus vaste opération vers laquelle poussa Talabot et la loi du 11 avril 1857, aux plus belles heures du Second empire créa la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Le P.L.M. était né et devait exercer son activité pendant 80 ans. Jusqu'en 1862 la fusion est faite seulement en principe, mais deux administrations sont maintenues pour les sections nord et sud. En 1862 on en arrive à une administration unique et Talabot devient tout naturellement le dicteur général du PLM. Il le restera jusqu'en 1882. Il sera l'animateur de toute l'extension du réseau et de la construction de petites et grandes lignes dont l'énumération serait fastidieuse ; notre sujet n'est pas l'histoire du PLM.

Il n'est pas non plus dans notre sujet de parler de la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille. Et c'est pourtant un instrument magnifique qui fut ainsi créé par Talabot. Cet instrument fera de Marseille un grand port moderne et subsistera sous sa forme originelle avant d'être transféré en 1950 au domaine public. A cette occasion Talabot achètera une maison à Marseille et de plus équipera le domaine du Roucas Blanc en achetant sur la corniche 25 hectares de terrains caillouteux. Il y fait venir de l'eau, y construit une superbe demeure longtemps appelée « Château Talabot » et y aménagera un parc superbe. C'est devenu à ce jour une des belles zones résidentielles de la ville de Marseille.

Nous allons maintenant retrouver Paulin Talabot dans un autre aspect de sa personne. Il avait été très tôt conseiller général du Gard. Quand il devient directeur général du PLM, il se présente en 1863 aux élections du Corps Législatif, assemblée

délibérante du second empire. Il est élu dans la troisième circonscription du Gard par 17.294 voix sur 19 960 votants. Il conserva une attitude réservée aux assemblées plénières du Corps, mais fut actif dans les bureaux, en particulier lorsqu'il s'agissait de finances, de travaux publics ou d'industrie. Il ne sera réélu en 1869 qu'au troisième tour de scrutin, et, au lendemain des événements de 1870 il ne jouera plus aucun rôle politique dans le département.

C'est dans cette période de sa vie que Talabot, qui, décidément, multipliait ses centres d'intérêt, proposa à l'Académie de Nimes la création d'un prix destiné à récompenser l'auteur éventuel d'un ouvrage sur la sériciculture dans le département du Gard depuis ses origines jusqu'alors. Il mit une somme de 1.000 francs à la disposition de l'Académie pour cela. Le prix fut décerné en séance publique de l'Académie au mois de mai 1869. Auparavant, dans sa séance du 23 novembre 1867, l'Académie avait fait Talabot membre honoraire de l'Académie de Nimes.

Talabot est maintenant un homme de plus de 70 ans. Il restera encore 10 ans directeur général du PLM. Mais les dernières années de sa vie sont assombries par une cécité qui s'installe, semble-t-il, après des soins suivant un accident. Il se guidait avec une corde tendue autour de son cabinet de travail pour se déplacer, « attendant de sa mémoire ce que ses yeux lui refusaient ».

En 1882 il met un terme à sa longue carrière — il avait 83 ans — et désigne Gustave Noblemaire comme son successeur. Directeur Général honoraire il continua encore pendant trois ans à suivre l'évolution de la Compagnie.

Il s'éteignit le 21 mars 1885 dans sa 86e année.

Talabot n'était pas Nimois, mais il a vécu à Nimes de longues années. C'est au cours de cette période de sa vie qu'il est devenu l'extraordinaire créateur qui mettait sur le métier de nouveaux projets tout en poursuivant avec succès les programmes en cours d'exécution. C'est à Nimes qu'il a commencé les réalisations qui devaient faire de lui, à l'égal des Péreire, un des personnages les plus marquants de la révolution industrielle du XIXe siècle dans le sud-est de notre pays. A ce titre il me semble bien que nous lui ayons consacré un moment ce soir.

LA TRADUCTION DE LA LUMIERE CHEZ LES PEINTRES PROVENÇAUX DU XIX^e SIECLE

par Mme Hélène DERONNE,
Membre résidant

La lumière a toujours été et restera toujours un élément fondamental de l'œuvre d'art. Les peintres sont à la recherche de la traduction de la lumière depuis des siècles. Ils la reproduisent soit cérébralement, soit sur le motif, spontanément, en fonction de ce qu'ils vivent, suivant leur sensibilité.

Depuis le début du siècle, les peintres provençaux sont sortis de leurs ateliers. Au cours de ces années, ils découvrent la lumière, faisant chanter leurs pinceaux, éclaboussant la toile de couleurs pures, écrasant les formes.

Au milieu du siècle, un phénomène se produit : les peintres du Nord approchent la lumière méridionale, Van Gogh étant le premier à avoir répondu à l'appel du Sud. Il découvre la très glorieuse chaleur et l'immigration commence.

Mais à qui attribuer les origines de la traduction de la lumière dans l'œuvre peinte ? Des peintres parisiens venus dans le Midi ou aux peintres provençaux ?

Un débat d'historiens de l'art...

A travers les siècles, des témoignages picturaux révèlent le désir des artistes de capter la lumière. Ils nous permettent d'en comprendre l'évolution.

En 1316, les Papes en s'installant en Avignon créent un formidable foyer de vie artistique.

Dans son œuvre *Le couronnement de la Vierge* (1453-1454 Musée de Villeneuve-les-Avignon, Enquerrand Quarton), témoigne de son attrait pour le paysage. Entre les deux parties de cette toile, le couronnement de la Vierge et le jugement des âmes, entre le monde des ténèbres et le monde céleste se situe le monde terrestre. A gauche de l'œuvre, la ville de Rome, à droite, Jérusalem. Derrière ces deux villes s'étale une immense étendue de landes brûlées, de côtes rocheuses où s'élève le Mont Ventoux.

Travaillant dès 1447 en Avignon, l'artiste a vu ce haut lieu provençal. Il le retranscrit dans un paysage, certes imaginaire, mais dans une lumière qui découpe les formes en un volume simple. Tout est figé dans le silence, par le soleil.

Il faudra attendre le XVIII[e] siècle, pour que des peintres se préoccupent à nouveau de la traduction de la lumière dans un tableau de paysage.

C'est en 1787, que le roi Louis XVI commande pour son château de Fontainebleau, au peintre Hubert Robert (Paris, 1733-1808) quatre toiles consacrées aux antiquités de Provence : *Le Pont du Gard, l'Arc de Triomphe et l'Amphithéâtre d'Orange, La Maison Carrée de Nimes.* Ces toiles appartiennent aux collections publiques du musée du Louvre.

Le peintre se rend en Provence, réalise de nombreux dessins devant les témoignages gallo-romains avec un souci de vérité archéologique. Quatre années après, dans son atelier parisien, il transmet sur la toile ce qu'il a vu dans une lumière travaillée tout en finesse. Il souligne la beauté du *Pont du Gard* (2,42 m x 2,42 m), en jouant avec la lumière dans un jeu d'ombre et de soleil, traduite en une palette chaude à dominante d'ocre-rosé.

Dans sa toile *Pêche au thon à Bandol* (musée de la Marine, Paris), Joseph Vernet (1714-1789) éclaire la côte d'un coup de soleil qui souligne son sens de la lumière.

A cette même époque (deuxième moitié du XVIII[e] siècle) deux peintres provençaux travaillent.

A la suite d'un Nicolas Poussin (1594-1665), d'un Claude Lorrain (1600-1682), des peintres hollandais du XVII[e] siècle, Jean Antoine Constantin (La Loubière près de Marseille, 1756 - Aix-en-Provence, 1844), passionné par la nature, sort de son atelier, va travailler sur le terrain. Il multiplie les dessins, les sanguines, les lavis et en atelier, il recompose.

Dans l'œuvre *La Montagne Sainte Victoire et la Tour Querié* (1775, musée Granet, Aix-en-Provence), la montagne et la tour sont tout à fait reconnaissable mais agencées différemment en raison de la mise en page. La végéation domine contre-balancée par les motifs architecturaux d'un petit pont et de la Tour Querié, la qualité des dégradés des tons jouant dans une douce

lumière répond à une préoccupation d'un classicisme encore très calculé.

Jean-Joseph Xavier Bidaud (Carpentras, 1758 - Montmorency 1846) fut le premier peintre de paysage à être reçu à l'Académie des Beaux-Arts (1823).

Comme son contemporain Constantin, il fait l'incontournable voyage en Italie. Comme lui, il sort de son atelier pour travailler sur le motif, réalisant de nombreux croquis. Dans son atelier, il recrée un paysage suivant les normes du style néo-classique, alors dominant. Ceci se vérifie dans son œuvre *Aqueduc de Carpentras et du Mont-Ventoux* (musée de Carpentras). Toile où domine l'équilibre de la mise en page, la recherche appliquée de la perspective, le goût du détail minutieux rehaussé par la palette caractéristique du peintre à dominante d'ocre-roux, de vert dans une lumière timide et transparente dans laquelle se découpe le Mont-Ventoux.

Face à cette préoccupation du paysage néo-classique qui introduit des éléments architecturaux dans un paysage recomposé, s'impose, dans les années 1840 une nouvelle tendance à laquelle les Provençaux s'intègrent sans la précéder : l'Ecole de Barbizon dont le chef de file est Théodore Rousseau. Ces artistes désirent peindre d'après nature. Ils se situent entre le romantisme et l'impressionnisme. Du premier, ils gardent le désir d'un contact avec une nature envahissante où la lumière est souvent crépusculaire ou orageuse. Ils annoncent le second par la recherche de la lumière à un moment donné, par le souci de saisir l'instant fugitif.

Jules Laurens (Carpentras, 1825, Saint-Didier-les-Bains, 1901), après avoir suivi l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, vient vivre à Paris.

Adepte de la marche à pied, il rencontre les Barbizonniens, se lie d'amitié avec eux. Seul, ou à plusieurs, il part travailler sur le motif, s'enfonçant dans la forêt « énorme, sombre, fantastique », décrite par Michelet.

Il rapporte des croquis, rapidement enlevés où il a noté les jeux d'ombres et de lumière, en atelier, il recompose son paysage. *Effet d'orage* (musée des Beaux-Arts, Nimes) témoigne de ces préoccupations.

Entraîné par son berger, un troupeau court se mettre à l'abri tandis que le ciel s'obscurcit, les noirs nuages s'amoncelant, laissant juste une raie de lumière jouer sur la pièce d'eau.

Germain Fabius Brest (Marseille, 1823-1900 lors de son séjour à Paris, fréquente les artistes de l'Ecole de Barbizon ; de retour à Marseille, il fixe les paysages de Provence en se souvenant. *Le plan d'Aups* (Musée des Beaux-Arts, Toulon), nous offre un paysage à part entière, dans une composition conçue par masses, les animaux allant s'abreuver à la pièce d'eau située au premier plan, l'ensemble étant baigné dans un jeu d'ombres et de lumière. Mais, Germain Brest ajoute une notion tout à fait provençale : la trouée lumineuse dans laquelle se découpent les montagnes bleuâtres.

Si Prosper Gresy n'est pas un provençal par la naissance (il est né à Boulogne en 1801), il le fut par le cœur. Fonctionnaire, il est nommé au cours de sa carrière au pays d'Arles. Il découvre la région pour laquelle il est pris d'une évidente passion. Il ne quitte plus sa terre d'accueil, se liant d'amitié avec les peintres du terroir. Son œuvre *La Montagne Sainte-Victoire et le Hameau de Bonfillons* (Musée Granet, Aix-en-Provence), traduit le contraste entre l'ombre et la lumière. L'ombre envahit le premier plan faisant ressortir la montagne Sainte-Victoire qui s'élève, lourde, massive, sculptée dans une lumière chaude, vibrante. La lumière découpe les contours.

Emile Loubon (Aix-en-Provence, 1809, Paris, 1865) va dominer cette période.

Mais après avoir fait le voyage en Italie où il découvre en compagnie du peintre Marius Granet la peinture italienne, ainsi que la lumière, il s'installe à Paris au cours des années 1831-1845, rencontrant Delacroix, Duplan, Rousseau, Roqueplan...

En 1845, étant nommé directeur de l'Ecole de Dessin de Marseille, il s'installe dans cette ville où il mourra dix-huit années plus tard.

Etranger aux préoccupations romantiques il a le goût de l'observation directe, de la réalité présente et immédiate. Peintre animalier, il situe son sujet dans un paysage. Après avoir pris de nombreux croquis sur nature, animaux en repos, en mouvement, il recompose en atelier.

L'œuvre *Marseille prise des Aygalades un jour de marché* (1853, musée des Beaux-Arts - Marseille), s'impose par cette opposition entre l'immobilisme du paysage et le mouvement des animaux, des gestes des hommes. Le ciel est impitoyable. Il exprime la lourde chaleur provençale des mois d'été pétrifiant le paysage : aucun arbre, aucune verdure, mais un sol craquelé assoiffé par le manque d'eau. Dans cette lumière, éblouissante, écrasante, le volume des masses se découpe.

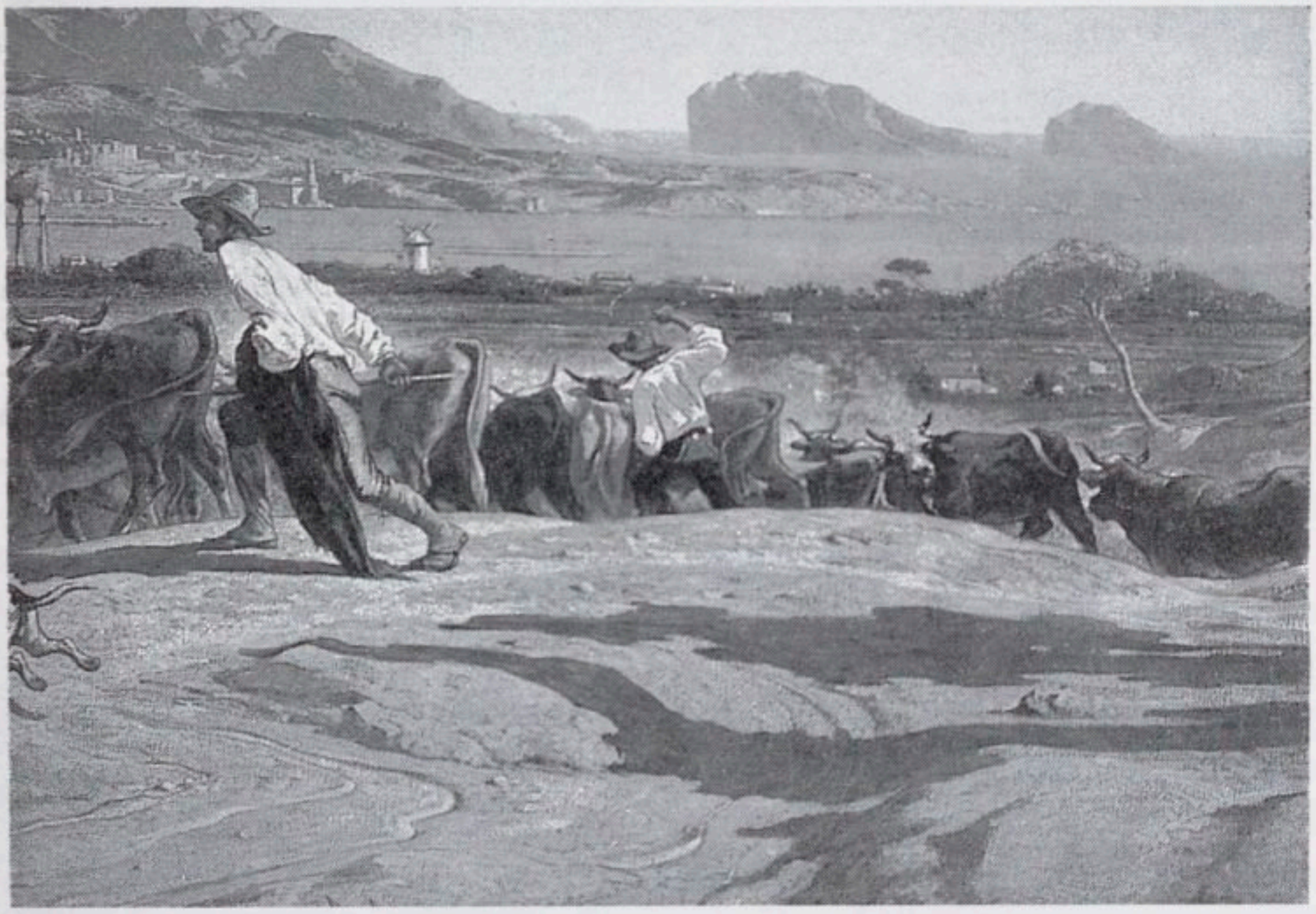

Emile Loubon. « Marseille prise des Aygalades un jour de marché », 1853, Marseille, musée des Beaux-Arts.

Paul Guigou (Villars d'Apt, 1831 - Paris 1871), propose une autre conception de la lumière.

Le sentier serpente à travers rochers et buissons dans *Les Collines d'Allauch* (1863. Musée des Beaux-Arts, Marseille). Un couple de paysans gravit lentement la légère pente. Au sommet du raidillon, le paysage s'élargit. Il abandonne la perspective linéaire pour une vision panoramique dans une composition largement ouverte, le point de fuite se situant au sommet du chemin. La lumière méditerranéenne n'est pas traduite par des effets

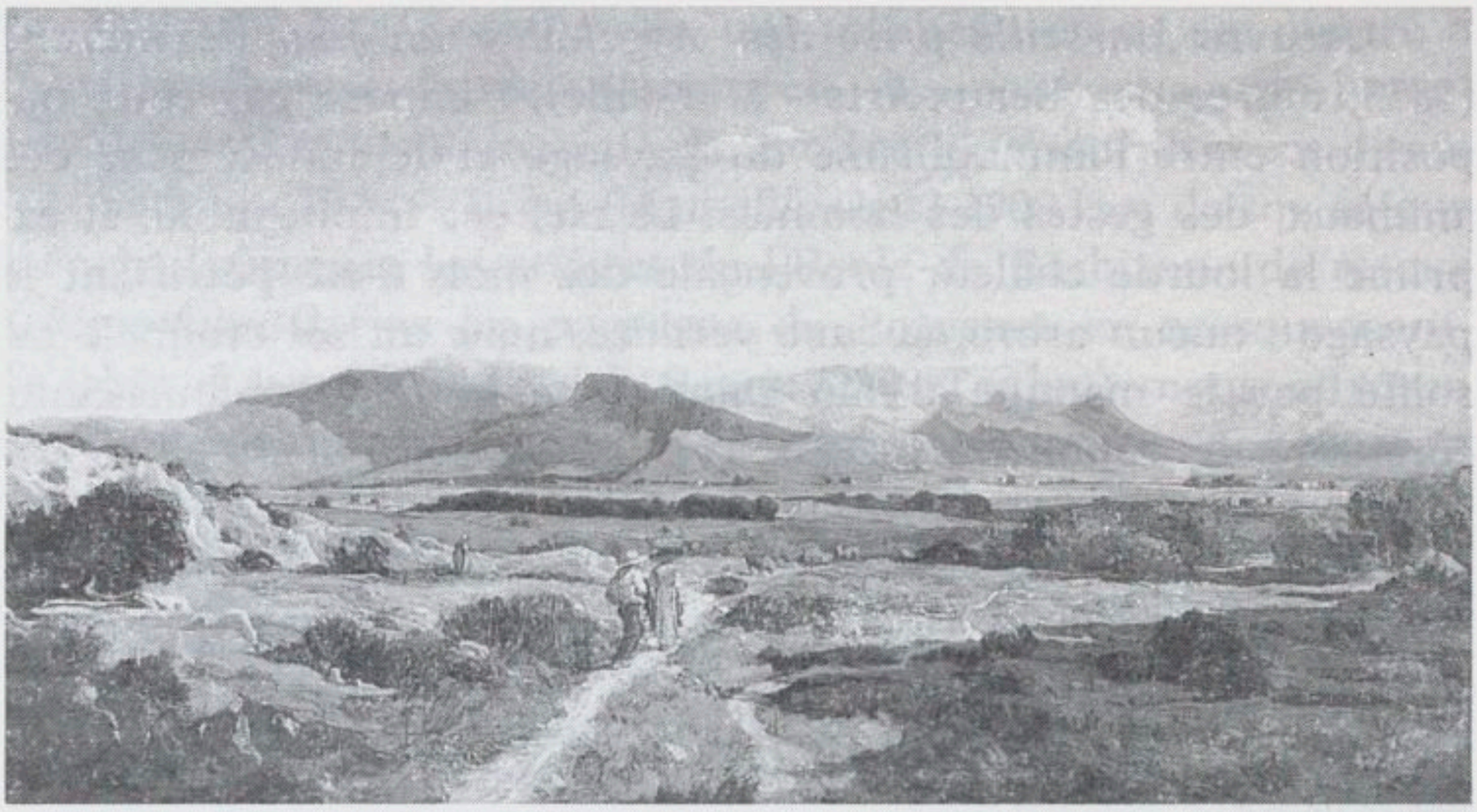

Paul Guigou. « Les collines d'Allauch ». 1862, Marseille, musée des Beaux-Arts.

de contrastes mais elle vient de l'intérieur, la couleur, à tonalités jaune, ocre, terre, traduit la lumière. Elle est l'élément unificateur du tableau.

Monticelli (Marseille, 1824-1886) va répandre sur sa toile également, la couleur-lumière. De 1849 à 1871, Monticelli va partager sa vie entre Paris et Marseille, se rendant à pied, d'une ville à l'autre. Infatigable randonneur, il change d'itinéraire pour rencontrer ses amis, Guigou, Loubon, mais également ceux de l'Ecole de Barbizon. Passionné par les maîtres anciens qu'il retrouve dans les musées, tels Véronèze, Rembrandt, Watteau, il connaît ses contemporains novateurs, E. Manet, Cézanne.

A partir de 1871, il s'installe définitivement à Marseille qu'il ne quitte plus sauf pour de brèves randonnées dans les Basses-Alpes. Pendant douze ans, il produira plus de 2 500 peintures dans la manière qui a fait son international succès. Dans *La Fin de l'Eté* (Collection particulière, Marseille), nous assistons à un ruissellement de lumière traduit par une palette à dominante de rouge et d'or.

La juxtaposition de la petite touche fluide de l'arbre en opposition à la touche épaisse du sol, recrée la forme.

En opposition de caractère et de sensibilité s'impose Paul Cézanne (Aix-en-Provence, 1839-1906), qui s'attache à peindre ce

qu'il a devant lui sans détour sentimental. Dans *Le Grand Pré* (vers 1895) du musée Sao-Paulo au Brésil, la composition est conçue d'une manière classique, le tronc de l'arbre répondant à la ligne médiane de la toile, les différents plans se succédant les uns aux autres, tandis que le jeu tourmenté des branches d'arbre souligne l'énergie redoutable de la nature. Par les verts et les jaunes il représente la vibration de la couleur. Par les bleus il fait sentir l'air.

René Seyssaud (Marseille, 1867, Saint-Chamas, 1952), peintre provençal trop peu et trop mal connu, à la suite de Loubon et en plein accord avec Monticelli, libère sa palette. Quand il réalise *La chevrière* (1896, coll. part.) R. Seyssaud a 29 ans. Dans une composition presque fermée où les lignes obliques répondent à la verticalité de l'arbre soulignée par la silhouette de la jeune Chevrière, éclate la couleur travaillée en une extrême intensité. La couleur est lumière. Elle sort du tube sans passer par le cérébral. Cette liberté donnée à la couleur ouvrira la porte au mouvement fauve.

René SEYSSAUD : « La chevrière », 1896. Coll. part.

Vincent Van Gogh (Groot-Zundert, 1853, Arles, 1890) arrive à Arles en 1888, 20 mois après la mort de Monticelli qu'il connaissait. Quand il rencontre la lumière en Arles, Van Gogh reçoit un choc brutal, immédiat qu'il ne cessera de traduire par un chromatisme souvent exacerbé, par ses formes mouvementées qui sont l'expression de sa vision personnelle et de son émotion. « Au lieu de chercher à rendre exactement ce que j'ai devant les yeux, je me sers de la couleur pour m'exprimer plus fortement » écrit-il. L'œuvre *Les cyprès* (1889, Métropolitan Museum, New York) en témoigne. Par la matière picturale aux tons purs il recrée l'univers, fruit de son esprit, plus tard, de ses hallucinations.

Il libère la palette, faisant chanter la lumière par les couleurs sortant du tube.

« Ce qui vous reste de la Provence, c'est un vertige de lumière et d'éblouissement » écrivait Georges Sand.

Contractée dans le Midi, la palette fauve va donner aux peintres du Nord le goût de descendre dans le Midi à la recherche de la lumière. Cette immigration se poursuivra au cours du XX^{e} siècle. Matisse, Picasso, Nicolas de Staël, Peyrolle, Lhôte, Chabaud et beaucoup d'autres furent au rendez-vous.

∴

Indications bibliographiques :

1991 ALAUZEN DI GENOVA. La merveilleuse Provence des peintres. AGEP. Ed.

1995 « Peintres de la couleur en Provence, 1875-1920 ». Hôtel de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Paris, Musée du Luxembourg. J.S.B.N.

LA PAIX PAR LE DROIT (1887-1953)
UN MOUVEMENT PACIFISTE D'ORIGINE NIMOISE

par M. le pasteur Aimé BONIFAS,
Membre résidant

1. — *Le congrès du Cinquantenaire à Nimes.*

Le jeudi 21 avril 1938, en soirée, se tenait au Théâtre municipal, devant une assistance très nombreuse, une séance publique qui clôturait le congrès du 50e anniversaire de la naissance de l'Association La Paix par le Droit. Cette manifestation, à laquelle j'assistais, me laissa une vive impression.

Sous la présidence chaleureuse de Hubert Rouger, député-maire, prirent successivement la parole : le pasteur Jules Jézéquel, secrétaire général de l'Amitié Internationale par les Eglises, M. Figgures, délégué de la Ligue britannique pour la SDN, le docteur Ludwig Quidde, ancien député au Landtag de Bavière, prix Nobel de la Paix, qui évoqua d'une voix vibrante tant de luttes au service de la paix, enfin, Théodore Ruyssen, président national de l'Association, apporta la péroraison attendue en résumant les travaux du congrès.

La conscience aiguë de la gravité des temps, les bruits de bottes aux frontières, vingt ans après ce qui devait être « la der des ders », ne pouvaient que souligner l'importance et l'urgence des objectifs que se fixait La Paix par le Droit.

Le congrès du Cinquantenaire se tenait donc à Nimes, à la Maison de l'Agriculture, les 19-20-21 avril 1938. Pour sa préparation, un comité local s'était constitué, composé de quarante personnes, parmi lesquelles Don Sauveur Paganelli, inspecteur d'Académie et président du groupe nimois, Auguste Laune, l'un des pionniers, Hubert Rouger, député-maire, le préfet Martin, lui-même lecteur assidu de la revue *La Paix par le Droit*. L'Eglise Réformée, l'Eglise Evangélique Libre, la Ligue des Droits de l'homme, et bien d'autres associations locales avaient accordé leur patronage.

Deux membres fondateurs, le pasteur Henry Babut et Jules Prudhommeaux évoquèrent naturellement les origines nimoises du Mouvement. Le pasteur Elie Lauriol prit aussi une part importante à ce congrès. Célébré au moment où tout semblait démontrer l'échec de l'activité pacifiste, la question se posait de savoir s'il fallait persévérer. Après d'intenses débats, les délégués s'accordèrent pour déclarer que l'Association étant un des plus importants groupements des forces pacifistes en France, l'heure n'était pas au renoncement mais à l'intensification de son action.

La presse nimoise et régionale rendit compte avec sympathie du congrès, sauf *L'Eclair* de Montpellier qui lui décocha quelques méchancetés dont il était coutumier.

2. — *Les origines du Mouvement.*

En 1885-1886, un petit groupe de camarades de classe du lycée de Nimes se réunissait tous les jeudis après-midi chez Ernest Roussel, 20, bd du Viaduc (devenu 78, bd du Sergent-Triaire) ; ils étaient presque tous protestants, assez influencés par Auguste Fabre, animateur du Mouvement coopératif. Ils avaient 16 ans.

A l'instigation surtout d'Henry Babut et de Jules Prudhommeaux, ils décidèrent de fonder l'Association des Jeunes Amis de la Paix, qui devait travailler à l'anéantissement de la barbarie, c'est-à-dire à la suppression des guerres. La première réunion eut lieu le 7 avril 1887, 43, rue de la Porte-de-France, chez un camarade, Paradon, dont le père banquier, était Quaker.

Etaient présents comme membres fondateurs : Jules Prudhommeaux, Henry Babut, Henri Fabre, Charles Toureille, Jacques Dumas, Ernest Roussel et Barnier.

C'est le groupe des sept que viendront rejoindre assez vite Auguste Laune et Raoul Maurin.

Leur programme, dans sa candeur primitive, tenait en trois points : « 1) Suppression des armées permanentes - 2) Création de milices nationales pour assurer la police intérieure - 3) Institution d'un Tribunal d'Arbitrage international pourvu d'un code spécial. »

Généreusement chacun devait verser 0 f., 50 par semaine pour subvenir aux frais matériels de leur apostolat et à la publication d'une petite feuille. Au bout de 5 à 6 semaines les fonds étaient épuisés !

Le premier président fut Barnier, fils d'un agriculteur de la Drôme, élève à Samuel-Vincent. Il avait séjourné en Angleterre et vécu avec des Quakers. Ainsi, bien informé sur les mouvements pacifistes, il fut un excellent animateur. Mais, lorsque vint la période où il allait être appelé à accomplir son service militaire, il préféra s'y soustraire et alla s'installer définitivement en Angleterre. C'est pourquoi, quelque temps plus tard, lorsque des statuts seront adoptés pour fonder l'Association La Paix par le Droit, on y inclura un article 6 « Les membres actifs ou adhérents prennent l'engagement moral de se soumettre aux lois militaires de leur pays. » Ce qui traduit l'orientation d'un pacifisme ni éthéré, ni inconditionnel.

Mais, revenons aux origines. Dès la formation du groupe, fut décidé le lancement d'un *Appel-Programme*. Il fut essentiellement l'œuvre de Prudhommeaux (il venait d'obtenir un second prix de discours français au Concours général). Court, précis, il disait l'essentiel en six pages. Il connaîtra de nombreuses rééditions.

Très vite les jeunes gens se lancèrent dans des conférences publiques. La première eut lieu dans la salle de l'Abeille nimoise, rue Neuve (aujourd'hui rue Emile-Jamais), le 2 mars 1888, et avait pour sujet « Le Patriotisme et la Paix », par l'un des lycéens, Jacques Dumas, sous la présidence d'Edouard de Boyve qui s'intéressa à eux. Henry Babut devait parler en second, mais le trac le cloua sur sa chaise. La contradiction dans le public fut forte : de quoi se mêlent ces potaches, qui n'ont pas encore accompli leur service militaire ; ils feraient mieux de se pencher sur leurs devoirs scolaires ! *Le Journal du Midi* les traita d' « apprentis-pasteurs sans talent ».

Un mois après, le 7 avril 1888, ils organisent une nouvelle conférence au Casino, avec Frédéric Passy pour orateur. Merveilleuse illusion de la jeunesse qui leur permet de supporter railleries, insultes, ou, pire, l'indifférence. Ce qu'il faut le plus

admirer, ce n'est pas l'enthousiasme généreux des débuts, ce sera leur persévérance.

En octobre 1888, ils installent le siège de leur Association dans une modeste boutique, 11, rue du Chapître, au front de laquelle était fièrement arboré son titre. En 1893, le siège est transféré 1, rue Duguesclin. En 1895, le pasteur Charles Babut, père d'Henry, leur suggéra de modifier le titre de leur Association pour s'appeler : La Paix par le Droit. Il les mit en relation avec Hodgson Pratt, grand pacifiste anglais, et la Société des Amis (Quakers).

Les premières années furent difficiles. Ils furent soutenus par quelques rares personnes de cœur qui vinrent guider leur inexpérience ; quelques personnalités nimoises telles que Emile Bruneton, le docteur Dussaud, M. Benoît-Germain, Mme Adolphe Nègre. Ils avaient eu l'heureuse idée de demander à Frédéric Passy, député de la Seine, membre de l'Institut (et qui, en 1901 sera distingué par le premier prix Nobel de la Paix) d'être leur président d'honneur. En acceptant, il leur fit observer qu'ils avaient mis la charrue devant les bœufs et que l'arbitrage organisé pouvait seul assurer le désarmement.

Ils avaient lancé l'*Almanach de la Paix,* 116 pages, qui sera renouvelé annuellement. Ainsi qu'un modeste *Bulletin des Jeunes Amis de la Paix,* d'abord trimestriel, puis mensuel. Le premier numéro avait 75 abonnés. Que de jeudis et de dimanches à écrire des adresses et à coller des bandes d'expédition !

Dans le n° 5, d'octobre 1891, Frédéric Passy fait l'éloge de ces jeunes gens qui ont osé entreprendre la publication d'un Bulletin pour lequel ils ont su obtenir la collaboration de personnalités éminentes : l'académicien Jules Simon, Hodgson Pratt, l'infatigable secrétaire général de la Société d'Arbitrage et de la Paix d'Angleterre, Charles Lemonnier, président de la Ligue de la Paix et de la Liberté, Mme Belva-Lockwood, célèbre jurisconsulte américaine, Jules Siegfried, Charles Gide, docteur Charles Richet, etc. auxquels se joindront plus tard Castelar, Tolstoï, Gladstone, Yves-Guyot, André Weiss, des hommes de lettres ou de la politique, des philosophes apôtres d'un avenir meilleur accordant leur confiance à ces très jeunes gens.

Ces jeunes gens avaient passé leurs bachots en 1886 et 1887 et s'étaient dispersés dans les lycées parisiens et les Facultés. Mais loin d'abandonner leur Association, cette diaspora leur permit de disséminer leurs idées. Ils firent des recrues de valeur, telles que Théodore Ruyssen condisciple de Prudhommeaux à Henri IV, ou Herriot condisciple de Roussel à Louis-le-Grand. Ajoutons que leur militantisme ne les détourna point de leurs obligations intellectuelles ou sociales, car ils firent tous des carrières assez remarquées. Ainsi Jules Prudhommeaux fut professeur agrégé des Lettres, Henry Babut pasteur en divers postes, Jacques Dumas avocat général à la Cour d'Appel de Paris et Conseiller à la Cour de Cassation.

Nimes est donc le berceau de La Paix par le Droit, mouvement qui devait conquérir une audience indéniable. Son secrétariat, son administration, sa bibliothèque, son imprimerie resteront fixés à Nimes presque jusqu'à la fin de l'Association. Je note la composition du bureau en 1900 :

Président : Théodore Ruyssen, agrégé de philosophie, Limoges.

Secrétaire général : Jules Prudhommeaux, agrégé des Lettres, 10, rue Cart, Nimes.

Trésorier-Administrateur : Auguste Laune, négociant, 10, rue Monjardin, Nimes.

Lors du 25e anniversaire de l'Association à Nimes, Jules Prudhommeaux a parlé de « l'accueil d'une ville qui a toujours entouré notre Association d'une tendresse quasiment maternelle».

Mais, si ce mouvement devint l'une des premières grandes organisations pacifistes de France, on peut trouver, à la circulation de ces idées, des antécédents à Nimes même. Ainsi Martin Paschoud qui, en 1867, avec Arlès Dufour, Michel Chevalier et Frédéric Passy, fonda la Ligue internationale et permanente de la Paix, était un pasteur de Nimes. Remontons le temps : en septembre 1852, un grand militant du pacifisme anglais, Elihu Burritt, vint tout exprès remettre au maire de Nimes, pour les habitants, une lettre des pacifistes de Norwich et de Nottingham (Courrier du Gard, 21 septembre 1852). En janvier 1847, les journaux de la région publient une lettre adressée au maire de Nimes par Joseph Sturge au nom des habitants de Birmingham « publi-

quement assemblés ». Le 13 mars de la même année, Rigaud, délégué de la *Peace Society* — la plus ancienne des Sociétés de la Paix, fondée à Londres en 1816 — donne à l'Hôtel de Ville, devant 300 personnes, une conférence qui fit une forte impression. Auparavant encore, le 3 juillet 1845, toujours Rigaud, descendant d'une famille de réfugiés français du Dauphiné, avait donné dans la même salle, sur le but et le programme de la Société de la Paix de Londres, une conférence qui n'avait pas été moins suivie.

Il n'est pas inutile de rappeler cette « préhistoire ». Elle montre le rôle joué par certains milieux protestants et leurs relations internationales, particulièrement britanniques, à l'origine des courants pacifistes.

3. — *Le développement de l'Association.*

On est surpris de constater l'essor pris par ce mouvement après de si modestes commencements.

En novembre 1890, le premier *Bulletin trimestriel des jeunes amis de la Paix* paraissait sur 4 pages. En 1893, il paraît sous couverture verte — comme l'espoir — sous le titre *La Paix par le Droit* et tire tous les deux mois. Plus tard il deviendra mensuel puis bimensuel. En 1895, l'Association adopte le titre : Association de la Paix par le Droit. Ses statuts stipulent :

— art. 2 : Le but de l'association est d'étudier et de vulgariser les solutions juridiques des conflits internationaux, et particulièrement de gagner à cette propagande l'activité des jeunes gens.

— art. 4 : L'action de l'association ne sera limitée par aucune borne géographique et restera indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse.

En 1899, la Revue, mensuelle, tire à 3 000 ex. pour un prix d'abonnement modique ; ce qui représente un volume respectable de 504 pages pour l'année. En 1900, la collection de la Revue figure déjà à l'Exposition Universelle au stand des Sociétés de la Paix. On relève des librairies dépositaires à Paris, Nimes, Lyon, Coutance, Nancy, Dax, Toulon, Bordeaux, Orléans, Douai, Aix... mais aussi à Genève, Leipzig, Bucarest, Stockholm, Gand, Vienne, Zurich, Anvers, La Haye.

Comment signifier cette expansion, sinon en relevant quelques jalons ? Par exemple, le groupe de Nimes organise le 10 mai 1903 une conférence au Grand Théâtre avec M. d'Estournelles de Constant, député de la Sarthe, apôtre de l'arbitrage entre les nations, sous la présidence du docteur Crouzet, maire de Nimes et membre actif de La Paix par le Droit. Cette conférence fit une très forte impression sur les 2 000 auditeurs de toutes conditions sociales. Peu de jours après, les 30 et 31 mai, des membres de la Société londonienne « L'Entente cordiale » sont reçus à Nimes, après un voyage en Cévennes, pour travailler au rapprochement de la France et de l'Angleterre.

C'est l'époque où les listes d'adhésion se multiplient, où se créent des groupes locaux en divers lieux, par des initiatives très variées : pasteurs, associations laïques, lycées et Ecoles normales, Union des Etudiants républicains, une Loge maçonnique de Paris, Albin Peyron, major de l'Armée du Salut, des jeunes, mais aussi des personnalités bien en place.

Le deuxième Congrès national de la Paix se tient à Nimes du 7 au 9 avril 1904 et réunit les délégués de tous les Mouvements pacifistes : des intellectuels et des manuels, parlementaires éminents, juristes, enseignants, Universités populaires, Bourses du Travail, Syndicats ouvriers, Chambres de Commerce, Groupements chrétiens, Loges maçonniques, etc. La Paix par le Droit y joua un rôle majeur.

Le 3 décembre 1904, parce que berceau de l'Association, le groupe de Nimes, entouré du préfet, du maire et d'élus, reçut les parlementaires scandinaves, mandatés par le Danemark, la Suède et la Norvège, venus apporter un message de paix et d'amitié.

L'on pourrait ainsi continuer à énumérer les efforts considérables déployés par les groupes qui se créent en divers lieux : conférences, publications, rencontres nationales et internationales. Signe de l'expansion et de la diversification de l'idée initiale, je note que l'Association marseillaise des Amis de la Paix s'est donné en 1905 pour président d'honneur Frédéric Mistral.

Sans doute, en cette fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, fallait-il quelque audace pour croire aux succès possibles du droit et de la raison dans les relations internationales. C'est peut-être à cause de ce défi, et du risque que l'on sentait s'en-

fler, que l'activité pacifiste gagne en étendue et en intensité. Les Sociétés se multiplient, elles se mêlent à la vie publique ; elles comptent des représentants ou des amis dans les divers parlements. La presse les raille, ou les loue, mais a cessé de les ignorer. Elles s'organisent entre elles, créent le Bureau International de la Paix à Berne, que des Etats ne tardent pas à subventionner ; elles tiennent leurs assises aux quatre coins de l'Europe.

Relevons encore certains éléments significatifs du développement de l'Association.

Le tirage de la Revue augmente et dépasse celui des publications similaires. En mai 1907, est signalé le premier abonné en Chine. Il y a déjà une Société de la Paix au Japon. En 1912, l'Association compte des adhérents dans la plupart des pays d'Europe, au Nouveau-Monde et en Extrême-Orient. C'est aussi l'époque où s'accroît le réarmement des nations. Alors le Comité multiplie ses activités.

Paul Faucher, 16, rue Bourdaloue à Nimes, a organisé un Service de conférences avec projections, qui circule. Je note que ces projections sur les thèmes essentiels des conflits et de la paix par l'arbitrage, proposent aussi des séries sur des questions économiques et sociales, telles que le Familistère de Guise, la Coopération en Angleterre, etc. où nous retrouvons les influences nimoises originelles. Le président du groupe de Nimes, en 1908, est son voisin, Auguste Fabre, 14, rue Bourdaloue.

Les années qui précèdent 1914 voient se multiplier les efforts pour un rapprochement franco-allemand. On espère jusqu'au bout. L'éclatement du premier grand conflit mondial n'arrête pas les efforts de l'Association, malgré la dispersion de ses membres, accomplissant courageusement leurs devoirs militaires. La Revue continue à paraître deux fois par mois, avec certains paragraphes caviardés par la censure. Il s'agit de préparer la paix à venir, qui ne s'obtiendra pas seulement par les armes.

En 1922, la Société Française pour l'Arbitrage fusionne avec La Paix par Le Droit.

En 1927, le 40e anniversaire de l'Association est célébré à Nimes (30, 31 octobre, 1er novembre), de même qu'y avait été célébré le 25e anniversaire.

Pendant toutes ces années, l'*Appel-Programme* originel n'a cessé d'être distribué, tiré en éditions successives à environ 300 000 ex. De même, l'*Almanach pour la Paix*, créé en 1889, avec la collaboration d'auteurs réputés de la politique, des sciences, des lettres et du droit, a connu des tirages annuels jusqu'à 20 000 ex. Le tirage de la Revue a varié entre 3 500 et 7 000 ex.

Le 28 mars 1929, l'Association La Paix par le Droit est Reconnue d'Utilité Publique. De toutes les organisations qui, en France, ont pour objet la propagande en faveur de la paix, elle est la seule, avec l'Association Française pour la SDN, à avoir reçu cette reconnaissance.

En 1935, l'Association publie pour la quatrième fois le journal *La Jeunesse et la Paix du monde*, qu'elle diffuse amplement dans les écoles. Son tirage total avoisine les 150 000 ex. Des éditions, ou des adaptations, en anglais, hollandais, polonais, gallois, chinois, malais, esperanto sont répandues en douze pays différents. Mais, en 1935, le monde germanophone s'est coupé de ces idées subversives.

Il faudrait aussi signaler qu'entre les deux guerres, l'Association s'est investie considérablement dans la création de colonies internationales de vacances pour rapprocher les jeunesses européennes.

4. — *Sujets traités par la Revue.*

Comment, sans lasser l'attention, énumérer ne serait-ce que les principaux sujets traités dans la Revue ? De 1893 à 1953, la Revue représente environ 30 000 pages, que j'ai feuilletées consciencieusement. On y trouve une mine de renseignements sur la politique internationale de l'époque.

Evidemment, sans se lasser, la Revue développe ses objectifs fondamentaux. Ils étaient définis dès le Bulletin d'octobre 1891 par J. Prudhommeaux rendant compte des congrès pacifistes tenus à Bruxelles et à Rome « alors que des gouvernements éperdus, qui tendent l'oreille à toutes les rumeurs de guerre, renouvellent leurs alliances et font étalage de leurs armées... Qui triomphera, de la vieille diplomatie, dont elle entretient les haines et sert les rancunes, ou de la politique nou-

velle, expression des aspirations populaires ?... Le monde civilise veut la concorde, condition de ses progrès et gage de ses libertés. Ayons confiance : un jour viendra où l'univers ne tremblera plus à chaque fantaisie d'un empereur exalté... Ce jour-là, il suffira de quelques jurisconsultes pour assurer la paix et la Conférence parlementaire devenue la plus auguste de nos institutions s'appellera la Haute Cour Souveraine des Etats-Unis d'Europe ! ».

Ne percevons-nous pas là les prémices de ce mouvement d'idées qui aboutira, après tant de démentis et de déceptions, à la création de la SDN, puis de l'ONU, à diverses conventions de Genève sous l'égide du CICR, et qui, malgré tant d'échecs et d'impuissances, permettra de régler par l'arbitrage un certain nombre de situations internationales conflictuelles ?

Car la Revue, dès ses origines, ne veut pas distiller une doctrine intangible et dogmatique de la paix universelle. Elle est moins un organe de propagande doctrinale qu'une revue d'études indépendantes et de libre discussion. Elle veut faire œuvre de pédagogie.

C'est ainsi qu'elle publie des articles de fond, des études juridiques, une chronique de l'actualité, le courrier des lecteurs, des correspondances étrangères, une recension des livres et revues pacifistes de France et de l'étranger.

Parmi les sujets qui reviennent souvent, parfois à chaque livraison, en suivant l'ordre chronologique : la question d'Alsace-Lorraine et les relations avec l'Allemagne. En 1896 : l'Arménie, Madagascar, l'Abyssinie, Cuba, la guerre turco-grecque. En 1897 : l'affaire Dreyfus, « Comment ne pas protester, écrit Théodore Ruyssen, contre l'explosion nouvelle d'antisémitisme et d'anti-protestantisme qu'ont provoquée, dans certaine presse, les seuls noms de Dreyfus, Monod et Scheurer-Kestner ? ».

En 1903 : les abus du colonialisme, la promotion des droits de la femme.

En 1908 : que doit faire la France au Maroc ? Et toujours les relations franco-allemandes. Puis éclate la guerre et ses afflictions ; le massacre des Arméniens. En 1916, un large article nécrologique est consacré au pasteur Charles Babut, qui avait tant œuvré pour l'Association. Au début du conflit, il s'était adressé par lettre aux pasteurs allemands. Son fils, Ernest, venait d'être

tué au front.

En 1917, il faut préparer l'organisation internationale de la Paix.

Dès l'Armistice de 1918, on milite activement pour la SDN et la Cour de Justice Internationale.

En 1925 apparaît l'ombre du fascisme italien. On peut noter que déjà à cette époque Charles Gide, qui écrit régulièrement dans la Revue, redoute au sujet du Sionisme que les rivalités aillent grandissant entre Juifs et Arabes pour des raisons économiques.

1925 est aussi l'année du premier congrès du Christianisme Pratique à Stockholm, auquel le pasteur Wilfred Monod prendra une part importante ; cette Conférence sera à l'origine du Conseil Œcuménique des Eglises.

En 1931, le problème de l'objection de conscience se pose avec acuité, en particulier à la demande du pasteur Henri Roser. Après de longs débats, l'Assemblée Générale, sans prôner l'objection de conscience, demande qu'un statut légal de service civil soit mis à l'étude sans tarder.

Faut-il poursuivre cette litanie des années 30 ? Les relations franco-allemandes, la justice internationale, le commerce des armes. L'Association analyse la crise du pacifisme, ouvre des enquêtes importantes. Sans s'illusionner sur les insuffisances de la SDN, elle s'en fait l'avocate vigilante.

Arrivent les années 1938-1939, la Revue déclare : « Les accords de Munich ne sont pas la paix ! » Il est aussi question de l'Espagne martyre, du démembrement de la Tchécoslovaquie, de l'invasion de l'Albanie, et des discours hystériques du Chancelier du Reich. Nous connaissons la suite.

5. — *Les influences de divers courants de pensée.*

L'influence du protestantisme à Nimes, dès les débuts, est indéniable. Comme la plupart des Œuvres protestantes créées au XIX^{e} siècle, La Paix par le Droit n'est pas une création des Eglises protestantes en tant qu'institutions, mais ses pionniers sont généralement très attachés à leur confession. Je relève que le Synode général de l'Eglise Réformée (Reims 9-18 mai 1905) étudie la question du pacifisme et prie instamment les Synodes pro-

vinciaux de mettre cette question à leur ordre du jour (malgré les réserves d'un colonel et de quelque autre délégué pour qui patriotisme et pacifisme sont inconciliables). C'est ainsi que l'influence de l'Association, par la Revue, l'organisation de conférences, la constitution de groupes locaux, se répand en des lieux où sont implantées des paroisses protestantes. Par exemple : le groupe d'Alais, en 1922, est présidé par le pasteur Henry Babut. Le pasteur Elie Lauriol, alors à Vézénobres, fait des tournées de conférences sur la paix dans divers temples des Cévennes : Vialas, Brignon, Lasalle, Montaren, Ners. En 1923, se créent des groupes dans ces pays protestants que sont Le Chambon-sur-Lignon, Alboussières, Vernoux, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Péray, Charmes, Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Caveirac, Montpellier, Cette, Mazamet. Le 20 janvier 1924 est créée une Fédération du Languedoc des Groupes La Paix par le Droit, qui sera présidée en 1927 par le pasteur Lauriol, qui déploiera une activité inlassable. Une Fédération du Poitou est présidée par Georges Cadier. Etc.

La Paix par le Droit est aussi un peu la fille de l'Ecole de Nimes dont l'histoire reste indissolublement liée à celle de la coopération dans le monde. Auguste Fabre, fils de pasteur, qui a présidé le Groupe de Nimes pendant de longues années, était un des promoteurs de l'Ecole Coopérative avec des hommes tels que Charles Gide, Edouard de Boyve, Emile Bruneton, Louis Comte, Benoit-Germain, puis Justin Antonin, Claude Gignoux, Maurice Maisonneuve qui furent leurs disciples. La plupart d'entre eux, avec un élite de coreligionnaires, les Fallot, Wilfred Monod, Charles Babut, Elie Gounelle, Charles Gout ont aussi créé à ce moment-là la Fédération Protestante du Christianisme Social, qui a soutenu les efforts pour substituer l'arbitrage à la guerre.

Ainsi naissent à peu près à la même époque ces trois mouvements parallèles : l'Ecole Coopérative, La Paix par le Droit, Le Christianisme Social.

Que ce soit en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, des pasteurs et des laïcs protestants prennent une part prépondérante pour promouvoir des Sociétés pour la propagation de la Paix. Car des Sociétés de la Paix se créent en divers lieux et en divers pays étrangers en cette fin du XIX^{e} siècle.

Or, l'Association La Paix par le Droit n'a jamais eu l'intention de créer un mouvement confessionnel et, assez vite, par son développement, elle s'est largement répandue au-delà des milieux protestants.

Dans la Revue d'avril 1895, apparaît la correspondance d'un prêtre, l'abbé Pichot, qui souhaite que le Pape publie une lettre sur la paix et le désarmement. Précisément, en juin 1895, à la suite de la lettre que Léon XIII a adressée aux princes et aux peuples de la terre signalant les maux d'une paix armée, des catholiques français s'adressent aux catholiques des autres nations, en vue de l'établissement de la Paix et du Droit des gens.

En France, des catholiques s'organisent et créent en 1907 la Société Gratry pour le maintien de la Paix entre les Nations. En juin 1911 est créée la Ligue internationale des Pacifistes catholiques. On note, en 1929, d'excellentes relations entre La Paix par le Droit et la Croisade de la Jeunesse pour la Paix de Marc Sangnier, de même avec la Ligue des Catholiques Français pour la Paix et la Justice internationales.

Mais il faut noter aussi, très vite après sa création, les influences multiples nées non seulement du christianisme mais de l'humanisme des Lumières. En janvier 1894, la Revue publiait une longue étude du livre de Tolstoï *Le salut est en vous*. Elle publie aussi une lettre que Tolstoï lui-même leur a adressée du fond de sa Russie : « Quoique je ne partage pas l'espoir des jeunes gens qui sont à la tête de La Paix par le Droit d'atteindre le but qu'ils se proposent par l'arbitrage, j'admire la hardiesse d'esprit de ces jeunes gens qui, contrairement à ce que leur prêchent leurs aînés, ont le courage de croire que la guerre n'est pas l'état normal de l'humanité mais n'est qu'un moment de son évolution... Je crois qu'il serait utile de publier un journal pareil en trois ou quatre langues. Je voudrais bien servir cette belle cause » Léon Tolstoï (Archives du Gard — 5J 40 — Janvier 1894, p. 20).

Des agnostiques sont intéressés par ce Mouvement ouvert et de libre confrontation. Ainsi, par exemple, en mars 1907 est organisée à Rouen une conférence ayant pour thème : « La paix devant les religions et la libre-pensée », avec, comme orateurs, le grand rabbin Lehmann, l'abbé Toitou, membre du Congrès de la Paix de Rouen, directeur de *La France Catholique*, le pasteur

Wilfred Monod, président de l'Union des Eglises Réformées de France, et l'avocat Jouvin, membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient. Cette conférence eut un grand retentissement.

La Paix par le Droit a été un carrefour de rencontres de personnes et de divers courants de pensée.

6. — *Quel pacifisme préconise l'Association ?*

Il n'est peut-être pas inutile de le préciser car, on s'en doute, les détracteurs n'ont pas manqué à l'encontre de ces utopistes, de ces naïfs, décrocheurs de lune.

Si la doctrine s'est affinée et enrichie au fur et à mesure des rencontres et des discussions, on peut dire qu'elle est tout entière résumée dans le titre de l'Association, et que très vite, en 1898, les quatre points fondamentaux sont énoncés :

a) substitution de l'arbitrage à la guerre dans les relations internationales,
b) droit des nations à disposer d'elles-mêmes,
c) maintien de la patrie dans sa forme juridique, par le libre consentement de ses nationaux,
d) maintien provisoire de l'armée comme force défensive et préparation du désarmement simultané.

La Revue ne tombe pas dans un idéalisme naïf : « Ni le désarmement, ni l'établissement des tribunaux d'arbitrage, ni le règlement des conflits d'intérêts et de races qui divisent les peuples ne sont des problèmes que la seule lumière de principes admis en commun suffise à résoudre. Le moindre cas d'arbitrage met en conflit un monde d'intérêts, d'égoïsmes, de traditions diplomatiques. A plus forte raison du désarmement et des tribunaux d'arbitrage » (février 1898, p. 35).

Ce surgissement de mouvements pacifistes à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle s'explique parce que les nations bruissaient de menaces, de revendications, de nationalismes, de conquêtes que le progrès des armements encourageait.

Mais il s'agit ici d'un pacifisme réfléchi, éloigné des chimères, comme de l'esprit d'abandon.

Ainsi Péguy, qui lisait *La Paix par le Droit,* à laquelle sa belle-mère était abonnée (cf. Robert Burac, *Ch. Péguy,* Robert Laf-

font, 1994, p. 143, 174), participait à la fermentation d'idées avec des dreyfusards, Jean Jaurès, Jacques Maritain, Romain Rolland, Suarès, Bernard Lazare et bien d'autres. Il écrivait : « Nous ferons la guerre à la guerre ; mais à la guerre, qui est haineuse, nous ne ferons pas une guerre haineuse, car alors nous ne serions pas plus avancés qu'avant » (*La Revue Blanche*, 1er février 1899). Nous savons comment il est parti au front en 1914 pour « tuer la guerre », ainsi qu'il l'avait mis dans la bouche de Jeanne d'Arc.

La Revue d'octobre 1933, qui donne d'abondantes nouvelles sur l'Allemagne et la persécution des Juifs, rapporte la réponse faite par Einstein à un objecteur de conscience qui avait sollicité son appui — Einstein s'étant auparavant déclaré objecteur de conscience et antimilitariste intransigeant : « Il y a peu de temps encore, on pouvait espérer combattre avec succès le militarisme en Europe par le refus individuel du service. Mais aujourd'hui il y a au centre de l'Europe un Etat qui prépare publiquement la guerre par tous les moyens... C'est pourquoi je ne refuserais pas le service militaire dans les circonstances actuelles, mais je l'accepterais au contraire en pleine conscience, avec le sentiment de contribuer à sauver la civilisation ».

Et le Congrès du cinquantenaire en 1938 déclare : « Aujourd'hui la paix menacée par la force, doit pouvoir être protégée par la force, une force fondée sur le droit, un droit fondé sur des institutions, un droit susceptible d'évoluer, de s'améliorer. »

Ainsi, ne se bornant pas à déplorer les horreurs des guerres, ni d'en démontrer l'absurdité, l'Association a poursuivi une action éducative incessante, multipliant les contacts et les démarches auprès des responsables.

Quels que soient les avatars de l'Histoire et les échecs douloureux, n'était-il pas essentiel de poursuivre cette grande œuvre de clarification et de formation des esprits ? En cela, elle a contribué à préparer l'avènement des grands organismes chargés de réguler les relations internationales.

7. — *La fin de l'Association.*

L'occupation de la France en 1940 interrompt ses activités, bien que les membres du Comité Directeur soient restés en contact.

Une assemblée générale en novembre 1945 essaie de relancer le mouvement. Mais la Revue connaît des difficultés financières et doit interrompre sa parution entre novembre 1948 et février 1951. Finalement, elle cesse de paraître en avril 1953. L'Association, après 66 ans d'existence et tant de combats, alors que les responsables ont vieilli, a du mal à trouver un nouveau souffle.

Mais le relais est pris par d'autres. C'est l'époque de la guerre froide et des menaces nucléaires. Outre l'ONU, c'est la mission que se donnent de nombreuses associations et ONG, diverses par leur inspiration, politique, humaniste ou religieuse (tel Paul VI s'écriant à la tribune de l'ONU : « Plus jamais la guerre ! » 1964 ou les rencontres internationales des religions pour la paix à Assise). Par la défense des droits de l'homme, et maintenant le droit d'ingérence humanitaire, il s'agit toujours de promouvoir une culture de la paix. Tant qu'il y aura des hommes, c'est un combat qui ne sera jamais terminé !

Sources : Archives départementales du Gard, Fonds de la Société La Paix par le Droit, 5 J.

NIMES ET L'AFFAIRE DREYFUS

par M. le Dr Lucien SIMON,
Membre résidant

Il y a pratiquement cent ans, le 22 décembre 1894, un Conseil de guerre jugeait coupable de haute trahison un capitaine d'artillerie, Alfred Dreyfus. Dégradé, déporté à l'île du Diable, traité de façon inhumaine durant plus de quatre ans, il fut ensuite grâcié avant d'être réhabilité seulement en 1906.

Cette affaire ébranla la France et affaiblit son crédit auprès des autres nations. Bien des événements, des décennies suivantes, en ont été les conséquences directes ou indirectes, depuis la politique religieuse du début du siècle jusqu'à certains aspects de la politique de Vichy. En 1945 encore, Maurras condamné ne s'était-il pas écrié : « C'est la vengeance de Dreyfus ! ». Et la suppression récente des Conseils de guerre en est une lointaine conséquence.

Il n'est pas question de refaire devant vous, mes chers confrères, l'histoire de l'affaire Dreyfus. Il me paraît pourtant nécessaire de rappeler deux caractéristiques de l'atmosphère de la France à cette époque. D'une part, la défaite de 1871 avait laissé à vif une profonde blessure. Pour beaucoup, l'armée représentait le seul espoir de reprendre un jour les provinces perdues. Elle devait rester au-dessus de tout soupçon et de toute critique. Elle était intouchable. D'autre part, en cette fin de siècle, l'antisémitisme était un sentiment très répandu, très vivace.

A gauche, Drumont dans son journal « La Libre Parole » et dans son livre « La France Juive », grand succès de librairie, fustigeait le capitalisme juif et les Juifs en général dans un style violent, outrancier ; il s'élevait particulièrement contre la présence d'officiers juifs dans l'armée française. A droite, le même sentiment était vif dans les milieux d'affaires, l'armée, les milieux catholiques ; les Juifs y étaient considérés comme révolutionnaires, concurrents dans l'économie. On y pratiquait ce que Jules Isaac devait appeler « l'enseignement du mépris ». Un autre point me paraît digne d'être dès maintenant souligné : ce ne fut vraiment que trois ans après la condamnation de Dreyfus que la rupture se produisit, que les Français se scindèrent en deux camps. Les dreyfusards, au nom de la protection de l'individu, des droits de l'homme voulurent être les chevaliers de la justice et de la vérité. Les antidreyfusards prétendirent, eux, agir pour la patrie en défendant l'armée et, en dernier lieu, firent valoir la raison d'Etat.

Le but que je me propose est double. D'abord, préciser le rôle que jouèrent dans l'Affaire quelques personnages nimois ou ayant eu un quelconque rapport avec notre ville ou notre département ; ensuite, essayer de reconstituer l'atmosphère de Nimes à cette époque. Je me suis appuyé sur différents ouvrages et documents, dont les principaux sont « L'Affaire » de Jean-Denis Bredin, « Au cœur de l'affaire Dreyfus » de Maurice Baumont, « Histoire d'une famille française, les Dreyfus » de Michel Burns, et, sur Bernard Lazare, les biographies de Nelly Wilson et de Jean-Denis Bredin. J'ai tenté d'apprécier les événements au jour le jour en consultant deux quotidiens locaux, le royaliste « Le Journal du Midi » et le républicain « Le Petit Méridional » avec l'idée que la presse est certes le reflet de l'opinion publique, mais aussi son guide. J'ai puisé quelques autres renseignements dans mes notes d'archives, de bibliothèque, de conférences (prises en particulier au cours des deux colloques consacrés à l'Affaire dans notre ville il y a quelques semaines), ainsi que dans le très documenté mémoire de maîtrise de Valérie Lamotte présenté au mois de septembre 1993 sous la direction de M. Raymond Huart : « L'opinion gardoise face à l'affaire Dreyfus » (Université Paul Valéry, Montpellier).

Le premier nimois rencontré est le colonel Maurel. Le Journal du Midi le fait naître à Nimes le 8 avril 1834. A vrai dire, son nom ne figure pas à l'état civil de notre ville à cette date. Etait-il vraiment nimois ? C'est cet officier supérieur qui présidait le Conseil de guerre de décembre 1894, et son rôle dans la condamnation de Dreyfus n'y fut pas négligeable. Alors que l'accusation ne reposait que sur une pièce, « le bordereau », reconnu par des experts, mais non tous, comme de l'écriture du capitaine, le président versa aux débats, au cours de la délibération des juges, un dossier « le dossier secret » qui venait de lui être communiqué par le général Mercier, ministre de la Guerre, sans que l'accusé, ni son avocat, n'en aient rien su, infraction grave aux règles de procédure. La fameuse « pièce secrète » qui y figurait était un message de l'attaché militaire Panizzardi, de l'ambassade d'Italie, à son homologue allemand Schwarzkoppen, où il était question d'un espion, « ce canaille de D... » (sic), ce qui convainquit les juges militaires. Il s'avérera par la suite que l'initiale D. ne désignait pas Dreyfus.

Vint Bernard Lazare dont je résumerai l'action puisqu'aussi bien je vous en ai précédemment entretenu. Né à Nimes en 1865, monté à Paris à 20 ans, journaliste proche des anarchistes, critique littéraire féroce, écrivain rattaché au groupe des symbolistes, il abandonne son activité multiforme pour répondre à l'appel du « frère admirable », Mathieu Dreyfus, et participer à la défense du condamné. A ce moment-là, pratiquement tous les Français sont persuadés de la culpabilité de celui qui a été jugé coupable à l'unanimité des membres du Conseil de guerre. Seuls la famille et quelques amis proches savent bien que ce patriote, fier de son état d'officier, était incapable d'un tel forfait. Bernard Lazare étudie le dossier, a connaissance de la remise illégale de certaines pièces au cours de la délibération du Conseil de guerre. Malheureusement on ne pouvait pas encore en faire état. Il découvre les contradictions des experts graphologues et les machinations de l'Etat-Major trop content d'avoir mis la main sur « le traître », juif de surcroît. Tenu par Mathieu au silence pour des raisons tactiques, il ne publie qu'en novembre 1897 sa brochure « Une erreur judiciaire, La vérité sur l'affaire

Dreyfus ». Il effectue alors auprès de nombre d'hommes politiques et d'intellectuels des démarches courageuses, souvent humiliantes. Il convainc quelques intellectuels, peu d'hommes politiques. Ainsi Gabriel Monod, Anatole France, Lucien Herr affirment leur certitude de l'innocence du capitaine. Lucien Herr, bibliothécaire de l'Ecole Normale Supérieure, entraîne derrière lui quelques étudiants. Bernard Lazare fait éditer une seconde brochure tenant compte d'éléments nouveaux un an après la première. Puis en 1898, juste avant le « J'accuse » de Zola, il publie « Comment on condamne un innocent ».

L'article de Zola, qui doit beaucoup au travail de Bernard Lazare, met le feu aux poudres et entraîne vraiment l'Affaire sur la place publique. Mais d'autres forces se préparent.

Un homme, qui devait épouser en 1899 une demoiselle Gaillard, de Saint-André-de-Valborgne, le colonel Picquart, avait découvert dès 1896 que le fameux bordereau n'était pas de la plume de Dreyfus. En bon militaire, il en avait référé à ses supérieurs, avait été mis à l'écart en Tunisie, puis emprisonné, jusqu'à ce que, en grande partie grâce à son courage et à son abnégation, la vérité soit établie.

Le secret de Picquart était connu du vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner. Alsacien, protestant, respecté jusqu'alors de tous, celui-ci va essayer de convaincre les parlementaires. Il est aidé dans ses démarches par Marcelin Pellet, son gendre, né à Saint-Hippolyte-du-Fort en 1849, ancien député du Gard, à ce moment-là consul de France à Genève. De leur action, ils recueilleront surtout des injures : M. Pellet traité de « Huguenot, allié aux calvinistes de pure race ».

Et pourtant Scheurer-Kestner, après Picquart, a dévoilé le véritable coupable, l'auteur du bordereau, le commandant Walsin Esterhazy. Ce dernier descend d'un noble hongrois qui au début du XVIII^{e} siècle, compromis dans un complot, a émigré en France. Son fils, né en France y acquiert un régiment et, marié à une demoiselle Lagarde, a d'elle une fille, Marie-Anne. Installée dans nos Cévennes, cette Marie-Anne d'Esterhazy accouche clandestinement à Valleraugue en 1767 d'un fils qu'elle

adoptera puis reconnaîtra, Jean-Marie Auguste d'Esterhazy, dont le père n'est autre que le gouverneur du Vigan, Jean-César Ginestous. Mère et fils s'installent plus tard à Nimes dans une maison leur appartenant au 26, chemin d'Avignon. Jean-Marie se marie à Nimes en l'an V, avec une demoiselle Cartier, née à Tarascon, dont il a plusieurs enfants. Deux d'entre eux deviendront généraux. Le général Louis-Ferdinand Walsin Esterhazy se marie à Nimes en 1846 avec Marie-Thérèse Zélie Dequeux de Beauval. De cette union naît à Paris, en 1847, notre personnage Marie Charles Ferdinand. Le commandant Esterhazy donc est connu pour être fêtard, joueur, couvert de dettes. Au demeurant bon camarade, ce qui peut expliquer la sympathie dont l'ont entouré quelques officiers. Poussé par les révélations du colonel Picquart, il avoue avoir écrit le bordereau, prétend l'avoir écrit sur ordre. Poursuivi, il est acquitté par un Conseil de guerre sous le prétexte qu'il ne peut y avoir deux coupables pour le même crime, déjà jugé. Il s'enfuit alors en Angleterre. Il a laissé déshonorer et condamner un brillant officier. Vraiment si la vérité exige de le considérer comme d'origine nimoise, ce n'est pas là un individu dont notre ville ait lieu d'être fière.

Il vaut mieux aller retrouver notre Bernard Lazare à Rennes au mois d'août 1899. Mme Dreyfus a déposé un recours en cassation. Après bien des incidents juridiques et parlementaires, le jugement de 1894 a été cassé et la révision ordonnée. Dreyfus, libéré de l'île du Diable, mais toujours prisonnier, a été transféré à Rennes. Il y comparaît à nouveau devant un conseil de guerre qui, contre toute attente, le reconnaît « coupable avec des circonstances atténuantes » et le condamne à dix ans de détention. Bernard Lazare a suivi le procès. Il n'est plus à vrai dire qu'un personnage secondaire ; il participe néanmoins à la discussion qui va partager le camp dreyfusard : « Faut-il demander la grâce ? ». Sollicitée et accordée, la grâce libère le capitaine, sans que son innocence soit proclamée. Elle ne le sera qu'en 1906 par un nouveau procès en cassation. Bernard Lazare est mort depuis trois ans.

Un autre Nimois eut à intervenir dans l'Affaire. Notre mathématicien Gaston Darboux avait été nommé comme expert

avec Appel et Henri Poincaré. Ils avaient à examiner les théories scientifiques, ou soi-disant telles, sur lesquelles prétendait s'être basé l'expert Bertillon pour affirmer que le bordereau avait été écrit par Dreyfus. Ils avaient nié toute valeur à ces théories.

Vous avez sûrement remarqué que, de tous les personnages évoqués, aucun n'habitait Nimes durant l'Affaire. Dans son ensemble, l'atmosphère de notre ville n'a guère été influencée par leurs liens avec Nimes ou le Gard. Seul Bernard Lazare y fit quelques apparitions privées ou publiques. Nous savons que partout en France la discorde s'installa alors dans les familles. On s'invectivait. On refusait de se fréquenter. A un des colloques récents, notre ami André Guillaume se rappelait avoir recueilli l'écho de tels conflits dans l'entourage de sa famille. Des amitiés se défirent. En différentes villes de France des duels eurent lieu; ainsi s'affrontèrent, sans résultat, Bernard Lazare et Drumont. D'autres se terminèrent par la mort d'un des protagonistes ; dans ma propre famille on a gardé le souvenir d'un cousin tué en duel. Si, à Alais, de Pressensé fut ainsi opposé à un contradicteur injurieux, à Nimes je n'ai pu relever aucune semblable confrontation. Quant aux bagarres elles n'eurent pas ici le caractère de gravité qu'elles purent revêtir en maints endroits.

En 1895, le maire de Nimes était un républicain, l'avocat Emile Reinaud ; les royalistes avaient sept élus au Conseil municipal représentant le troisième canton. Quatre députés du Gard étaient radicaux, Gaston Doumergue était l'élu de la deuxième circonscription de Nimes. Les royalistes avaient deux députés, de Ramel à Alais, de Bernis pour la première circonscription de Nimes. Aux élections de 1898, de Bernis fut battu par Delon-Soubeyran, radical-socialiste. Le comte Henri François Jules de Pierre de Bernis fut, durant toute cette période, la figure de proue des anti-dreyfusards. Né à Nimes en 1842, il avait eu comme professeur au collège de l'Assomption un certain Emile Combe. Curieuse rencontre. Il entra à l'école de Saint-Cyr en 1862. Affecté à un régiment de chasseurs à cheval, il en démissionna en 1867. Conseiller municipal dès 1871, il prend volontiers la tête des manifestations contre les mesures qui atteignent les congrégations. Elu député en 1885, réélu en 1893, il siège à l'extrême-

droite et y affirme ses convictions monarchiques, catholiques, conservatrices. Il est connu pour son caractère emporté, combatif, même violent. Ainsi, la ville était partagée entre deux grands mouvements, l'un républicain de diverses tendances, l'autre royaliste. Depuis plusieurs années, le parti royaliste perdait peu à peu ses membres des classes ouvrières attirés par les promesses du Parti Ouvrier Français de Jules Guesde. Durant toute l'Affaire, les royalistes sont antidreyfusards, les républicains ne se rallient que tardivement dans leur majorité au dreyfusisme. Il n'est pas surprenant que les sentiments antisémites soient surtout le fait des royalistes. A l'annonce de la trahison d'un officier juif, ils se manifestent ici chez les jeunesses royalistes et au cercle Saint-Charles. Il y est conseillé de « ne pas se laisser envahir par les cosmopolites, les Juifs... », on y stigmatise « la ploutocratie juive ». En vérité, le virus antisémite atteint tous les milieux, même s'il n'est pas assez puissant pour empêcher l'élection de maître Carcassonne au Conseil de l'Ordre des Avocats et sa réélection en 1896.

C'est précisément en septembre 1896 que le faux bruit court de l'évasion de Dreyfus, puis qu'est révélée l'existence du « dossier secret ». L'Affaire descend un instant sur la place publique ; jusque-là on ne parlait plus guère de la condamnation et de la déportation du capitaine. Dès lors, la presse de droite s'enflamme, attaque violemment le « syndicat », cette association présumée de juifs riches, français et étrangers, qui fournirait de fortes sommes pour la défense des Dreyfus. On y fustige la brochure de Bernard Lazare « s'étonnant qu'un écrivain de (sa) valeur ait prêté la main à cette manœuvre » ; au surplus, n'a-t-elle pas été éditée à l'étranger ? ! « Se heurter (ainsi) à un jury d'officiers » paraît absolument inadmissible. Compte-tenu du schéma qui règne dans nos esprits (royalistes anti-dreyfusards, républicains dreyfusards) il peut nous paraître étonnant cet article du Petit Méridional intitulé « Le doute » : « Nous croyons Dreyfus coupable, n'en sommes pas certains » et un peu plus loin « Nous combattons les Juifs et les francs-maçons » (septembre 1896). Et c'est ce même journal qui affirme son républicanisme en datant ses numéros selon le calendrier révolutionnaire ! Il est vrai que

deux mois après, ses articles concernant l'Affaire ne sont plus intitulés « Le traître Dreyfus » mais « l'Affaire Dreyfus », A partir précisément de la parution de la première brochure de Bernard Lazare. Il n'empêche que pendant deux ans encore les éditoriaux de ce journal resteront anti-dreyfusards.

Cette alarme de 1896 est de courte durée. L'opinion publique se calme. Certes, le Journal du Midi s'en prend de temps à autre aux Juifs — qui sont victimes en Algérie de véritables pogroms —, aux francs-maçons, et bientôt aux protestants. C'est qu'à présent, novembre 1897, Scheurer-Ketsner, Gabriel Monod, et d'autres protestants, se disent persuadés de l'innocence de Dreyfus. Manifestement l'opinion est troublée par les nouvelles contradictoires qui circulent. Ne parle-t-on pas de révision possible du procès ? Ne dit-on pas que le bordereau aurait pu être écrit par un certain commandant Esterhazy ? Qui est ce colonel Picquart — que le Journal du Midi prétend, à tort, juif — qui accuse formellement Esterhazy ? Et le journal royaliste d'éructer ses insultes envers Scheurer-Kestner, Picquart et autres, tous payés par le syndicat et l'argent de l'étranger. Et les injures de pleuvoir aussi sur le « youtre » Mathieu, le frère du capitaine, sur Trarieux, ancien ministre de la justice, qui proclame l'innocence, tandis que le « syndicat » est à présent qualifié de « judéo-protestant ». Pourtant on pourrait percevoir un certain doute dans cette phrase : « S'il y avait un roi, tout ça n'aurait pas eu lieu, la raison d'état aurait fait étouffer l'Affaire » (le Journal du Midi).

En ce tout début de l'année 1898, le Journal du Midi peut saluer la troisième brochure de Bernard Lazare comme « une manœuvre de dernière heure », estimée outrageante pour l'Etat-Major, et exulter lorsqu'un Conseil de guerre blanchit Esterhazy de toute trahison. A l'annonce de cet acquittement scandaleux ; la colère du populaire écrivain Emile Zola s'allume, et l'Aurore avec son titre flamboyant « J'accuse ! » est vendu ce 13 janvier à 200 000 exemplaires. Il y proclame l'innocence de Dreyfus et attaque avec violence les officiers, les généraux, l'Etat-Major qui se sont coalisés pour condamner un innocent et innocenter un coupable. Les manifestations se multiplient dans diverses villes créant ici et là une atmosphère de guerre civile. A Nimes peu

d'incidents : la conférence d'un orateur parisien qui s'en prend à Zola est interrompue « par un groupe d'anarchistes de la pire espèce » selon le Journal du Midi. Un comité « antisyndicat » prend naissance au café Bernard, rue Richelieu. Le Petit Méridional s'oppose aux attaques contre les Juifs et les protestants, mais est encore persuadé que Dreyfus a été « justement et légalement condamné ».

A la Chambre des Députés, de Bernis crie à un orateur anticlérical : « Vous êtes vendu aux Juifs ! » et le lendemain alors que Jean Jaurès prend parti pour Dreyfus et dénonce « les équivoques, les mensonges et les lâchetés », il l'interrompt : « Vous êtes sans patrie ! Vous êtes l'avocat du syndicat Dreyfus ! » Jaurès réplique : « Monsieur de Bernis, vous êtes un misérable et un lâche ! » De Bernis se précipite sur l'orateur, le frappe, le culbute de la tribune. Les amis de Jaurès interviennent et neutralisent sans ménagement l'agresseur. Cette action d'éclat du député nimois est fêtée à son retour, un punch d'honneur lui est offert par ses partisans dans l'atmosphère bruyante de cris patriotiques.

Le procès intenté à Zola pour son article « J'accuse ! » n'est pas fait pour calmer les esprits. En ce mois de février 1898, une bataille d'affiches attire les curieux, en particulier devant les murs de l'ancien lycée et des halles. La police lacère celles qui sont apposées illégalement. Les autres sont lacérées ou recouvertes par le parti adverse. On peut lire : sous la signature de Drumont un appel « Aux Français », ou un placard manuscrit : « Nimois, mes enfants, aux armes pour la France, guerre (sic) aux Juifs... », ou une affiche tricolore « La patrie en danger ! » qui se termine par « A bas le syndicat ! » et est signée « Un groupe d'antisémites ». Le Petit Méridional réagit à cette dernière : « Ce n'est autre qu'un appel à la guerre civile rédigé par quelque pétaudière jésuistique. » Quant à une affiche « Vive Zola ! », elle appelle la riposte de l'Eclair : « C'est une insulte aux patriotes ! » A l'inverse, à l'affiche « Ecrasement du syndicat Dreyfus » et à une méchante caricature de Zola distribuée dans les cafés, les anarchistes motivés par une conférence d'un des leurs, Sébastien Faure, opposent un « Appel au peuple ! » et « Le péril ce n'est pas le juif, c'est le capital ! »

Curieusement, la campagne électorale pour les législatives du mois de mai arrête la profusion d'affiches ayant trait à l'Affaire. Manifestement ce n'est plus là le problème. Seul, Monsieur de Bernis s'y réfère hors d'une réunion électorale au boulevard de la République (actuellement Jean Jaurès). Il « dénonce l'influence que la République a laissé prendre aux Juifs, (au) syndicat antipatriotique... ». D'où vacarme qu'il domine en criant : « On croirait que vous êtes payés par le syndicat ! » A la sortie, quelques horions sont échangés et un groupe d'électeurs républicains (se déclareront) indignés des paroles prononcées par Monsieur de Bernis. » Lequel sera nettement battu dans la première circonscription, alors que Gaston Doumergue est réélu dans la seconde. Peu après ces élections, se crée un « groupe nationaliste, antijuif et antihuguenot qui comprendrait quelques républicains » selon le journal royaliste. Le Petit Méridional, quant à lui, pose la question : « La trahison de Dreyfus eut-elle laissé le groupe dans l'indifférence si Dreyfus n'avait pas été Juif ? ».

Juillet est fertile en péripéties : discours du ministre de la Guerre Cavaignac voulant prouver la culpabilité du condamné, réfutation par le colonel Picquart des pièces que Cavaignac a présentées pour argumenter sa thèse, arrestations de Picquart et aussi d'Esterhazy, deuxième procès Zola. Le Petit Méridional reste encore très prudent dans ses appréciations. Le Journal du Midi se fait l'écho d'un vœu proposé au Conseil Général du Gard afin « qu'il soit mis fin aux agissements du syndicat ».

L'événement qui fait enfin basculer la majorité des républicains se produit le 1er septembre 1898 : l'arrestation du colonel Henry suivie de son suicide. L'éditorialiste du Petit Méridional paraît convaincu de la nécessité de la révision du procès. Quant au Journal du Midi, il s'élève contre une affiche dreyfusarde qu'il attribue aux anarchistes, collée sur les murs de l'ancien lycée. « Affiche ignoble... dans laquelle l'armée était insultée d'une façon ignoble (qui), a été aussitôt lacérée par nos concitoyens ». Le surlendemain il raconte : « Une bande d'anarchistes a fait irruption dans nos bureaux. L'un d'eux a assailli l'un de nos collaborateurs, la mêlée n'a pas tardé à être générale ». Il précise encore : « Un journaliste a été giflé, un employé a eu le

doigt emporté par un coup de dent ; l'anarchiste auteur de l'agression a reçu des blessures à la tête ». Les agresseurs devaient être condamnés à quinze jours de prison. Et le même journal s'en prend de plus belle à « la conjuration du judaïsme et de la libre pensée, des sectes protestantes et de la franc-maçonnerie contre la France catholique ».

Le conseil de cabinet saisit la Cour de Cassation en vue de la révision du procès Dreyfus. Un manifeste du duc d'Orléans est porté à la connaissance de la population par voie d'affiche : « ... c'est l'armée qu'on veut détruire et la France qu'on veut perdre ! ». Le Petit Méridional réplique « ... Il y a bien longtemps que la population... n'attache aucune importance au bafouillage de ce petit-fils d'une allemande ». Les francs-maçons réunis sous la présidence du « pasteur défroqué » Desmons, sénateur du Gard, votent à l'unanimité ce que le Journal du Midi appelle « un ordre du jour en faveur du syndicat ». Au Conseil municipal, de Bernis s'en prend « aux statues qu'on élève en France aux étrangers comme Garibaldi, Gambetta, voire même Dreyfus ». Des listes de protestation circulent contre la mise en jugement du colonel Picquart, on y relève les noms de plusieurs personnalités dont l'architecte Max Raphel et le pasteur Babut (« naturellement ! » ironise le Journal du Midi). Une querelle éclate devant le mur de l'ancien lycée et attire rapidement de nombreux curieux. Un certain Villeméjane, vendeur de journaux « anarchistes et dreyfusards » finit de coller une affiche lorsque survient Paul Jaume, président du groupe royaliste du 1er canton, qui l'invective, lui reprochant le texte qui, dit-il, fait injure à l'armée et l'accusant « de faire un vilain métier » ; « on faillit en venir aux mains ». Traduits tous deux devant le tribunal de simple police, Jaume poursuivi pour « tapage injurieux » sera acquitté et Villeméjane considéré comme le provocateur sera condamné à 11 francs d'amende.

En cette fin d'année 1898, une section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, créée à Paris au mois de juin par Trarieux, voit le jour à Nimes présidée par le docteur Crouzet. Ses adversaires y voient une « réunion d'huguenots, de Juifs et de francs-maçons » et répliquent par la création d'une section de la

Ligue de la Patrie Française. Parmi les adhérents de cette dernière, figurent quelques notables protestants, et, à Paris, notre concitoyen Gaston Boissier en faisait partie .C'est une occasion nouvelle pour les journaux des deux bords pour s'invectiver.

Un incident mineur est par ailleurs signalé boulevard Gambetta où, paradoxalement, un civil est giflé par deux militaires pour avoir crié « Vive l'armée ! ».

Février 1899 : mort de Félix Faure, Loubet est élu président de la République. Le parlement, sous la pression des antidreyfusards, vote une loi qui dessaisit la chambre criminelle de la Cour de Cassation au profit de la Cour de Cassation toutes chambres réunies. Les quatre députés républicains du Gard votent contre cette loi d'exception. Une conférence de protestation est organisée par la Ligue des Droits de l'Homme à la chapelle de l'ancien lycée. Elle se déroule sans incident. Egalement, le député Delon-Soubeyran prend la parole au cercle de la révolution. Quelques jours après, à la mi-mars, Monsieur de Pressensé fait une tournée de conférences dans le département. C'est un dreyfusard convaincu, fils de pasteur comme se plaisent à le souligner ses adversaires. Il n'y a pas eu d'incident à Vauvert. Par contre, à Alais, la fièvre est montée et l'orateur, outragé, s'est battu en duel avec le président de la jeunesse royaliste. A Nimes, de Pressensé est reçu chez M. Bernard, père de Bernard Lazare, rue de Bernis. On peut imaginer qu'il fut épié par de Bernis de son bel hôtel particulier situé vis-à-vis de la maison des Bernard... Il parle à la chapelle de l'ancien lycée devant, assure-t-on, 2 000 personnes. M. Léon Denis, négociant en vins, préside tandis que, comme à Alais, le colonel Picquart est proclamé président d'honneur. La conférence est conclue par un ordre du jour qui proteste « contre les moyens mis en œuvre pour entraver la révision », réclame « l'accomplissement de cette œuvre de justice », à savoir « la libération du colonel Picquart », emprisonné depuis plusieurs mois, et « le châtiment des coupables ». Devant « la fine fleur du huguenotisme et de la juiverie », comme l'écrit le Journal du Midi, des contradicteurs essaient de prendre la parole ; on les repousse vers le boulevard Amiral Courbet via le cloître du musée. Cependant, devant la porte de la Grand-Rue,

de Bernis a pris la tête d'une manifestation de ses partisans ; ils hurlent, ils se déplacent vers le café Tortoni en criant « Vive l'armée ! Vive la France ! ». Un quidam se met à crier « A bas l'armée ! », il faillit se faire écharper. Les gendarmes interviennent. Jusqu'à minuit, l'agitation reste vive dans la Grand'Rue et sur le boulevard.

Un mois après, un grand banquet démocratique est organisé par la jeunesse radicale-socialiste, au théâtre d'été. Il réunit les républicains autour de leurs élus. Gaston Doumergue, dans un grand discours, « fait appel à tous les gens de bonne foi ». Il ironise : « L'honneur de l'armée n'aurait-il plus été engagé à ce qu'il fût démontré qu'un officier n'était pas coupable ? » Il dénonce en cette affaire les faiblesses des majorités républicaines et fait remarquer qu'alors « c'était un crime que de demander la justice, la vérité, le respect des droits de l'homme, c'était une vertu de prêcher la guerre des races ».

Le 5 mai, la section nimoise de la Ligue des Droits de l'Homme proteste contre le maintien en prison du colonel Picquart ; il bénéficiera d'un non-lieu début juin.

Le groupe nationaliste antisémitique, lui, organise une réunion sur le « péril protestant ». Une autre réunion « en hommage de l'armée », au cours de laquelle, nous dit le Petit Méridional, les dreyfusards « sont attaqués de façon hypocrite, cléricale, antidémocratique », est interrompue par des contre-manifestants dreyfusards. A la sortie, des jeunes, lycéens et élèves du collège de l'Assomption, se forment en monôme et se dirigent vers la caserne tandis que des jeunesses royalistes manifestent devant le Cercle Militaire, situé, semble-t-il, au-dessus ou près du café Tortoni. Quelques incidents se produisent, des jeunes gens sont admonestés au commissariat de police pour « avoir porté des coups à de paisibles citoyens soupçonnés de républicanisme ».

Le 14 juin, alors qu'entre temps, le jugement de 1894 avait été cassé, et que Dreyfus, libéré de l'île du Diable, avait été renvoyé devant le Conseil de guerre de Rennes, la section nimoise de la Ligue des Droits de l'Homme réunit ses membres en un banquet au restaurant de la Fontaine. Bernard Lazare y est reçu

« au milieu d'un enthousiasme indescriptible » selon le Petit Méridional. Il rappelle ses origines nimoises, fait applaudir le capitaine Dreyfus, est lui-même acclamé.

Le 14 juillet, des incidents ont lieu lors de la revue qui se déroule sur l'Esplanade et l'avenue Feuchères. Selon le Petit Méridional « un groupe d'élèves de Saint-Stanislas dirigés par un petit hobereau crient : « A bas le Petit Méridional !... Vive l'armée ! » ; ils sont entourés par des jeunes républicains criant : « Vive Loubet ! ». Ensuite les premiers manifestent devant le collège de l'Assomption leur fidélité aux pères jésuites, les seconds crient : « A bas la calotte ! Vive la République ! Vive Loubet ! » puis, criant toujours ou chantant la Marseillaise, parcourent les boulevards. Pour l'Eclair, ces derniers forment « une bande de voyous, de gredins ». Les jours suivants, d'autres incidents se produisent : bris de glace dans un café du boulevard Gambetta dont les deux partis se rejettent la responsabilité, chahut de jeunes dans un train les amenant à Notre-Dame de Primecombe aux cris de « A bas Dreyfus ! A bas les Youpins ! Vive Henry ! »

Le mois d'août est calme, hormis une agression sans suite contre un vendeur de journaux. Pourtant à Rennes se déroule le second procès de Dreyfus. Quelle déception pour le parti du capitaine, le 9 septembre à la lecture du verdict inique qui condamne à nouveau Dreyfus. Vers 18 heures, la nouvelle arrive à Nimes. Une vive agitation s'ensuit. Des groupes antidreyfusards donnent amplement libre cours à leur joie. Curieusement le même jour — simple coïncidence ? — la police a perquisitionné chez de Bernis et chez de Trinquelague, président des jeunesses royalistes. Les partisans de Dreyfus, la surprise passée, adressent de nombreuses lettres de sympathie et de soutien à Mme Dreyfus. Ils organisent un meeting de protestation à la chapelle de l'ancien lycée. Le Journal du Midi la qualifie de bruyante et note qu'à sa sortie les participants « bras dessus, bras dessous, anarchistes, youpins, socialistes et autres casseroles (sic) ont fait le tour de ville en chantant la Carmagnole, criant : « A bas l'armée ! A bas la calotte ! Vive Dreyfus ! ». Un charivari devant le séminaire termine la soirée. Ayant obtenu la grâce présidentielle, libre, Dreyfus rejoint sa

famille à Carpentras. Il passe fort tôt, vers cinq heures du matin, en gare de Nimes ; un petit nombre de ses partisans ont tenu à l'accueillir, il serre quelques mains. Le rideau tombe sur la partie vive de l'Affaire et cependant des injures à l'adresse de Scheurer-Kestner, récemment décédé, sont proférées au Conseil général, et, au mois de décembre, quatre membres des jeunesses royalistes sont jugés pour association non autorisée.

Les rancœurs engendrées par l'Affaire vont persister des années. Elles se manifestent dans les lois anticléricales qui les amplifient. Pourtant, la mort de Bernard Lazare en 1903, la réhabilitation de Dreyfus en 1906 ne paraissent pas susciter d'intense émotion. Il n'en est pas de même de l'inauguration du monument Bernard Lazare édifié au jardin de la Fontaine grâce à une souscription nationale. Une nombreuse foule y participe ce 4 octobre 1908. Léon Daudet a mobilisé ses troupes ; environ 3 000 personnes sont ainsi réunies et maintenues dans le quartier de la gare. Car le préfet, fort inquiet, a mis en place un dispositif qui comprend 1 250 cavaliers et 300 gendarmes à pied. Les partisans de Léon Daudet sont dispersés sans avoir pu troubler la cérémonie — que de monde en ville ce jour-là ! Outre les manifestants, 1 500 personnes peu soucieuses de ces querelles assistent à une corrida. L'histoire même du monument est bien évidemment une conséquence de l'Affaire : le nez du buste cassé par des camelots du roi et envoyé comme un trophée glorieux à Charles Maurras, et, pendant la Seconde Guerre mondiale, le monument souillé puis démonté pierre par pierre. Plus grave est le statut des Juifs de 1940 et 1941, et plus symbolique la nomination comme commissaire aux affaires juives d'un Du Paty du Clam, petit-fils de l'officier instructeur qui, en 1894, n'avait guère ménagé le capitaine Dreyfus et l'avait arrêté ; ils sont les témoins de la persistance de la haine née de l'Affaire.

Il fallait, ai-je pensé, marquer ce centenaire par le rappel des incidents, de l'agitation que connut alors notre ville, modulés qu'ils furent par les développements de l'Affaire. Pendant près de trois ans, les options politiques et religieuses des divers groupes républicains ne les avaient pas empêchés de croire à la culpabilité de Dreyfus. Durant cette période qui vit la famille et quel-

ques amis bien isolés, seuls les anarchistes prenaient parti pour le condamné pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec la justice. Même si le « J'accuse » de Zola et son procès avaient alerté au début de l'année 1898 une partie d'entre les républicains et les socialistes, ce ne fut qu'après l'arrestation et le suicide du colonel Henry que leur majorité prenait parti, au mois de septembre. On avait vu encore Fernand Crémieux, au cours de sa campagne électorale du mois de mai à Uzès, affirmer son hostilité à la révision. Dans le même ordre d'idées, après la mort d'Henry quelques bourgeois protestants adhéraient encore à la Ligue de la Patrie Française et souscrivaient au « monument Henry », souscription nationale en faveur de la veuve de celui qui avait été un des principaux faussaires en cette Affaire. Ils se faisaient ainsi inconsciemment les complices de ceux qui dans la presse injuriaient quotidiennement leurs coreligionnaires. Cette presse, de quelque bord qu'elle fût, ne cessa d'attiser le feu de la haine, appelant une partie de la population contre l'autre.

Mesdames, Messieurs, chers confrères, à la lumière de ces événements, bien des questions viennent à l'esprit :

La liberté de la presse, belle acquisition dans son principe, doit-elle ou non se voir fixer quelques bornes ?

Comment endiguer les passions ?

L'appel à la raison d'Etat n'est-il pas un procédé hypocrite, à bannir ?

Que penser de la justice des hommes, de sa répugnance à convenir de ses erreurs et à les réparer ?

LUCIEN DE SAMOSATE, UN GRAND ECRIVAIN GREC DU SIECLE DES ANTONINS (115-190)

par M. Jacques BOMPAIRE,
Membre non résidant

Lucien est le contemporain exact de l'empereur Marc-Aurèle qui régna de 161 à 180 et dont l'œuvre philosophique est écrite en grec. Il fit ses études au temps d'Hadrien, également empereur philhellène et atteint sa maturité littéraire sous le règne d'Antonin (138-161), l'empereur cher aux Nimois, puisque sa famille maternelle le rattache à notre ville. On sait que c'est sous ce grand monarque surnommé le « Pieux » que le Haut Empire atteignit son apogée dans la *pax romana*. C'est aussi sous son règne que fut célébré avec éclat le 900e anniversaire de la fondation de Rome.

C'est donc dans un environnement très favorable aux lettres et à la philosophie que vécut le Syrien Lucien (il est né dans le sud de l'actuelle Turquie sur l'Euphrate). Sa langue maternelle était l'araméen (celle du Christ, très répandue en Proche-Orient), mais sa culture fut essentiellement grecque. Etudes en Ionie (Smyrne), brève carrière d'avocat (à Antioche ?), puis de « sophiste », c'est-à-dire de rhéteur-conférencier et professeur itinérant, pendant plusieurs années, qui le virent en Grèce, Macédoine, Italie et même Gaule. Dans cette dernière province, il gagna beaucoup d'argent grâce à son talent. Ses conférences étaient bien entendu en grec et rencontraient partout un public cultivé prêt à l'accueillir. Vers 150, il s'installe à Athènes — la ville intellectuelle par excellence — et est attiré par la philosophie ; il fréquente les diverses écoles, avec un net penchant pour l'épicurisme. Mais il garde ses distances envers tout dogmatisme et n'hésite pas à critiquer ses confrères, notamment les stoïciens. Il voyage en Orient : vers 163 un retour à Antioche et Samosate, au début des années 170, un séjour prolongé en Egypte, où il

occupe un poste administratif auprès du préfet — et cela malgré sa médiocre connaissance du latin. Il ne rompt jamais avec la rhétorique, comme en témoignent des conférences prononcées dans sa vieillesse, et il meurt sans doute à Athènes sous l'empereur Commode, fils mal nommé de Marc-Aurèle.

Il est important de noter à cette époque le poids intellectuel de l'Orient (de culture hellénique) dans l'empire romain. La vie des cités et des provinces y est particulièrement brillante, sous l'œil bienveillant des empereurs et avec la complicité des élites latines. Il est également intéressant de mesurer l'ascension sociale d'un « barbare » comme Lucien devenu grec et romain grâce à son éducation. Lucien a laissé des observations sur diverses régions de l'empire, où il circulait facilement d'un bout de la Méditerranée à l'autre. Sur Rome, bien sûr, où il est surtout sensible, comme son aîné Juvénal, le grand satiriste romain, au tumulte de la Ville. Sur la Gaule qu'il a visitée jusqu'à l'Océan et où il fit de curieuses observations sur l'art et la mythologie des Celtes (dans son *Héraclès*). Sur l'Egypte, qui est présente dans plusieurs de ses ouvrages, car c'était une étape classique du voyage de formation des étudiants et une terre de prédilection du merveilleux (*Toxaris, Philopseudès* qui contient le conte de l'apprenti-sorcier). Sur la Syrie et notamment sur Antioche, la grande métropole d'Orient avec Alexandrie, à l'occasion du long séjour somptueux de Lucius Verus (co-empereur de Marc-Aurèle) et de sa maîtresse, la belle Pantheia *(Portraits* et *Défense des Portraits).* Sur l'Anatolie, Paphlagonie et Pont, terres de superstition *(Alexandre).* Naturellement Athènes est un décor privilégié de son œuvre, une Athènes sans doute idéalisée, où tout n'est que calme et beauté : Lucien y recnontre le philosophe Démonax, sorte de réincarnation de Socrate.

L'œuvre de notre auteur est considérable et touche à plusieurs genres : le dialogue, l'essai historique, littéraire ou philosophique, l'autobiographie, la nouvelle (voire le « roman »), le pamphlet et même la poésie. Quelques lectures accompagnent la présentation de l'ensemble : nous ne pouvons les reproduire ici.

Au chapitre autobiographique, citons le *Songe,* récit d'enfance, le *Nigrinos,* récit d'un séjour à Rome, l'*Apologie* où l'auteur se justifie d'avoir accepté un poste dans l'administration

romaine, le *Prométhée en discours* où il expose ses théories littéraires, la *Double accusation* où Rhétorique et Dialogue se disputent notre auteur.

Ce sont les « petits dialogues » qui ont fait la célébrité de Lucien. *Dialogues de morts,* souvent imités dans la suite (Fénelon, Fontenelle), satire tantôt cocasse, tantôt féroce des travers humains, une fois que l'homme descendu aux enfers apparaît dans sa vérité. Alexandre est humilié, les belles et les beaux ne sont plus que des squelettes, les mendiants et les humbles trouvent une revanche, les captateurs de testaments devancent ceux qu'ils cajolaient pour leur héritage. — Les *Dialogues de dieux* et les *Dialogues marins* (qui mettent aussi en scène des divinités des eaux ou de la mer) sont un recueil allègre de fantaisies mythologiques, tournant en dérision le panthéon antique : amours illicites de Zeus, jalousie d'Héra, adultère d'Aphrodite, amours du cyclope Polyphème, enlèvement d'Europe etc. — Les *Dialogues de courtisanes* sont assez « salés », toutes les formes d'érotisme y étant évoquées, mais avec un tact, une élégance et un humour qui font la qualité de cette série, qui a été illustrée par Picasso, Maillol et autres : on retiendra le type de la mère souteneuse cynique, du matamore amoureux, du jeune homme mal surveillé par son précepteur, de la future courtisane encore naïve.

Parmi les grands dialogues, certains appartiennent, comme leur modèle platonicien, à la philosophie, tel l'*Hermotimos,* vrai drame psychologique à deux personnages : un disciple des stoïciens, plein de bonne volonté mais déçu dans sa quête de la vérité et de la vertu et un Lucien railleur et sceptique. De même l'*Anacharsis* mettant en scène le Scythe ingénu et Solon d'Athènes. D'autres dialogues se rattachent au genre fantastique ou bouffon, tel le *Banquet* parodique, ou les dialogues « ménippés », dont le héros est Ménippe, philosophe cynique qui sert de porte-parole à l'auteur, pour dénoncer les sottises humaines, dans la *Nécyomancie* (ou voyage aux enfers) et l'*Icaroménippe* (voyage chez les dieux). Signalons *Zeus confondu* et *Zeus tragédien,* qui font le procès du roi des dieux et quantité d'œuvres satiriques pleines de vivacité, ainsi le *Coq* dirigé contre les théories de Pythagore, réincarné dans un ... coq, les *Sectes à l'encan* qui dénoncent les pseudo-philosophes.

Lucien a composé des nouvelles et contes distrayants, qui ont toujours un contenu éthique. L'*Ane* narre les aventures picaresques d'un homme changé en âne. Les *Histoires vraies* retracent l'odyssée de Lucien lui-même, allant à la découverte de l'autre continent (au-delà de l'Océan), passant par le ciel, avalé par une baleine, séjournant dans l'île des Bienheureux ; ce texte a souvent été imité, par exemple par Swift dans les *Voyages de Guilliver*. Ajoutons le *Philopseudès* et ses récits de revenants, le *Toxaris* et ses anecdotes comparées sur l'amitié chez les Grecs et chez les Scythes.

Les cibles des nombreux pamphlets sont variées. Dans le *Pérégrinos*, il s'agit de ce cynique qui se fit brûler en public aux jeux olympiques de 165. Ailleurs, d'un professeur incapable (le *Maître de rhétorique*), d'un faux prophète *(Alexandre)*, des riches insolents (humiliés aux *Saturnales*), des *graeculi* clients des patrons romains *(Sur les salatiés des grands) etc.* Le ton est parfois féroce.

Aspect plus inattendu, la veine poétique de Lucien. Il composa une *Tragédie de la goutte*, quelques centaines de vers sur le mode burlesque et des épigrammes parfois jolies.

Il est difficile de résumer ce qui fait l'originalité littéraire de Lucien, de même que celle de sa position philosophique. Sa culture est immense, il connaît tous les grands poètes et prosateurs du passé et s'en nourrit. Il n'en est pas moins inventif, comme dans « son » dialogue, synthèse de dialectique philosophique et de fantaisie humoristique, mélange heureux de la comédie et dialogue socratique. Ses choix intellectuels le portent, avons-nous dit, vers l'épicurisme, mais il a souvent les accents rugueux du cynique ou les nuances du doute sceptique. Il raille Aristote, mais il est sensible au charme platonicien. Au vrai, il est un éclectique, soucieux de mesure et de raison, le Voltaire de l'antiquité a-t-on dit. De son temps, il a certes retenu des images et des messages (par exemple le tableau des chrétiens dans le *Pérégrinos*), mais il est surtout un des mainteneurs de la tradition des grands classiques, qui sont un élément essentiel de la Renaissance grecque sous le Haut Empire. Nous conclurons en citant le Syrien devenu Grec et Romain : « Les choses même que je dis, où les ai-je prises sinon chez vous (les écrivains

et penseurs d'autrefois) cueillant vos fleurs, comme une abeille pour les montrer aux hommes ? Et les hommes admirent chacune d'elles » (*Pécheur*, 6). Et c'est pourquoi Lucien peut encore nous parler et nous instruire.

BIBLIOGRAPHIE :

1933 CHAMBRY (Emile). Traduction des œuvres complètes de Lucien, Ed. Garnier, Paris, 1933.

1993 BOMPAIRE (Jacques). Traduction des œuvres de Lucien. Coll. Universités de France. T.I., 1993.

EN COURS D'IMPRESSION :

BOMPAIRE (Jacques). Traduction des œuvres de Lucien. C.U.F. T.II.

VISITE D'UN ESPACE INTERDIT : L'ALBANIE

par M. Gabriel JANDOT,
Correspondant

Pouvoir pénétrer quasi librement dans l'Albanie stalinienne, avant 1985, était rare. Ce « privilège » me fut accordé à titre scientifique, puisque ma formation initiale — docteur en Géographie de l'aménagement du territoire et urbaniste — suscita de la part des autorités une sollicitude intéressée à mon égard, et m'amena à visiter la quasi-totalité de cet espace clos, à m'intéresser à ces hommes.

L'objectif réel était la volonté de comprendre le fonctionnement de ce système, véritable fossile vivant d'une volonté politique. Deux thèses vinrent couronner ces efforts : la première, thèse de 3e cycle de Géographie urbaine, en 1981, fut consacrée au réseau urbain albanais, analysé comme une représentation spatiale de la volonté politique ; la seconde, thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres, étendit l'analyse au système politique albanais considéré dans son ensemble, depuis la réécriture minutieuse de l'histoire du passé, jusqu'à la mise en place volontariste d'un nationalisme exacerbé mêlé au communisme le plus strict.

Pourquoi l'Albanie ? Parce que c'était « impossible », et que l'attrait du fruit défendu s'ajoutait à l'intérêt évident d'un espace unique.

Comment l'Albanie ? En 17 voyages, entre 1973 et 1991, pour une totalité de 19 mois de séjours, plus d'un millier de photographies, plusieurs milliers de kilomètres sur les routes poussiéreuses du pays le plus montagneux de l'Europe.

Cet exposé, après une brève introduction consacrée au relief et à l'histoire, s'oriente sur trois axes liés : la réorganisation des moyens de production, les grands aménagements et la vie quotidienne, l'affirmation d'un totalitarisme réitéré. Appuyé sur de nombreuses photographies — parfois de qualité médiocre, le contexte de l'époque ne permettant de saisir des images qu'à la dérobée —, il se présente bien davantage comme une introduction permettant de susciter des questions, que comme une mise au point exhaustive, impossible sur un sujet aussi vaste.

La vision initiale pourrait être celle du tourisme.

Barrière montagneuse, percée de seuils utilisés dès les Romains — la via Egnatia —, crêtes vives et barres rocheuses cloisonnant l'espace en micro-régions, où la lutte de l'homme contre l'érosion, où la lutte quotidienne pour la survie, limitent l'horizon aux coteaux voisins. Mais derrière la beauté des paysages, exceptionnels, se dissimulent des enjeux économiques de taille.

Espace de transit entre Europe centrale et Méditerranée, espace stratégique au seuil du canal d'Otrante, espace de loisirs potentiels avec une côte somptueuse et intacte baignée par les mers Adriatique et Ionienne, espace de sources et d'excellentes terres, au sous-sol riche en minerais.

Les enjeux sont ici ceux d'une situation stratégique, d'un potentiel agricole, minéral et touristique quasi intacts.

Espace occupé depuis l'antiquité, ainsi qu'en témoignent les vestiges illyriens, romains, byzantins, orthodoxes, ottomans, espace de marge et de marche, l'Albanie fut toujours une marge méconnue de l'Europe.

C'est dans cet espace, encore aux portes du Moyen Age à la fin de la Première Guerre mondiale, encore aux portes du XIX^{e} siècle français en 1939, qu'Enver Hoxha, disciple et ami de Staline, tente d'implanter un régime marxiste calqué sur l'exemple du maître, mais auquel le Guide local ajouta un élément fédérateur, le nationalisme. Enver Hoxha domine cet espace dès 1943, utilisant la lutte de libération contre l'occupant allemand pour asseoir habilement son pouvoir politique. Légitimé par la résistance à l'occupant, chef d'un pays qui se libéra seul, sans intervention de l'étranger, le Guide devient très rapidement, dès les premières purges de 1947, un féo-

dal placé à la tête d'un Parti communiste — ici appelé, mais est-ce un humour volontaire ? — le Parti du Travail. Il s'y maintint par une discipline de fer, par un Parti omniprésent, par une surveillance attentive de tous et de tout confiée à sa police politique, la Sigurimi, et surtout par un contrôle des esprits, des âmes même. Ce totalitarisme s'accompagne d'un ton méditerranéen, laissant la chaleur humaine, profonde chez ce peuple, s'exprimer par un quotidien d'autant plus joyeux que les besoins essentiels étaient pourvus. Une pauvreté générale, mais pas de misère, une lente progression du niveau de vie, mais peu d'espoirs d'un réel changement, une sollicitude exaspérante du Parti dans chaque moment du quotidien, mais l'impossibilité d'une prise en compte des aspirations individuelles, sont autant de facettes de ce régime très particulier.

La mainmise presque totale sur le système économique complète cette mainmise sur les esprits et sur le quotidien.

Très tôt, dès 1946, la réorganisation des moyens de production s'appuie sur l'expropriation.

La collectivisation des terres s'opère vers une agriculture de coopératives locales et de fermes d'Etat. La production se développe très lentement, sauf dans les lopins privés, qui fournissent en 1985 la moitié de l'approvisionnement sur 10 % des terres cultivables. En dépit des retards, des maladresses, des exaspérantes contraintes d'une bureaucratie omniprésente, la production agricole se développe et amène le basculement vers l'autosuffisance. Ce seuil est atteint pour la première fois dans l'histoire de cet espace en 1978 ; cette année-là, ce pays autrefois misérable atteint le seuil de l'autoapprovisonnement alimentaire, sans aide matérielle ni financière de l'étranger.

L'Albanie peut alors rompre avec fracas d'avec la Chine maoïste, comme elle l'avait fait d'avec le grand frère russe dès 1958.

Seule, une considérable erreur politique — la nationalisation forcée du lopin — brise l'élan de ce développement agricole à partir de 1981, le compromet définitivement. Le successeur potentiel du Guide, Mehmet Shehu, y laisse la vie — il est suicidé en décembre 1981 —, mais le mal est irréparable pour un pays sans aide financière extérieure. La crise devient inexorable après la

mort du Guide, en avril 1985, son successeur, Ramiz Alia, n'ayant ni le charisme, ni la fermeté du Guide.

L'industrie s'implanta tant bien que mal dans un espace sans autre passé technologique que la fabrication artisanale d'armes, excellentes au demeurant, sans autre investissement que celui du courage, sans autre aide extérieure que les dotations par les Russes puis par les Chinois, consistant en la livraison de leurs matériels et machines usés ou technologiquement périmés.

Un réseau routier exécrable — aucune route goudronnée en 1945, et des pistes muletières dès qu'apparaît la pente —, un réseau ferroviaire quasi absent (22 km de voie ferrée, d'ailleurs hors d'usage en 1945), des ports non équipés, sont l'héritage du passé ottoman et italien. Ici encore, l'effort est immense. Le résultat peut être considéré comme dérisoire, tant il est mince en valeur absolue, ou remarquable en valeur relative, tant les moyens furent inexistants, les technologies périmées, mais l'enthousiasme et la foi profonds dans l'édification du communisme.

L'organisation des transports, bien qu'avec des moyens insignifiants, le développement du secteur minier (charbon, lignite, cuivre, chrome, pétrole), l'électrification de la quasi-totalité des villages, et surtout peut-être l'irrigation de plus de 70 % des terres labourables — premier pays européen en pourcentage — sont en dépit de leur aspect vétuste les grandes réalisations de ce régime. Un système fragile cependant, puisqu'il repose entièrement sur un Parti, sur la foi politique, sur l'adhésion de l'ensemble de la population à l'effort commun, organisé par une rigoureuse planification.

Cette volonté d'efforts, soigneusement entretenue, ces grandes réalisations, ces grands aménagements, viennent modifier considérablement la vie quotidienne. Mais les pesanteurs demeurent.

C'est la négation de toutes les religions antérieures, avec la fermeture forcée des lieux de culte, l'emprisonnement voire l'exécution des religieux. Issues d'un passé historique que le pouvoir rejette, ces religions sont dénoncées comme autant de freins au développement, d'obscurantismes, de féodalismes. Qu'il s'agisse des religions chrétiennes, latine ou orthodoxe, ou de l'Is-

lam, la dénonciation de ces « pratiques rétrogrades » s'accompagne de leur interdiction. La Parole du Guide charismatique devient alors le Livre, et ce n'est pas le seul paradoxe de cette véritable religion marxiste à laquelle rien ne manque : ni la Parole, ni le paradis annoncé, ni l'exemplarité des fidèles, ni la foi dans l'action, ni l'exaltation de la jeunesse.

C'est l'exacerbation du mythe de la citadelle, dans lequel la défense de la Patrie devient la préoccupation du quotidien, inscrite dans le paysage en galeries sous les montagnes et en dizaines de milliers d'ouvrages de défense bétonnés, inscrite dans les hommes toujours prêts au combat, « en tous lieux et en tous temps », inscrite dans les conduites au quotidien.

C'est un quasi-immobilisme économique dans lequel la société tout entière s'enlise, faute des moyens financiers, des moyens intellectuels et humains, des possibilités d'investissement productif. La vision quotidienne de cet espace apporte des images saisissantes, depuis les femmes en vêtements traditionnels assurant la corvée de bois dans la chaleur de l'été jusqu'à la charrette du boulanger ambulant parcourant les chemins de montagne.

C'est, dans la volonté d'égalitarisme irréfléchi, l'édification d'un habitat rural hallucinant, celui des HLM dressées en pleine campagne, à l'usage des cultivateurs.

C'est l'omniprésence du Parti, s'immisçant à la fois dans la vie quotidienne et dans la vie privée, avec une volonté pédagogique qui pourrait prêter à sourire si elle n'était le quotidien étouffant des esprits.

Alors, un tableau désastreux ? Un échec économique et politique, c'est l'évidence même, mais qu'il faut relativiser : comment financer un développement harmonieux lorsque tout manque, et les moyens financiers en premier ? Et dans le même temps, une certaine douceur de vivre, une assurance de ne pas avoir à lutter pour survivre puisque la prise en charge de l'individu par l'Etat-Parti est à peu près totale, de la naissance à la mort.

Un Parti totalitariste, avec ses camps et son omniprésence morale, mais un peuple courageux, gai, inadapté aux règles occidentales et incapable de se confondre avec les modes de vie orien-

taux. Comme son pays, un peuple en marge des grandes civilisations, ni européen, ni oriental.

Mais, et c'est une provisoire conclusion, ce peuple, élevé dans la violence et dans l'absolu, placé dans une région stratégique et sur des ressources naturelles stratégiques, peut-on être vraiment certain qu'il souhaite demeurer en marge de l'Europe alors qu'un conflit à sa porte démontre l'impuissance de l'Union Européenne ? Peut-on être certain que l'amitié avec l'ex-URSS ne puisse être renouvelée, alors qu'un tiers de l'intelligentsia parle le russe, et que l'attrait de l'accès aux mers chaudes demeure une volonté politique à Moscou, alors que la misère vraie déchire ce pays autrefois si beau ? Peut-on être certain que la Question d'Orient ne va pas venir encore déchirer cet espace alors que la tension monte en Macédoine et au Kosovo ? Ce pays et ce peuple, tous deux ignorés, ne mériteraient-ils pas mieux que la conclusion par l'indifférence ?

LA FRISE DE LA CATHEDRALE : APPROCHE TYPOLOGIQUE

par Monseigneur Robert DALVERNY,
Membre résidant

J'ai le plaisir de vous présenter la frise historiée qui orne la façade de la Cathédrale de Nimes.

Laissez-moi tout de suite fixer les limites de mon sujet : mon intention n'est pas de faire une étude artistique mais une approche typologique. Je voudrais simplement regarder avec vous les différentes scènes de cette frise pour rechercher ce qui a pu en justifier le choix compte tenu de la destination de l'édifice sur lequel elles figurent. Pourquoi ont-elles été retenues ? que font-elles apparaître du mystère chrétien ? qu'apportent-elles au chrétien qui fréquente cette église ? Autant de réponses qui appartiennent à la typologie. Elle consiste en effet essentiellement en ceci : se saisir d'événements passés de l'histoire biblique et s'en servir comme figure des réalités ultérieurement données. Ils en sont une illustration et plus encore une anticipation.

J'espère que je ne vais pas transformer en homélie ce qui ne voudrait être qu'une réflexion sur des thèmes bibliques, si en cours d'exposé je me trompais de genre littéraire vous voudriez bien me donner l'absolution. En cette matière, l'absolution est possible même pendant la faute !

La frise historiée qui orne le fronton de notre cathédrale comporte dix-huit scènes bibliques. Treize sont tirées du livre de la Genèse, quatre de celui de l'Exode et une du livre des Nombres.

Elles se réfèrent à des personnages dont la place et le rôle sont importants dans l'histoire du Salut :

Adam et Eve : quatre scènes sont consacrées à leur faute et à ses conséquences. Les deux suivantes, relatives aux sacrifices de Caïn et d'Abel et au meurtre d'Abel, peuvent être rattachées au même cycle adamique.

Noé : qui préside d'abord à l'entrée des animaux dans l'arche et qu'on voit ensuite endormi, ivre-mort, auprès de ses trois fils.

Abraham : à qui se rapportent la destruction de Sodome et Gomorrhe, l'offrande de Melchisédeq et le sacrifice d'Isaac.

Joseph : évoqué dans un seul événement de son histoire bousculée.

Moïse : le libérateur est présenté dans une série de cinq : la scène où un Egyptien maltraite un de ses frères de race ; le buisson ardent ; le passage de la mer Rouge ; les mésaventures de Balaam avec son ânesse et, pour terminer, la scène du Sinaï où Moïse reçoit les tables de la Loi à quelque distance du campement des Hébreux.

Un seul sujet, la tour de Babel, ne se rattache à aucun de ces personnages, mais la confusion des langues n'est-elle pas perçue comme une des conséquences de la faute d'Adam ?

Avec cette frise, nous ne sortons pas du Pentateuque. Nous sommes bien loin du thème d'autres sculptures romanes de notre voisinage, celles de Beaucaire par exemple, centrées sur le Nouveau Testament ou des portails de Saint-Gilles ou d'Arles.

Selon quels critères a été fait le choix de ces représentations bibliques ? Quel était l'enseignement recherché ? S'agit-il d'un film en dix-huit plans indépendants ou faut-il, au contraire, tenter des regroupements ou des articulations entre plusieurs séquences ? Peut-on oser un essai de lecture synthétique de l'ensemble ?

La réponse n'est pas facile : les documents de première main font défaut ; il ne nous reste que six scènes intactes de la frise primitive et si l'on peut légitimement penser que les restaura-

teurs du XVII[e] siècle ont respecté les thèmes du Moyen Age on n'en est pas sûr et l'on ne peut pas leur prêter les mêmes intentions catéchétiques. La réponse d'ailleurs est-elle dans la seule frise ? Le portail roman n'apportait-il pas un élément complémentaire, indispensable pour une juste interprétation ?

Tout serait clair en effet, si aux thèmes du Pentateuque répondaient en façade ceux du Nouveau Testament. Nous parlerions en termes de Genèse et d'accomplissement. Le fonctionnement typologique jouerait pleinement : à la chute des origines correspondrait l'œuvre de rédemption du nouvel Adam ; l'alliance avec Noé appellerait la nouvelle alliance conclue au Calvaire ; Abraham prendrait normalement place aux côtés de celui dont « il a désiré voir le jour » ; l'aventure de l'Exode se prolongerait sous la conduite du nouveau Moïse.

Mais nous n'avons qu'une frise placée, comme un arc triomphal d'un bout à l'autre de la façade. Elle nous parle de désobéissance et d'obéissance, de commencement et de recommencement, d'esclavage et de libération. Ces thèmes essentiels de la doctrine chrétienne étaient familiers au chrétien du Moyen Age, illettré sans doute mais non ignare de sa foi ; quelques scènes bibliques à l'entrée de la cathédrale suffisaient pour lui donner la clef de toute l'histoire et lui rappeler qu'il était pris dans cette aventure spirituelle.

Dans cette perspective, faute de pouvoir entreprendre une construction plus rigoureuse et pour nous garder d'hypothèses de lecture sans fondement, faisons comme notre frère du Moyen Age, regardons chaque scène ou chaque série de scènes et faisons vibrer les harmoniques qu'elles suscitent en nous.

ADAM ET EVE

Les quatre premiers éléments de la frise se rapportent à Adam et Eve. La première scène avec son arbre vigoureux de la connaissance du bien et du mal n'évoque pas, malgré les apparences, la condition bienheureuse de l'homme sorti de la main de Dieu. Le serpent est déjà intervenu et Eve a en main le fruit défendu. On est au moment de la transgression de l'ordre de Dieu. Le grand basculement est en train de s'accomplir. Comme dans

un film, les séquences successives nous sont présentées, en accéléré : Après avoir pris le fruit défendu, Eve le donne à Adam. Ils mesurent tous les deux les conséquences de leur faute, s'aperçoivent de leur nudité, se cachent devant Dieu, hôte familier de leur jardin. Ils entendent prononcer une condamnation sur chacun des trois protagonistes du drame et sont bannis du paradis.

Tout dans ces quatre scènes pourrait porter à l'angoisse et aux remords. On est dans un univers de crime et de châtiments. La sentence qui sanctionne est d'ailleurs sévère : des malédictions concrètes, tombant sur le quotidien de la vie, manifestent bien le tragique de la condition humaine.

L'univers n'en devient pas pour autant un univers carcéral d'où toute espérance serait exclue. Celui qui franchit le seuil de cette église ne s'y trompe pas, pour lui, la perspective est de salut. Il sait, en effet, ce qui est advenu ensuite. Il vit de Noël, de Pâques et de Pentecôte. Quelques notes lui suffiront pour que chante dans sa tête la ligne complète de la mélodie. Il se surprend à la chantonner quand il se remémore la condamnation prononcée contre le serpent : « Je mettrai une iniquité entre toi et la femme, entre ton lignage et le tien. Il t'écrasera la tête... » Il n'est plus dans le jardin d'Eden mais dans celui des oliviers ou de la résurrection.

Cette annonce prophétique de notre rédemption par Jésus-Christ est la meilleure justification de la représentation de la faute originelle sur notre frise : si Adam est celui par qui la mort est entrée dans le monde, Jésus est source de la vie. Le parallélisme entre les deux Adam, désormais classique depuis que saint Paul l'a utilisé, deviendra un passage obligé pour exprimer le salut en Jésus-Christ : « La mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. De même en effet que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ » (1 Cor 15/21-22).

Le rapprochement ne concerne pas seulement Adam et Jésus ; il s'élargit aussi à Eve et à Marie. Eve : celle par qui la mort est entrée dans le monde ; Marie : celle qui a donné l'auteur de la vie. Combien de statues ne la représentent-elles pas écrasant la tête du serpent ?

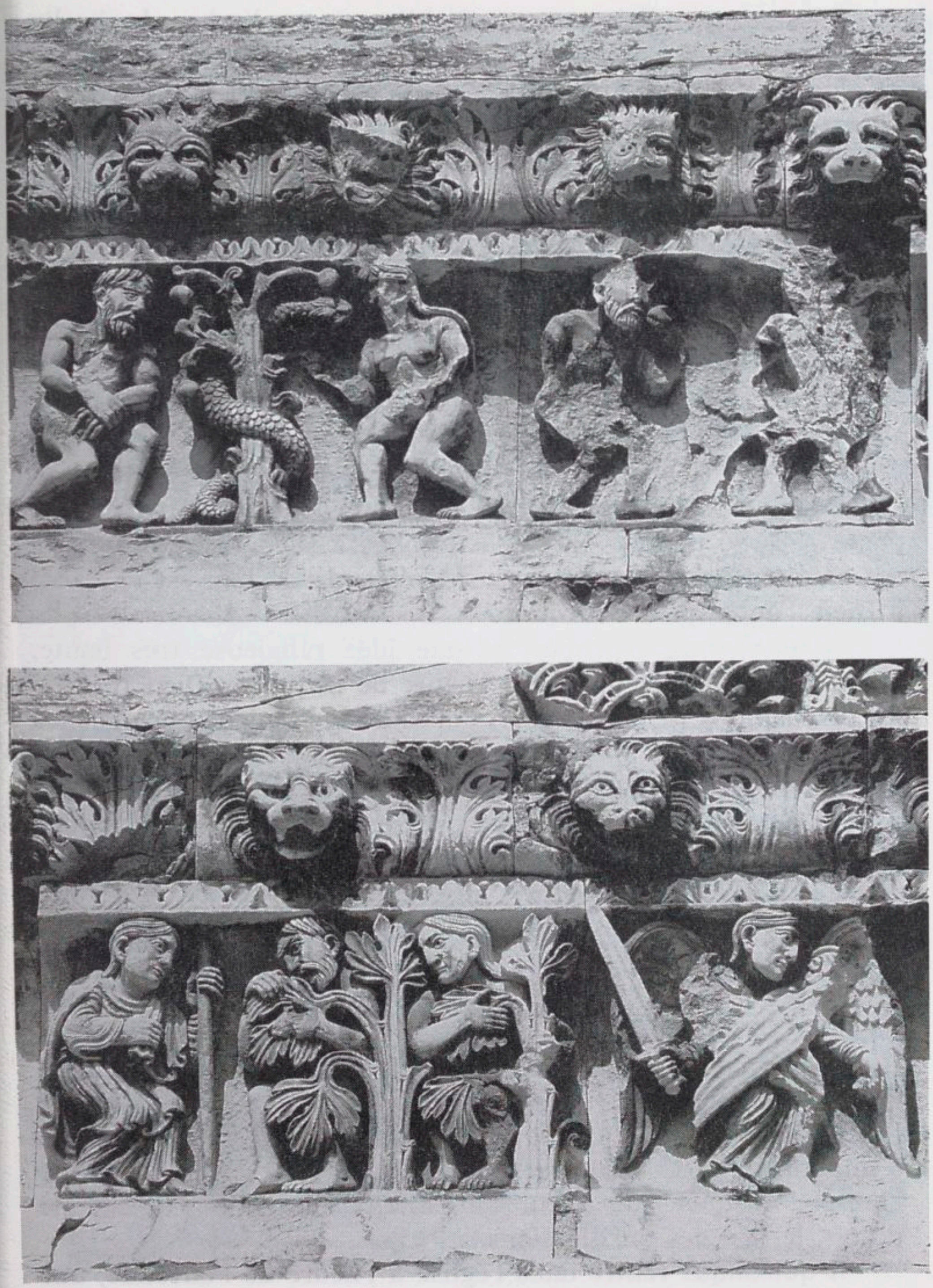

D'autres parallèles seront établis : entre l'arbre du jardin et le bois de la croix ; l'Eglise naîtra du côté percé du Christ comme Eve naquit du côté d'Adam. Saint Irénée rapprochera la naissance virginale de Jésus de la naissance d'Adam pétri de terre vierge, tandis que la liturgie de Pâques, résumant tout notre propos, chantera : « O bienheureuse faute d'Adam qui nous a valu un si noble et si grand rédempteur ! » De son côté saint Grégoire de Nysse complètera à l'adresse des futurs baptisés : « Maintenant la porte s'ouvre, rentre là d'où tu étais sorti » ; Invitation lancée par le Christ lui-même au bon larron sur la croix : « Avec moi, ce soir, tu seras dans le paradis. »

CAIN ET ABEL

Caïn est un cultivateur, donc un sédentaire. Abel est un pasteur, donc un nomade. Chacun offre à Dieu les prémices de ses récoltes ou de son troupeau. L'offrande de l'un est agréable à Dieu, l'autre pas. Pourquoi ?

Nous voyons exprimée ici une idée religieuse très haute, qu'on peut traduire ainsi : à l'heure de la prière, Dieu regarde les dispositions de notre cœur. Celles d'Abel étaient pures, celles de Caïn ne l'étaient pas ; la suite du récit le montre.

Cette idée va courir dans toute la Bible. Sur ce thème, le psalmiste chantera, le prophète grondera jusqu'à ce que l'auteur de la lettre aux Hébreux conclut : « Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour les péchés, alors j'ai dit : « Voici, je viens... « pour faire ta volonté » (Hx 10/5-7).

Quoi qu'il soit de la fortune faite dans la Bible à cette idée, il se trouve que le sacrifice de Caïn est refusé et celui d'Abel accepté. Parce que l'un était sédentaire et l'autre nomade, on a voulu y voir un écho du conflit entre deux civilisations. Qu'importe ! la figure d'Abel s'imposera comme celle du premier juste (cf. Mat. 23/35). Peut-être est-ce à cause de lui que les images d'itinérance et de désert serviront à exprimer la condition de l'homme en quête de Dieu. L'itinérance, condition d'Abel ; le désert, le lieu des purifications.

A quiconque rentre dans l'église à l'heure de l'offrande, une question est ainsi posée : à quel sacrifice se référera celui qui

vient en offrir un ? Sera-ce à celui de Caïn ou à celui d'Abel ? va-t-il faire de sa vie une marche vers Dieu, un cheminement dans le désert ? Son choix va être orienté. Il va avec ses frères entendre le prêtre dire au cours de la liturgie de la messe : « comme il t'a plu d'accueillir les présents d'Abel le Juste, le sacrifice de notre Père Abraham et celui que t'offrit Melchisedech en signe du sacrifice parfait, regarde cette offrande avec amour et dans ta bienveillance accepte-là. » Nul n'est besoin de chercher ailleurs pour expliquer la présence de la représentation du meurtre d'Abel au fornton d'une église : Abel le Juste dont l'offrande plaît à Dieu à cause des dispositions de son cœur et qui devient lui-même victime de son frère, est une belle figure de Jésus immolé sur le bois de la Croix.

BABEL

Yahvé dans le rôle du démon ! c'est bien ainsi, selon l'épisode de la tour de Babel relaté en sixième lieu, qu'apparaît Yahvé : celui qui divise ! Ne nous scandalisons pas trop vite ; lisons plutôt ce qu'on cherche à exprimer : dans sa migration, le peuple de Dieu, qui avait jusque-là une seule et même langue, fait l'expérience d'une société mêlée, aux multiples idiomes. Il s'interroge sur la portée religieuse du fait et risque une explication : Derrière la « confusion » des langues, derrière la difficulté à s'entendre il y a une faute collective. Ici une ambition démesurée et provocatrice : une tour dont le sommet pénètre les cieux. Adam voulait déjà être comme Dieu, ici les hommes veulent pénétrer jusqu'aux cieux. L'événement est perçu comme une nouvelle expression du rêve permanent de l'homme de se réaliser sans ou contre Dieu. A cause de la perversité de ce désir, l'homme entreprend mais n'arrive pas à trouver la paix, et le monde l'harmonie. Sa réussite doit emprunter d'autres voies.

Cet épisode de la tour de Babel est intéressant pour les croyants. Il est reçu comme antithèse de Pentecôte. Traiter de la tour de Babel c'est renvoyer inévitablement à Pentecôte, où des hommes « venus de toutes les nations qui sont sous les cieux » entendent dans leur propre langue le discours des Apôtres habités par l'Esprit du Seigneur. Ce que l'esprit de l'homme,

malgré son désir, n'arrive pas à faire, devient possible, c'est évident, dans l'Esprit de Dieu. La mission des Apôtres dans le monde sera de « ramener à l'unité les enfants de Dieu dispersés ».

C'est cette vision d'une humanité unanime reconstruite par l'Esprit de Dieu que retient le chrétien.

Antithèse de Pentecôte, Babel l'est aussi d'une autre assemblée : l'assemblée céleste que l'Apocalypse nous décrit au chapitre 7/9-10 : « foule immense, impossible à dénombrer, de toute nation, race, peuple et langue », foule unanime dans la louange, autour du Trône et de l'Agneau.

Curieusement, la scène de la Tour de Babel, malgré son intérêt propre, se fait oublier et cède la place à celles que nous venons d'évoquer. Le chrétien n'en est pas dupe. Il sait, en franchissant la porte de l'église (Babel signifie porte et non pas confusion), qu'il est convoqué à faire Eglise avec les autres quels qu'ils soient. Habité par l'Esprit de Dieu, il accueillera leur diversité et s'ouvrira fraternellement au dialogue.

NOE

Trois centres d'intérêt nous retiendront dans cette septième représentation biblique : le déluge, Noé, l'arche. Tous les trois ont quelque chose à dire pour l'enseignement de la foi :

LE DELUGE : Les hommes ont toujours été sensibles aux catastrophes dues à l'eau. Les grands cataclysmes appellent l'idée de fin du monde et celle de punition. L'intérêt pour nous est l'interprétation religieuse qui en est faite ici.

L'image du déluge utilisée dans l'Ancien ou le Nouveau Testament est celle d'un engloutissement universel. Elle a été appliquée soit aux derniers temps, soit à Jésus, soit au baptême. L'idée centrale est simple : de même que Dieu a anéanti le monde corrompu et épargné quelques justes, de même il a anéanti (si on applique cela à Jésus), il anéantit (si on l'applique au baptême) ou il anéantira (si on l'applique aux derniers temps) le monde du péché pour que surgisse le monde nouveau.

Tout sera englouti, à l'exception des justes. C'est déjà la pensée de la 2e épitre de Pierre : « Ils veulent ignorer que dès l'origine des cieux existaient, ainsi qu'une terre que Dieu avait fait sortir de l'eau, au moyen de l'eau, et que par là même le monde d'alors périt submergé. Mais le ciel et la terre d'à présent, la même parole les a mis de côté et en réserve pour le feu, en vue du jour du Jugement et de la ruine des hommes impies (2 Pet. 3/6-7)

L'application du déluge au Christ et au baptême est fréquente elle aussi. Par exemple, saint Justin écrit : « Le Christ, premier-né de toute création, est devenu en un nouveau sens le chef d'une autre race, de celle qui a été régénérée par l'eau, le feu et le bois qui contenait le mystère de la croix, de même que Noé fut sauvé par le bois de l'arche porté sur les eaux avec les siens... J'entends ici que ceux qui se sont préparés par l'eau, la foi, le feu, le bois et se sont repentis de leurs péchés, échapperont au Jugement de Dieu qui doit venir « (Dialogue CXXXVIII).

NOE : Noé est en bonne place parmi les figures du Christ à côté d'Adam et de Moïse. Il est à la charnière du monde condamné à la destruction et du monde sauvé. Il est le mieux placé pour nous faire comprendre que Jésus-Christ « devenu péché pour nous » sur la croix est par sa résurrection principe de la nouvelle création, recommencement, nouvelle naissance, celui avec qui fut conclue une alliance universelle. Noé, quel appui de choix pour comprendre l'œuvre du Christ !

Pourquoi dans la huitième scène représenter l'ivresse de Noé ? L'intérêt catéchétique n'est pas apparent. Sauf si l'on a voulu mettre en évidence le geste filial de Sem, l'ancêtre, stigmatiser Chanaan et rappeler ainsi que seuls pouvaient être sauvés ceux qui faisaient partie du peuple élu ? Il y a peut-être ici une première expression d'un aphorisme promis à un grand avenir : « Hors de l'Eglise, pas de salut. »

L'ARCHE : La figure est parlante et pourtant le Nouveau Testament ne l'a pas exploitée. Elle a eu par contre un réel succès dans la tradition chrétienne. Elle y annonce quelquefois le bois de la croix mais le plus souvent l'Eglise ; c'est le cas pour

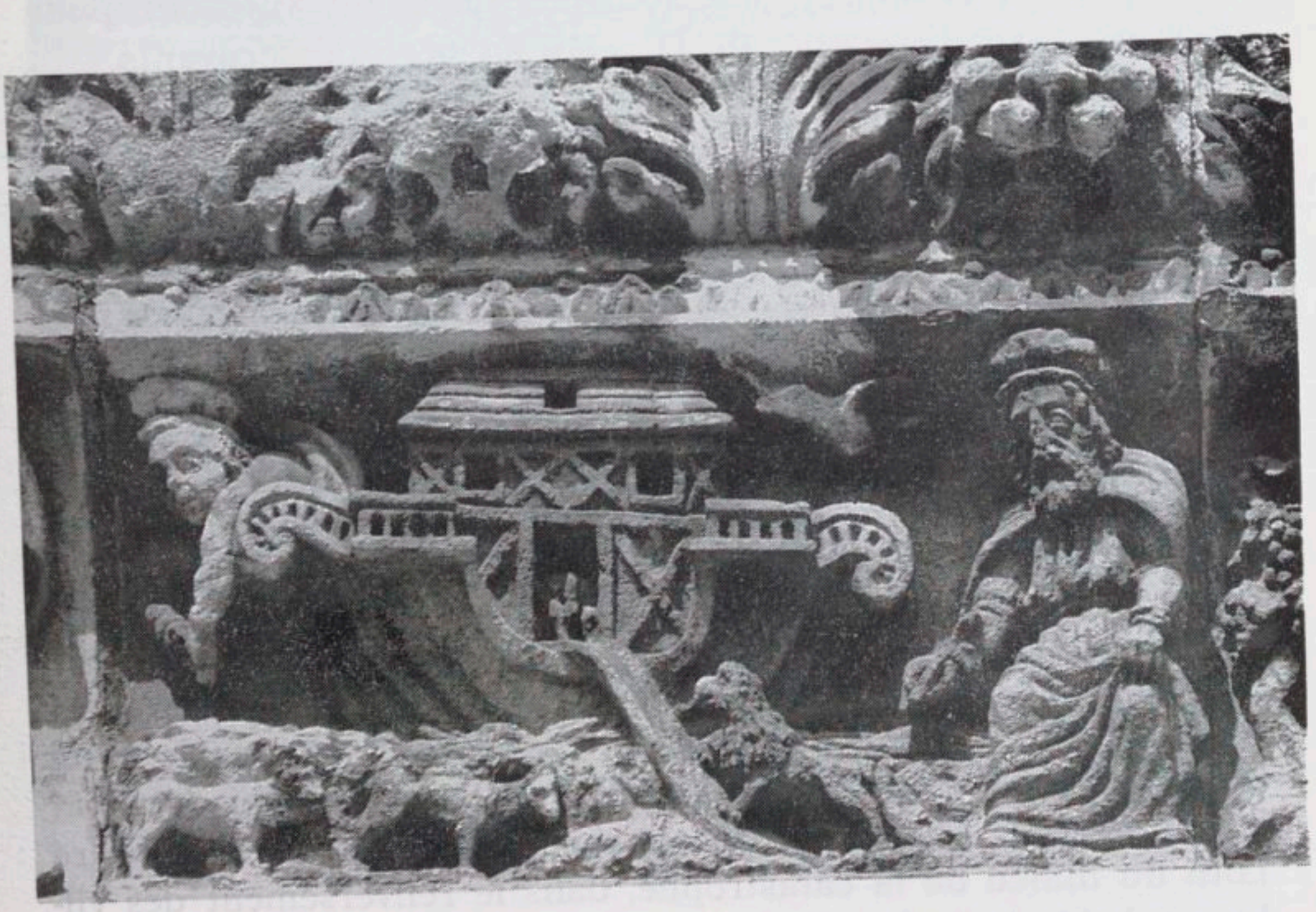

Tertullien, pour saint Cyprien ou pour saint Jérôme qui écrira : « L'arche de Noé, le type de l'Eglise » (P.L. XXIII, 185 A).

ABRAHAM, LE PERE DES CROYANTS

Abraham, le père des croyants, dont la figure domine l'histoire des origines d'Israël, reçut de Dieu une triple promesse : Je te donnerai un pays, une postérité nombreuse, toutes les nations de la terre seront bénies en toi (Genèse 12/1-3). Mais des embûches multiples contrarièrent la réalisation de ces promesses tout au long de la vie d'Abraham. Elles n'ébranlèrent pas sa foi. Abraham crut et « cela » lui fut imputé comme justice ».

Les portails des cathédrales aiment bien représenter Abraham accueillant les âmes des Justes en son sein. La frise de la nôtre a préféré retenir trois moments de sa vie : La destruction de Sodome et Gomorrhe, l'offrande de Melchisédech, le sacrifice d'Isaac. Trois notes isolées mais qui, entendues par une oreille avertie, peuvent faire chanter intérieurement toute la phrase mélodique. Trois moments mais qui suffisent pour qu'on découvre l'essentiel de la geste du père des croyants.

LA DESTRUCTION DE SODOME : L'écroulement des maisons attire tout de suite le regard ainsi que la femme de Lot statufiée, mais il ne saurait nous faire oublier la deuxième partie de la scène : Lot et ses filles sauvés. Les deux aspects sont porteurs de message.

Sodome et Gomorrhe, c'est d'abord l'illustration du péché. Ces villes sont détruites par le soufre et le feu, comme la terre entière l'avait été par l'eau au temps de Noé. Si les moyens changent, les raisons sont les mêmes. Mais Sodome et Gomorrhe, c'est aussi le salut de ceux qui se fient à la parole de Dieu. La femme de Loth, pour une peccadille, une simple curiosité, a sans doute payé cher sa désobéissance, mais Loth et ses filles ont été sauvés. Ils doivent leur salut à la foi d'Abraham, comme le texte biblique prend soin de nous le dire : « Lorsque Dieu détruisit les villes de la plaine, il s'est souvenu d'Abraham et il a retiré Loth du milieu de la catastrophe, dans le renversement des villes où habitait Loth » (Gén. 19/20). La bénédiction donnée à

10° A la dixième scène l'artiste a anticipé. Il nous montre la destruction de Sodome (*Gen.* XIX) avant la bénédiction de Melchisédech (*Gen.* XIV). La ville de Sodome tombe en ruine, sous la violence du ciel. Au devant d'une tour des remparts, la femme de Loth est changée en une statue de sel, elle est représentée par une borne de pierre carrée, au sommet de laquelle émerge une tête féminine. Puis viennent Loth et ses deux filles, s'en allant vers la montagne. L'aînée la plus hardie, ouvre la marche et indique de la main l'abri recherché, l'autre, la plus jeune, ferme la marche et semble aider son père en le poussant par les épaules.

La destruction de Sodome.

Abraham porte donc ses fruits. Par rapport à Abraham, Loth est un personnage bien secondaire, même s'il tient une grande place dans l'événement. Sa foi s'efface devant la foi d'Abraham qui, elle, est mise en évidence et donnée en exemple aux générations de croyants.

L'OFFRANDE DE MELCHISEDEQ : Antérieure dans la Bible à la destruction de Sodome et Gomorrhe, la rencontre de Melchisédeq avec Abraham vient ici après elle. Melchisédeq, roi de Salem et prêtre, paie avec des vivres l'aide que le chef nomade Abraham lui a donnée. En apportant le pain et le vin, il bénit Abraham « par le Dieu Très-Haut qui a fait le ciel et la terre, qui a livré ses ennemis entre ses mains ». Le Très-Haut qui s'intéresse à l'homme ! Abraham adopte ce Dieu, le Tout-Autre qui devient Tout-Nôtre, le Très-Haut qui ne dédaignera pas de devenir Très-Bas dans la crèche de Bethléem.

On ne peut donc pas s'étonner de la place de Melchisédeq dans la tradition judéo-chrétienne comme figure des réalités à venir. L'auteur de l'épitre aux Hébreux verra dans ce personnage sans généalogie, sans commencement ni fin, prêtre pour toujours, l'image du Christ, prêtre éternel. La liturgie de la messe parle encore de son sacrifice comme du « signe du sacrifice parfait ».

LE SACRIFICE D'ISAAC : La scène est présentée dans la Bible comme une mise à l'épreuve. C'est « le sommet spirituel de la vie d'Abraham, le moment de son obéissance totale » (J. Chaine). Apparaissent, avec l'aversion de Yahvé pour les sacrifices humains, la grande foi du patriarche, pleine de confiance. Celui qui demande de sacrifier Isaac est celui qui a promis une postérité nombreuse. Abraham accueille la demande comme il a reçu la promesse et s'en remet à Dieu pour concilier l'inconciliable.

Le sacrifice d'Abraham immolant son fils a été interprété dans le christianisme comme une préfiguration du sacrifice de Jésus. Saint Jean Chrysostome pousse même dans le détail les correspondances entre les deux : Abraham offrant son fils est l'image du Père nous donnant le sien ; Isaac portant le bois du

bûcher fait penser à Jésus sur le chemin du Calvaire ; le bélier égorgé annonce l'Agneau de Dieu sacrifié pour les pécheurs.

La liturgie eucharistique, qui l'a déjà fait pour le sacrifice de Melchisedech, demande à Dieu de regarder avec amour l'offrande du Christ et de l'Eglise comme il lui a plu « d'accueillir le sacrifice de notre Père Abraham ». Et l'idée est reprise dans le « Lauda Sion » : « le voici le pain des anges... d'avance il fut annoncé par Isaac en sacrifice, par l'agneau pascal immolé, par la manne de nos pères. »

« Notre Père Abraham », rencontré dans trois moments de son existence, rappelle à l'Eglise qu'elle est la communion des croyants. Il a donc droit à une place, principale, sur le porche des églises comme dans la dévotion des fidèles.

JOSEPH ETABLI SUR LE PAYS D'EGYPTE

F. Durand voit dans la treizième scène de la frise, celle où Joseph se défend devant le pharaon de l'accusation portée contre lui par la femme de Putiphar, au terme du scénario de séduction qu'elle avait monté pour le compromettre. L'interprétation ne doit pas le satisfaire puisqu'il reconnaît « qu'elle présente quelques difficultés ». En effet ! Il n'y a pas dans le texte biblique de référence explicite à pareille rencontre et rien dans la place et l'attitude des personnages ne fait penser à un tel procès. Il s'agit en fait de l'investiture donnée à Joseph après son interprétation des songes qui troublaient le pharaon. Le geste royal, la place importante du sceptre, la présence du devin au centre de la scène, et celle de la femme qui lui est accordée, tout renvoie à Genèse 41/41-45, séquence beaucoup plus importante à notre avis, dans la vie du patriarche.

Cette scène, qui a une position-clé dans le texte biblique, est plus apte en effet à illustrer la longue histoire de Joseph, qui court sur 13 chapitres de la Genèse : Joseph, le fils préféré de Jacob, vendu par ses frères, esclave en Egypte, honoré par le pharaon, devenu le sauveur de sa famille et même de Jacob, son père, et qui meurt en annonçant l'accomplissement de la promesse faite à Abraham d'habiter le pays qui lui avait été promis.

13° La treizième scène présente quelques difficultés. Un roi, recouvert du manteau royal, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, est assis sur son trône, avec un visage irrité. A sa gauche, assis comme lui se trouve un docteur, coiffé du bonnet carré. Un adolescent accompagné d'une jeune femme prend la parole en présence du roi ; c'est Joseph se défendant devant le Pharaon de l'accusation portée contre lui par la femme criminelle.

Joseph devant le Pharaon.

A travers Joseph, personnage d'exception, c'est non seulement une page charnière de l'histoire des origines d'Israël qui est proposée, mais surtout une interprétation typologique de cette histoire : Joseph préfigure Jésus. La tradition chrétienne a su superposer les deux histoires et multiplier les concordances entre les deux itinéraires de vie.

MOISE

La figure, l'histoire, l'œuvre de Moïse sont capitales. Il a sa place parmi les grands ancêtres ; le Dieu qu'il sert, qu'il cherche et qui se manifeste à lui est bien le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Comme il n'était pas possible de retenir les multiples péripéties de l'histoire de Moïse, quelques-unes ont été divisées pour aller à sa rencontre. Quatre métopes vont mettre successivement en relief Moïse le libérateur, Moïse l'interlocuteur de Dieu, Moïse le législateur. Par la cinquième, qui relate les mésaventures de Balaam, nous sommes renvoyés à la longue marche du peuple de Dieu vers la terre promise, marche qui, pour Moïse, s'arrête « dans les plaines de Moab, près du Jourdain, non loin de Jericho » (Nbres 36/13).

Allons donc à la rencontre de Moïse à travers les événements proposés de sa vie :

— D'abord en Egypte où il a été élevé à la cour du pharaon : il prend connaissance, pour en avoir été le témoin fortuit, de l'esclavage de son peuple et de la brutalité des Egyptiens envers Israël. Il ne tient pas compte de ce qu'il va perdre personnellement, privilèges et fortune, il tue l'Egyptien garde chioume et s'enfuit au désert pour échapper à la traque du pharaon. Son œuvre de libération est commencée.

— Dans le désert, devant le buisson ardent, sur « la montagne de Dieu », l'Horeb. Il y reçoit révélation du nom de Dieu et des instructions relatives à sa mission. Il y apparaît à la fois comme serviteur et lieutenant de Dieu.

— Au passage de la mer Rouge (pouvait-on l'éviter ?) que le sculpteur a joint à la scène où Moïse fait jaillir l'eau du rocher dans le désert. Superposition légitime de deux faits dis-

tincts : la prévenance de Dieu s'exprime dans l'un comme dans l'autre et le bâton de Moïse, présent dans les deux, en est l'instrument et le signe visible.

— Le législateur enfin apparaît dans la dernière scène : Moïse descend du Sinaï, les tables de la Loi en main, tandis que le peuple campe sous la tente, obéissant à l'ordre réitéré de Dieu de se tenir à distance.

Les pittoresques démêlés de Balaam avec son ânesse se situent en quatrième position, juste avant la scène du décalogue, bien que dans la Bible ils lui soient postérieurs. Il n'était sans doute pas nécessaire de leur donner les airs d'un final qu'ils ne sauraient être. Peut être aussi convenait-il que la dernière évocation de cette frise ouverte sur la désobéissance à Dieu se terminât par l'acceptation de la Loi qu'il promulgue.

Efforçons-nous maintenant d'entrer plus avant dans la signification de ces épisodes bibliques pour établir si leur présence est justifiée par un autre souci que celui de raconter l'Histoire Sainte.

Derrière l'Egyptien qui maltraite un Israélite se profile l'Egypte du pharaon, devenue pour le peuple juif le pays de l'esclavage. Au rythme des cadences infernales, Israël vit le dos courbé et dans la peur du fouet. Déjà « sauvé des eaux » dans son tout jeune âge, Moïse est le premier à se révolter contre l'oppression, il tue l'oppresseur et ouvre ainsi dans le bagne égyptien, la porte de la liberté par où passera tout le peuple. Il provoque l'Exode, l'aventure de libération. Dieu est liberté, lui sera libérateur.

La sortie d'Egypte, pour le chrétien, appelle un autre exode. Il sait qu'il y a une oppression bien plus dure que celle d'Egypte, dans laquelle l'homme gémit, incapable de la secouer tout seul ; il vit une épopée spirituelle ; il connaît un libérateur, un nouveau Moïse : Jésus-Christ qui ouvre un chemin de liberté, non pas en tuant l'oppresseur mais s'offrant lui-même comme victime. Malgré la stature de Moïse, le regard du chrétien glisse tout naturellement vers cet autre libérateur.

Moïse libérateur ? oui et non. Dans la Bible, le véritable libérateur est Dieu. Il se manifeste comme tel à l'Horeb, dans le buisson ardent. Comme au temps d'Abraham et mieux encore,

14° Un Egyptien, représenté, suivant la tradition, sous la figure d'un diable tout nu, frappe violemment avec une massue un Israélite. Moïse drapé dans un long manteau, que sa main droite ramène sur l'épaule gauche, assiste à ce crime, qu'il vengera bientôt. « Il vit un Egyptien dit le texte sacré, qui « frappait un des Hébreux ses frères ; il regarda aussitôt « de tous les côtés, et ne voyant personne, il tua l'Egyptien, et le cacha « dans le sable » (Exode II, 11 et 12).

Moïse voit un Egyptien en train de frapper un Israléite.

il se montre à la fois le tout autre (ôte tes sandales... car le lieu que tu foules est une terre sainte) et le tout proche (j'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui réside en Egypte). Le Dieu du buisson ardent est bien le Dieu de l'Alliance. Le nom qu'il se donne indique bien sa volonté d'être engagé auprès du peuple qu'il s'est acquis, toujours présent, dans le futur comme dans le passé.

Projeté dans le temps, ce qui s'est passé à l'Horeb trouve son achèvement dans le Christ. Saint Jean écrira : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique » (Jean 3/16). Graver dans la pierre la scène du buisson ardent, parce qu'on y lit la grandeur de Dieu et sa fidélité envers son peuple, c'est inviter à y lire en filigrane l'incarnation du Fils de Dieu.

Dans la seizième sculpture, l'action de Dieu en faveur de son peuple est si évidente que Moïse est ramené à un rôle de simple instrument. Lors du passage de la mer Rouge, c'est Dieu qui conduit le peuple dans son exode et donne à Moïse le pouvoir de fendre en deux la mer ; dans le désert, c'est Lui qui ordonne à Moïse de faire jaillir l'eau en frappant le rocher. C'est à Lui d'ailleurs que Moïse et le peuple tout entier adresseront l'hymne d'action de grâces : « Je célèbre Yahvé, il s'est couvert de gloire, il a jeté à la mer cheval et cavalier. »

Pour l'homme de la Bible, toutes les péripéties de la traversée du désert sont perçues comme l'œuvre prévenante et miséricordieuse de Dieu. Les signes en sont multiples. Pensons à la manne, pour ne citer qu'un fait bien connu.

Pour le chrétien qui est hérétier de cette histoire et en reconnaît la densité, tous les événements de la sortie d'Egypte sont signes d'autres événements réalisés, accomplis par Jésus-Christ. Nous savons le lien établi entre le passage de la mer Rouge et la libération du péché, entre la manne et l'Eucharistie, celui que saint Paul met entre le rocher du désert et le Christ, source de vie jaillissante. « Christ, ô Pâque nouvelle », chante avec raison la liturgie de l'Eglise.

En rupture avec l'aridité juridique et administrative de toutes les prescriptions qu'il codifie, le livre des Nombres rapporte le récit savoureux de l'ânesse de Balaam, qu'on peut bien nommer ainsi car l'ânesse ravit la vedette au prophète Balaam.

Il est vrai qu'elle parle, comme le serpent de la Genèse ! Elle appartient à un Syrien, païen mais prophète de Yahvé, qui communique par des rêves et des présages, perçoit la volonté de Dieu et l'exécute. Payé pour maudire Israël, voilà qu'il le bénit.

L'ânesse de Balaam a-t-elle été évoquée ici à cause du pittoresque de la scène ? Pourquoi pas ! on peut être sculpteur et facétieux. On peut aussi vouloir indiquer que le peuple de Dieu est plus grand que son peuple visible ; que Dieu peut très bien intervenir par des médiateurs païens ; que chez les prophètes il peut y avoir des « malgré eux » et que Dieu aime aussi les païens, vérité première toujours bonne à rappeler. Est-ce ici l'intention ? Si oui, un contre-poids bien venu est donné aux interprétations trop étroites qui nous ont paru possibles dans l'histoire de Noé.

La dernière scène de notre frise présente Moïse dans son rôle de législateur, à travers la théophanie du Sinaï. Elle prend des airs de grandeur inégalée et remplit un rôle conclusif, surtout si l'on veut bien se rappeler que la première séquence de ce film de pierre s'ouvre sur une désobéissance à l'ordre de Dieu : « tu ne mangeras pas du fruit de l'arbre. » La boucle est bouclée, la loi réaffirmée, l'homme la reçoit. En l'accueillant, Moïse annonce celui que le chrétien connaît bien et dont la « nourriture est de faire la volonté » de son Père.

Dans cette dernière image, le peuple de Dieu est représenté sous la tente, dans sa condition itinérante. L'homme de la Bible est toujours un pèlerin, que ce soit vers la terre promise ou vers la Jérusalem du ciel. Encore une vérité bonne à rappeler : au chevalier du Moyen Age en route pour la croisade comme à l'homme de tous les temps, tellement tenté de l'oublier.

Plein de cette musique intérieure restituée dans son ensemble à partir de quelques notes, égrenées comme au hasard, le chrétien peut passer le portail et entrer dans l'église. Après avoir vu les figures et reçu leur leçon, il découvrira la réalité sous les figures et tendra de toute l'énergie de sa foi à posséder la réalité entière quand les figures s'estomperont. C'est bien cette leçon que voulait lui donner son catéchisme taillé dans la pierre.

PAUL VALERY, POETE CLAIR

par M. Yvon PRADEL,
Membre résidant

Il y a cinquante ans mourait Paul Valéry. Sa ville natale, Sète, lui a consacré toute une année de manifestations — théâtre, expositions, conférences — et à Nimes, au Carré d'Art, la Compagnie des Arènes a présenté un spectacle : *La Jeune Parque dévoilée*, que certains, parmi vous, mes chers confrères, m'ont fait l'amitié de venir découvrir.

Mais l'Académie de Nimes ne pouvait être en reste. La communication d'aujourd'hui, *Paul Valéry, Poète clair*, je l'avais proposée à notre Commission des Programmes, bien avant de songer à donner en public *La Jeune Parque dévoilée*. Seuls les impératifs du calendrier des communications nous ont fait rater — de peu — l'année 95 !

On pourrait penser que le titre — *Paul Valéry, Poète clair* — est volontairement provocateur, comme *La Jeune Parque dévoilée*. Il faut souvent, aujourd'hui, secouer l'apathie ou l'indifférence. Mais les paradoxes contiennent une part de vrai. La poésie de Valéry, au premier abord difficile, hermétique, peut livrer peu à peu ses secrets si l'on prend la peine, et le temps, de l'étudier d'assez près, comme on fait d'un problème de maths, pour le résoudre.

C'est ce que j'ai fait moi-même (comme dirait Sacha Guitry), en 1948, après les funérailles nationales de Valéry en 45, pour un Diplôme d'Etudes Supérieures de Langues et Littératures

Classiques, à la Faculté des Lettres de Montpellier. Mon professeur, Pierre Jourda, un éminent freudhalien me proposait une série de titres sur les poètes que j'aimais, depuis Villon jusqu'à Baudelaire. Et aussi Valéry. Que je n'aimais pas. Parce que — avouons-le — je n'y comprenais rien ! C'est lui que j'ai choisi. Par bravade. Pour le démolir, peut-être. Le défier. Et, pardonnez-moi l'expression, *c'est lui qui m'a eu !*

Et depuis je l'aime, et le défends, et vais essayer de le faire, devant vous, en réduisant mon Diplôme, d'une bonne centaine de pages bien serrées, en quatre ou cinq, qui en seront la quintessence.

Dans *Eupalinos ou l'Architecte*, Valéry distingue, parmi les constructions humaines, *les monuments muets, les monuments qui parlent, les monuments qui chantent*. On peut facilement trouver un exemple de chacun, à Nimes même.

Mais la formule a l'avantage aussi de nous éclairer sur les trois étapes de la poésie de Paul Valéry, qui vont nous permettre de pénétrer dans les arcanes de sa création — donc de comprendre ce qu'il a voulu faire, et comment, à force de travail et de volonté, il a façonné lui-même son art, jusqu'à la plus étonnante réussite.

A vingt ans, le jeune Paul Ambroise écrit des poèmes, et les envoie aux revues de l'époque — à Montpellier (où il habite, 3, rue Urbain-V) dans les années 1891-1893, la revue *Chimère*, à Paris *Le Courrier libre, la Revue Indépendante* et *la Conque* dirigée par son ami Pierre Louys, qu'il a connu, comme André Gide, à Palavas. Une cinquantaine de poèmes, en tout, qui lui font connaître le milieu littéraire, et Mallarmé, mais qu'il oublie, qu'il renie, pour s'intéresser aux mécanismes de son esprit, et aux mathématiques, devant un tableau noir.

Vingt ans après, en 1913, les amis de Paul Valéry, Gaston Gallimard et André Gide rassemblent ses premiers poèmes, et veulent les éditer. Tout d'abord, Valéry refuse. Puis il relit ses vers de jeunesse, « tripote ses monstres », comme il le dit, commence à les corriger, se pique au jeu, et, miracle ! reprend goût à la Poésie ! Au point qu'il écrira plus tard à un ami : « J'ai repeint et vernis d'anciens vers... mais, honteux de leur petit volume

et plus honteux de leur maigreur, j'ai songé à écrire une pièce de 30 à 40 vers, et je voyais quelque récitatif d'Opéra à la Glück »... Cette petite pièce, travaillée pendant quatre ans, jusqu'en 1917, ce fut *La Jeune Parque* (512 alexandrins !), et le désir d'en écrire d'autres, qu'il rassembla sous le titre de *Charmes*.

Si bien que l'évolution du symbolisme de Paul Valéry peut se lire et se suivre en ces trois étapes : les vers de sa jeunesse — que nous appellerons *Le Symbolisme muet* — les mêmes vers, « revus et corrigés », de l'*Album de Vers Anciens*, que nous appellerons, *Le Symbolisme qui parle* — enfin, *La Jeune Parque* et *Charmes*, qui sont bien, et nous verrons pourquoi, *Le Symbolisme qui chante*.

Nous passerons assez vite sur *Le Symbolisme muet*. Ces vers du jeune Paul Ambroise, à Montpellier, sont loin d'avoir les fulgurances du *Bateau ivre*. On y sent trop la jeunesse, dans les adjectifs, nombreux et faibles, dans l'outrance des images, ou les banalités. Je vous fais grâce des exemples. On y sent trop, aussi, les influences : celle d'Hérédia, et la rigueur de ses sonnets — celle de Verlaine, et la tentation de la seule musique, celle de Mallarmé, son maître en hermétisme, et, plus secrète mais déterminante, celle d'Edgar Poe, qu'il admire, et dont la lucidité l'impressionne si fort qu'il affirme déjà, comme Monsieur Teste : « la Littérature est l'art de se jouer de l'âme des autres. »

Cependant, malgré toutes ces influences, et ses propres imperfections, les poèmes de ses vingt ans comme *Celle qui sort de l'onde, Au bois dormant,* la *Suave Agonie, le Jeune Prêtre,* et déjà *Narcisse,* illustrent le mot de Valéry lui-même : « Les Dieux nous donnent gracieusement tel premier vers »...

Ils lui avaient donné généreusement, et inspiré tous ces poèmes, et Mallarmé l'avait senti, qui écrivait au jeune poète : « Le don de subtile analyse, avec la musique adéquate, vous possédez cela certainement, qui est tout. Quant à des conseils, seule en donne la solitude ».

Comme s'il avait suivi ce conseil, pendant vingt ans, Valéry garde le silence : c'est le mutisme orgueilleux de Monsieur Teste, « Léonard sans gloire et sans œuvres ».

Puis, sur l'intervention de ses amis, nous l'avons vu, il retrouve ses premiers vers, et se met à les corriger. Et ces vers nouveaux, il ne les renie pas, puisqu'il les fait paraître, en 1920, sous le titre *Album de vers anciens*. Ce qui nous permet, dans la métamorphose du même texte, de saisir sur le vif *les intentions de Valéry, au moment même où il façonne, volontairement, son Art Poétique.*

De nombreux poèmes pourraient le montrer. Un seul suffira, et encore, pour faire court, le premier quatrain d'un sonnet, tout à fait exemplaire.

En 1891, la revue *La Conque* publiait :

Celle qui sort de l'onde

La voici ! fleur antique et d'écume fumante
La nymphe magnifique et joyeuse, la chair
Que parfume l'esprit vagabond de la mer
Celle qu'une eau légère encore diamante !

En 1920, dans l'*Album de Vers Anciens* le même quatrain est devenu :

Naissance de Vénus

De sa profonde mère encor froide et fumante
Voici qu'au seuil battu de tempêtes, la chair
Amèrement vomie au soleil par la mer
Se délivre des diamants de la tourmente.

L'analyse comparative des deux textes, et de tout le sonnet, et de tous les poèmes de l'*Album*, nous fait découvrir l'originalité de ce *Symbolisme qui parle.*

D'abord, Valéry a supprimé tout ce qui pouvait être clair et facile : le sujet « la nymphe » — des apostrophes oratoires : « la voici ! elle apparaît ! » — des épithètes faibles : « magnifique et joyeuse » — des verbes courants : « parfume » ou, plus loin, « ruisselle ».

En revanche, il recherche l'image pleine, l'expression dense : plutôt que « la nymphe magnifique et joyeuse », il écrit « voici qu'au seuil battu de tempêtes » — à « celle qu'une eau légère dia-

mante », il préfère « se délivre des diamants de la tourmente ». Et même, plus loin dans le poème, plutôt que « Les seins tremblent mouillés à leurs pointes fleuries », il impose : « Qu'éplore l'orient d'une épaule meurtrie. » On pourrait la regretter, cette transformation ! Mais comme il le disait lui-même, à propos de Racine, dans son Discours de réception à l'Académie française : « Tel vers qui nous semble vide a coûté le sacrifice de vingt vers magnifiques pour nous mais qui eussent rompu une ligne divine et troublé l'auguste durée d'une phase parfaite du mouvement de l'âme. »

Les deux tendances de l'*Album* peuvent se réduire à deux formules : *le refus du précis,* qui mène à l'hermétisme ; et *le désir du précieux,* qui suscite la poésie.

Quelques exemples suffiront : dans *Baignée,* il ne dit pas « la jeune fille » mais « un fruit de chair ».

Sa chevelure devient « le chef d'or » — la surface des eaux, « un tombeau » — le soleil, « l'or simple ».

Dans sa recherche du beau, comme un collectionneur, Valéry a désiré le rare, ce qui provoque à la fois l'obscurité et l'émotion, comme ces vers, détachés de tout poème :

« Diamants de la nuit et roses des paroles »

ou encore « L'argent des herbes et des larmes »...

Si la comparaison systématique entre les premiers poèmes et leurs doubles, transformés, nous permet de déceler, des uns aux autres, *moins de clarté,* de nombreux exemples nous prouveraient aussi que Valéry a voulu leur donner *plus d'harmonie.*

Dans le même poème, déjà cité, à ce vers :

« Des larmes de soleil ruissellent sur ses flancs »

il a préféré : « Et sa tresse se fraie un frisson sur ses flancs. »
Il a transformé : « la grève facile

Garde les frais baisers de ses pas enfantins » ;

c'est devenu :

« et le facile

Sable a bu les baisers de ses bonds puérils »

Comment ne pas admirer cette allitération des sifflantes du sable qui crissent parmi les labiales, sourdes comme le bruit des baisers.

Et quel contraste, aussi, entre ces deux réussites «musicales»!
Voici tout le tintamarre d'un chantier :

« Les sons aigus des scies et les cris des ciseaux »

et voici toute la langueur voluptueuse de Narcisse, plongeant ses mains dans la fontaine sous le soleil :

« Mes lentes mains dans l'or adorable se lassent »...

Donc, le Valéry de l'*Album* est déjà parfaitement maître de la substance et de la musique de ses vers. Mais il ne va pas au-delà : son *Symbolisme parle, mais ne contient point de Symbole.*

Il nous dit les rêves — adroitement embellis — d'un jeune homme partagé entre deux ambitions :

ou l'aspiration à la toute-puissance : et ce sont des poèmes intitulés : *César, Le jeune prêtre, Sémiramis ;* ou l'aspiration de *Vénus, Anne, la Fileuse,* ou *Narcisse,* et sa troublante « chair de lune et de rosée ».

Mais on ne peut aller au-delà des images. On ne peut donner un sens plus profond, plus large, plus universel, à *César* ou à *La Fileuse. Ce Symbolisme parle, il ne chante pas.* Ce sont les limites de l'*Album de Vers Anciens.*

Avec *La Jeune Parque,* avec tous les poèmes de *Charmes,* depuis *Aurore* jusqu'à *Palme,* c'est la troisième et glorieuse étape, c'est *le Symbolisme qui chante.*

Le mot alors prend tout son sens. Ce symbolisme n'est plus seulement l'affinité historique du poète avec Mallarmé et Verlaine ; il devient l'expression d'une poésie singulière que seul Valéry a entreprise et réussie. Le poème entier repose sur *le Symbole.* Dans *la Fileuse,* de l'*Album,* il ne faut voir qu'une jeune fille qui file. Dans *La Jeune Parque,* la jeune fille qui s'éveille au bord de la mer, et pleure, parce qu'un serpent l'a violée, finit par devenir plus qu'elle-même : elle devient peu à peu l'image d'un drame universel, celui de la conscience de l'homme, troublé dans sa chair, devant l'éternité impassible de l'Univers.

Le symbole se développe, non pas à la manière des Allégories du Moyen Age, où l'on statufiait « la Vieillesse, le Temps, la Mort etc. » Non pas à la manière des images « pieuses » de ces peintres, qui représentent, sous les traits d'une jolie femme, la

Foi, l'Espérance, ou la Justice. Non. Le Symbole valéryen, c'est d'abord un être vivant, comme la Jeune Parque (ou Narcisse, ou le Serpent, ou le Platane) — un être qui conserve toute sa vie, sa sensualité, sa lassitude et ses désirs, mais qui, peu à peu, nous découvre des profondeurs étranges, par des vers aux résonances infinies que l'on pourrait appeler des vers « avertisseurs ».

Trois exemples, dans *La Jeune Parque,* où la jeune fille évoque la conscience :

devant les étoiles : « Tout puissants étrangers, inévitables astres »

devant le serpent : « Je me sentis connue encor plus que blessée »

dans son introspection : « O dangereusement de son regard la proie ! »

Si bien que la jeune fille n'est pas seule au bord de la mer : elle est avec nous, elle devient nous-même — un peu comme Phèdre, symbole de la femme déchirée entre la passion et sa dignité. La Jeune Parque devient le symbole de l'âme humaine, esprit et conscience, cette Psyché (dont Valéry n'a pas voulu prendre le titre à Pierre Louys), cette Psyché, soumise aux faiblesses de la chair, aux menaces du temps qui déforme tout, des enfants qui la troublent, du Printemps qui l'exalte, et de la Mort toujours à l'affût.

Chacun des volets de ce Triptyque : l'esprit qui pense, l'esprit qui crée, l'esprit qui aime pourrait faire l'objet d'une riche communication.

Ainsi, grâce aux possibilités d'expression de son Symbolisme, Valéry a pu traiter un sujet qu'aucun poète n'a jamais abordé avant lui, et qu'on pourrait appeler : *le Drame de l'Esprit.*

Et tous ses poèmes creusent ce thème nouveau, et inépuisable : *l'esprit qui pense,* c'est *la Jeune Parque, Ebauche d'un Serpent, Le Cimetière marin ; l'esprit qui crée,* c'est *Aurore, les Pas, le Sylphe, la Pythie, les Grenades, les Colonnes* et *Palme ;* mais aussi, *l'esprit qui s'aime,* dangereusement : ce sont les *Fragments du Narcisse.*

Seulement, pour faire passer, en Poésie, le *Drame de l'Esprit,* ce sujet « philosophique » (et Valéry n'aimait ni le mot, ni la

chose !) il a dû découvrir la manière de « poétiser l'Abstrait ».

Grâce à deux ou trois procédés : comme les *Majuscules*, qui donnent une dimension plus noble à chaque mot :

« Honneur des Hommes, Saint Langage !
« O Vanité, Cause Première,
Celui qui règne dans les cieux... »

comme *les images*, qui « poétisent » les idées : le philosophe Zénon, par son raisonnement mathématique, concluait à l'immobilité du monde. Valéry, en un seul vers, traduit la rigueur de l'argumentation, et le soulagement de la réalité : « le son m'enfante et la flèche me tue. »

Autre procédé : ces « *mots sauveurs* », qui enveloppent l'intellectualisme des termes philosophiques. On peut doter d'un signe + les mots poétiques, et d'un signe — les mots philosophiques, comme Moi, Fin, raison, essence, etc. et s'amuser de voir les uns noyés par les autres :

« Harmonieuse Moi, différente d'un songe
\+ — + +
« Mystérieuse Moi, pourtant tu vis encore !
\+ — + +

ou encore

« Distraitement docile à quelque fin profonde
\+ + — +

Poétisation de l'Abstrait, mais aussi, enveloppant le Drame de l'Esprit, une Orchestration superbe, qui exalte aussi bien ce qu'on peut appeler : «l'Hymne à la Chair » que « le Chant du Monde ».

Que de passages, où tout le corps humain est célébré — de la tête aux pieds, si l'on peut dire ! La chevelure, les yeux, les lèvres, la « gorge de miel », le « sein reconnaissant », ou les « genoux polis » ! Jusqu'à ce sifflement d'admiration du Serpent devant Eve :

« O masse de béatitudes
Tu es si belle juste prix
De la toute sollicitude
Des bons et des meilleurs esprits »...

Que de poèmes où la beauté du monde s'exprime, depuis les « dures grenades entr'ouvertes », depuis « le poids d'une palme »

et « la fontaine éteinte », jusqu'aux éclats épiques du Printemps, du Soleil et de la mer :

« Oui, grande mer, de délires douée
Peau de panthère et chlamyde trouée
De mille et mille idoles du Soleil
Hydre absolue, ivre de ta chair bleue
Qui te remords l'étincelante queue
Dans un tumulte au silence pareil,
Le vent se lève, il faut tenter de vivre !... »

Avant de conclure, ne faut-il pas, une fois encore, apprécier les réussites musicales de ces poèmes ?

A l'inverse de ses contemporains, comme Claudel, Eluard, Breton, et autres Supervielle, Valéry a choisi d'écrire dans les formes « classiques », comme Hugo. Et comme lui, il a su varier les mètres, avec une virtuosité étonnante, passant des vers de 5 pieds *(Le Sylphe)* à 6 pieds *(Les Colonnes)* à 7 *(Palme)*, à 8 *(Ebauche d'un Serpent)*, à 10 *(Le cimetière marin)* à 12 *(Narcisse)*.

Mais le rythme ne suffit pas : il faut aussi les sonorités des voyelles et les allitérations des consonnes. Valéry est passé maître dans cet art, capable de nous faire entendre la cigale sous le soleil :

« L'insecte net gratte la sécheresse »,

ou le Serpent qui persiffle :

« Sitôt pétris, sitôt soufflés,
Maître Serpent les a sifflés
Les beaux enfants que vous créâtes ! »

Capable aussi des harmonies délicates :

« Tes pas, enfants de mon silence
Lentement, saintement placés...
Dieux, tous les dons que je devine
Viennent à moi sur ces pieds nus ! »

et des envolées puissantes :

Les arbres regonflés et recouverts d'écailles
Chargés de tant de bras et de trop d'horizons
Meuvent sur le soleil leurs tonnantes toisons »

ou de la seule question métaphysique qui compte :

« Et vous grande âme, espérez-vous un songe
Qui n'aura plus ces couleurs de mensonge

Qu'aux yeux de chair l'onde et l'or font ici ?
Chanterez-vous quand serez vaporeuse ?... »

Que reste-t-il à prouver ? Qu'il faut faire un effort d'étude, et de sympathie, pour pénétrer au cœur de Valéry-poète (Je n'ai rien dit de l'écrivain, ni du penseur !) Mais une fois ce travail accompli, non seulement Paul Valéry nous paraît clair, non seulement son Symbolisme nous dit le Drame de l'Esprit, encadré par un Hymne à la Chair et par le Chant du Monde — mais encore, au-delà des idées, il chante et nous enchante, comme son titre « CHARMES » nous l'avait dit.

Etrange pouvoir des mots : *Le cimetière marin* où Paul Valéry repose, et dont il fait la gloire, n'est-il pas situé sur le *Mont-Saint-Clair ?*

LE JOURNAL DE NISMES
UN HEBDOMADAIRE NIMOIS EN 1789

par M. Robert BERARD,
Correspondant

Le matin du vendredi 2 janvier 1789, le sieur Boyer, col du manteau relevé et chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, se hâte en marchant dans la rue des Fourbisseurs. Un petit vent coulis accentue l'impression de température exceptionnellement basse.

Depuis quelques jours, le froid est intense et la liqueur du thermomètre de Réaumur ne cesse de descendre ainsi que l'a constaté M. Bancal, le directeur des travaux publics de la ville, qui a relevé le dimanche 28 décembre 1788 à sept heures et demie du matin, huit degrés au-dessous de la congélation, selon l'expression en usage à l'époque.

Le lundi 29, à la même heure, il note moins 8°1/2. Le mardi 30, la température tombe à moins dix et même, le mercredi 31, on est arrivé à moins onze degrés ! Un record.

Boyer se hâte dans les rues désertées par ses concitoyens. A cause du froid ; mais aussi des nombreux miséreux, affamés et sans logis, qui ont envahi la ville. La mendicité est devenue inquiétante.

Dans les églises qui leur servent de refuge, sous les porches, aux portes des remparts, des mendiants guenilleux demandent l'aumône. La plupart vont même jusqu'à harceler ceux qui s'aventurent seuls, les entourant, les menaçant, les insultant jusqu'à ce qu'ils donnent quelques pièces de monnaie.

Déjà, le « Journal de Nismes » signalait dans son numéro du 11 septembre 1788, qu'ils étaient fort nombreux et demandaient avec insistance, injuriant dans les rues et sur les promenades ceux qui refusaient l'aumône.

Nimes est une ville tranquille contrairement à la plupart de celles des environs qui sont en proie à des situations tendues quand ce ne sont pas des affrontements entre miséreux et représentants de l'ordre.

Boyer entre dans son bureau, rue de la Trésorerie.

Il est directeur gérant du « Journal de Nismes », hebdomadaire paraissant le jeudi, qui entame sa quatrième année d'existence avec ce numéro daté du 1er janvier 1789.

D'un format d'environ 9 cm sur 16, il compte de 8 à 16 pages, cette pagination étant fort irrégulière selon les semaines. Tiré sur papier chiffon, seul existant à l'époque, il est imprimé typographiquement à la presse à main, en caractères Garamond 8 standard pour le texte, 12 pour les titres et 8 italique pour les bandeaux, les notes ou les mises en valeur.

La tête de page de ce numéro réunit les armoiries de la ville : crocodile enchaîné au palmier, avec COL NEM de part et d'autre du tronc et deux gravures symbolisant les Arts et les Sciences de part et d'autre du blason.

Notons que les autres livraisons ne s'ouvrent que par un cadre sobre entourant le numéro de la parution.

Depuis 1786, Coste Belle, rue des Fourbisseurs, imprimeur du roi, seul autorisé par la Direction de l'Imprimerie du Louvre à diffuser les documents officiels, est chargé de l'impression et du tirage.

Soutien inconditionnel du baron de Marguerittes dont il se fait le thuriféraire, Boyer a mis à son service le journal dont il est responsable.

Le baron de Marguerittes est secrétaire de l'Assemblée de la Noblesse que préside le marquis de Fournès. Cette assemblée compte 162 membres : un duc, quinze comtes, quatre vicomtes, quinze marquis, dix-sept barons, douze chevaliers et quatre-vingt dix nobles à simple particule et huit sans particule.

Lors des élections pour représenter la Sénéchaussée de Nimes aux Etats Généraux, furent élus députés de la Noblesse : le samedi 28 mars, le marquis de Fournès, sénéchal au premier tour de scrutin et le comte de Linière au 3^{e} tour. Le dimanche 29, le

baron d'Aigaliers au bénéfice de l'âge. Enfin, le lundi 30 mars, au 3e tour, le baron de Marguerittes.

Les députés du Clergé sont MM. Cortois de Balore, évêque de Nismes, Bethisy, évêque d'Uzès, Benoit, curé de Saint-Esprit et Bonnet de Villefort.

Les députés du Tiers se nomment Rabaut Saint-Etienne élu dès le 27 mars, Henri Voullard d'Uzès, Soustelle d'Alais, Ricard de Nismes, Chambon de Latour maire d'Uzès, Quatrefages de Laroquête du Vigan, Meynier de Salinelles de Nismes, Valérian Duclos maire de Saint-Esprit.

Fidèle à son baron, Boyer lui ouvre grandes les pages de son journal et n'admet jamais qu'on l'attaque.

Ainsi, lorsque le Journal d'Avignon du 3 juin 1789 reprochera au baron son attitude équivoque lors de la Réunion des Etats, Boyer se fâchera tout rouge et il écrira pour le baron un plaidoyer enthousiaste et contre ceux qui le mettent en cause un violent réquisitoire.

Les faits de politique locale ou nationale sont généralement rapportés au travers des interventions du baron.

Boyer s'enflammera fort peu pour la Révolution et les grands faits ou les événements ne feront que transparaître dans LE JOURNAL.

Examinons le contenu, la forme et le langage de notre hebdomadaire.

Première constatation : à chaque livraison, le journal se présente sensiblement selon un ordre identique.

La première partie est consacrée aux informations générales, politiques et/ou culturelles sans prééminence rigoureuse. La seconde rassemble les annonces commerciales, immobilières, juridiques, pratiques et de particulier à particulier.

Sur l'ensemble des parutions, on peut estimer que les informations concernant la vie politique nationale occupent 18 %,

la vie locale 29 %,

la vie socio-économique 4 %,

la vie culturelle 24 %,

les annonces et avis divers 25 %.

La structure générale est semblable à celle qui s'affinera et se perpétuera jusqu'à nos jours dans tous les journaux locaux ou de proximité.

Remarquons toutefois que le fait divers n'existait pas et n'apparaîtra qu'avec la presse de masse, au moment de l'industrialisation, avec la mise en place d'un système éducatif permettant à la majorité de la population d'acquérir les outils et les techniques d'accès à l'information.

Examinons plus en détail la partie informations générales.

Premier constat : Boyer pratique généralement une information par communiqués en publiant : comptes-rendus de séances, discours, déclarations, interventions, requêtes, délibérations de confréries ou d'institutions... quand il les juge conformes à ses orientations. Mais ni éditorial ni article résultant d'une enquête sur le terrain.

Dans un pseudo « courrier des lecteurs », Boyer rend publiques des « lettres » qui nous paraissent rédactionnelles et qui lui servent d'articles rédactionnels.

Le « Journal de Nismes » est une publication très marquée. Même si Boyer se laisse aller parfois à passer une information circonstancielle qui peut surprendre.

Une grande partie du Journal du premier quadrimestre est consacrée aux comptes-rendus des diverses réunions et délibérations préparatoires à l'élaboration des cahiers de doléances dans la perspectives des Etats Généraux.

Les Cahiers du Tiers-Etat de la Sénéchaussée de Nimes sont présentés dans leur intégralité, en sept livraisons successives et une proposition est faite, dans le numéro 22 du 28 mai, de disposer par abonnement des comptes rendus des débats qui se tiennent à Versailles.

Dans le domaine social, dix-neuf interventions pressantes se répartissant sur l'ensemble de l'année incitent les Nimois à la solidarité, en les informant, en leur proposant des exemples édifiants ou des actions à entreprendre.

Nous avons déjà signalé que l'hiver 1788-89 était particulièrement rigoureux et que les miséreux très nombreux avaient envahi les villes pour y trouver refuge.

En janvier, dans l'ancien café de la place de l'Audience et afin de leur venir en aide, « *les officiers municipaux ont ouvert trois salles dans lesquelles on entretient du feu jour et nuit pour les pauvres exposés à la rigueur de la saison* ». Ils s'y « *rendent en foule à toute heure* ». Et le rédacteur de souligner qu'ils « *sont surveillés jour et nuit afin qu'il ne s'y passe rien de contraire à la décence et aux bonnes mœurs* ».

Le journal se fait écho d'un don important fait par un « anonyme » dont il diffuse la lettre mentionnant qu'il remettra dès le lundi 5 janvier, aux Dames de la Miséricorde, trois quintaux de riz, quarante quintaux de sarments et vingt quintaux de charbon, qu'il leur demande de distribuer aux familles catholiques nécessiteuses sur présentation de bons signés par les curés des paroisses de la ville, en donnant priorité aux ouvriers dont la rigueur du froid suspend le travail.

Dans le numéro suivant, c'est le trésorier de l'Association Patriotique qui signale avoir reçu la somme de cent vingt livres à distribuer.

Le baron de Marguerittes a mis au point une soupe économique dont le numéro 3 du Journal nous donne la recette détaillée qui utilise du riz que l'on fait cuire lentement, à petit feu et en le remuant sans cesse, riz auquel on ajoute de l'huile, du poivre et du pain rassis, pour obtenir « *une bouillie à distribuer sur le champ à raison de deux cuillers à pot pour un adulte, une seule pour un enfant de moins de huit ans* », dose qui suffit à nourrir un adulte pendant vingt-quatre heures.

Cette soupe populaire et ce refuge pour les sans abris, sont deux exemples d'une réelle solidarité avec les plus démunis. Mais aussi un moyen d'éviter agressions, conflits et révolte de ces miséreux de plus en plus nombreux.

Notons aussi la proposition de création d'une maison de retraite pour « *les vieux agriculteurs, épuisés par le travail, accablés de vieillesse et opprimés par l'indigence* », sur le diocèse de Toulouse.

A Nimes, le prix du pain est moindre que dans les villes environnantes car les administrateurs municipaux subventionnent les boulangers et ont acheté deux cent mille livres de blé. Le pain coûtant cinq deniers par livre de moins qu'ailleurs, on vient

de Beaucaire, Tarascon et autres villes voisines se pourvoir à Nimes. « *Tant et si bien que le dimanche des Rameaux, il en fut enlevé par les étrangers au moins deux cents quintaux* ».

Dès le mois de septembre, un « lecteur anonyme » écrit au journal pour inciter à faire des réserves de blé. Car si la récolte qui vient de s'achever a été importante tant en Bourgogne qu'en Haut Languedoc et a rempli les greniers, il conseille de prendre exemple sur le Dauphiné qui a décidé d'interdire la sortie des grains de son territoire. Il souhaite donc que l'on établisse à Nimes, comme cela vient de se faire à Arles et à Avignon, un grenier d'abondance, qu'on y accorde, comme à Amiens, une prime à ceux qui y portent leur grain, qu'on empêche la sortie du grain comme à Beaucaire et qu'on le mette sous protection comme à Lunel. « *Car sinon, ajoute-t-il, que deviendra cette classe aussi estimable que précieuse, celle des ouvriers, qui vraisemblablement, l'hiver prochain, manquera d'ouvrage et peut-être de pain* ». Appels et interventions se multiplient.

Dans le numéro du 29 octobre, un avertissement important interpelle les lecteurs : il ne suffit pas d'avoir du pain, encore faut-il qu'il reste d'un prix abordable. Car, à quoi servirait aux pauvres de voir une grande quantité de pain dans la boutique des boulangers, s'ils n'avaient point assez d'argent pour obtenir tout ce qui leur en faudrait. Il faut traquer les affameurs. « *Ceux-ci,* dit l'auteur anonyme du texte, *ont établi des greniers dans les villages environnants de Nimes, ils y ont déposé du blé qu'ils transportent ensuite au marché et qu'ils rachètent eux-mêmes à un prix fort élevé* ». Lequel sert ensuite de base aux autres transactions !... Et d'ajouter qu'à l'exemple de Montpellier, les autorités devraient imposer aux métayers, fermiers et propriétaires de déclarer leur récolte et les personnes auxquelles ils l'ont vendue.

Dans une lettre M. Sabonadière désigne nommément des réticents de son quartier qui ne veulent pas participer à l'œuvre de solidarité. Texte qui suscita des réactions violentes.

Continuant cette campagne contre la pauvreté, Sabonadière va faire diffuser un prospectus pour une souscription de charité, unanimement acceptée.

Rappelons la mise en place, le 3 janvier 1789, d'un Mont de Piété octroyant des prêts gratuits pour rompre le taux usuraire de l'argent.

Le « Journal de Nismes » fait donc un très important travail d'information et d'incitation, pour sensibiliser les Nimois et les amener à participer.

Nul n'ignore que c'est par un courrier exceptionnel arrivé le 20 juillet vers les huit heures du matin sur le champ de Foire de Beaucaire, que l'on apprit, dans notre région, la nouvelle de la Prise de la Bastille. Les négociants présents furent les premiers informés des événements de la capitale.

Le numéro 30 du Journal, daté du jeudi 23 juillet et achevé d'imprimer le 22 juillet, sous le contrôle (mention « lu et approuvé ») de Roustan, inspecteur de la Librairie, doit plus particulièrement retenir notre attention.

Il commence par un Fragment d'un Mémoire de trois pages et demie, adressé le 2 mars 1789 par un dénommé Delon, conseiller au présidial de Nismes, aux consuls de la ville pour leur proposer un projet de canal de dérivation et d'arrosage pour la ville de Nismes et diverses paroisses des environs. Ce même Delon avait déjà proposé de construire un canal pour amener l'eau aux teinturiers de la ville et un autre qui joindrait Nismes à Aiguesmortes, projets qu'il jugeait lui-même dispendieux.

Nous lisons ensuite une « énigme-logogryphe » d'une page et en vers, l'annonce sur une demi-page de la parution du Tableau généalogique de la Noblesse en 7 volumes et le compte-rendu en deux pages, de la première du spectacle « Arts et Amitié », comédie en un acte et en vers libres mêlée de chants qui selon le chroniqueur « *frise de bien près l'indécence* ».

On découvre alors, coincé entre un avis de l'Assemblée patriotique de Nismes et celui du sieur Fauque, marbrier de son état, qui vient de découvrir un mastic pour raccommoder le marbre, la porcelaine, le cristal et la faïence, sept lignes, sept lignes sans commentaire, sept lignes sans éclat, sans mise en évidence, sept lignes que je vous cite :

Extrait d'une lettre de M. Fornier à M. De Clausonne, de Paris le 17 juillet 1789.

La révolution est faîte, mon ami ; le Roi est attendu dans une heure, et la guerre civile commencée Dimanche et finie hier Jeudi, va donner à ce pays une constitution qui sera enviée par l'Angleterre même. Je ne vous fais point de détail ; je ne vous écris que pour vous tranquilliser. Tous les Ministres actuels du Roi sont renvoyés, et M. Necker est rappelé.

Le journal se clôt par une annonce de vente, les résultats de la Loterie (déjà !), et le taux du prix du pain.

Voilà donc le « scoop » selon le langage actuel. En quelques lignes, tout est dit, aucun commentaire n'est fait ! On peut être surpris par la place accordée à cette information. Mais rappelons à la décharge de Boyer que l'on ne pouvait pas, pour des raisons techniques, modifier facilement une mise en page.

Alors, peut-être... dans le numéro suivant ?... Non, aucune mention particulière. Boyer, journaliste local n'entend pas commenter les événements nationaux. En fait, il attend surtout les directives du baron.

Le numéro 31 fait état d'une délibération des trois ordres que la ville de Nismes prit le 20 juillet, dès la connaissance des faits révolutionnaires, puis sous le titre Variétés, rapporte le fait suivant : Jean Serres, un des gardes-françaises qui avait refusé de sévir contre les Parisiens est arrivé à Nismes, sa patrie.

« *Il fut conduit en triomphe, au bruit des tambours et des trompettes, par une infinité de citoyens de tout rang et de tout âge, dans toutes les rues de la ville, et aux casernes et à la Citadelle où l'on fut pour le montrer à la garnison. On l'accompagna ensuite à la Comédie où on le fit placer dans la loge des actionnaires. M. Chas, lieutenant du maire, l'ayant aperçu, alla l'embrasser, et le prenant par la main, le conduisit dans la loge des consuls où il le fit asseoir à côté de lui.* »

Un communiqué nous informe ensuite qu'une souscription a permis de distribuer du pain aux pauvres.

Suit le discours prononcé à l'Assemblée Nationale le 15 du mois par le baron de Marguerittes et la motion qui s'ensuivit.

Et Boyer de prendre position sans équivoque :

« *Tel est le député que la calomnie malfaisante ose attaquer, et auquel des gens dont un triple airain entoure le front impu-*

dent disent que nous avons vendu notre plume. Combien ces êtres abjects nous connaissent peu ! Nous, vendre notre plume ! Eh ! ils savent bien, ces misérables, que si nous avions été moins sincères et moins amis de la vérité, ils n'auraient point accumulé une infinité de maux sur notre tête ! Mais que nous importe le bruit que nous font à ce sujet certaines trompettes ministérielles! Que nous importe ce qu'ont écrit certaines gens qui n'ont cessé de ramper ! Ce qui nous importe, c'est le cri de la raison, c'est celui de l'honneur. »

Position claire, nettement affirmée et sans équivoque. C'est donc pour cela que tout ce qui a été écrit dans le « Journal de Nismes » des 20 août - 3 septembre, dans le supplément spécial du 4 ou dans le long article de six pages faisant référence à la gazette de Leyde qui mettait en cause le baron ou concernant l'attitude des députés de la noblesse gardoise doit être pris avec beaucoup de suspicion car on peut raisonnablement le considérer comme entaché d'inexactitude.

Boyer rend compte ensuite de l'accueil fait par les Compagnies de la Légion nimoise à Ricard, député du Tiers de retour dans la ville en reproduisant le discours de Basile, avocat et soldat de la Légion auquel Ricard répondit en termes tout aussi choisis et enthousiastes.

En ce qui concerne ces événements, Boyer ne sera pas très prolixe.

Un texte anecdotique concernant la Bastille rappelle qu'elle fut construite en seulement douze ans. Et Boyer, pour une fois enthousiaste, de conclure « *elle a fini le 14 du mois de juillet 1789, à la grande satisfaction de tous les bons Français et de tous ceux qui regardent la liberté comme un souverain bien* ».

Il enchaîne avec un texte sur les rumeurs qui font état d'un nombre considérable d'ennemis qui se seraient regroupés aux environs de Beaucaire et Tarascon. La terreur des habitants de Beaucaire fut telle qu'on envoya une troupe de cent hommes pour porter secours à cette ville. Mais ce n'étaient que fausses nouvelles, significatives de l'état d'esprit qui régnait dans la population. La semaine suivante, c'est la ville d'Alais qui doit prendre des mesures pour rassurer les habitants à l'approche de la foire.

Le Journal publie, le 27 août, l'ordonnance royale du 9 qui met en garde contre les agissements des bandes de brigands qui incitent au pillage et aux démolitions.

Rien ensuite sur les événements qui secouent notre pays.

Extrayons deux textes qui nous paraissent importants.

D'abord, l'émouvante Adresse présentée à l'Assemblée Nationale le 26 août 1789 par les Juifs résidant à Paris et parue dans les numéros des 24 septembre et 1er octobre, dont voici quelques extraits :

« Avilis jusqu'à présent dans l'opinion, vexés de toutes parts, poursuivis par notre propre nom, dont on semblait nous faire injure ; séparés enfin de la société et ne participant à aucun de ses avantages, quoique les charges communes nous fussent imposées, telle a été notre destinée dans cet empire (...) Nous avons souffert sans murmurer, nous avons gémi sans nous plaindre ; le Royaume n'a jamais été troublé par nos réclamations ; et cette longue résignation de notre part est peut-être la preuve la plus authentique, Messeigneurs, que nous sommes dignes enfin d'un autre sort (...) Dans cet empire qui est notre patrie, le titre d'hommes nous garantit celui de citoyen ; et le titre de citoyen nous donnera tous les droits de cité, toutes les facultés civiles, dont nous voyons jouir, à côté de nous, les membres d'une société dont nous faisons partie. (...) Mais pour que la longue oppression dont nous avons été victimes ne soit pas aux yeux de quelques individus un prétexte pour nous opprimer encore, ... nous venons vous supplier de faire dans vos décrets une mention particulière de la nation juive et de consacrer ainsi notre titre et nos droits de citoyens. (...) Nous faire monter à la place de citoyens, nous donner un état civil, ce n'est qu'exercer envers nous un acte de justice. Nous aimerons néanmoins le considérer comme un bienfait. Nous le publierons partout avec reconnaissance. (...) Quelles bénédictions sont réservées aux hommes justes et humains, qui dans l'Univers entier, auront sauvé les Juifs de la proscription et les auront faits citoyens. »

On juge facilement par la teneur de ce texte de l'immense espoir que le changement de régime apportait à toutes les minorités et aux divers opprimés. On se rend compte, à sa lecture,

combien les rapports s'étaient modifiés et combien la liberté d'expression était devenue une réalité. Il existait vraiment une volonté de fraternité et de solidarité entre les hommes, un climat euphorique, un immense espoir dans l'avenir.

Boyer, pourtant sur la réserve, se laisse parfois aller. Ainsi écrit-il à la suite d'un article proposant un protectionnisme commercial national se résumant à « fabriquons et consommons français » :

« Et vous mes concitoyens ! vous Nimois, qui dans tous les temps avez fait preuve d'un patriotisme sans bornes, vous restez dans l'apathie et le silence ! Sortez, sortez de l'impassibilité dans laquelle vous êtes plongés, réunissez-vous et que l'on voit sortir de vos assemblées un patriotique arrêté qui, en proscrivant l'imbécile anglomanie, vienne au secours de vos manufactures stagnantes. »

Dans le numéro précédent, il avait d'ailleurs exhorté ses compatriotes à acheter nimois, à ne plus suivre la mode des mousselines *« dont le seul mérite est de coûter cher et de venir de loin »*, et de s'habiller avec des étoffes qui sortent de nos manufactures locales car faire différemment, c'est réduire les ouvriers nimois à la mendicité.

Boyer trace ensuite un tableau digne des plus grands feuilletonistes du XIX[e], précurseur sans le vouloir de Xavier de Montépin :

« Ne perdez pas de vue cet homme bien digne de compassion et osez avoir le courage de le suivre dans sa maison. Qu'y verrez-vous ? Une nombreuse famille livrée à toutes les horreurs du désespoir. Remarquez comme elle se jette sur lui avec précipitation, pour lui arracher le peu de pain qu'il s'est procuré, avec les quelques pièces de monnaie que vous lui avez données. Juste ciel ! ce pain est insuffisant, il faut qu'il s'en prive lui-même, et que sa femme, qui presse vainement contre son sein un nourrisson dont les ardentes lèvres ne peuvent plus rien tirer de ses mamelles desdéchées, n'accepte de ce pain de douleur que ce qu'il faut qu'elle prenne, pour empêcher le plus jeune de ses enfants de mourir.

« O mes bienfaisantes compatriotes ! ô Françaises ! vous détournez les yeux de cet affreux tableau ; il déchire vos cœurs

sensibles ! Pourquoi faut-il qu'il soit vrai ? Eh bien ! en quittant ces étoffes de l'Inde que vous ne sauriez trop abhorrer puisqu'elles font tant de mal, et en reprenant celles que vous n'auriez jamais dû quitter, vous pouvez le faire disparaître pour toujours ! »

Etonnant, n'est-ce pas ?

Le Journal tient au courant ses lecteurs de certains problèmes de la ville au quotidien ou de travaux importants envisagés.

Ainsi lirons-nous les propositions d'un sieur Delon qui depuis 1787 multiplie les interventions. Il demande l'autorisation d'entreprendre des travaux pour amener l'eau à Nimes, en utilisant les arches du Pont du Gard pour servir d'appui aux tuyaux des pompes qu'il placerait dans le Gardon afin d'élever l'eau dans l'aqueduc et sur ledit Pont du Gard. Ces pompes seraient mues par le courant de la rivière ou par une chute d'eau qu'il est aisé de se procurer sur place. Il envisage aussi de construire une pompe à feu de six pieds de diamètre dans son cylindre à vapeur. Il n'est pas un trimestre sans que Le Journal se fasse écho de ses interventions.

Nous apprenons que le Nouveau Théâtre a été inauguré le vendredi 15 mai 1789. On y donna ce jour-là : l'Ecole des Pères, comédie en cinq actes et en vers du Nimois Pieyre l'aîné et dont le critique dit « qu'on ne peut mieux en faire l'éloge qu'en disant que toutes les autres pièces devraient lui ressembler pour que le théâtre fût véritablement l'écho des mœurs ». La trace laissée dans l'histoire par cet auteur prouve que de tout temps, les critiques ont été conjoncturelles...

Situé en face des Casernes, on sait qu'il brûla en 1799 et qu'il sera reconstruit par Meunier et décoré par Lesueur face à la Maison Carrée et inauguré le 14 pluviose an VIII (3 février 1800).

Enfin concernant la vie locale, retenons cette lettre de Sabonadière, adressée au journal le 23 décembre 1789 et rappelant une proposition faite en son temps par le baron de Marguerittes qui avait proposé, sans être entendu, de numéroter les maisons de Nimes, de marquer les rues et les îlots afin que l'on s'y retrouvât plus facilement. L'auteur de la lettre constate que :

« dans ce moment la municipalité actuelle étant beaucoup occupée, on peut la débarrasser de ce soin : chaque propriétaire n'a qu'à faire lui-même, à ses frais, le numéro qu'on lui désignera sur la porte d'entrée de sa maison et ceux qui en ont formant des coins, y feront mettre le nom des rues. »

Il fait remarquer que si la communauté l'avait faite, elle s'en rembourserait auprès des propriétaires ! A titre d'exemple, le signataire a fait placer des plaques sur plusieurs de ses maisons dont il donne les situations.

Le texte suivant, relatif au dénombrement de la population nimoise, signale que les personnes chargées de l'affaire auraient omis d'enregistrer des familles entières. La population serait donc de 52 à 55 mille âmes et non de 39 mille comme l'affirme l'Assemblée Nationale au vu de ces recensements. Conséquence ? le nombre des élus du Conseil municipal devrait être de dix-huit au lieu de quinze ! Elections en vue cela va de soi !

La vie culturelle est particulièrement présente par des informations de parutions de livres, essais, gravures et comptes-rendus de spectacles et représentations théâtrales.

En ce domaine, le rédacteur a parfois la dent dure. Ainsi écrit-il à propos d'une pièce donnée le 5 janvier : *« Les comédiens de cette ville donnèrent le 5 de ce mois, Hurluberlu ou Tout va de travers, précédé d'une première représentation des Bons Français, pastorale en vers, mêlée de chant et de danses. Nous devrions donner l'analyse de cette pièce ; mais pour nous servir des expressions d'un auteur moderne, elle fut si estropiée, si mutilée, vraisemblablement faute de répétitions, et mise en pièces de telle sorte par l'orchestre, qu'il nous fut impossible de la bien entendre. Nous ne pourrons donc en rendre compte, que quand on la redonnera, pourvu toutefois que certains violons ne jouent pas encore, comme ils le firent le 5, une marche quand il faudrait accompagner un air, qu'ils n'accompagnent point un air quand il faudrait danser, et qu'ils ne se piquent plus d'empiéter sur le répertoire des Comédiens des Variétés en jouant eux-mêmes Hurluberlu ou Tout va de travers. »*

Avouons qu'on ne peut être plus clair !

L'Académie de Nimes, malgré les temps difficiles, n'en continuait pas moins ses travaux et ses activités.

Dans le numéro 19 du jeudi 7 mai, elle fait paraître une annonce en tête de première page informant que : « *Le prix de poésie proposé l'année dernière par l'Académie Royale de Nismes, a été partagé entre un discours en vers sur l'influence des climats sur les productions de l'esprit humain et un dialogue sur le sort de la poésie.* »

Nous trouvons le jeudi 26 novembre un article de quatre pages, longueur inusitée, sur notre assemblée. L'auteur du texte, M******* (les sept astérisques sont bien mentionnées), nous apprend que :

« *L'Académie de Nismes* (le qualifiant de royale a disparu) *tint, vendredi dernier (20 novembre), une séance publique pour la réception de M. Vincent Saint-Laurent. Le récipiendaire fit, suivant la coutume, l'ouverture de cette séance par un discours très laudatif* »... et le signataire de donner une volée de bois vert à ce nouvel académicien ainsi qu'à quelques autres, et de continuer de manière tout aussi acide en déclarant :

« *Autrefois, on entrait aux séances de l'Académie française, la sœur et l'émule de l'Académie de Nismes* (sic !) *sans billet et il n'y avait jamais personne. Un rusé Académicien s'avisa de faire distribuer des billets pour une séance à laquelle il devait briller et la salle s'emplit. Autrefois on entrait avec des billets à l'Académie de Nismes et il n'y avait presque personne. Quelques membres de l'Académie croyant que c'était de la faute des billets, firent afficher, pour cette dernière séance, qu'on entrerait sans billet. Ils voulaient des auditeurs à quelque prix que ce fût, mais il n'y eut personne : qu'importe. Moins l'assemblée est grande et plus elle a d'oreilles !* »

On trouvera encore une attaque en règle, signée Mercier, contre la docte assemblée à qui il reproche de ne pas ouvrir ses diverses collections au public malgré les engagements pris depuis 1784.

Mentionnons enfin au fil des numéros, des poèmes envoyés par des lecteurs ou des lectrices en mal de versification. Textes dithyrambiques dédiés à des personnalités ou poésies légères,

fortement teintées d'érotisme, qui ne méritent pas que nous nous y attardions.

Quant aux textes concernant les livres, ils paraissent n'être que de l'information publicitaire.

Ce qui nous amène naturellement à la dernière partie du Journal, les avis divers et les petites annonces qui, mis à part l'emploi des abréviations, ont déjà trouvé la formulation que l'on utilise encore de nos jours ! Cette partie permet une approche intéressante de la vie quotidienne par les informations la composant.

Le Journal étant habilité à faire paraître les annonces légales, on trouvera dans chaque numéro l'état des déclarations aux hypothèques concernant les ventes effectuées.

Leur succèdent les annonces des particuliers : vente ou location d'une maison, d'une charrette avec ou sans son cheval, d'un cabriolet, d'objets divers et certains même de valeur, de productions agricoles par les agriculteurs eux-mêmes...

Les maisons sont décrites, nombre de pièces, état, conditions de vente ou de location, situation et personne mandatée. Les véhicules et animaux mis en valeur, les objets présentés pour inciter à l'achat.

En voici quelques exemples :

Dans le numéro du 22 janvier :

— *De très belles fleurs, comme œillets de toutes couleurs, renoncules, roses, violettes doubles et autres, marcottes et vases garnis. S'adresser au sieur Sarrazin, jardinier fleuriste au chemin d'Avignon.*

ou : — *D'excellentes poires de différentes espèces. S'adresser au sieur Léon, jardinier, rue des Chassaintes, vis-à-vis le Presbytère.*

ou encore : *On a perdu une petite chienne blanche ; on promet une récompense à celui qui la rendra. S'adresser à M. Salaville le fils, rue du Figuier.*

Et déjà, la vente par correspondance !...

Un jardinier de Saintes, sur une pleine page (!) annonce les expéditions de fleurs qu'il peut faire et avertit qu'il « *n'y aura rien à rabattre sur le prix* ».

Comme dans les publications actuelles, voici les avis publicitaires concernant les remèdes miracles.

« *Le sieur Carnelli, dentiste de feu le prince de Marsan, propose un remède qui : conserve les dents et les gencives, en apaise les douleurs, prévient les caries et en arrête les progrès, dessèche et guérit les ulcères, les aphtes, dissipe les fluxions, raffermit les dents, adoucit l'haleine. Il vend son produit chez Mazel, épicier rue du Marché...* »

Voici des propositions concernant l'éducation des enfants, la publicité d'une méthode de lecture nouvelle, d'un apprentissage rapide des langues étrangères mais aussi des cours pour apprendre à correctement s'exprimer en français qui, souvenons-nous en n'était pas la langue utilisée couramment en ville et surtout dans les campagnes.

Enfin un avis introuvable actuellement : celui diffusé par le sieur Moreau qui informe qu'il vient d'arriver à Nimes et taillera des plumes sur demande et selon l'écriture de chacun et arrivera à en couper six en une seule minute. Ajoutant même qu'il taille les plumes de corbeaux supérieurement...

Pour terminer cet itinéraire dans le « Journal de Nimes », je ne peux résister au plaisir de vous lire cette lettre qui aurait enchanté Alexandre Dumas s'il en avait eu connaissance lors de son passage à Nimes, cinquante ans plus tard, et qui fut adressée le 16 septembre au directeur de notre périodique :

« *On dit, Monsieur, qu'avec les poules on apprend à gratter ; si cela est, on doit savoir gratter dans la ville de Nimes, car on ne peut y faire un pas sans rencontrer des coqs et des poules. Cependant, ils devraient être renvoyés aux fermes, ou tout le moins aux villages. Une ville pavée ne doit pas entretenir dans ses rues cette gent grattante pour mille et une raisons.*

L'autre jour, un homme qui menait un chien avec lui, se vit exposé aux plus grands malheurs : son barbet bondit sur une poule et ses poussins. Toute la troupe effrayée se dispersa en jetant des cris perçants ; la poule, en allant se percher sur une croisée qui était devant la porte d'un menuisier, la renversa ; la croisée, en tombant, fit culbuter une femme qui se balançait sur une chaise ; celle-ci fit rouler par terre une cor-

beille de verrerie qu'elle avait devant elle ; le verre, jaillissant en éclats effraya par le bruit qu'il fit en se brisant, un cheval qui s'avançait ; comme il était attelé à un cabriolet, il le versa ; et comme c'était un cabriolet à la mode, c'est-à-dire léger, une de ses roues se cassa. Celui qui était dedans se fit une bosse au front. Alors vous auriez vu le maître des poules, celui du chien, le menuisier, la marchande de verrerie et l'homme au cabriolet se chamailler et crier de belle sorte pour savoir qui payerait le verre et la roue. Le maître des poules disait que ce devait être celui du chien, et le maître du chien disait que ce devait être celui des poules. Un sage qui passait par là leur fit entendre raison. Et en attendant qu'on décide quelle est de toutes ces personnes celles qui a tort, je suis,

Mesdames et Messieurs, votre fidèle obligé,

BERNARD LAZARE HOMME DE LETTRES

par Mlle Marcelle VIALA,
Membre résidant

« Bernard Lazare, né à Nimes en 1865, mort à Paris en 1903, en des jours difficiles, défendit la vérité, la justice et les droits de l'homme, méconnus et foulés aux pieds dans la personne de Dreyfus ». Tels sont les mots gravés dans la pierre au jardin de la Fontaine à l'endroit où l'on avait érigé un monument à la mémoire de notre concitoyen. Incontestablement l'action lucide et courageuse de ce premier Dreyfusard, qui lui valut sa notoriété, mérite bien pareil hommage, mais elle semble avoir maintenu dans l'ombre les années, d'un moindre éclat sans doute, qui ont précédé « l'Affaire », années où Bernard Lazare, comme il l'indique lui-même sur les papiers fournis lors de son mariage, a été homme de lettres. Nous voudrions aujourd'hui évoquer les œuvres, en général peu connues, qu'il nous a laissées. C'est dans la littérature qu'il a d'abord cru trouver sa voie. En effet, après l'obtention de son baccalauréat en 1882, donc à 17 ans, excédé par l'autorité des maîtres qu'il ne supporte pas, il refuse de continuer des études. Il s'adonne à la lecture avec passion et d'une manière très éclectique des tragiques grecs aux auteurs contemporains français ou étrangers, et il décide qu'il sera écrivain. En 1883, il adhère à la Société littéraire et artistique créée deux ans auparavant dans notre cité ; il en deviendra rapidement le secrétaire-correspondant. Je n'ai malheureusement pu retrouver que le premier numéro juin-juillet 1882 du bulletin édité par cette association qui ne fait évidemment pas mention de notre personnage. Celui-ci se met à écrire et soumet son premier roman au jugement — qui sera défavorable et le roman détruit — de son « cousin ». Il appelle ainsi Ephraïm Mikhaël (de son vrai

nom Georges Michel) auquel l'unit peut-être une parenté lointaine, en tous cas une solide amitié. Ce jeune poète qui mourra, déjà apprécié, à 24 ans, quelques années plus tard, incite vivement son ami à le rejoindre dans la capitale où il lui sera possible de fréquenter artistes et écrivains. Après quelques hésitations, Bernard Lazare gagne Paris en octobre 1886. Dès son arrivée, il s'inscrit à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, section sciences religieuses dont il suivra les cours pendant deux ou trois ans ; il porte une grande admiration — son œuvre va s'en ressentir — à un de ses maîtres l'abbé Duchesne (« le moins crédule des croyants », dit-il) chargé des cours sur le christianisme et le judaïsme et au professeur Louis Ménard, mythologue et helléniste éminent qui avait également influencé Leconte de Lisle. Introduit, comme prévu, dans les milieux littéraires, il y rencontre Hérédia, de nombreux symbolistes et participe avec enthousiasme aux soirées de Mallarmé. Bientôt il fait paraître sa première œuvre (c'est alors qu'il adopte son pseudonyme Bernard Lazare en intervertissant nom et prénom officiels), puis des contes dans diverses revues avant de se lancer dans le journalisme et dans la critique littéraire où il se montre souvent extrêmement caustique.

Limités par le temps, nous examinerons seulement ses propres créations littéraires, au nombre de quatre. Après avoir signalé les caractéristiques de chacune, nous essayerons, dans une étude globale, de présenter le penseur et l'écrivain (on ne peut séparer l'idée du style qui l'exprime) ; puis, plus brièvement, le poète.

« La fiancée de Corinthe » (1888, donc œuvre de jeunesse), écrite en collaboration avec E. Mikhaël est un drame lyrique en trois actes. L'histoire, étrange, se situe à Corinthe au moment où l'austère christianisme menace de supplanter le paganisme joyeux. Bérénike, adepte de la nouvelle religion et mère de l'héroïne Apollonia, a, de son propre chef, consacré sa fille au Christ. Celle-ci, après un long débat, accepte, par amour filial, de se faire chrétienne si sa conversion seule peut, comme l'affirme le prêtre, sauver sa mère très gravement malade. Bérénike guérit effectivement mais Apollonia, qui doit renoncer à l'amour et aux

joies de ce monde, après s'être révoltée, meurt de chagrin. Elle apparaît à son fiancé, l'invitant à la suivre dans la tombe. Ils disparaissent enlacés et heureux. « Au clair Olympos, dit-elle, les soleils qui luiront sur nous seront radieux comme notre tendresse ».

Entre 1892 et 1898, Bernard Lazare rassemble en trois recueils, avec chaque fois un thème dominant mais non exclusif, des textes en prose, pour la plupart déjà publiés dans des revues et qui révèlent à la fois son érudition remarquable et sa riche imagination : fables sociales, légendes mythologiques, récits tirés de la Bible, contes et anecdotes de tous les temps et de tous les lieux, célèbres ou non, telle cette petite ville lozérienne dont « les montagnes, dit-il, sont aussi peu accessibles aux idées qu'aux voyageurs » (il n'en donne pas le nom et ne vexe ainsi personne !). A l'occasion, il n'hésite pas à modifier les histoires les plus connues pour leur donner une signification nouvelle.

Les textes du premier recueil « Le Miroir des Légendes » (1892), juxtaposés sans lien bien apparent, concernent principalement la religion. Le deuxième « Les Porteurs de Torches » (1897) se distingue nettement du précédent par sa portée politique et sociale. Les pages en ont été écrites entre 1893 et 1895 quand l'auteur s'engage dans la défense d'anarchistes, des mineurs en grève de Carmaux et commence sa lutte en faveur de Dreyfus. D'autre part cette œuvre s'apparente à un roman : une mince intrigue en est le fil conducteur : le héros Marcus (notons au passage que c'était le deuxième prénom de l'auteur), ardent propagandiste d'idées révolutionnaires rencontre de nombreux personnages avec lesquels il engage des discussions et en convertit plusieurs à ses idées. Un soir il est secrètement averti de son arrestation imminente à la suite de propos trop subversifs. Il doit s'enfuir pour continuer ailleurs sa vie tumultueuse de militant exalté. Publiée quelques mois plus tard « La Porte d'Ivoire » (1898), bien que composée de plusieurs textes datant aussi de 1893 à 95, traite non plus de problèmes sociaux mais le plus souvent d'amour. Pas d'intrigue : un homme, Anselme, dialogue avec un ou plusieurs amis soit pour annoncer l'histoire qui va être contée par l'un ou par l'autre, soit pour en faire en conclusion

le commentaire. Il explique le titre : tous ces contes sont divers comme des songes ; même tragiques, ils lui ont été bienfaisants dans sa solitude ; c'est pourquoi ils semblent issus de la porte d'Ivoire par où surgissent, selon la légende, seulement les rêves agréables.

A plusieurs reprises, Bernard Lazare a déclaré qu'il voulait extraire des récits, des mythes du passé des réflexions modernes, mettre en somme le passé dans le présent. Il nous révèle ainsi ses pensées sur l'amour, la religion, la société.

Pour lui, l'amour est total, violent et meurtrier. Qu'il s'agisse d'amour platonique, d'amour conjugal, d'adultère ou d'inceste, les contes sont tous (un seul excepté mais la situation y est fort dramatique) des tragédies que vient conclure la mort. Tantôt la passion dicte à l'être qu'elle subjugue une conduite irrationnelle et fatale. C'est le cas de Corésos, prêtre de Bacchus, amoureux de la belle Kallirhoé qui le méprise et le bafoue. Il est chargé par son maître de punir lui-même de mort la jeune fille, à moins que quelqu'un ne s'immole à sa place. Personne ne se propose. Corésos se réjouit déjà d'enfoncer le poignard « amoureusement cruel » dans la gorge de Kallirhoé ; au dernier moment c'est dans son propre sein qu'il plonge la lame pour sauver l'infidèle. Tantôt l'amour n'accorde plus à l'homme la force de vivre après la disparition de celle qu'il aimait. La mort du désespéré semble relativement douce aux yeux du lecteur quand elle survient dans un cadre paisible, poétique. Un époux se donne la mort sur un lit débordant de renoncules, d'anémones, et de roses, les fleurs préférées de la disparue. Narcisse, inconsolable après la mort de sa sœur jumelle dont un philtre magique l'a rendu amoureux, croit voir chaque fois dans l'eau limpide sur laquelle il se penche le visage de la jeune fille et un jour où il s'incline un peu pour essayer de l'atteindre, il glisse dans l'onde et s'endort d'un sommeil éternel. Mais certains récits, inspirés par une douleur semblable, se révèlent d'un réalisme à peine supportable. Un homme, pour voir une dernière fois sa bien-aimée, fait ouvrir le cercueil où elle gît depuis quelque temps ; il embrasse la main restée encore intacte et va mettre fin à ses jours. Plus hallucinante peut-être est l'histoire du veuf qui espère trouver au bord

de la Méditerranée un soulagement à sa peine ; peu à peu, dans son obsession, il assimile la mer à son épouse ; le mouvement de l'eau, le bruit des vagues, c'est la respiration, c'est la voix d'Hélène ; un jour, la mer calme, immobile, comme rigide lui paraît en être le cadavre qui exhale une horrible puanteur. Il se jette alors dans les flots. « Nos corps, dit-il, seront confondus dans la mort et ce sera l'oubli ». L'amour fait mourir. Il pousse au crime les amants que gêne la présence d'un époux. Crime banal, pensera-t-on. Mais ici la passion se manifeste jusqu'au bout en des gestes inattendus et spectaculaires. Dans une chronique italienne, Bernard Lazare a trouvé l'histoire de Leonora Barberi ; son jeune amant, condamné à mort pour le meurtre du mari indésirable et bien vieux, va subir son châtiment. Léonora se déguise en aide-bourreau, bondit sur l'échafaud, exécute elle-même le coupable en s'écriant : « C'est par moi qu'il a vécu, c'est par moi qu'il mourra » et se poignarde aussitôt. Quelques rares femmes (elles ne sont que trois) occupent, comme l'ardente Leonora, la première place dans le conte. Leur comportement est bizarre et l'auteur profère à leur égard quelques remarques ambiguës : sont-elles chargées d'une ironie amère ou seulement un peu et gentiment moqueuses ? La marquise de Langallery, d'une fidélité conjugale irréprochable, acceptait pourtant sans déplaisir la cour assidue d'un gentilhomme, elle favorisait leurs rencontres secrètes et lui laissait de grands espoirs pour l'avenir. Un jour, s'échappant de la chasse, le galant s'introduit, sans être vu, dans la chambre de la belle et se jette à ses genoux. Elle l'expulse avec colère, le fait tuer par son fils et plonge à son tour plusieurs fois l'épée dans le cadavre en l'insultant, pour venger son honneur. Cette attitude déconcerte le narrateur qui conclut : « Les femmes ont mille moyens de faire bon ménage aux choses contradictoires. Elles ont l'art de manquer à l'honneur sans y manquer. » L'histoire d'Hérodiade, dans son contexte tout différent, ne manque pas de dérouter aussi (signalons entre parenthèses que Bernard Lazare a confondu dans ce récit intitulé « La Vierge » deux personnages bibliques : Hérodiade, épouse du roi Hérode et Salomé, la fille de celle-ci. Il a sans doute sur ce point imité Mallarmé qui dans son poème « Hérodiade » a choisi, dit-il, pour l'héroïne « ce nom divin », plus

harmonieux que celui de Salomé). Hérodiade donc, jeune vierge, mélancolique et rêveuse, impatiente d'aimer, s'éprend en le voyant de Jean-Baptiste d'un amour qu'elle veut éternel. Mais elle craint qu'il ne la repousse un jour car elle a vu des amants désunis déchirés par l'anéantissement de leur rêve. La mort lui éviterait pareille infortune. Mais, déclare l'auteur : « Comme elle était femme, inconsciemment égoïste, désireuse de bonheur et cruelle », elle n'envisagea pas de mourir elle-même. Quand l'occasion se présenta, elle demanda au roi la tête du Baptiste ; elle put alors la baiser sans risquer un refus « lorsqu'elle la prit des mains du bourreau qui venait d'être le protecteur de son rêve et de son amour ». Dalila, elle, a séduit Samson et l'a livré aux cruautés des Philistins. En agissant de la sorte, elle l'a détaché des vanités de jadis, ne lui laissant que son amour et l'a rendu heureux. C'est ainsi qu'un peintre provençal, Lary, admiré de Bernard Lazare, a interprété cette histoire biblique : sur son tableau, on voit Samson esclave, tourner sans fin la meule avec une peine infinie mais le visage illuminé d'une joie profonde ; près de lui, Dalila, assise sur le sol, le regarde avec amour « triomphante et soumise ». L'amour à la fois absolu et heureux paraît inaccessible. Don Juan lui aussi en a fait la douloureuse expérience et il apporte sa conclusion. Jadis il a rencontré une femme d'une beauté exceptionnelle qui incarnait l'amour ; toute sa vie il l'a cherchée en vain d'aventure en aventure et maintenant que ses derniers instants approchent, il comprend enfin que l'amour idéal ne se trouvera que par-delà la mort.

Etudiant en sciences religieuses, Bernard Lazare ne manque pas de connaissances en la matière : dans « Le doute », par exemple, il rapporte le point de vue d'une quinzaine de théologiens ou philosophes sur le problème de l'au-delà. D'une manière plus personnelle, il exprime ses pensées sur la religion et les croyants. La religion est une chimère qui apporte aux malheureux l'espoir d'un bonheur futur refusé ici-bas et qui ne sera plus nécessaire quand les hommes ne souffriront plus de la faim et du besoin. Elle naît de la crédulité humaine comme le dit Œdipe à la Sphinx (l'auteur laisse à ce nom le genre qu'il a en grec) ; lorsque celle-ci demande, contrairement à la question traditionnelle,

« quelle est ma nature ? », il lui répond fermement : « Seule l'aveugle foi des hommes créa ta puissance. » Cette « sublime et sotte illusion » qu'est la foi, faut-il l'admirer, voire l'envier ou seulement en rire ? Deux contes, placés à la suite dans « La Porte d'Ivoire » prêtent à méditer sur ce sujet. Moïse, jeune berger juif en Crète, se croit choisi par Dieu pour libérer à nouveau son peuple, lui faire traverser la mer et gagner la Terre promise. Monté sur un rocher, dans son illusion, il la leur montre au loin et tous, pleins de foi, l'aperçoivent aussi ; ils se jettent dans les flots et y sont engloutis comme Moïse qui les suit dans la même exaltation. Navrante aventure ! Le narrateur ajoute pourtant : « Leur Dieu les aimait bien puisqu'il leur donna la vivante et bienfaisante illusion. » Le récit intitulé « Le Miracle » n'est pas aussi affligeant : un diacre niçois veut se retirer dans un monastère des Iles. Il trouve un bateau en partance vers Marseille mais piloté par des Juifs. Accepteront-ils de le débarquer dans un couvent ? Face au monastère, soudain, le navire s'immobilise. Miracle aux yeux de notre voyageur ! Un vieux matelot saute à la mer et découvre la raison de cet arrêt : des pieuvres enlaçant les rames de leurs tentacules, en ont bloqué le mouvement. (Le moine les croit quand même inspirées par Dieu).

La religion ne rend pas ses adeptes meilleurs que les autres : généralement sectaires et intolérants, leur orgueil les persuade qu'ils détiennent seuls la vérité et ils n'admettent pas d'autres dogmes que les leurs. Même lorsque leur conduite paraît exemplaire, ils ne sont ni vraiment justes, ni vraiment bons comme le prouve la petite comédie suivante : dans une ville cosmopolite sévit une sécheresse catastrophique. Chacun invoque son dieu. Le rabbin cherche, pour réciter les prières en faveur de la pluie, l'homme le plus saint de sa communauté et qui sera agréé par Dieu (le prêtre reconnaîtra l'élu quand il sentira un trouble céleste en son cœur). Devant les docteurs de la loi, les observateurs scrupuleux des rites, les Juifs vertueux et serviables, aucun signe ne se produit. C'est le mécréant Cinq-Péchés (ce surnom donné par ses amis, était encore, semble-t-il, un euphémisme !) qui est choisi. Il reconnaît qu'il a toujours vécu dans le mal. Un jour pourtant, il s'en souvient brusquement, il a donné, lui l'entremet-

teur, tous ses biens à une femme en détresse ; sans cette aide, elle n'aurait pu que se prostituer pour trouver la rançon nécessaire à la libération de son mari emprisonné. Quand, grâce à son intervention, la pluie se met à tomber, Cinq-Péchés n'en tire nulle gloire ; il se réjouit car la vendange sera bonne et il va fêter l'événement au cabaret du port.

Sur un ton beaucoup plus sérieux, l'auteur évoque, en un style pittoresque, des scènes inspirées par les croyances religieuses de certains peuples ; par exemple des hommes de la préhistoire, étreints d'une angoisse insupportable quand disparaît la lumière du soleil, partent en procession vers la grotte de leur déesse pour lui offrir, dans une sorte d'hystérie, prières et sacrifices. Des Grecs sont soumis à l'implacable Destinée (Œdipe) ou cruellement châtiés par des divinités soit qu'ils les aient méprisées (Orphée), soit qu'ils aient eu l'audace de leur lancer un défi (Nanthès, le silène Marsyas).

Parmi ces évocations de religions diverses, une grande place est réservée à l'histoire du peuple juif. Deux récits longs et denses paraissent essentiels à ce sujet : l'un raconte, l'autre explique. L'auteur dans « L'Eternel Fugitif », qui porte en exergue la citation de la Genèse : « Maintenant tu seras maudit sur la terre », rassemble trois épisodes de cette histoire où des Juifs ont gravement péché. Pour le premier, il invente un personnage, Samiri, inconnu des Hébreux mais qui ressemble étrangement à Caïn ; révolté par l'offense que Dieu lui a faite jadis, en méprisant son offrande, il a tué Abel et depuis lors, il erre — c'est son châtiment — fier de son acte, cherchant à entraîner les autres dans le mal. Deuxième fait : les Hébreux, attendant le retour de Moïse monté sur le Sinaï pour répondre à l'appel de Iahvé, irrités et lassés, voudraient se choisir un nouveau dieu. Samiri leur propose de construire un veau d'or : « Faisons-nous un dieu suivant nos désirs, un dieu esclave que nous briserons s'il n'obéit pas à nos vœux ». Le peuple accepte avec enthousiasme, libre désormais de toute contrainte et séduit par cet or qui l'attirera toujours. Troisième événement : Moïse, descendant de la montagne sainte, après avoir brisé l'idole, puni les Hébreux et chassé Samiri, prédit la faute à venir : les Juifs un jour, méconnaissant

le Christ, le feront mourir sur une croix ; abandonnés alors par leur père, ils deviendront une nation morte, dispersée sur la terre. Pourquoi n'ont-ils pas reconnu en Jésus le Messie annoncé par les prophètes ? Le conte « Les Incarnations » apporte la réponse à cette question. Il existe deux catégories de Juifs : d'une part les pauvres, les humbles qui espèrent un Messie capable d'établir la justice et l'amour, d'autre part les Pharisiens riches, nombreux et puissants : ils attendent un Messie triomphant, un roi glorieux qui n'a rien à voir avec le Nazaréen pauvre, escorté d'infirmes, de prostituées et d'exclus. Pour confirmer cette explication, l'auteur rapporte dans le même texte le conte d'un vieux rabbin. Dieu doit s'incarner trois fois au sein du peuple élu : dans le Fils rempli d'amour, dans l'Esprit plein de sagesse, mais l'amour n'a pas été entendu et la sagesse n'a pu vaincre. Dieu alors apparaît sous l'aspect d'un petit Juif laid et sale qui prêche le mal, pousse au vol, aux affaires louches mais fructueuses, à la débauche en proclamant :« Je suis le dieu que votre esprit rêva. » O dérision ! Il est pris pour le Messie attendu. Le conteur désabusé termine pourtant sur une note d'espoir : « Quelle que soit la forme à laquelle Dieu s'avilira pour séduire les hommes, il saura les conduire au salut. »

Pour Bernard Lazare, défenseur des maudits, la condamnation des Juifs ne peut être éternelle. Il écrit « La rédemption d'Ahasverus », vieille légende rapportée par des moines orientaux et « La Gloire de Judas ». Ahasverus a frappé le Christ portant sa croix mais il ne savait pas que cet homme, si semblable à lui-même, était un dieu. Il erre depuis des siècles, accablé par son châtiment ; pourtant lorsque le Tentateur lui propose de mettre fin à sa peine en mettant fin à ses jours à condition qu'il insulte à nouveau le Crucifié, le Juif errant, face à la croix éblouissante miraculeusement dressée devant ses yeux, refuse sans hésiter : il veut vivre encore pour expier plus longuement sa faute. Cette conversion change tout : la nuit suivante un char lumineux, accompagné du chant des anges, l'emporte jusqu'aux cieux. La réhabilitation de Judas est plus surprenante. Après avoir trahi son maître pour quelques deniers, méprisé et rejeté de tous, il vit solitaire dans le Champ du potier « se repentant

de ce qu'il croyait être le mal et gémissant de son imaginaire faute ». En fait il n'est pas coupable ; il n'a été qu'un instrument entre les mains du Tout-Puissant (comme le Quaïn de Leconte de Lisle) et sa trahison a été nécessaire pour établir la divinité de Jésus. C'est ce qu'Il lui affirme. apparaissant aux côtés de Judas et ajoutant : « Sois fier d'avoir été désigné, tu es mon disciple préféré, tu siègeras parmi les bienheureux. » Le récit, en lui-même, présente un grand intérêt. mais il est introduit par un discours de la prophétesse de Judas, Quintilla, qui mérite attention ; elle exalte avec véhémence les rejetés de la Bible comme Caïn ou Judas et accable de mépris Abel, Jacob, race d'esclaves courbés aux pieds de Dieu » ou Moïse « vil conducteur d'un vil troupeau ». Le ton et l'idée sont identiques à ceux qui se trouveront quelques années plus tard dans les « Porteurs de Torches ». Avant d'en parler, il nous faut évoquer un dernier texte religieux à la gloire de l'amour mais capable de surprendre et même de choquer puisque dans « l'Ineffable Mensonge » Jésus risque de passer pour un hypocrite et... un libre-penseur (mais Bernard Lazare, plein de sympathie, ne songe pas ici à le déprécier). La scène est émouvante. Dans un vallon désertique, une nuit, agonise sur une croix un prophète condamné pour ses propos révolutionnaires. Les soldats maintiennent à l'écart la foule curieuse. Son disciple préféré l'approche sans se faire voir et lui avoue qu'il ne peut pas propager sa doctrine car il n'a plus la foi. Le mourant en qui il est facile de reconnaître le Christ, même si son nom n'est jamais prononcé, lui répond doucement : « Qu'importe ? Je n'ai jamais cru moi-même. Mais une pitié profonde m'a saisi devant les hommes errant sans guides et sans soutiens. J'ai voulu leur donner la paix. Je leur ai dit : « Aimez-vous les uns les autres, c'est la foi nouvelle. » Ils m'ont cru. Consolés, ils ont connu les soirs paisibles et les matins pleins d'espoir ; pour moi j'ai gardé les nuits farouches, les souffrances, la redoutable épouvante de la fin ». Il expire. Le disciple, se tournant vers la foule, reprend hardiment la prédication du Maître.

Les intellectuels, affirme Bernard Lazare dans plusieurs articles ou conférences, ont un rôle à jouer dans la société. Ce sont

des éducateurs capables de modifier les pensées. Deux idées primordiales dominent dans le recueil « Les Porteurs de Torches ». La première : « il faut transformer la société c'est la conclusion à laquelle on aboutit quel que soit le problème examiné, par exemple celui de la condition féminine. La femme, affirment certains, doit se libérer dans le mariage bourgeois qui n'est qu'une affaire commerciale par l'adultère ; elle peut même donner son corps, dans une liberté absolue, à qui elle le désire. Des libertaires vont plus loin : c'est dans la virginité seule que la femme sera vraiment libre. Pour Marcus, les rapports dans le couple sont faussés : ou la femme est considérée comme une idole, comme les poètes ont poussé à le faire, ou l'homme devient un tyran qui la réduit en esclavage. Une fois la société réformée, il s'établira le véritable amour c'est-à-dire « l'égal échange de sentiments semblables, entre deux êtres égaux ».

Dans le domaine des institutions, Bernard Lazare définit ou décrit des personnages importants qui oppriment les miséreux. L'économiste « est le citoyen patenté qui a la charge pénible mais fructueuse de prouver aux pauvres la légitimité et la douceur de leur état » ; l'usurier se dit honnête : il ne donne jamais de fausses pièces et tient ses engagements ; en revanche, il exige, c'est normal, la même régularité chez les emprunteurs. En usant de la loi « il leur faisait vendre leurs meubles et leurs nippes pour leur épargner les manquements dont leur conscience aurait certainement souffert ». Le juge applique la loi sans hésitation car il la connaît bien mais il ne pratique pas la justice car il ne se préoccupe ni du milieu ni des conditions de vie de l'accusé. Le juge Arnold, dans un conte qui commence comme un rêve et tourne au cauchemar se voit pris à partie par ceux qu'il a jugés :« tous les malandrins, tous les pauvres hères, tous les vagabonds qu'il avait punis parce qu'ils avaient eu faim et soif, qu'ils avaient mangé le pain du voisin et bu le vin d'autrui ». Il ne sera possible de rendre la justice que lorsqu'il n'y aura plus d'exploitants et d'exploités.

L'indignation de l'auteur est à son comble quand il considère la condition des travailleurs. Ses descriptions réalistes sont rendues en un style passionné. Nous en prendrons comme exem-

ple la très longue phrase qui raconte le voyage initiatique d'un personnage, Hilarion. « On le vit partout où gémissaient des créatures humaines ». Ce « partout » est précisé par une énumération de sept compléments de lieu (habitation, lieu de travail, habitation) : « dans les bouges, dans les mines, dans les usines, dans les ateliers, dans les champs, dans les taudis et les mansardes », chacun de ces substantifs est déterminé par une série de relatives ; en voici un échantillon : « dans les usines où les cheveux tombent, où les yeux se brûlent, où les dents se carient, où les os s'amollissent, où les membres sont la proie de la paralysie, où les chairs sont en butte aux poisons. » Quelle est la cause de cette situation scandaleuse ? L'auteur répond en une phrase qui exprime la deuxième idée essentielle du recueil : « Courber l'échine et plier devant l'injuste est le mal qui engendre tous les maux. » Il critique donc ceux qui vivent dans une soumission aveugle, comme il le faisait déjà dans « La Gloire de Judas », et il condamne avec une violence extrême ceux qui prêchent la résignation dans l'attente de félicités futures, en particulier le Christ et ses disciples ; s'adressant aux opprimés silencieux, il leur dit : « Comme le vagabond de Galilée vous a trompés ! On a glorifié votre pauvreté, on a dit que vous deviez vous en réjouir. Vous avez cru tout cela ; vous vous êtes résignés et vous serez libérés le jour où, arrachant les images du Crucifié menteur, vous lui cracherez au visage vos séculaires souffrances, en déchirant son évangile d'esclaves ». Avec la même fougue, il admire le héros d'une fable ; Lux, qui voyant des vendangeurs peiner dans la vigne du maître, leur distribue les raisins en clamant d'une voix forte : « Prenez et mangez, ceci est à vous ; cette terre que vous engraissez est vôtre; redressez vos échines et venez avec moi. » Il faut, par conséquent, des hommes et des femmes qui renoncent à leur vie tranquille, à leurs rêves, à leur charité endormeuse pour participer à l'œuvre nouvelle, courageux et hardis, comme le héros du conte « Barbe-Bleue ». Barbe-Bleue, très riche seigneur, embauche à son service de beaux jeunes gens qu'on ne revoit jamais ; l'un d'eux, en l'absence du maître, ose franchir le seuil interdit ; il découvre sur les murs d'une galerie les cadavres des jeunes pages ; pourtant il avance, force un deuxième obstacle et débouche sur un jardin qui s'illumine où

il apportera la clarté et le bonheur aux travailleurs accablés. Il est vainqueur parce qu'il a osé aller jusqu'au bout. Avant de fuir la ville, dans l'éclat de l'aube naissante (tout un symbole), Marcus adresse son dernier message à ses amis : « J'ai dessillé vos yeux. Gardez-vous des tueurs d'énergie. J'ai fait jaillir le feu devant vous, ne le laissez pas s'éteindre. Soyez les porteurs de torches et transmettez-les brûlantes et claires à ceux qui vous suivront. »

Ironique, réaliste, humoristique, dramatique, exalté, le style de l'écrivain, révélé par les contes que nous avons évoqués, loin d'être monotone, frappe par sa variété. Peut-on dire aussi qu'il est poétique ? Tout en gardant sa personnalité, Bernard Lazare a-t-il été influencé par ses lectures et par le milieu où il a vécu ses premières années parisiennes ? Certainement. A propos de la « Fiancée de Corinthe » (et en atténuant la pensée, on pourrait appliquer la remarque à toute l'œuvre) on a pu écrire que son style assez éclectique reflétait l'influence de plusieurs maîtres admirés. Nous retiendrons, parmi ces maîtres, Leconte de Lisle et les symbolistes, partisans certes de doctrines poétiques opposées mais qui semblent avoir suscité deux types de récits chez notre écrivain. Bernard Lazare avait lu avec enthousiasme les œuvres de l'auteur parnassien, grand admirateur, comme lui, du mythologue Ménard et Jean-Denis Bredin, son biographe, affirme, sans donner de détails, que cette lecture avait exercé sur lui une « forte influence ». Il est facile de s'en rendre compte, par exemple, dans la description des Anthestéries ou des Iobacchies, fêtes en l'honneur de Dionysos, dans celle du châtiment de Nanthès déchiqueté par les chiens d'Apollon ou du supplice de Marsyas attaché à un pin et écorché tout vif. Ces textes sont colorés, réalistes, appuyés sur une solide documentation ; les noms des lieux, des personnages y gardent leur forme originelle, comme chez Leconte de Lisle : Korinthè, Oidipous, Poseidaon (forme ionienne rare, sans contraction de voyelles), Iahvé, Elohim, Mosché. Des scènes se terminent ainsi que chez les Parnassiens sur une vision grandiose, éclatante : Moïse, descendant du Sinaï, debout sur une roche qui domine le désert, découvre le veau d'or : « d'un grand geste maudisseur, il leva le bras vers

la Bête et dans un orgueilleux flamboiement la Bête s'écroula. » L'auteur paraît même parfois s'inspirer plus directement de Leconte de Lisle ; un seul exemple : lorsqu'il veut exprimer l'angoisse, à la tombée de la nuit, des hommes primitifs et des animaux qui les entourent, il décrit les chiens « qui se mettent à hurler lugubrement, l'échine frémissante, les jambes agitées de frissons » ; ne se souvient-il pas des « Hurleurs » du poète parnassien, épouvantés la nuit d'une angoisse inconnue, dont voici un court extrait :

« De maigres chiens épars, allongeant leurs museaux
Se lamentaient, poussant des hurlements lugubres.
... L'œil dilaté, tremblant sur leurs pattes fébriles
Accroupis çà et là, ils hurlaient immobiles,
Et d'un frisson rapide agités par instants. »

Mais Bernard Lazare a vécu parmi les symbolistes, dès son arrivée à Paris ; il a naturellement été attiré par cette poétique nouvelle. Il serait prétentieux de la définir en quelques mots. En schématisant à l'extrême, on pourrait en relever quelques caractéristiques : s'opposant au réalisme et au positivisme qui ne s'attachent qu'aux faits observables, les symbolistes croient à l'existence de forces mystérieuses, irrationnelles, perçues à travers des symboles. Pour introduire le lecteur dans cet univers étrange, ils aiment utiliser un vocabulaire inhabituel, vieilli ou inventé, et des formules inattendues inspirées par la synesthésie, c'est-à-dire un système de correspondances entre nos divers sens. Baudelaire l'a clairement exprimé dans un poème intitulé justement « Correspondances » : « Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants, Doux comme les hautbois, verts comme les prairies. » Donc un parfum peut provoquer une impression non seulement olfactive mais aussi tactile, auditive ou visuelle. Enfin les symbolistes essaient de rendre leur style incantatoire et accordent à la musique une place essentielle (« De la musique avant toute chose »). Or, Bernard Lazare s'intéresse aux phénomènes mystérieux ; en 1893, il publia « Télépathie et néo-spiritualisme » ; dans le « Marchand de Silence » (« La Porte d'Ivoire »), Anselme, son porte-parole déclare : « Je crois à tout comme poète si je crois à peu de choses comme phi-

losophe. En certains soirs tels celui-ci, je crois aux apparitions et à l'inexpliqué ». C'est pourquoi il nous introduit dans le Monde Inconnu des Esprits vers lequel le sage Iachiel, méditant sur un aphorisme de Pythagore, voit s'élever progressivement son double, son « astrale semblance », ou bien il fait dialoguer, loin de la foule, hostile au rêve et à la poésie, Primus poeta, ultimus hierophanta, chorus angelorum, vox campanarum et vox idearum aeternarum qui montent tous vers l'Absolu, vers la Lumière. Souvent dans les contes apparaissent des personnages surnaturels : fantômes, fées, divinités païennes ; un mortel s'éprend pour un destin funeste d'une déesse, un autre d'une sirène dont il sait le baiser fatal. Des événements merveilleux se produisent ; comme dans les contes de fées, deux jeunes filles belles et pauvres (mais leur sort va changer) voient les grains de riz se transformer en rubis et les feuilles en argent ; quand elles veulent traverser un fleuve, deux cygnes noirs au doux plumage s'offrent à les transporter ; sur l'autre rive les attend un char d'ivoire attelé de gazelles dociles. Les paysages sont tout aussi féeriques : jardins touffus gardés par des dragons, des chimères ou des guivres, villes aux remparts brillants comme des miroirs, marches d'agate, de pierre rouge et d'or. Souvent une lumière éblouissante à laquelle se joint une musique douce accompagne les héros ; ainsi se termine la « Fiancée de Corinthe » : « Les amants enlacés reculent vers les arbres où s'éveillent de mystérieuses harmonies ; bientôt ils se perdent dans la nuit resplendissante de surnaturelles clartés. »

L'auteur se plaît, semble-t-il, à utiliser un vocabulaire déroutant : mots rares « les clartés hyalines », « l'hélichryse » ; mots vieillis ou qui n'existent même plus, « essorer une odeur », « issir », « s'apâlir », mots inventés « les roseaux cimés d'aigrettes », « les fantômes enlinceulés ». Il emploie quelquefois des correspondances comme dans cette phrase : « Des flamboiements éclataient en parfums, s'affirmaient en mélodies ; de magnétiques effluves vibraient qui se résolvaient en arômes, en étincelles » ; à cette longue énumération, un peu forcée peut-être, on peut préférer des formules plus concises : « la nuit parfumée d'étoiles » (qui fait penser à Mallarmé : « un blanc bouquet d'étoiles parfumées ») ou « les parfums mélodieux » ou « la lumière apaisait

son fracas. » La musicalité chez Bernard Lazare vient avant tout du rythme : ici c'est un rythme ternaire (adjectif, nom, complément) qui crée un balancement harmonieux : « Regarde : la lumière a l'enfantine candeur des aurores, l'attirante mélancolie des crépuscules et l'infinie douceur des soirs bleus » ; là surgit en fin de phrase un vers blanc aux syllabes régulièrement accentuées : « Que propage le vent du couchant à l'aurore » ou quand il s'agit de la tête d'Orphée jetée dans le fleuve qui se couvre miraculeusement de fleurs : « Et la tête marcha que soutenaient les fleurs. » Ailleurs et fréquemment la reprise d'un mot, d'expressions en forme de refrains prend une résonance musicale. Dans le premier poème très symboliste du « Miroir des Légendes », « Le Jardin », chaque phrase de cinq ou six lignes se termine par le complément de nom « des mystérieux Avallon et des blanches Tullé » placé de cette façon ou en ordre inversé. « L'Image » comprend plusieurs effets de ce genre : le portrait de Narcisse, orné de comparaisons avec les peupliers, le miel, l'hélichryse ou les dieux, est repris textuellement un peu plus loin comme en écho pour donner celui de sa sœur jumelle. Tout le récit est ponctué de gémissements lancinants : « Narkissos ô Narkissos » ; de même pour le châtiment de Nanthès revient la phrase-refrain : « Tu allais vers la mort, les destins et la nuit. « On pourrait, bien sûr, multiplier les exemples.

L'œuvre littéraire de Bernard Lazare, bien négligée de nos jours, a connu, en son temps, un certain succès sans soulever pourtant un enthousiasme total. On parle de son « succès notable », de sa « place non négligeable », on reconnaît qu'elle « ne manque pas d'intérêt ». A. Gide est plus sévère : « Quand Lazare dans l'affaire Dreyfus assuma le rôle important que l'on sait, nous comprîmes du coup qu'il venait de trouver sa ligne et que dans la littérature jusqu'alors, il avait fait antichambre comme tant d'autres toute leur vie. » Que pourrait-on lui reprocher ? Peut-être la valeur inégale de récits, et pour le fond et pour la forme (style agréable ; mais parfois trop plat ou trop recherché) ; peut-être certains excès, par exemple dans les contes bien sombres sur l'amour dont le thème, dit Jean-Denis Bredin « devient presque excédant », ou dans la violence de ses pensées, cri-

tiquée par A. France ou dans son style quelquefois plus symboliste que celui de ses maîtres.

Quoi qu'il en soit, l'oubli dans lequel on laisse ces ouvrages est tout à fait regrettable. D'abord on y trouve de beaux, de très beaux récits vivement admirés, entre autres, par Gustave Kahn, Louis Ménard ou Léon Chouraqui. Par ailleurs ils laissent déjà paraître les idées, les traits de caractère de l'auteur qui s'afficheront dans son activité politique : amour des pauvres, révolte devant toute injustice, toute atteinte à la liberté et à la dignité humaines. Enfin ils dévoilent un aspect plus intime de notre écrivain : son intérêt pour la vie quotidienne, sa sensibilité devant l'art et la nature. Ainsi lors d'un voyage à Amsterdam, il évoque simplement, sans souci de littérature, ce qui le touche : les ruelles pittoresques, la vieille synagogue et les Juifs authentiques, fiers de leur race, qui viennent s'y recueillir, le souvenir de Spinoza qui par son intelligence a brisé les barrières dressées contre sa race. A Bruges l'émotion l'envahit devant les tableaux admirables de Van Eyck ou Hans Memling, en particulier celui d'Hérodiade « douce et un peu perverse dont les yeux s'étonnent du crime que sa bouche ordonna ». Puis dans de violentes rafales de vent, il arrive face à la mer qu'il domine. Elle s'étend « infinie, majestueuse, puissante, redoutable et bienfaisante ». Recueilli, il médite sur le présent et le passé qui lui semblent être un point unique et vivant de l'éternité et il se sent enveloppé, dit-il, d' « une paix immense, profonde et douce ». Ces trois textes, parus dans la presse en août 1894, donc avant le commencement de l'affaire Dreyfus, ont été placés les derniers, à la fin du recueil « La Porte d'Ivoire » qui en 1898 clôt son œuvre littéraire comme si, au milieu de ses peines (« son cœur battait à tous les échos du monde », dit Péguy), de ses déceptions, des tourmentes de la vie politique, Bernard Lazare avait voulu retrouver et mettre en lumière ces instants de méditation sereine et de paix.

COURANTS SOCIAUX DANS L'INDE D'AUJOURD'HUI

par M. Noël CANNAT,
Membre résidant

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Je dois vous parler des courants sociaux dans l'Inde d'aujourd'hui. Mes sources sont les contacts pris sur place au cours d'une dizaine de séjours en quarante ans — dont deux cette année —, la lecture des journaux indiens anglophones, le suivi depuis treize ans de l'évolution urbaine, notamment à Bombay et Calcutta, et bien entendu, la lecture d'un certain nombre d'ouvrages. Mais les voyages et la réflexion sur le terrain comptent avant tout. Pour bien comprendre l'Inde, il faut payer de sa personne.

Et cela me conduit en préambule à tenter de situer rapidement la pensée indienne par rapport à la pensée de l'Occident. L'Inde est la terre d'élection de la *pensée concrète*. La pensée concrète ne sépare pas la réflexion de l'action. Elle correspond à ce *savoir de la vie* que le philosophe Michel Henry après Edmund Husserl, oppose au savoir de la technique, au savoir scientifique de l'Occident moderne. Elle fait sa place à l'abstraction sans s'y perdre. De l'érotisme à la mystique, c'est l'amour de l'être, la *philousia*, qui l'oriente, plus que la *philosophia*, l'amour de la sagesse au sens où l'entendaient les Grecs.

Entre la pensée et l'acte, les Occidentaux mettent l'écran du *concept*, de la représentation, de l'expérimentation, qui leur permet en suspendant l'action, de se dérober aux exigences immédiates du sens commun, de prendre de la distance vis-à-vis du réel en vue de maîtriser l'ordre matériel des choses. On sait l'ex-

traordinaire fécondité de la méthode. Mais on oublie trop ce que nous y avons perdu. Nos sociétés connaissent une *crise du sens :* on n'y agit plus poussé par une évidence intérieure ; mais parce que la raison ou l'idéologie, le calcul ou l'esprit civique l'ordonnent. Faute d'inspiration, nos penseurs, nos ingénieurs, nos hommes politiques, se retranchent derrière la théorie, l'esprit de système, et parfois l'impuissance de la dérision. Jamais impliqués parce qu'ils craignent trop de se montrer naïfs, tous se dérobent derrière leur *savoir intelligent* comme s'ils redoutaient l'épreuve des faits.

Chassez le naturel, disait Voltaire, il revient au galop, mais toujours masqué, comme si les exigences de la survie n'avaient plus leur place dans une société riche et policée. C'est cette société du paraître et de la représentation qui fonde l'Occident moderne où le développement véritable qui est la transcendance de la survie, est délibérément confondu avec la croissance matérielle.

* * *

L'Inde est *une société de survie,* comme la plupart des sociétés qu'on disait naguère, et fort imprudemment, « sous-développées ». Mais ce terme de survie ne doit pas être compris dans le sens déprécié, dévalorisé, un peu méprisant que nous lui donnons d'ordinaire. Dans les sociétés de survie (à l'exception de leurs classes moyennes occidentalisées), la valeur première n'est nullement la satisfaction illimitée de l'individu, mais la *perpétuation de la communauté* sur des bases relativement stables.

Face à l'explosion démographique — les Indiens pourraient en 2025 être aussi nombreux que les Chinois : 1 400 millions attendus —, la satisfaction de l'individu est, à l'ordinaire, subordonnée au maintien du potentiel de vie et de survie de la communauté. En termes plus savants, la *gesellschaft,* la société institutionnelle, a une fonction régulatrice de la *gemeinschaft,* des communautés vivantes qui en forment la substance concrète. Celles-ci sont de fait les garantes de l'équilibre collectif des personnes qui les composent, plus que de leur accomplissement individuel.

Cette auto-régulation a été le modèle de *toutes* les sociétés humaines jusqu'à l'aube des Temps dits Modernes. Elle leur a conféré une capacité extraordinaire de *résistance au changement* et de persévérance dans leur être, en harmonie avec un environnement naturel, végétaux, animaux, ressources minières, sollicité avec des rituels appropriés, mais jamais exploité de façon systématique, jamais traité comme un ensemble de choses mortes livrées au bon plaisir de l'homme.

Les sociétés de survie, il faut bien le comprendre, sont d'abord des sociétés de vie. Mais ce sont aussi des sociétés où la condition des personnes est souvent d'une extrême *précarité*. Leur existence est brève. Leurs horizons et leurs moyens sont bornés. De nombreux maux les affectent. Elles sont enserrées dans des structures tribales ou de caste qui, tout en les protégeant efficacement contre l'imprévu, limitent singulièrement leur mobilité.

Le pire survient pour les plus démunis, populations tribales, hors castes, paysans sans terre, lorsqu'ils entrent en contact avec des sociétés de développement à l'occidentale qui leur proposent des modèles de comportement « modernes » pour eux inaccessibles et totalement destructeurs de leurs logiques de survie. Ils perdent alors sur tous les tableaux.

* * *

Avant d'aborder les problèmes propres à l'Inde, j'ai voulu ainsi souligner la problématique générale qui sous-tend ce qu'on nomme aujourd'hui la *mondialisation*. Les sociétés de développement dont nous faisons partie — et dont la lointaine inspiration chrétienne est évidente, les Indiens ne s'y trompent pas — peuvent certes être les ferments des sociétés de survie. Mais à deux conditions.

1. Qu'elles se défassent d'abord de leur arrogance du temps où nos pères prétendaient apporter la « civilisation » aux « sauvages »... Car la pensée abstraite, fondement de notre civilisation étroitement productiviste, sape les bases de la survie de tous et ne peut *rien* mettre à sa place qu'une compétition sans merci.

2. Que l'Occident s'interroge ensuite sur ses propres motivations. Veut-il encore persévérer dans son être et dans la culture qui est la sienne ? Ou accepte-t-il d'être conduit au désespoir par son succès même, comme le redoutait Teilhard de Chardin ? Professeur principal de Philosophie à l'Université San Marcos de Lima, le docteur Peña Cabrera me disait en 1995 son inquiétude devant les progrès du nihilisme contemporain : « Si l'Occident se suicide, tous en souffriront. »

En se présentant comme le seul avenir possible pour l'humanité, la *mondialisation unipolaire* affirmée comme « pensée correcte » par certains milieux politiques et financiers de l'ouest, relayés par les *media,* semble vouloir imposer aux sociétés de survie une vision de l'homme matérialiste et cynique où le pouvoir, le sexe, la violence et l'argent font la loi.

C'est contre elle que se dressent aujourd'hui les dirigeants de l'Inde. Le renforcement récent de leurs liens avec la Russie, l'Iran, et même la Chine, longtemps ennemie, marque leur volonté de participer à *une mondialisation multipolaire* faisant droit à la pluralité des cultures. L'Inde avec toutes ses faiblesses, mais aussi son formidable potentiel humain — 25 Etats, 950 millions d'habitants sur plus de 3 millions de kilomètres carrés, six fois la France en superficie, seize fois en population — en constitue déjà l'un des foyers majeurs.

Nous examinerons successivement le système des castes, l'éveil des opprimés, la réaction hindouiste, avant de conclure sur les espoirs d'un œcuménisme au sens le plus large qui est bien dans la tradition indienne de tolérance et de compréhension entre les communautés.

LE SYSTEME DES CASTES

Il est impossible de parler de la société indienne sans évoquer brièvement le système des castes qui en est le fondement pluri-millénaire. Dans son *Essai sur le régime des castes* publié en 1908, Bouglé en donnait la définition suivante qui reste valable aujourd'hui : le système des castes est constitué de *groupes héréditaires* qui se distinguent et se relient entre eux à la fois par une gradation de statuts selon un *ordre hiérarchique,* par des

règles détaillées visant à assurer leur séparation, par la *division du travail* et par l'interdépendance qui en résulte.

Après l'explosion du « grand corps cosmique » originel, racontent les hymnes védiques, « sa bouche devint le brahmane, le guerrier fut le produit de ses bras, ses cuisses furent l'artisan, de ses pieds naquit le serviteur ». Ainsi s'explique la division du monde en quatre ordres ou couleurs *(varnas)*. Les *brahmanes*, issus de la bouche du Dieu Brahma, dispensent l'enseignement religieux ; ce sont des prêtres et des lettrés ; ils constituent peut-être 6 % de la population. Les *kshatryas*, sortis selon la légende des épaules de Brahma, représentent l'ordre étatique et la sécurité militaire. Les *vaishyas*, artisans, éleveurs, marchands, issus des cuisses de Brahma, sont en général eux aussi inclus dans les hautes castes, celles des « deux fois nés » qui ont accès à la révélation du *Brahm*, âme de l'univers.

Au-dessous figurent les basses castes des *sudras*, serviteurs et travailleurs manuels, sortis des pieds du Dieu, qui représentent plus de la moitié de la population indienne. L'Inde compte en outre environ 120 millions d'*intouchables* ou *harijans*, enfants de Dieu comme les appelait Gandhi. En majorité hindouistes, et donc pris en compte par le système des castes, mais de naissance impure, les *parias* sont tenus à l'écart de la vie publique et exclus des pratiques religieuses. Enfin, extérieurs au système des castes, les *aborigènes prédravidiens*, véritables autochtones de l'Inde, seraient plus de 50 millions.

A l'intérieur de ces grands ordres, il existe des milliers de sous-castes, les *jati*, ou naissances, qui sont la réalité de tous les jours. Le nom d'une personne indiquant sa *jati*, les Indiens savent aussitôt à qui ils ont à faire. Les castes à l'origine étaient fondées sur la fonction, non sur l'hérédité ; il était possible de passer de l'une à l'autre. Puis l'institution s'est durcie, est devenue rigide, avec des différences notables selon les Etats. Les castes ont été officiellement abolies par la Constitution de 1949 ; mais elles n'en restent pas moins bien vivantes. Avec tous leurs défauts et leur injustice foncière, elles constituent *un système de régulation* et de protection sociale efficace. D'une extrémité de l'Inde à l'autre, un artisan forcé de quitter son village trouvera chez

ses pairs accueil et soutien. Mais en dehors d'elles, il n'est pas de salut.

« L'individu indien, écrit Madeleine Biardeau, n'a d'existence que dans sa caste et par sa caste ; hors d'elle, il est perdu, il n'est plus un homme ; mais un déchet social qui n'existe pour personne ». C'est notamment le drame des habitants des trottoirs. Mais aujourd'hui, les *hors castes* sont devenus si nombreux que le système en est ébranlé. Enfin, à l'écart de ce système, il y a les *musulmans* qui représentent 11 % de la population (93 millions), et les *chrétiens* de toutes confessions 3,5 % (32 millions).

* * *

Vieux de plus de trois mille ans, le système des castes est une invention des Aryens. Lorsque les Aryas (mot sanscrit signifiant les nobles) venus des steppes de la Caspienne envahirent l'Inde vers 1500 avant Jésus-Christ, ils se trouvèrent face à des civilisations beaucoup plus évoluées, comme la civilisation de l'Indus qui fut alors ruinée, et la civilisation dravidienne qui s'est maintenue dans le sud. La poésie tamoul ancienne exprime la haine et le ressentiment des autochtones vis-à-vis des envahisseurs, celle des conquérants témoigne de leur mépris pour les populations dominées. Le système des castes fut, pense-t'on, inventé pour résorber ces inimitiés en fixant à chacun sa place, et cela dans l'esprit des trois ordres indo-européens analysés par Georges Dumézil : prêtres magiciens / guerriers / paysans éleveurs. Les *sudras* à la peau sombre seraient ainsi d'origine dravidienne ; en revanche, les prêtres dravidiens furent acceptés comme *brahmines*.

Les Aryens, nous dit Humayun Kabir, penseur et homme politique des années cinquante, parvinrent ainsi par l'institution des castes à intégrer dans un même moule culturel des peuples de différentes races parvenus à différents niveaux de civilisation, pour leur permettre de vivre en harmonie dans une société certes inégalitaire, mais équilibrée. Confrontés à un problème semblable dans les Temps Modernes, en Amérique, en Australie, les Européens l'ont résolu par l'extermination des indigènes.

La permanence de l'emprise des castes tient à la vitalité de la religion. Le monde y est conçu comme une *réalité unique* d'essence divine — l'Inde entière baigne dans la Présence du Divin — se manifestant sous d'innombrables aspects différents : le détachement et l'ascèse, la sensualité, la tendresse, la terreur, etc., chacun étant illustré par l'image d'une divinité. C'est cette large acceptation de toutes les exigences de l'humain, des plus hédonistes aux plus spirituelles, qui fait la force de l'hindouisme, comme le montre la division classique de la vie d'un homme en quatre étapes ou *ashramas :* jeunesse et initiation, âge mûr et mariage, retraite, détachement ascétique du *saddhu.*

* * *

Les cadres et les structures de cette culture vieille de trois mille ans n'ont jamais changé en dépit des invasions étrangères — Aryens, Grecs, Huns, Perses, Mongols, Européens — dont elle a su intégrer les apports dans sa synthèse comme autant de nouveaux ingrédients. Il existe *un ordre* dans l'univers, reposant sur une *hiérarchie* liée à la notion de *pureté :* les castes supérieures se livrent à des activités pures, les basses castes et les hors castes manient des objets impurs, les animaux morts, le cuir, les excréments...

La croyance en la *réincarnation* constitue le fil conducteur de cette organisation sociale : il s'agit, en assumant pleinement des existences successives, d'en finir au plus vite avec l'impureté pour accéder à la délivrance finale du *nirvana,* au moment suprême où l'*Atman,* la réalité divine qui est le Soi, se confond avec le *Brahm,* la réalité divine de l'univers. Pour les Hindous, rien n'est plus désirable que cet anéantissement, aboutissement de la gymnastique spirituelle imposée par l'ascension de réincarnation en réincarnation sur l'échelle des *jati.*

Cet ordre hiérarchique fondé sur une pureté croissante jusqu'à l'annulation de la *maya,* l'illusion persistante de la réalité du monde, est la source de l'équilibre traditionnel fait d'esprit de tolérance et de continuité dans la survie. En mettant ainsi chacun à sa place selon les mérites acquis lors d'existences antérieures, les castes procurent à la société une grande sécurité.

Elles limitent les occasions de conflits en réglementant les attributions de chacun. Loin d'inciter les gens à se « développer », à transformer le monde, à revendiquer un meilleur statut, elles les invitent à choisir l'une des deux voies du progrès spirituel : le renoncement de l'ascète / ou l'action désintéressée conformément à ce qui est prescrit par leur condition de naissance. En sorte que les castes ne se confondent pas avec les classes sociales. Dans la tradition hindouiste, la lutte des classes n'a pas de sens : il existe des *brahmanes* pauvres et de riches *sudras*, industriels, marchands, hommes politiques.

Mais l'exclusion érigée en système rencontre aujourd'hui chez les opprimés, les *dalits*, des résistances croissantes où l'aspect social prend le pas sur la religion. D'un autre côté, les hindouistes militants redoutant d'être marginalisés par les musulmans (et aussi par les chrétiens financés de l'étranger), recherchent l'appui des basses castes. Entre les deux, tout un courant œcuménique et séculier s'efforce de préserver dans l'esprit de Gandhi, la réalité d'une Inde laïque libérée des tensions communalistes.

L'EVEIL DES OPPRIMES

Après l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991, et l'abandon du socialisme à l'indienne voulu par Nehru, la *libéralisation sauvage* poursuivie par le Premier ministre Narasimha Rao, à la tête du parti du Congrès, a donné un formidable coup de fouet à la croissance industrielle et aux exportations. Pressée d'adopter le style de vie « moderne » popularisé par la télévision, une *classe moyenne* forte de 250 millions de personnes envahit les marchés. Elle ingurgite chaque année 2 milliards 880 millions de bouteilles de « soft drinks », consomme 38 000 tonnes de « chips », prend l'avion dix millions de fois et s'offre des montres de 20 000 à 100 000 roupies (3 000 à 15 000 F). Les foules qui se pressent aujourd'hui dans les bijouteries et les commerces de saris ont visiblement beaucoup d'argent à dépenser et les investisseurs, indiens ou étrangers, s'organisent pour en tirer parti (Indian Express New Delhi, 3 janvier 1996).

Mais pour 90 millions de véritables privilégiés dont le revenu par tête s'accroît de 18 % par an, on recense au moins 300 millions de personnes vivant au-dessous du *seuil de pauvreté.* Le seuil de pauvreté se définit en Inde par le coût du panier à provisions assurant 2 400 calories par tête et par jour dans les zones rurales, et 2 100 calories dans les zones urbaines. Traduit en termes monétaires, ceci représente 7 à 8 roupies par tête et par jour, soit 1,10 F dans les zones rurales, et 1,30 F dans les zones urbaines. Sachant que les lentilles sont, avec le *dal,* la principale source de protéines des pauvres, on peut croire que la hausse récente des prix des légumineuses liée à la dérèglementation a certainement réduit la qualité d'une alimentation qui, pour la majorité, se limite à un seul repas par jour.

En outre, les pauvres sont les premières victimes de la pollution industrielle et automobile qui accompagne la croissance. Delhi, Bombay, Bangalore, Calcutta, Ahmedabad, Pune et Madras sont, dans l'ordre, les villes les plus asphyxiées de l'Inde. On a calculé qu'à Delhi, chaque jour, *871 tonnes* de polluants divers (monoxyde et dioxyde de carbone, soufre, benzène, phosphore, cétane, caoutchouc) se déposent sur la ville. Bombay, chaque jour, en reçoit *548 tonnes,* et Bangalore, *253 tonnes.* L'Inde comptait en 1986 11 millions de véhicules à moteur ; en 1991, le parc atteignait déjà les 21 millions ; comme sa croissance dépasse 10 % par an, on peut estimer qu'aujourd'hui ce sont plus de 30 millions de véhicules à moteur qui sillonnent et encombrent les villes.

* * *

Qui sont donc les *opprimés ?* Le mot *dalit* qui les désigne est la traduction en langue vernaculaire de ce qu'on appelait en droit les classes hors caste. Au sens propre, dalit connote des qualités comme « assiégé », « brisé », « opprimé », « déshumanisé », qui, en termes économiques et sociaux, s'appliquent à des groupes bien identifiés : tribus et castes recensées (scheduled), sections inférieures des autres castes arriérées (OBC. Other Backward Classes) situées juste au-dessus des « Scheduled Castes » dans la hiérarchie hindoue traditionnelle, et leurs correspondants parmi les non-Hindous (Chrétiens et Musulmans).

Mais les échelons supérieurs des « autres classes arriérées » sont considérés par les Dalits comme leurs premiers oppresseurs et leurs ennemis au même titre que les castes supérieures deux fois nées.

Bien qu'apparu au début des années 70 pour qualifier les opprimés parmi les Hindous, et popularisé par les *Dalit Panthers* du Maharashtra, le terme *dalit* n'a pas aujourd'hui de connotation religieuse : il s'applique à tous les opprimés quelle que soit leur croyance. Selon une étude réalisée par un jésuite qui est aussi un Dalit, le docteur Antony Raj, les trois quarts des chrétiens indiens sont des Dalits, et 80 % des Dalits chrétiens sont sans terre ; leur revenu annuel moyen ne dépasse pas 900 roupies (moins de 50 centimes par jour) ; 65 % d'entre eux sont illettrés, et bien que les Dalits représentent 70 % de tous les catholiques du Tamil Nadou, l'Eglise ne compte parmi ses prêtres que 4 % de Dalits, et un seul évêque. (P. Radhakrishnan, The Hindu, 10 janvier 1996).

Ce sont les efforts du *docteur Ambedkar* (1898-1956) pour l'émancipation des intouchables, dans les années vingt de ce siècle, qui, en 1935, ont abouti à la promulgation d'un Acte du Gouvernement (colonial) de l'Inde dressant la liste des castes recensées bénéficiaires de certaines mesures éducatives et sociales. Ainsi, depuis l'Indépendance (1947), les intouchables et les aborigènes se voient réserver 22,5 % des places dans certains collèges et universités et des postes à pourvoir dans la fonction publique, ce qui suscite bien sûr le ressentiment des hautes castes. Mais à l'époque, les Dalits chrétiens n'avaient pas été inscrits sur cette liste. Comme solution à l'intouchabilité, le docteur Ambedkar prônait la conversion des parias au bouddhisme, mais il n'a guère été suivi : l'Inde en 1985 ne comptait que 65 000 bouddhistes.

Aujourd'hui, les organisations de Dalits foisonnent comme il arrive souvent lorsqu'un interdit est levé. Le répertoire dressé par *l'Institut Social Indien* en 1990 et réédité en 1994, en recense précisément une centaine sur les 500 connues (les autres n'ont pas répondu au questionnaire qui leur avait été envoyé). Citons: la Fédération des employés de banque appartenant aux castes et tribus recensées, la Fédération des Associations d'assistance des

employés appartenant aux minorités et castes arriérées, l'Association pour le progrès villageois, l'Association pour le développement rural des sans castes et des adivassis, la Société des Démunis pour la justice sociale, l'Académie des écrivains et travailleurs sociaux dalits, etc.

* * *

« La situation est complexe, me disait l'an dernier mon ami Siddharta qui, avec le soutien de M. Deve Gowda, devenu depuis Premier ministre de l'Inde, organise des Comités de paix dont je reparlerai. Une partie du mouvement *dalit* est liée au parti du Congrès, une autre aux partis d'opposition, et le même type de manœuvres politiques s'y développe dans les deux cas. Mais on rencontre aussi des gens sincères qui travaillent pour les pauvres, des mini-mouvements qui ne sont pas des tremplins pour quelques leaders opportunistes. Le mouvement dalit est très important ; ses enjeux culturels sont considérables puisqu'il ne s'agit de rien moins que du système des castes et de la notion d'intouchabilité... »

Aussi l'identité hindoue de la majorité des Dalits fait-elle l'objet des tentatives de séduction des fondamentalistes qui tentent, au nom de la « culture nationale », de *mobiliser les Hindous* de toutes castes et hors castes *contre les minorités religieuses* et en particulier les Musulmans. C'est ainsi que dans le plus grand Etat indien, l'Uttar Pradesh (139 millions d'habitants), les Dalits ont accédé au pouvoir dans le cadre d'une alliance avec le *BJP*, le parti nationaliste hindou, qui voulait montrer sa sympathie pour la cause des intouchables. Mais ce n'était qu'une tactique électorale : le *BJP* étant perçu comme le parti des hautes castes doit élargir son audience s'il veut conquérir le pouvoir sur le plan national. Quand il a vu que la manœuvre ne payait pas, il a retiré son soutien aux Dalits et le gouvernement est tombé.

C'était la première fois cependant, mis à part l'Etat du Goudjerât qui a eu brièvement un Premier ministre d'origine tribale, qu'un intouchable, mieux, *une femme dalit*, prenait le pouvoir. Actuellement, faute de majorité et jusqu'aux prochai-

nes élections, l'Uttar Pradesh est administré par un gouverneur nommé par le président de l'Union Indienne. « Un jour, les intouchables et les basses castes de l'Inde seront au pouvoir... Je suis convaincu que cette révolution sociale est inéluctable ». Ainsi s'exprimait récemment devant l'envoyé du Monde, Kanshi Ram, chef du Bahujan Samaj Party (Parti des déshérités), la grande formation des intouchables qui a été au pouvoir pendant un an et demi en Uttar Pradesh. (Le Monde, 30 avril 1996).

Les efforts des fondamentalistes pour traduire dans des termes populaires leur vision de la Hindutva n'en éveillent pas moins des échos chez certains Dalits hindouistes. L'intensité de leur *désir d'identification* à l'hindouité les pousse à combattre leur marginalité par l'exclusion de l'Autre, c'est-à-dire des Musulmans. Le docteur Anandhi, de l'Institut Social Indien, a tenté de cerner les identités en conflit dans le mouvement dalit à partir d'enquêtes de terrain dans les *slums* de Madras où de nombreux Musulmans vivent côte à côte avec les Hindous. Ces enquêtes montrent que le discours politique de la Hindutva a tiré profit du vide politique et culturel créé chez les Dalits urbains par le déclin idéologique du *Mouvement Dravidien* lancé en 1926, qui visait à obtenir la reconnaissance sociale des Sudras, des Dalits, et des femmes.

Toutefois, certains groupes parmi les Dalits sont en train de lancer un défi à la Hindutva en mettant radicalement en question leur identité de subalternes intouchables, et en constituant *une nouvelle collectivité sociale fondée sur l'identité dalit*. Le trait le plus frappant de cette conscience dalit en cours d'émergence est son caractère *ouvert :* loin de se définir contre les autres, cette nouvelle identité est assez englobante pour inclure d'autres opprimés, en particulier les Musulmans pauvres. En outre, elle se manifeste par une *culture de la solidarité* impliquant la fondation d'organisations dalit de défense des droits humains, l'instauration de processus de décision au niveau communautaire, et le rejet du paternalisme des partis politiques existants.

Mais la capacité de cette nouvelle conscience dalit à émerger comme un mouvement politique à part entière mobilisant les basses castes contre l'ordre social Brahmine reste encore à démontrer.

LA REACTION HINDOUISTE

Elle a pris son origine au XIX[e] siècle en réplique au choc du colonialisme britannique qui posait de rudes questions à une société figée dans ses castes et sa perception cyclique du monde. C'est en 1925 qu'a été fondée à Nagpur, l'Association des Volontaires Nationaux, le *RSS*, « matrice » des partis, syndicats et organisations religieuses hindouistes qui allaient fleurir au cours des décennies suivantes. Les volontaires de l'organisation, le *sangh*, qui compte aujourd'hui 25 000 branches et 2 millions de membres, sont des hommes frugaux, mettant souvent en pratique l'idéal hindou du renoncement, avec célibat et pauvreté, payant de leur personne au service d'une « stratégie de la bienfaisance », courageux face à la police et, en général, hostiles au système des castes qui divise la nation. Ce sont les hommes du réarmement socio-culturel, plutôt que purement religieux, qui assimilent l'Inde à l'hindouisme et n'hésitent pas à l'occasion, à mettre leurs longs bâtons, les *lathis*, au service de leur idéal.

Du RSS est née en 1964 une Association hindoue universelle, la *VHP*, qui, à partir de 1979, a entrepris avec un réel succès d'édifier une Eglise hindoue unissant prêtres, *sadhous* (ascètes), monastères et temples, dont la spiritualité avait jusque-là résisté à tout embrigadement. D'autre part, le RSS s'est en général efforcé de contrôler les partis politiques successifs se réclamant du nationalisme hindou : le *Hindu Mahasabha* jusqu'à 1951, *le Jan Sangh* jusqu'en 1979, et le *BJP*, le *Bharatiya Janata Party* depuis sa création en 1980.

Tel est le paradoxe du nationalisme hindouiste : le RSS, hostile par vocation à l'action politique qui divise la nation, pourrait se trouver dans une situation où des hommes de sa mouvance seraient au pouvoir. On sait que les élections du printemps dernier au *Lok Sabah*, la Chambre des Députés indienne, ont donné au BJP une majorité relative qui ne lui a pas permis de se maintenir au gouvernement devant l'alliance des partis de gauche ; mais qui pèsera lourd dans les années à venir.

Toute la question est donc de savoir si, dans cette réaction hindouiste, les tendances intégristes, voire fascisantes, vont l'emporter, ou si des modalités d'action plus politiques s'impose-

ront. (Jean-Pierre Clerc dans Le Monde du 21 mars 1993. Compte-rendu du livre de Christophe Jaffrelot, *Les Nationalistes hindous).* Cette crise est profonde et révélatrice de tensions à l'échelle du sous-continent.

Le maintien de *l'unité dans la diversité* a toujours été la grande ambition des Indiens. Mais aujourd'hui, certains aspects d'une mondialisation unipolaire à l'américaine menacent leur patrimoine culturel. Les quotas favorisant les basses castes comme la morgue affichée par certains arrivistes, exaspèrent les hautes castes ; des étudiants sont même allés jusqu'à s'immoler par le feu en protestation. Enfin, le chômage rural consécutif à la modernisation de l'agriculture conduit à la cassure d'une société paysanne au mode de production archaïque et autocentré. Une crispation fasciste sur l'hindouité n'est donc pas totalement à exclure. Des événements récents sont allés dans ce sens.

* * *

La démolition de la mosquée de Babour à Ayodhya, le 6 décembre 1992, a mis en évidence les analogies existant entre le communalisme hindou dans l'Inde d'aujourd'hui, et le fascisme européen des années vingt et trente. Dans le but de supprimer les identités étrangères à la Hindutva, surtout la musulmane et la chrétienne, les communalistes hindous tentent d'utiliser *les ressources idéologiques de l'Etat-nation.* Le libéralisme de l'Etat moderne qui met l'accent sur les droits de l'individu, son autonomie, sa capacité d'entreprise, se montre plutôt hostile à l'idée de *droits collectifs* propres aux groupes et aux communautés culturelles minoritaires. Les nationalistes religieux qui identifient l'Inde à l'hindouité, c'est-à-dire à eux-mêmes, s'efforcent de tirer parti de cette hostilité, d'essence libérale et laïque, en la mettant au service de l'exclusion d'éléments jugés étrangers. C'est cette tactique qui autorise le sociologue Ashis Nandy à voir dans le fondamentalisme un produit de la modernité qu'il combat.

Le 7 décembre 1992, au lendemain de la destruction de la mosquée d'Ayodhya, de nombreuses villes de l'Inde s'embrasèrent, les musulmans donnant cours à leur colère. A Bombay, la

police en majorité composée d'éléments hindous, tira sur les manifestants faisant plus de deux cents morts. Le 7 janvier, des mafieux musulmans massacrèrent cinq hindous. Le lendemain et les jours suivants, le *Shiv Sena,* qui avait planifié son action de longue date, fit régner la terreur dans les quartiers populaires et les bidonvilles de Bombay, mais aussi dans les beaux quartiers, provoquant l'exode de quelque 200 000 personnes. Au total, les émeutes se soldèrent par quelque 600 morts, peut-être 1 000, presque tous musulmans.

Le *Shiv Sena,* l'armée de Shivaji, monarque fondateur de l'Etat marathe au XVII[e] siècle, est une organisation d'extrême-droite créée en 1966 sur le thème « le Maharashtra aux Marashtriens ». Alliée au BJP, le Parti indien du peuple, elle a remporté en 1995 les élections au Parlement régional du Maharashtra (30 sièges sur 34). Ce triomphe n'a été possible que parce que l'écrasante majorité des électeurs voulait en finir avec quarante-sept ans de règne sans partage du Parti du Congrès, le parti de Nehru, d'Indira Gandhi et de son fils Rajiv. Aujourd'hui, le *Shiv Sena,* dirigé par Bal Thackerai, fait la loi à Bombay, devenue Mumbhai, du nom de la déesse tutélaire de cette métropole de 12 millions d'habitants.

* * *

Il ne faut pas oublier enfin qu'en janvier 1948, le Mahatma Gandhi fut assassiné par un militant de l'*Hindu Mahasabha* qui combattait la doctrine de la non-violence. Hindou profondément religieux, opposé à la sécession du Pakistan, Gandhi n'avait jamais cessé de veiller au sort de la minorité musulmane, ce qui lui avait attiré des haines tenaces. Le statut particulier accordé par le Parti de Nehru aux musulmans qui forment une communauté soudée et une réserve de voix importante, nourrit chez les Hindous qui représentent 82 % de la population de l'Inde, un complexe « d'infériorité majoritaire »...

Paradoxalement, souligne le sociologue français Gérard Heuzé, le système des castes traditionnel constitue un garde-fou contre la « vague safran » (le safran est la couleur des dévots hindous) : « les consciences et les intérêts de caste, avec leur

caractère dépolarisé, flou et infiniment transitionnel, sont certainement ce qui s'oppose le plus sérieusement, à côté des régionalismes, à la progression des courants simplificateurs » de « purification ethnique ».

En octobre dernier, à Bhopal, M. Mahesh N. Buch, président du Centre National des Etablissements Humains, soulignait devant moi la diversité des croyances au sein de l'hindouisme, diversité plaidant à ses yeux contre le monolithisme des fanatiques : Rama n'est pas également vénéré partout comme une incarnation de Vichnou, dans le sud on vénère Krishna, au Bengale la déesse Durga, héritière des déesses mères de Mohenjo Daro...

S'il est vrai qu'on ne pourra pas toujours écarter le BJP du pouvoir, il l'est aussi que les Hindous n'aiment pas les extrêmes et que leur syncrétisme foncier plaide plutôt pour la reconnaissance de la diversité. C'est ainsi que l'affaire d'Ayodhya a, dans l'esprit public, plutôt nui au BJP... A la différence de certains Européens et Américains, les Indiens ne ressentent pas spontanément le besoin de s'affirmer agressivement face à un ennemi (communisme ou islamisme). Ils ont une fois pour toutes, avec les castes, établi un système de hiérarchie sociale interne qui met chacun à sa place selon sa naissance, et n'en fait pas plus un adversaire qu'un égal. A trop affirmer comme Nehru, que les castes et la religion procèdent d'un archaïsme voué à disparaître, on risque d'obtenir un effet inverse à celui cherché.

Dans quelle société voulons-nous vivre ? s'interroge l'historien Gyanendra Pandey. « Aujourd'hui, le choix est clair : ou bien une perspective pluraliste, fondée sur le respect de notre culture merveilleusement composite, ou bien l'étroitesse d'esprit, l'intolérance et le meurtre ».

∴

CONCLUSION

Après avoir esquissé à grands traits les tendances sociales dominantes dans l'Inde d'aujourd'hui, il nous reste à citer, dans une perspective pluraliste, quelques exemples porteurs de tolérance et d'espoir qui pourraient faire l'objet d'une autre communication. On peut y discerner l'action, au cœur du monde hindouiste, du ferment abrahamique, du ferment prophétique commun à toutes les religions du Livre.

J'ai déjà évoqué l'action des *Comités de Paix* qui, à Bangalore, à Bombay, s'efforcent d'établir des contacts entre toutes les parties concernées par les violences communalistes. A Bombay, les 125 comités apparus spontanément après les émeutes de 1993, ont contribué à calmer les esprits. La police composée principalement d'Hindous et souvent accusée d'ouvrir le feu trop facilement contre les Musulmans, fait maintenant appel à ces Comités au moindre signe de tension. A Bangalore, Siddharta, représentant du Réseau sud-nord, Culture et Développement, a l'appui du gouvernement du Karnataka. « Au terme de votre mandat de Premier ministre, a-t-il déclaré l'an dernier à M. Deve Gowda, vous devrez apparaître comme celui qui a pris au sérieux la question d'instaurer la paix au Karnataka... » A la suite de quoi, il a été invité à donner un cours à l'Académie de Police sur les interactions qui se produisent entre les communautés hindoue et musulmane.

A Bombay, dans les locaux exigus du Centre d'Etudes Islamiques, le Centre d'Etude de la Société et du Sécularisme publie une revue trimestrielle, *Towards Secular India,* Vers une Inde Laïque, dont l'éditeur, M. Ashgar Ali Engineer , m'a déclaré : « Nous expliquons la religion aux uns et aux autres. *La religion n'enseigne pas la violence*... Nous faisons aussi un travail communautaire en nous rendant là où éclatent des conflits, pour mettre les gens ensemble... »

* * *

A Bombay, Calcutta, Delhi, Hyderabad, Mysore, le CISRS, *Institut Chrétien pour l'étude de la religion et de la société,* d'inspiration méthodiste, aide les squatters à faire valoir leurs droits. « Notre priorité, m'assure Rabial Mallick, son coordinateur, lui-même musulman marié à une hindouiste, reste l'*organisation.* La moitié d'entre nous travaille aux côtés des pauvres urbains, l'autre moitié dans les zones rurales où soixante organisateurs commuautaires vivent avec les intouchables, les tribaux, les communautés de pêcheurs et de paysans... »

Pour prévenir les *violences* entre communautés et combattre les manœuvres de provocateurs extérieurs, la stratégie suivante qui avait fait ses preuves en 1985 à Dharavi, un bidonville de 600 000 habitants à Bombay, a été utilisée avec succès à Bangalore : convoquer immédiatement les habitants à un rassemblement pour les rassurer / avertir la police / parcourir le « slum » pendant le couvre-feu avec des leaders de toutes les communautés religieuses montrant par leur engagement personnel qu'ils condamnent la violence.

A Howrah enfin, ville jumelle de Calcutta, où se trouve le *slum* de Pilkhana qui a servi de modèle à la *Cité de la Joie* décrite par Dominique Lapierre, le *Seva Sangh Samiti,* Comité d'entraide mutuelle fondé en 1964, a été dès le début l'œuvre commune des fidèles des trois religions, hindoue, musulmane et chrétienne. Le père François Laborde et le frère Gaston, de l'Institut du Prado, ont, l'un après l'autre, passé plus de vingt ans dans les courées de ce « bidonville », partageant sa vie au quotidien.

Aujourd'hui, la ville de Calcutta revendique ce titre de Cité de la Joie qui a fait connaître dans le monde entier le courage de ses habitants, et dans les villages du Bengale surgissent des dizaines d'associations d'entraide pour venir en aide aux plus pauvres, aux malades, aux handicapés, aux femmes répudiées, aux travailleurs du sexe, ouvrant des écoles, des dispensaires, des petits centres de formation professionnelle...

* * *

Tous ces exemples illustrent le fait qu'en matière sociale, il n'existe qu'une stratégie capable de répondre à long terme aux aspirations des plus démunis. Dans l'expérience des *outsiders* rencontrés, se résument les trois démarches qui sont le fondement de la pensée concrète dont je parlais au début : *vivre au milieu des gens* en ne s'autorisant que ce à quoi ils ont eux-mêmes accès (en matière de logement, d'alimentation, de transports) ; *les écouter* et les mettre en conversation avec eux-mêmes en leur renvoyant leurs propres paroles en écho ; *les aider à s'organiser entre eux* pour qu'ils prennent en mains leurs problèmes, quelquefois après des années et le ferment initial oublié.

Dans ce domaine, le vocabulaire est révélateur : les autorités et la police raisonnent en termes de « maintien de l'ordre » ; les activistes comme Siddharta parlent spontanément d' «*instauration de la paix* ». Toute la différence entre une logique de l'ordre des choses et une logique humaine concrète est là. La dynamique nouvelle qui pointe derrière ce discours est celle où les effets négatifs de la mondialisation seront efficacement tenus en respect par l'*affirmation* raisonnée des communautés à travers le *partage d'expériences vécues*, non pas seulement sur un plan technique, mais *dans l'interaction des personnes* et des cultures dont elles sont porteuses.

Les riches peuvent trouver leur bonheur dans l'individualisme. Mais la seule richesse des pauvres, c'est la communauté. Les en priver revient à les jeter dans la misère. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur fasse crédit, non pas sur des gages matériels qu'ils ne peuvent donner, mais *parce qu'ils existent*. Il faut reconnaître et honorer leur certitude fondamentale dédaignée par tous les marchés, que LES SOCIETES NE SE COMPRENNENT PAS A PARTIR DES OBJETS, *mais à partir des hommes et des femmes* qui les constituent.

Je suis convaincu, avec Shiv Visvanathan, de la revue *Alternatives*, à Delhi, qu' « il s'agit de mettre en œuvre *une autre vision du monde* que celle du marché ». De plus en plus, comme le dit au Mexique André Aubry, « les solutions de la post-modernité seront trouvées *PAR LA RATIONALITE DES PAUVRES* ».

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Anandhi S., *Contending Identities. Dalits and Secular politics in Madras slums.* Indian Social Institute, New Delhi, 1995.

Biardeau Madeleine, *Inde. « Petite Planète ».* Seuil, 1958.

Heuzé Gérard, *L'Inde et la question nationale. Revue Hérodote n° 71.*

Henry Michel, *La Barbarie.* Grasset, 1987.

Jaffrelot Christian, *Les nationalistes hindous. Idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990.* Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Kabir Humayun, *Our Heritage. The National Information & Publications Ltd,* Bombay, 1947.

Kananaikil Jose, *Dalit Organisations. A Directory. Programme for Scheduled Castes.* Indian social Institute, New Delhi, 1994.

Mallick Rabial & Mukherjee Dhurjati, *Housing for the Urban Poor : Challenge & Response.* Christian Institute for the Study of Religion & Society, Calcutta, 1996.

Milbert Isabelle, *L'Inde, évolution politique, économique et sociale.* La Documentation française, notes et études documentaires n° 4639-4640, 15 octobre 1981.

Pandey Gyanendra, *Où va l'Inde moderne ?* L'Harmattan.

Poitevin Guy, *Inde, les marginaux de l'éternel. Idéologies de la pauvreté et identité culturelle chez des étudiants marginaux en Inde.* L'Harmattan, 1984.

Viramma & Racine Josiane et Jean-Claude, *Une vie paria. Le rire des asservis. Inde du Sud.* Plon « Terre Humaine », 1996.

⁂

LE SOUVENIR D'ANDRE FRAIGNEAU

par Philippe SENART,
Correspondant

C'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant votre Compagnie, et c'est pour avoir l'honneur — et le bonheur — de rendre hommage à André Fraigneau, Nimois de naissance, grand écrivain français, membre de cette Académie. Honneur et bonheur, bonheur de vivre et honneur d'écrire, ne sont-ce pas les deux maîtres mots, les deux mots clés d'une œuvre longtemps réservée aux *happy few,* comme aurait dit Stendhal ? C'est un autre Nimois, Georges Clairefond, alors étudiant en droit à Montpellier, et qui s'essayait déjà à peindre, qui nous la fit découvrir. La lecture de l'*Irrésistible,* roman d'une jeunesse montpelliéraine, projeta dans ces sombres années 42 son rayon de lumière, mais nous dûmes attendre les années 50 à Paris pour en connaître l'auteur et devenir son ami.

Cet écrivain discret, secret, quasi clandestin, était alors déjà l'un des premiers écrivains de son temps. Nous pouvions l'ignorer. Un esprit de sérieux et de lourdeur étendait sur la république des lettres une chape de plomb. Sartre en était le régent. Il tenait son gouvernement rue du Bac au bar de l'Hôtel du Pont Royal où il célébrait le Néant en sablant le champagne au milieu d'une cour d'admirateurs et d'où il répandait ses lettres circulaires : *Qu'est-ce que la littérature ? L'Existentialisme est un humanisme...* etc., en fulminant des excommunications. Albert Camus n'avait pas encore secoué cette dictature. La France vivait à *huis clos* dans une atmosphère confinée et malodorante où des intellectuels sans hygiène échangeaient leurs sueurs et leurs angoisses. Personne n'ouvrirait-il les fenêtres ? Il faudra attendre Michel Déon et son *Je ne veux jamais l'oublier,* rapporté en 1950 des lacs italiens,

pour qu'elles s'ouvrent enfin sur un peu de ciel bleu et d'air pur. On respirait soudain un parfum d'îles Borromées. Qui était Michel Déon ? Cet inconnu était le meilleur élève de l'école du soir ouverte par André Fraigneau, à la Rhumerie martiniquaise, boulevard Saint-Germain, non loin de l'hôtel du Pont Royal où Sartre professait *ex cathedra.*

En ce temps-là la république des lettres qui avait été longtemps une république de salons était devenue la république des bars. D'un bar à l'autre, un défi était lancé. Fraigneau se posait en « anti-Sartre ». Sa chaire était, à le Rhumerie, un tabouret ; il y balançait sa longue et mince silhouette avec désinvolture, n'ayant pour férule de régent qu'une baguette magique qui faisait se lever dans la nuit cendreuse de Paris le soleil du Péloponnèse ou s'ouvrir les portes d'Arcadie. A l'esprit de soumission il opposait l'esprit de liberté, à l'esprit de lourdeur, l'esprit de légèreté. Il n'avait pour arme que l'ironie. Il savait être insolent, mais en restant dans le bon ton. Il cultivait toutes les vertus raffinées de la civilisation, la suprême étant, chez ce Sudiste, l'élégance. Parage et mérite ont été les deux valeurs représentatives de l'Occitanie. Le parage, c'est l'allure. La première ligne du premier livre d'André Fraigneau, *Val-de-Grâce* avait été : « Je veux écrire sur la grandeur. » Il avait tenu parole. Il n'enseignait que ce qu'il y avait de grand. Maître d'école, sans licence d'enseignement, il aggravait son cas en pratiquant l'exercice illégal de la médecine. Il prescrivait à fortes doses Corneille, Stendhal, Barrès, tous redresseurs de taille. A leur instar, Fraigneau apprenait à ne pas vivre courbé. L'allure, la ligne, le style, c'étaient les instruments de son orthopédie. Il élevait l'esthétique à la dignité d'une morale. Dans une France encore engourdie et qui sortait à peine de sa prison, il organisait des filières d'évasion et rouvrait les vrais *chemins de la liberté* sur lesquels Sartre aurait pu nous fourvoyer. Il entraînait les élèves de son école buissonnière dans des voyages imaginaires et nostalgiques autour de la Méditerranée, du cap Cerbère au cap Sounion. C'était ce qu'il appelait d'un terme stendhalien sa chasse au bonheur. Il réinventait dans cet après-guerre un autre après-guerre : celui des années 1925: Ionesco faisait jouer à la Huchette *la Cantatrice chauve*. « Voilà ce que nous avons voulu faire » s'exclamaient à

la première représentation Benjamin Péret et André Breton. Ionesco nous ramenait-il au surréalisme ? Fraigneau nous ramenait au *Bœuf sur le toit*. Marc Doellnitz venait de rouvrir le célèbre bar. Il arrivait à François Mauriac de s'y égarer à la poursuite de ses fantômes en étouffant des rires honteux derrière sa main. André Fraigneau y retrouvait sa jeunesse, il réveillait les années folles, il rendait sa chance à Paul Morand. Pourvoyeur en rêves, excitateur de sensibilités, lanceur ou relanceur de modes, Fraigneau remplissait tous ces rôles. Il était, a dit Michel Déon, « un initiateur en tous genres » sauf, rectifierai-je, dans le mauvais. Est-ce Michel Déon, ou mon collègue Fernand Beck, magistrat, mais aussi peintre et graveur de talent, ou mon vieil et cher ami Yvan Christ, l'historien d'art bien connu, qui m'emmenèrent, jeune débutant dans la critique littéraire, aux écoles buissonnières d'André Fraigneau ? Il tenait chaque soir entre six et huit une véritable conférence à la terrasse de la Rhumerie. Il la prolongeait souvent tard dans la nuit au bar du Carrefour de la Croix Rouge. Après nous avoir entraînés dans ses croisières méditerranéennes jusqu'aux rivages de l'Asie, il lui arrivait, au moment de nous quitter, de faire encore un détour par le Paris de ses jeunes années. Il se livrait dans un dernier éclat de rire à des imitations. Il faisait revivre le salon de Mme Alphonse Daudet, imitant par exemple Léon Daudet imitant lui-même Aristide Briand. Toute une jeunesse se pressait autour de Fraigneau qui n'a jamais rien tant aimé dans sa vie que la jeunesse à laquelle il a dédié son œuvre. Il y avait Michel Déon, Fernand Beck, Yvan Christ. Roger Nimier et Antoine Blondin survenaient au hasard de la nuit. Jacques Laurent était le mauvais élève de cette classe sans discipline. Il manquait souvent. Il avait publié en 1947 un énorme roman de mille pages, *les Corps tranquilles* dont les rares exemplaires disponibles circulaient sous le manteau de quelques initiés. Blondin écrivait *l'Europe buissonnière,* Nimier, *les Epées* et en 1950 allait éclater la grande fanfare de son *Hussard bleu.* Bernard Franck appela Blondin, Nimier, Laurent, Déon, les *hussards*. La charge de cette brigade légère (renforcée par Félicien Marceau) dispersa dans une saison ensoleillée les arrière-gardes de la lourde infanterie saxonne de l'existentialisme. Réfractaires, insoumis, ces hussards qui ne reconnaissaient aucune autorité

et qui, contre l'engagement sartrien, prônaient la démobilisation de la littérature, ressentaient néanmoins le besoin d'un chef. Ils nommèrent par acclamation Fraigneau leur *colonel*. Quand l'on écrira l'histoire littéraire de notre après-guerre, il faudra tenir compte du rayonnement secret et nocturne de cet écrivain de lumière.

Secret, André Fraigneau n'a rien livré de sa vie qu'à travers son œuvre. Il disait que sa biographie n'était qu'une bibliographie, mais aussi il a dit qu'il avait toujours cru à « la preuve par soi », qu' « un noble battement de cœur pouvait tenir lieu de raison ». C'est bien donc dans sa vie qu'il faut aller entendre battre ce cœur. Son œuvre en répercute l'écho.

André Fraigneau est né à Nimes en 1904. Par accident. Ses parents habitaient Paris, mais son père mourut un mois avant sa naissance et sa mère était venue rejoindre sa famille auvergnate, dans un pays où celle-ci était étrangère, mais où le climat l'avait attirée. Créole par son ascendance paternelle, cette île Bourbon où il aurait pu naître,Fraigneau dit qu'elle « ferme mon origine d'une ligne mystérieuse et enchantée ». Mais c'est du lieu accidentel de sa naissance, c'est de Nimes où il a fait son entrée dans le monde, de Nimes où s'est formée sa personnalité, que partent toutes ses lignes de vie. Nimes romaine, Nimes française des grands siècles classiques où le jardin de la Fontaine est dessiné et construit sur les thermes antiques, Nimes huguenote enfin, où Maurras a pu dire que les Romains qui sont dans leur rigueur les protestants de l'Antiquité, avaient jeté les fondements moraux de la future cité calviniste, composent le carrefour de civilisation au centre duquel le jeune Fraigneau n'aura pas à choisir sa voie, mais à suivre du même pas, en établissant entre elles d'incessantes communications, les routes qui le conduiront à Rome et à Athènes ou qui le ramèneront vers Port-Royal, au jansénisme peut-être hérité de sa filiation auvergnate et d'une parenté spirituelle avec les Pascal de Clermont-Ferrand. Il y a aussi une autre Nimes, plus insolite, que la lecture des œuvres du Sar Péladan trouvées dans la bibliothèque de son ami Bauquier, lui fera découvrir et dont il prolongera la courbe baroque du côté de d'Annunzio et de Barrès, pour aboutir, par de mystérieux détours outre-Rhin. Il lit avec passion *Du sang, de la volupté*

et de la mort, Gréco ou le secret de Tolède, toute l'œuvre de Barrès. Il lui écrit et Barrès lui envoie avec une dédicace *le Jardin de Bérénice.*

Bachelier, prêt à entreprendre le voyage initiatique de tout jeune européen civilisé pour parfaire ses apprentissages, André Fraigneau n'hésita pas à aller frapper à la porte du maître, boulevard Maillot. A la question : « Où dois-je aller ? Où prendrai-je le meilleur air de l'Europe ? », il attendait qu'on répondit : « A Tolède ou à Venise. » Barrès aurait pu renvoyer ce Nimois à Aigues-Mortes pour méditer sur la leçon de Bérénice. Le jugeant assez méditerranéen comme cela, il lui dit : « Allez vous tremper dans le grand fleuve. » Le grand fleuve, c'était le Rhin dont Barrès venait d'exalter le génie dans un livre récent. Fraigneau s'y trempa si bien, à l'endroit même où commence la Trouée héroïque, qu'il faillit n'en pas sortir vivant. Il a raconté et tenté d'expliquer cette tentative de suicide dans son roman *l'Irrésistible :* « Une tête de dix-huit ans livrée au bourdonnement complexe du Rhin, la musique de Wagner entendue à Berlin, de la métaphysique discutée autour d'une table de café à Munich... A la paroi de ce jeune cœur la plus rauque et la plus nocturne des races vient de frotter dangereusement une allumette chargée de phosphore. » Comment éteindre ce début d'incendie ? Comment guérir de ce romantisme mal assimilé ? Fraigneau sauvé miraculeusement des eaux rhénanes allait prolonger dans cette Allemagne funeste sa convalescence. Wagner était-il le bon remède ? C'est en Bavière, auprès de Louis II, qu'il alla faire, pour employer un terme barrésien, une cure de psychothérapie. Fraigneau commençait alors à prendre les notes dont il tirera un livre sur le roi fou, ce prince « partagé, avait écrit Bainville à qui il avait inspiré son premier livre, entre des hérédités contradictoires, disputé entre Versailles et Potsdam ». Qui l'emporterait à la fin ? Fraigneau jouait à travers Louis II de Bavière un drame personnel. Il revint à Nimes la tête encore bourdonnante des remous du grand fleuve, l'esprit mal nettoyé des brumes nordiques. On l'enverra terminer sa convalescence à Montpellier. Tout en y faisant son droit, ce jeune homme nourri de Keyserling, de Hölderlin, de Novalis, allait découvrir la jeune littérature française : Drieu la Rochelle, Cocteau, Morand, Girau-

doux, Mauriac, Valéry... Dans la clarté méditerranéenne retrouvée, congédiant les figures vaporeuses qu'il se plaisait à dessiner en Allemagne, celui qui se sentait une vocation de peintre éprouva une incitation à écrire. « Etre écrivain, dira-t-il plus tard dans *l'Irrésistible*, ce serait plus amusant, plus important ». Il confiait une nouvelle à Georges Izard, le futur grand avocat parisien, son camarade de Faculté, et cette nouvelle parut dans la revue *l'Ane d'or* que celui-ci dirigeait, sous le titre *Spectacles*. Le libraire nimois Jo Fabre se chargera de l'éditer. Cette plaquette, lorsque Fraigneau quitte Nimes pour Paris, lui servira de carte de visite. Mais le service militaire allait le prendre et le ramener au grand fleuve dans le pays des hauts risques. Incorporé à Mayence, ne craint-il pas dans cette Allemagne fascinante et complexe vers laquelle il revient, une « rechute » ? Ce sera le sujet de son deuxième grand roman, *Camp volant*, publié après *l'Irrésistible*. Eprouvant une incompatibilité totale avec la vie militaire, il réussit à obtenir un changement de corps et à revenir en France, à l'Ecole militaire, d'où il alla se présenter au Val-de-Grâce dans le service de neuro-psychiatrie pour expliquer qu'il lui était impossible d'être soldat. On le crut, on le réforma. C'est alors qu'il se lança dans la vie littéraire parisienne. On était en 1930. Fraigneau avait rapporté de son passage au Val-de-Grâce une sorte d'aide-mémoire que l'éditeur Pierre Lévy, séduit, voulut publier, mais il fallait vivre. Cocteau le présenta à Bernard Grasset. Séduit, lui aussi, il l'engageait sur le champ en qualité de conseiller littéraire. Fraigneau avait dès lors le pied à l'étrier. Henri Muller l'accueillait dans la charmante maison du 61 de la rue des Saints-Pères qui n'a pas changé beaucoup depuis. Henri Muller a tracé son portrait dans ses Souvenirs : « Un grand garçon blond, mince, qui ne méprisait pas la mode masculine et se montrait attentif à ses cravates et à ses chapeaux... Nonchalant à l'égard des contingences matérielles de la vie... désinvolte en apparence vis-à-vis des soucis et des chagrins des autres... en réalité possédant un sens généreux de l'amitié. bien trop sensible pour ne pas affecter d'être cynique, gai, insouciant, divertissant, car il avait de la drôlerie, infiniment d'esprit, le sens aigu du peu de sérieux des choses sérieuses et de la gravité des choses légères ». C'est chez Grasset que l'helléniste Mario Meunier de-

vait rencontrer Fraigneau. Sa vie allait en être changée. Mario Meunier l'envoya en Grèce dans un voyage organisé par un club d'alpinistes. Trente ans auparavant, en 1898, le directeur de la gazette de France, Gustave Janüd avait de même envoyé à Athènes pour un reportage sur les Jeux Olympiques le jeune Charles Maurras. Il en revint avec *Anthinéa* (et monarchiste de surcroît). Fraigneau reviendra de son voyage avec un « aide-mémoire » dans la forme incertaine de *Val-de-Grâce*, mais où, comme Maurras, il faisait paraître le visage d'un homme heureux. « Le voyage d'Athènes, dira-t-il, est celui qui forme le mieux la jeunesse. On en revient transformé et embelli ». André Malraux le constata, qui présenta à Gaston Gallimard ce Fraigneau, rénové, si je puis dire « avec un essai ? » avait demandé Malraux. Euh, Euh ! répondit Fraigneau. « Ah oui, je vois, c'est un machin ». Le *machin* paraissait en 1933 aux éditions de l'illustre N.R.F. sous le titre *Les Voyageurs transfigurés*. Deux ans après, en 1935, André Fraigneau publiait son premier grand roman, *L'Irrésistible*, suivi en 1937, de *Camp volant*. *L'Irrésistible*, *Camp volant* ne sont plus de ces aides-mémoires où Fraigneau traçait en pointillé les premiers cheminements de sa vie. Le roman exige le temps de mûrissement pour la transformation en œuvre d'art de l'expérience vécue, le recul nécessaire à une prise de vue sur le passé où le présent prend forme. *L'Irrésistible* et *Camp volant* ont été vécus en 1925 et 1927 ; ils sont écrits dix ans après. Fraigneau y apparaît pour la première fois sous le nom de Guillaume Francœur, le personnage depuis fameux dans lequel il s'est dédoublé pour mieux se juger. Fraigneau a écrit *L'Irrésistible* et *Camp volant* en pensant aux *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* de Gœthe ; ce sont les romans de l'entrée dans le monde, des romans de formation et d'éducation. Le jeune homme qui s'est jeté dans le Rhin en 1922 n'aime plus la mort. Fraigneau nous le dit. Mais demande-t-il, inquiet : « Vivre, comment fait-on ? » *L'Irrésistible*, c'est le roman de la vie d'étudiant à Montpellier en 1925. « Nos provinces méridionales protègent longtemps quelques individualités retardataires » a écrit Fraigneau dans une nouvelle, *Le pont d'Avignon*, qui ne sera publiée qu'en 1944. Mais Guillaume Francœur a déjà couru l'Europe quand il est précipité dans un milieu provincial où il fallait qu'il se réacclimatât. Le Montpellier de

1925 ressemble au Montpellier que nous avons connu et qui n'existe peut-être plus. Fraigneau peint un charmant décor, le Café Riche avec ses marbres et ses miroirs, le tramway descendant la rue de la Loge en zigzaguant dans un concert de grelots, le petit train colonial de Palavas, Maguelonne endormie au bord des étangs. Il nous emmène sur l'Œuf. « Cette place ou plutôt ce trottoir à forme ovale était la promenade favorite des étudiants. Un groupe à la fois mièvre et gigantesque symbolisant les Trois Grâces servait de phare à cette jetée sans mer, à cette île mesquine où les élèves de droit, de médecine et de lettres affublés de manteaux noirs composaient une peuplade de pingouins sans politesse. Tous ces messieurs faisaient l'œil de province, c'est-à-dire que, se connaissant depuis l'enfance, le mot d'ordre était à chaque rencontre sur un espace d'asphalte aussi réduit, d'éviter chacun le regard de tout autre, ce qui donnait à cette réunion de jeunesse, à ces mouvements de promenade qui eussent pu s'entrecroiser de façon charmante un aspect général de complicité sournoise, d'hébétude prétentieuse et d'ennui révoltant... un quadrille haineux ». Fraigneau a encore du mal à vivre. Les « autres » vont se marier, succéder à leurs pères ; ils seront notaires, médecins, viticulteurs... Fraigneau-Francœur est « à part », il se sent exclu. « L'éclat de ses dons ne le flattait pas, il croyait à la difficulté. Or, ce qui lui était difficile, c'était l'exercice banal d'une existence quotidienne qui le surprenait ». Il y a dans *L'Irrésistible* un mélange de nostalgie, d'ennui provincial, de bouffées de romantisme où un jeune homme exigeant se fraye un chemin solitaire à travers un petit monde dont il est le prince charmant, mais rebelle. C'est dans le dernier chapitre de *L'Irrésistible* que Guillaume Francœur en vacances, juché sur un rocher du Cap Cerbère au-dessus de la mer, aura une réponse à ses questions et qu'il pourra s'écrier enfin, dans l'harmonie de son « moi » avec la nature, sous un ciel nettoyé des brumes qui traînaient sur les étangs autour de Montpellier : « Je suis admis. » Il n'était plus « exclu ».

Camp volant, c'est l'expérience de la vie militaire sans laquelle une vie d'homme autrefois n'était pas complète. Fraigneau a fait dans *L'Irrésistible* amitié avec le monde. Ici, fera-t-il amitié avec les hommes ? Fraigneau-Francœur arrivant à la caserne à

Mayence déclare d'emblée : « Je vais souffrir. Comment m'arranger avec tout, avec tous, avec moi-même ? » *Camp volant* commence par le refus. Fraigneau-Francœur s'arrange pour ne pas être « incorporé », il se réfugie dans l'absentéisme, c'est-à-dire à l'infirmerie. On le croit pistonné, les officiers le ménagent pour profiter de ses appuis. Il y a dans *Camp volant* un souvenir du *Thomas l'imposteur* de Cocteau mais Francœur ne trompe personne ; il laisse dire, il laisse tisser autour de lui une légende ; à l'infirmerie, au peloton des E.O.R., dans un bureau, partout se dérobant, s'esquivant, toujours à côté ou en dehors, jamais à la place de son corps (il joue sur le mot), il est un soldat surnuméraire. Pourtant, s'il sauvegarde sa disponibilité et défend sa liberté, il découvre que la vie militaire, même vécue à rebours, « développe l'énergie et prouve qu'une force même en révolte y trouve son emploi ». Partout, il découvre dans la vie militaire l'amitié. C'est « le miracle amical » : « Chacun s'abandonne à ce plaisir tout neuf de se trouver entre garçons du même âge et qui possédaient au moins une idée commune, le souci de l'ami ». Mais, s'étant arrangé avec ses semblables, encore fallait-il qu'il s'arrangeât avec l'Allemagne toujours dangereuse. « Voilà l'Allemagne qui recommence » s'écrie-t-il en arrivant à Mayence. Il y a dans *Camp volant* une image très barrésienne. Francœur est campé au confluent du Rhin et de la Moselle. La Moselle apporte dans sa robe argentée sa dot de jeune fille française au Grand Fleuve, elle le calme, elle apaise ses remous et ses troubles. « Francœur, soldat fantôme sans matricule, a pu hésiter à ce confluent entre, dit Fraigneau, deux appels, deux mouvements, deux races, deux corps », mais dans ce paysage de convergences et d'harmonies, il se ressaisit. Dix ans ont passé depuis le suicide de la Trouée héroïque. Le jeune homme transformé et embelli par le voyage d'Athènes, le jeune homme qui a respiré le bon air de l'Hymette et qui s'en est trouvé fortifié, peut désormais résister aux mirages.

Romancier de l'après-guerre, Fraigneau va maintenant entrer dans l'avant-guerre. Il pressent la catastrophe dans laquelle risque de s'abîmer l'Europe et dont Paul Bourget avait daté le commencement en 1919. Il est temps, pense Fraigneau, de faire son bagage pour en transmettre le contenu aux générations futu-

res. Il publie en 1938 les exquises nouvelles de la *Grâce humaine.* Il y collectionne des instants de bonheur où dans la transparence d'une lumière fragile, passent des enfants porteurs d'espérance. Il retourne au cap Cerbère et il écrit le *Guilledou,* il retourne en Grèce et il écrit *Les portes d'Arcadie,* il passe le dernier été de la paix à Venise, non loin de Trieste où, en 1830, Stendhal avait dit que l'on touchait aux frontières de la Barbarie. Il n'y joue pas le rôle d'une sentinelle, mais de ce balcon sur l'Adriatique, il respire encore un air de vacances. Il réunira et publiera ces nouvelles en 1942 sous le titre de *la Fleur de l'âge.* Ce livre, un composé de parfums, de couleurs, de nuances, est un abrégé de civilisation. Fraigneau s'adresse à la jeunesse. Il trace dans la préface de la *Fleur de l'âge* des lignes graves : « Je n'ai pas imaginé quand je courais les capitales de l'Europe et les points sublimes dont nous sommes tributaires que nous satisfaisions un but égoïste et luxueux... Nous étions chargés de voir et d'entendre pour ceux qui ne voyaient ni n'entendaient le spectacle et la symphonie de l'Europe qui est la leur ». Ne dirait-on pas que le frivole Fraigneau, en voyageant pour son plaisir, remplissait une mission de service public ?

Dans *Fortune virile,* livre bref et fort, publié en 1944, Fraigneau s'adressant une fois encore à la jeunesse, rappelle les leçons du grand style français. Il les demande à Joinville, Corneille, Stendhal, Barrès. Il cite cette phrase de Barrès à qui le livre est dédié : « L'art pour nous doit contenter le double besoin de musique et de géométrie que nous portons à la française dans une âme bien faite. »

Le style, c'est l'homme. Fraigneau demande à ces maîtres une leçon de vie. Joinville est « le Français complet », « Corneille « la tradition de l'honneur », Stendhal « l'énergie retrouvée ». Barrès, enfin, est en tout le bon exemple. Sa devise : « Ne pas subir. »

Dans *Fortune virile,* Fraigneau a bouclé son « bagage ». C'est, dit-il, « le petit temple portatif qui doit accompagner chacun de nous sur le chemin de sa propre perfection ». Fraigneau après la guerre, s'est retourné, avant de s'engager sur ce chemin, vers les années de son entrée dans la vie, et il a réuni en un seul volume sous le titre aujourd'hui célèbre *Les étonnements de*

Guillaume Francœur, l'*Irrésistible*, *Camp volant*, *la Fleur de l'âge*, en y ajoutant des *Propos romains* où de la terrasse d'un café de Rome, cet européomane comme il aime à se dire, survole l'Amérique inconnue pour n'y reconnaître que l'Europe, mais en réduction. S'étant mis en règle avec son passé, il publie en 1949 — l'année où des jeunes gens studieux lisent *la phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty, *le problème moral et la pensée de Sartre*, de Francis Jeanson, *la morale de l'ambiguïté* de Simone de Beauvoir — il publie *l'Amour vagabond*, roman où il entreprenait de réhabiliter le romanesque, mais où il s'ouvrait son chemin de perfection. Sous un titre léger, *l'Amour vagabond* était un livre grave. Apparemment, c'était un embarquement pour Cythère à la recherche de l'amour par les itinéraires sur lesquels Fraigneau avait entraîné ses écoles buissonnières. Blondin, Laurent, Nimier, Michel Déon, toute la classe lui rend hommage dans une lettre-préface de la réédition de 1956. En vérité, *l'Amour vagabond*, c'était une croisière spirituelle aux sources de la grâce, un voyage de perfectionnement intérieur où une ardente jeune femme virile, frondeuse-née, de la race de la Grande Mademoiselle, des héroïnes cornéliennes, et des grandes Précieuses, se lance à travers la Méditerranée dans une épreuve de fond contre elle-même, une course d'obstacle dont elle est le principal. Janséniste à rebours, elle est, quoi qu'il arrive, prédestinée au bonheur. *L'Amour vagabond*, roman d'aventures sentimentales, est une montée sublime vers l'Acropole où Cynthia de Brouages (un nom pour roman-feuilleton) a la révélation que le bonheur est « religieux ». « En devenant amoureuse, j'étais devenue croyante », lui fait dire Fraigneau pour qui bonheur et salut sont un même mot. Ce roman romanesque, c'est le roman de la grâce, non plus seulement humaine, mais divine. Est-ce le testament de Fraigneau ?

Il faut le suivre plus loin encore, au-delà même du bonheur dans l'endroit le plus escarpé et le plus périlleux de son cheminement spirituel. Fraigneau a publié en 1947 *le Journal profane d'un solitaire de Port-Royal* et le *Livre de raison d'un roi fou ;* il publiera en 1952 *le Songe de l'empereur*. Ce sont les mémoires apocryphes de Monsieur de Pontchâteau, de Louis II de Bavière et de Julien l'Apostat. Le chemin de perfection, pour

emprunter ce terme de mystique à sainte Thérèse d'Avila, c'est chez Fraigneau, entre la profusion wagnérienne et le dépouillement janséniste, entre le délire baroque et la rigueur classique, un héroïque chemin de crête, un itinéraire de cimes. En le suivant jusqu'au bout, on peut atteindre ce que sainte Beuve a appelé « le fond le plus reculé du cœur », c'est l'endroit où Fraigneau cache sa plus secrète et sa plus pathétique aspiration dans un face à face avec Dieu. *Le Journal profane d'un solitaire* est « le résultat d'une fièvre contractée aux abords de Port-Royal ». Fraigneau en éprouve une volupté, mais en sent le danger. « On ne peut impunément fréquenter ces lieux où, nous dit-il, les individus les plus sélectionnés de la race humaine avaient rendez-vous avec la divinité ». Lorsqu'il écrit *le Livre de raison d'un roi fou,* il se rappelle avoir prévu, dans ses pèlerinages de jeunesse aux châteaux de Bavière, « les ravages du mal qui ronge les âmes nobles et qui consiste à rechercher la communication directe avec Dieu ». Il n'entraîne pas moins son roi fou, dont le modèle est Saint-Louis, mais aussi Louix XIV, à gravir les degrés de l'architecture de Versailles pour accéder au Temple de la Royauté de droit divin d'où Louis II déclare qu'il pourra contempler le Soleil. Même quête, même adoration du Dieu-Soleil chez Julien l'Apostat. Le jeune prince chrétien a entendu dans un songe où il priait le Père qui est aux cieux, Hélios, le Soleil, lui répondre « c'est moi qui suis le Père ». Nous avons suivi l'itinéraire de Fraigneau de Paris à Athènes et retour. Julien, suivant cet itinéraire à rebours, est allé de Constantinople et d'Athènes à Paris, à Lutèce. Il aurait pu s'y fixer, y transplanter dans un climat de civilisation tempérée sa chère Athènes. Un siècle avant Clovis, s'il y avait trouvé son saint Rémi, il pouvait y fonder la monarchie française. Fraigneau aurait dû l'y retenir, mais il l'a laissé repartir pour accomplir son destin, s'élancer vers l'Orient fatal à l'appel de son Soleil dans une entreprise plus mystique que politique. Frappé par la flèche ennemie, Julien pousse dans le désert le fameux cri : « Tu as vaincu, Galiléen » qui n'est, pour Fraigneau que le cri de dépit d'avoir, au bord d'une source tarie, manqué Dieu. Fous de Dieu, Monsieur de Pontchâteau, Louis II de Bavière, Julien l'Apostat ! Saisi par cette folie contagieuse, est-ce à titre d'antidote que Fraigneau cite la parole de Denys

l'Aréopagite : « La folie de Dieu est la plus sage des sagesses » ? Chez ce méditerranéen, la sagesse reste, au pire de la folie, le mot-refuge.

Ces trois mémoires apocryphes, ce sont les trois dernières stations d'André Fraigneau sur son chemin de perfection, trois actes au paroxysme de la foi. Après *le Songe de l'Empereur*, en 1952, il n'écrira plus rien, sauf en 1956 un petit livre sur son vieil ami Cocteau. Il a cinquante ans. Il entre comme Racine dans le silence mais un silence qui durera. Il a mis entre la vie et la mort, survenue le 30 avril 1991, l'*intervalle* dont parle La Rochefoucauld et qui est nécessaire pour reprendre souffle, avant la grande aventure de l'au-delà.

∴

LA PREMIERE EGERIE DE BENJAMIN CONSTANT : LA HOLLANDAISE BELLE DE ZUYLEN

par Maître Jean GOUJON,
Membre résidant

Nous sommes un soir de mars 1787 dans un salon parisien.

Paris bruisse d'une vie mondaine et intellectuelle intense à la veille des événements qui vont en cette fin de siècle bouleverser en France et dans toute l'Europe les idées, les mœurs, souvent les institutions et à coup sûr les manières d'écrire.

Cette Europe ne se cherche pas : elle est déjà faite du moins pour ce qu'il est convenu d'appeler la classe dirigeante : le Suisse Necker est ministre du roi de France ; Juste, le père de Benjamin Constant et ses frères, Suisses eux aussi, servent, comme autrefois leur père, dans les armées des Pays-Bas ; Benjamin lui-même deviendra chambellan à la Cour d'une Principauté allemande.

C'est à Paris le temps d'une anglomanie délirante, tout comme à bien des périodes de notre histoire ; mais également de l'influence des représentants des américains insurgés contre l'Angleterre, et tout comme à beaucoup d'autres moments, le rôle considérable du « marché » c'est-à-dire alors des banquiers genevois ou vaudois qui ont suivi Necker en France.

Dans ce salon un jeune homme de dix-neuf ans et demi, un escogriffe au visage blême et aux cheveux roux battant ses oreilles « à la chienne » vêtu sans recherche et une femme de près de quarante-sept ans déjà connue et fêtée en raison de son ascendance familiale mais aussi de ses propres œuvres !

Dès leur rencontre va naître une passion amoureuse pleine de tendresse comme d'exaltation... qui va durer sept ans.

Lui, c'est Benjamin Constant, Vaudois, qui s'illustrera dans la littérature et plus encore dans la politique et qui après avoir animé ce « groupe de Coppet », « phalanstère de l'élite », temple

de la résistance à l'Empereur deviendra face aux ultras de la Restauration, le grand champion libéral, créant la fonction de « chef de l'Opposition » dans le parlementarisme naissant. Trente mille personnes l'accompagneront lors de ses obsèques avec à leur tête le vieux La Fayette, autre vétéran de la liberté qui s'effondrera de fatigue devant la tombe et Vigny notera la disparition de cet homme supérieur qui n'eut pu être satisfait d'être pair de France ou Premier ministre, et concluant cet éloge par ces mots : « Peut être lui fallait-il une République et en être Président » !

Elle, c'est Madame de Charrière ainsi nommée depuis son mariage avec le Suisse De Charrière mais née Isabelle Van Tuyll van Seeroskerken, au sein d'une famille aristocratique des Pays-Bas et connue jusqu'à nos jours dans son pays natal, comme en Suisse et en Belgique sous le diminutif de Belle de Zuylen du nom du château familial de Zuylen près d'Utrecht où elle est née et a passé ses étés d'enfance, d'adolescence... et de jeunesse, ne s'étant mariée qu'à trente ans. Elle jouit, à Paris comme dans une bonne partie de l'Europe d'une large célébrité, ayant déjà beaucoup écrit et publié dans la plus pure langue française, de l'avis, notamment, de sainte Beuve.

Son œuvre vient d'être rééditée en dix volumes : correspondances avec des grands comme avec des humbles, pièces de théâtre, opéras, essais tant sur les causes et les suites de la Révolution que sur la condition féminine, romans, etc.

Je déplore que nous n'ayons pas le temps d'évoquer plus longuement la biographie de nos deux personnages ni même leurs écrits.

Rappelons seulement que dans l'œuvre de Benjamin Constant, si riche sur le plan des textes de nature politique ou de son grand ouvrage sur les religions, la fiction tient peu de place : seulement trois ouvrages largement autobiographiques dont un seul, Adolphe, publié de son vivant, alors que Le Cahier Rouge inachevé ne devait l'être avec Le Journal Intime que vingt ans après sa mort et le dernier Cécile... en 1951.

Nous devons nous en tenir aux traits marquant l'existence de Benjamin et de Belle avant leur rencontre de mars 1787.

Ce passé, ces antécédents sont à l'évidence importants pour Belle beaucoup plus âgée et déjà célèbre. Mais, plus surprenant, ils sont fort riches pour ce tout jeune homme.

Un aperçu de ce qu'ils avaient connu et vécu pourra peut-être nous expliquer cet élan exceptionnel et durable qui les a portés l'un vers l'autre en dépit d'une différence d'âge considérable et sans doute encore plus remarquable à l'époque que de nos jours : vingt-sept ans !

En attendant de découvrir les détonateurs de ce « coup de foudre » amusons-nous un instant à souligner ce qui fut peut-être, sur le plan littéraire, un dénominateur commun :

L'incontournable Voltaire.

On a dit — entre autres Chateaubriand — que Constant est l'homme qui a eu le plus d'esprit depuis Voltaire.

Or un des correspondants de Belle, lui-même homme de lettres et intime de Voltaire disait à Belle : « Vous écrivez mieux que personne que je connaisse au monde et je n'excepte pas Voltaire... »

Ce même Voltaire à qui l'on attribuera un petit ouvrage satirique que Belle a fait imprimer anonymement, Le Noble, dans lequel elle fustige allégrement les préjugés de l'aristocratie. Flatteuse confusion pour une fille de vingt-deux ans, dont c'est le début en littérature !

Dans Le Cahier Rouge nous lisons que Benjamin Constant est né le 25 octobre 1767, à Lausanne, de Juste Constant de Rebecque, colonel dans un régiment suisse au service de la Hollande et d'Henriette de Chandieu d'une ancienne famille française réfugiée dans le pays de Vaud pour cause de religion.

Sa mère mourut en couches.

Cette enfance sans affection maternelle tout comme les singularités de l'éducation donnée par un père éloigné par sa carrière militaire et faisant preuve d'un caractère pour le moins bizarre sont à l'origine de bien des comportements de Benjamin dans sa jeunesse.

Très tôt il avait révélé des dons inouïs et une extrême précocité dans les études.

Séparé très vite de sa famille maternelle il avait été confié par son père à une demoiselle Magnin que Juste avait fait enlever, écolière douée, à la suite d'un pari sur les vertus de l'instruction, qu'il avait ensuite délaissée sur injonction de sa belle-famille au moment de son mariage après l'avoir placée dans une bonne pension, mais qu'il avait à nouveau entourée d'intérêt et d'affection après son veuvage ; Marianne Magnin n'accepta de s'occuper du jeune Benjamin que contre une promesse de mariage. Juste la tiendra et de cette union naîtront deux enfants.

Ce n'est pas la seule extravagance de Juste qui toute sa vie s'est montré querelleur, procédurier, vindicatif, assignant en justice ses subordonnés, officiers bernois toujours vexés d'être commandés par des Vaudois sujets de Berne. Juste indisposa le tribunal.

Des bras de Mlle Magnin Benjamin passa entre les mains d'une série de précepteurs qui savaient peu, renseignaient mal ou seulement le chemin des tripots, des filles ou des cabinets de lectures libertines.

La plus grande originalité était d'ailleurs une tradition familiale comme le révèle « l'auto canonisation municipale », selon le mot de Fabre Luce, de l'arrière-grand-père et des arrière-grands-oncles de Benjamin faisant transcrire sur les registres de Lausanne pendant vingt-six ans le total de leurs âges respectifs... dans le double but de remercier Dieu pour le bienfait de leur longévité et de servir à l'émulation des autres.

On comprend qu'un jour Benjamin ait écrit à sa grand-mère « Revoyez mon éducation. Cette vie errante et décousue, ces objets de vanité dont on a allaité mon enfance, ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation à persifler le sentiment, à n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire et demandez si c'est étonnant que ma jeune tête se soit montée à ce genre ».

Lassé par les malheureuses expériences de précepteurs Juste décida de suivre la tradition des grandes familles vaudoises et d'envoyer Benjamin à l'étranger.

Il le conduisit en Angleterre et tenta de le faire entrer à Oxford mais Benjamin n'avait que treize ans et malgré ses dons ne pouvait se mesurer aux jeunes Anglais de vingt ans ou plus Mais en deux mois il apprit la langue.

Inscrit à l'Université d'Erlangen, voici notre Benjamin indépendant à quinze ans dans cette petite ville de cour. Il plaît à la margrave douairière qui le fait nommer page, l'installe à sa table de jeu où il contractera ce vice pour la vie et lui passe toutes ses fredaines jusqu'au jour où, pour faire parler de lui, il se met en tête de prendre maîtresse. Je ne résiste pas au plaisir de lui laisser la parole dans Le Cahier Rouge : « Je choisis une fille d'assez mauvaise réputation et dont la mère avait dans je ne sais à quelle occasion fait à la margrave je ne sais quelles impertinences. Le bizarre de la chose est que d'un côté je n'aimais pas cette jeune fille et que de l'autre elle ne se donna point à moi. Je suis le seul homme vraisemblablement auquel elle ait résisté mais le plaisir de faire et d'entendre dire que j'entretenais une maîtresse me consolait et de passer ma vie avec une personne que je n'aimais point et de ne point posséder la personne que j'entretenais ».

Les suites furent moins flatteuses que la réputation d'homme mûr qu'il ambitionnait : interdit à la cour, il fut assez piteusement ramené par son père à Bruxelles puis à Edimbourg pour une nouvelle expérience universitaire qui eût été une réussite si le démon du jeu ne l'avait possédé.

En 1785 il est à Paris où son père a obtenu qu'il soit logé chez Suard, qui règne sur la presse du temps. Il connaît une de ses premières aventures avec une suissesse de dix ans son aînée, dont bien plus tard il évoquera le souvenir avec une exceptionnelle douceur.

Cette période « fleur bleue » se poursuit en Suisse où il se croit amoureux de Mme Trevor, femme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Turin, âgée de trente cinq ans. Sa cour, maladroite n'est pas couronnée du succès espéré et dans Le Cahier Rouge il explique l'échec : « J'étais d'une timidité excessive et d'un emportement frénétique ; je ne savais pas encore qu'il fallait prendre au lieu de demander. Je demandais toujours et ne prenais jamais. »

Rien que de banal dans ce souvenir d'adolescence... mais l'affaire se corsa. « Je devins jaloux d'un Anglais qui ne se souciait pas le moins du monde de Mme Trevor. Je voulus le forcer à se

battre avec moi. Il crut m'apaiser en me déclarant que loin d'aller sur mes brisées il ne trouvait pas même Mme Trevor agréable. Je voulus alors me battre avec lui parce qu'il ne rendait pas justice à la femme que j'aimais ». Le duel n'eut pas lieu car l'Anglais avait exigé la présence de témoins et annoncé qu'il leur livrerait le motif de la querelle, ce que Benjamin ne pouvait accepter sans compromettre la dame de ses pensées.

Benjamin devait connaître d'autres duels, provoquant même un officier dont le chien avait manqué de respect envers celui de Benjamin mais l'affaire avorta, l'officier prétextant une maladie puis envoyant sa famille éplorée supplier notre bretteur.

Dans le théâtre élisabéthain il eut joué, estime Sainte-Beuve, à la fois le rôle du bouffon et celui du héros !

Tel était Benjamin Constant en ce printemps 1787, à dix-neuf ans et demi : brillant, étincelant, il témoignait à tout un chacun, selon sa propre expression « un dédain raisonné ».

Tout jeune il avait observé le monde dans lequel il allait vivre et à douze ans il jugeait : « Ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup », dans Le Cahier Rouge il admet qu'il disait tout ce qui lui passait par la tête et se moquait de tout le monde mais ajoutait que comme son impertinence était dans le jugement et non dans les manières il était fêté comme « un assez divertissant personnage ».

Il a vite compris qu'on accepte ses insolences, qu'on s'amuse même à les provoquer. Il se prête à ce jeu qui plaît aux autres et lui permet de briller... Il se moque de tout et d'abord de lui-même : « La meilleure qualité que Dieu m'a donnée c'est de m'amuser de moi-même », affirmant par une bravade familière que pour lui le mariage sera le moyen de se coucher de bonne heure.

Il y aura toujours deux êtres en lui : le joueur ne reculant devant aucun défi et le solitaire privé de tendresse maternelle, ne trouvant aucun appui auprès d'un père lointain et fermé au dialogue. C'est alors le Benjamin de la tristesse, du pessimisme, déjà le « mal du siècle. Dans ce vide affectif il a découvert très tôt l'agrément des relations féminines... non seulement avec les filles de Paris ou d'Ecosse mais avec beaucoup d'autres femmes

dont certaines seront ses maîtresses successives ou simultanées, d'autres l'objet d'amours platoniques mais enflammées, d'autres encore de simples partenaires d'échanges purement cérébraux mais intenses, d'autres parfois l'instrument de souffrances ou tout au moins de tourments telle Germaine de Staël.

Nul ne lui avait appris la valeur du sentiment, le scrupule, le respect de la femme. Juste, son père, répétait à l'envie devant lui la maxime des libertins à propos des femmes « cela leur fait si peu de peine et à nous tant de plaisir ».

Benjamin, qui n'est pas toujours cynique, déplore vivement dans Adolphe ce comportement paternel, « L'on ne sait pas assez combien dans la première jeunesse les mots de cette espèce font un impression profonde », soulignant qu'on contredit par des plaisanteries que tout le monde applaudit les règles données aux enfants et qui ne sont « plus à leurs yeux que des formules banales que les parents sont convenus de leur répéter pour l'acquit de leur conscience et les plaisanteries leur semblent renfermer le véritable secret de la vie ». En dépit de ce jugement pédagogique très sain que Benjamin n'aura pas l'occasion de mettre en pratique n'ayant connu d'autre paternité que celle, adultérine, de la future duchesse de Broglie, il a, sa vie durant, fait preuve envers les femmes d'un mépris de Don Juan.

D'instinct, a noté Fabre Luce, il poursuit les fugitives mais si elles se retournent il fuit à son tour, fiasco propre aux natures imaginatives.

Dans son Journal intime il confesse : « Je suis l'homme le plus vrai du monde excepté en amour » et aussi « Je n'étais pas très scrupuleux sur les liaisons des femmes, jamais un succès de ce genre ne m'avait semblé une chose qu'on doit s'interdire ou se reprocher ».

Dans les alcôves comme dans les tripots il demeurait un joueur, un parieur, hasardant sa destinée, en tout cas sa réputation, sur un coup de dés, un caprice. une provocation au duel ou à l'escapade. « Je me tue, donc je m'amuse ».

Le bilan de ses conquêtes ou de ses passions est si chargé que j'ai trouvé plaisant d'en faire le compte par nationalité ou par différence d'âge. Le temps nous manque pour le regarder ensemble.

Nous dirons seulement que sont représentés presque tous les pays d'Europe et que la plupart de ces compagnes étaient nettement plus âgées que lui... mais sans égaler le record de Belle.

Nous nous en tiendrons à sa propre statistique. Ce séducteur impénitent avouera en 1815 : « Maudite passion. Trois femmes ont pourtant décidé de ma vie ; Mme de Charrière, Mme de Staël, Mme Récamier ». Il est sans grand intérêt de rechercher si Germaine des trois fût la seule à être sa maîtresse, aucun doute n'étant permis pour elle tout comme en sens inverse pour Juliette Récamier, cette « frôleuse d'hommes » comme l'appelait Germaine dont il ne tomba amoureux éperdu que sur le tard quoique la connaissant de longue date et dont il admettra dans son journal, après y avoir exprimé d'atroces angoisses, qu'il dût se satisfaire de sa seule amitié, en la compagnie flatteuse d'autres soupirants, Lucien Bonaparte, Wellington, le prince Auguste de Prusse, etc. Pour Belle je laisserai le doute pour l'instant... sans être d'ailleurs assuré de pouvoir le dissiper.

Tel était en ce début mars 1787 le jeune Benjamin, séduisant mais sans la moindre recherche vcstimentaire. Lorsque sept ans plus tard subissant l'influence de Germaine de Staël il jouera au muscadin, Belle — déjà alertée par l'évolution du style vers le romantisme — s'écriera « Benjamin, vous faites votre toilette, donc vous ne m'aimez plus ».

Mais qui était cette Belle de Zuylen que je vous présentais tout à l'heure et que Benjamin découvre dans ce salon ?

Elle était née parmi ces Néerlandais que Voltaire désignait génériquement comme « le taciturne et froid Batave ». Elle ne tarda pas à démontrer qu'elle ne méritait aucun de ces qualificatifs... de même qu'ayant épousé un Suisse encore plus placide et l'ayant suivi dans la région de Neuchatel elle ne tardera pas à agiter par l'originalité et la vigueur de ses écrits ce pays aussi paisible et calme que sa Hollande natale.

Pour elle aussi non conformisme et extrême originalité commandent sa vie. Tout comme pour Benjamin nous devrons nous borner à des exemples.

Toute son œuvre comme son existence témoignent à la fois d'un solide attachement à certaines valeurs morales sinon socia-

les et d'un total mépris pour la morale convenue, les conventions, les préjugés. Certes, même pour une fille de l'aristocratie il n'était guère réjouissant, après les mornes hivers de La Haye, de passer ses étés dans ce château, ce « slot » des Zuylen. J'ai visité cette demeure, que l'architecte français Marot égaiera quelque peu lorsque Belle avait douze ans mais qui reste bien austère avec ses quatre tours pointues.

Il devint vite le château de la « belle éveillée ».

Bien loin de se laisser enterrer, « entuyler » comme disait cette Van Tuyll, elle se dresse très jeune contre la pesante tutelle de son entourage, surtout celle de la tradition nobiliaire.

Toute petite elle manifeste un intense appétit de connaissances dans tous les domaines, elle est gourmande de livres, qui seront son refuge dans cette existence compassée avec l'immuable programme des mondanités provinciales.

Après la lecture et l'étude elle se consolera par l'écriture d'une vie trop souvent désanchantée et des déceptions que lui vaut sa nature idéaliste et enthousiaste.

A elle seule la correspondance comporte plus de deux mille cinq cents lettres qui lui ont valu d'être comparée également à Mme de Sévigné bien qu'elle n'en aie pas la grâce, le compensant par la profondeur du jugement.

Le monde dans lequel elle fait son apparition à quinze ans juge sans indulgence cette jeune personne charmante, rieuse, spirituelle, mais tellement franche et indépendante dans ses opinions. Elle a vite des amis et des admirateurs mais d'autres sont choqués telle cette douairière haguenoise qui grommelle : « Une demoiselle cela, une demoiselle ! » Elle se défend modestement, s'avouant différente. « Quand je m'amuse je dis presque au hasard tout ce qui me vient dans l'idée ; cela n'est pas toujours à sa place ; quand je m'ennuie j'ai la malheureuse franchise de bâiller et de m'endormir, cela mortifie et désoblige... » Devant les critiques elle confie à son frère : « Ici on est vif tout seul ou encore « c'est étonnant que je m'appelle hollandaise et Tuyll ». Ses manières sont libres quoiqu'innocentes. Elle aime bavarder tard la nuit dans sa chambre avec ses frères, elle se « délace », jette corset et lourdes robes ? Un soir elle scandalise sa sœur, fort prude, car elle a agi de la sorte devant son beau-frère, le

grave conseiller De Perponcher dont elle fera son messager de lettres clandestines.

Hors de la maison cette fille de haute noblesse dont La Tour fit le portrait et Houdon le buste prend le contrepied des usages de son milieu. Ainsi, à dix-neuf ans, assistant avec ses parents à un grand bal officiel, elle constate avec ennui que dans cette foule d'uniformes chamarrés et de larges paniers elle connaît tout le monde, elle avise soudain un homme de haute taille, le sourire dédaigneux et elle l'interpelle « Monsieur, vous ne dansez pas ? ». Or ils n'avaient pas été présentés et il était d'ailleurs de ceux qu'on ne présente pas aux jeunes filles car il traîne une réputation bien assise de don Juan cynique et blasé, bien que marié et père de famille.. légitime !

Ils dansèrent et échangèrent bientôt des confidences. Il s'agissait de Constant d'Hermenches, officier vaudois au service des Pays-Bas, frère de Juste Constant donc oncle de Benjamin qui devait naître sept ans plus tard !

Les parents de Belle, atterrés, l'éloignèrent, interdisant toute rencontre aux nouveaux amis qui ne se revirent d'ailleurs qu'en de rares occasions... mais qui par contre vécurent longtemps dans une extraordinaire intimité épistolaire, dont Belle fut d'ailleurs l'initiatrice en écrivant la première trois semaines après le bal. D'Hermenches dont le portrait trône... aujourd'hui... dans ce qui fut la chambre de Belle était un homme d'esprit et de grande culture, auteur à heures, ami de Voltaire, fêté à Vienne, à Bruxelles, à Londres, à Paris.

Belle, sans doute rassurée par la distance en dépit de la fâcheuse réputation de D'Hermenches, fait de lui le confident de ses frustrations de ses élans les plus intimes.

D'Hermenches sans doute gêné par la différence d'âge et de rang social se satisfait de ce rôle de mentor tout de même flatteur pour un vieux libertin.

Mais le temps passant et les relais bien assurés ces deux êtres se rapprochent autant qu'il est possible par lettres et, toute méfiance abolie, elle lui écrit au moment où il quitte la Hollande pour la France : « L'air assuré de vertu que je prends en parlant de notre liaison et de notre correspondance est un air hypocrite; dans le fond elle n'est pas si innocente. »

De son côté d'Hermenches s'est pris au jeu. Il a reçu maintes fois la confidence que Belle aspire au « mariage libérateur » avec un homme qu'elle aimerait mais qui ne serait pas trop fortuné afin de ne pouvoir s'opposer à l'activité littéraire de son épouse.

Il s'est mis à désirer sa jeune épistolière et il pense que, mariée, de préférence à l'un de ses amis elle pourra être plus aisément séduite. Il songe à un proche, le marquis de Bellegarde... elle se passionne aussitôt, selon sa nature, pour ce projet, et elle va jusqu'à rédiger elle-même pour le marquis, très paresseux, les lettres à envoyer aux parents de Belle, pour les convaincre car ils sont réticents, le marquis étant catholique. Elle prend également en mains les démarches à Rome, fait l'assaut d'un cardinal. Mais Bellegarde n'aime ni écrire ni même lire les lettres, les choses traînent et lorsque Rome et les Van Tuyll ont fléchi, le marquis s'est lassé et trouve la dot insuffisante.

« Si nous avions des carmélites, je m'y mettrais »... les lettres de Belle montrent son désespoir. Elle ne vit plus que dans l'idée fixe du mariage et elle poursuit ce dessein frénétiquement, selon son naturel...

Par malchance et aussi en raison de sa propre étrangeté, qui séduit mais effraie, les projets se succèdent, la plongeant dans l'excitation ou le chagrin. Des aristocrates néerlandais, allemands, écossais, anglais, peut-être un grand compositeur italien, au moins deux princes, des maisons d'Orange et de Prusse... se succèdent... certains se dérobent, ou sont écartés car cupides ou débauchés. Je citerai seulement le jeune Ecossais Boswell ancêtre d'Auchinleck, biographe de Samuel Johnson qui la vit longuement pendant ses deux séjours aux Pays-Bas. Les jeunes gens se plaisaient mais elle le choquait par la hardiesse de ses manières et plus encore la vivacité de son esprit. Ce puritain cérémonieux de conclure : « C'est une charmante nature mais c'est une savante et un bel esprit et elle a publié des choses. Elle m'est très supérieure. On n'aime pas cela. »

La trentaine approche, la mère de Belle vient de mourir d'une « innoculation » et, à l'étonnement de son père comme de D'Hermenches elle va se mettre en tête qu'elle est amoureuse d'un Suisse de très petite noblesse qui a été le précepteur de

ses frères. Elle le dépeint comme un homme d'esprit, d'un caractère délicat et noble mais « le plus froid et le plus flegmatique qu'on puisse imaginer ». C'était Monsieur de Charrière qu'elle tourmentera pendant des années, dira Benjamin Constant, pour lui imprimer un mouvement égal au sien mais sans y parvenir. En outre ce digne homme était affecté d'un fort bégaiement !

Ce choix singulier étant fait elle manifeste comme toujours la plus grande passion pour aboutir vite. Elle persuade son père, d'abord réticent, à l'idée de donner sa fille à ce précepteur qu'il avait toujours considéré un peu comme un serviteur.

De Charrière était lui-même plus que réservé : « Vous prenez pour de l'amour, écrivait-il, un délire passager de votre imagination, quelques mois de mariage vous détromperaient, vous seriez malheureuse, et je serais encore plus malheureux que vous. »

Il céda et le couple vint s'installer au Colombier près de Neuchâtel dans la maison familiale avec une nombreuse parenté dont une sœur acariâtre . On pouvait craindre que dans ce cadre, avec ce mari affectueux mais taciturne, Belle allait s'éteindre ou en tout cas s'assoupir, dans cette trop paisible demeure au cœur d'une Suisse ausi calme que la Hollande.

Ainsi l'a vue Simone de Beauvoir qui dans Le Deuxième sexe cite Belle pour évoquer le sort d'une jeune fille brillante, d'une intelligence supérieure qui effrayait les « épouseurs », nature vive et sensible « assassinée par le mariage », illustrant la triste destinée de la femme dans la société traditionnelle. Or, en dépit de sa tendance à la mélancolie, nous dirions « la dépression », Belle va réagir contre l'ambiance du Colombier.

Dans un premier temps elle est surtout préoccupée par le violent désir d'avoir un enfant. Mais c'est en vain qu'elle consulte des médecins réputés et même Giuseppe Balsamo, le « comte Cagliostro ».

Elle se plonge alors avec une toute nouvelle frénésie dans l'étude et l'activité littéraire. Mais elle est bel et bien vouée à susciter controverses, cabales, parfois scandales. Nous l'avons vu à La Haye où, à vingt-deux ans elle avait fait imprimer anonymement ce Le Noble, qu'on attribuera un temps à Voltaire, satire de son milieu, mettant en scène « un château très ancien

habité par un vieux rejeton d'une famille encore plus ancienne... un sot baron entiché de noblesse, ne parlant que quartiers et blasons, qui, château délabré et noblesse éteinte, ne jure que par l'ancienneté de sa race ». Et Belle ajoutait : « Il avait raison car il n'avait pas beaucoup d'autres mérites ! »

En Suisse ses Lettres neuchâteloises, ses Lettres de Mistress Harley, ses Lettres écrites de Lausanne, suivies de Caliste son chef-d'œuvre, vont provoquer discussions, querelles même au sein des ménages, des libelles venimeux.

A vrai dire, si elle adopte les genres à la mode tel le roman épistolaire, elle n'hésite pas à donner la parole au petit peuple, avec son parler local, à aborder des thèmes nouveaux, la condition féminine, l'incommunicabilité entre époux. Cependant en dépit de la sollicitude d'un mari qui loue pour elle un appartement d'hiver à Genève, une maison d'été à Chexbres, elle s'ennuie. Il semble que pendant l'année 1785 elle ait eu recours à l'éternel remède des femmes insatisfaites mais que l'homme de son choix, d'assez belle figure, mais d'un esprit médiocre, beaucoup plus jeune, l'ait abandonnée pour épouser une femme de son âge. Le couple de Charrière en avait été perturbé, les époux avaient résolu de se séparer quelque temps et après un séjour à Payerne elle avait gagné Paris où son mari devait la rejoindre à la fin de 1786.

Elle a alors retrouvé son enthousiasme, elle compose sonates et menuets, elle fait rééditer des ouvrages, elle est prise dans le tourbillon de la vie parisienne, fréquente les salons où elle côtoie Condorcet, Chamfort, La Harpe, La Fayette.

C'est dans un de ces salons qu'elle aperçoit un soir ce tout jeune homme sarcastique, à la parole tranchante, maigre aux longs cheveux roux. C'est Benjamin Constant, le neveu de ce Constant d'Hermenches avec qui elle a entretenu si longtemps une correspondance passionnée, souvent audacieuse. Il est revenu à Paris, reconduit chez les Suard par son père avec la triple injonction de compléter ses études, trouver une situation, épouser une héritière et la recommandation de s'attacher aux pas de Jenny Pourrat, âgée de seize ans et fille de banquier.

Benjamin n'a pas changé : insolent, blasé, insupportable.

Et c'est alors que se produit ce qu'on ne peut qu'appeler, malgré la banalité du terme, un coup de foudre.

La différence d'âge s'estompait vite dans la conversation.

« Ce fut à ce moment, écrit Benjamin dans Le Cahier rouge, que je fis la connaissance de la première femme d'un esprit supérieur que j'aie connue et l'une de celles qui en avait le plus que j'aie jamais rencontrée, elle avait vu ses espérances trompées et sa jeunesse passer sans plaisir et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans la soumettre » et encore : « Son esprit m'enchanta. Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble. Elle était très sévère dans ses jugements sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature .Nous nous convînmes parfaitement.

Mme de Charrière avait une manière si originale et si animée de considérer la vie, un tel mépris pour les préjugés, tant de force dans ses pensées et une supériorité si vigoureuse et si dédaigneuse pour le commun des hommes que, dans ma disposition, à vingt ans, bizarre et dédaigneux que j'étais aussi sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue. Je m'y livrai avec transport... » ; et plus loin « je me souviens encore des jours et des nuits que nous passions ensemble à boire du thé et à causer sur tous les sujets avec une ardeur inépuisable... »

Belle était restée fidèle à son habitude de recevoir dans sa chambre tard dans la nuit et Benjamin précise qu'étant donnée la différence d'âge le placide mari, également à Paris à ce moment ne se souciait guère. « Elle avait vingt-sept ans de plus que moi de sorte que notre liaison ne pouvait pas l'inquiéter ».

Dans Cécile, où il parle de Mme de Charrière sous le nom de Mme de Chenevière il avoue qu'il eut pour elle à Paris « un sentiment presque semblable à l'amour ».

Cet élan reposait d'abord sur une extraordinaire conformité des intelligences, des sensibilités, une horreur commune de l'hypocrisie, un même refus du conformisme et des préjugés, un dédain total pour règles et usages.

En outre au prestige de la femme mûre et admirée s'ajoutait pour Belle celui de l'écrivain qui n'avait pas hésité à traiter de sujets jusque-là considérés comme inconvenants.

Et, comme nous le verrons, l'extraordinaire indulgence de Belle ne pouvait que conforter Benjamin dans son rejet de tout compromis avec le monde, du « qu'en dira-t-on ? »

Pourquoi ne pas mentionner un même amour, une même admiration pour la France, non seulement pour le message de 1789 qui les enflammait alors l'un et l'autre, mais aussi pour la langue et la culture françaises. Benjamin, francophone de naissance, ne pouvait à cet égard que rendre les armes à Belle, qui connaissant, outre le néerlandais, plusieurs langues, a écrit toutes ses œuvres dans ce français excellent que célèbre Sainte-Beuve.

Bien que se proclamant tous deux « citoyens de nulle part » ils ont donné l'un comme l'autre des preuves de leur attachement à la France.

Belle a consacré des pages admirables à l'enseignement et au rayonnement de ces intellectuels français réfugiés en Hollande après la Révocation de l'Edit de Nantes.

La francophilie de Benjamin était sans doute moins désintéressée puisque liée à ses problèmes électoraux lorsqu'il briguait tour à tour le Conseil des Cinq Cents, le Corps Législatif, la Chambre des Députés. Il avait été nommé par Napoléon au Tribunat, peu de temps, mais en tant que citoyen de l'éphémère département du Léman.

Sa qualité de Français et même son origine française, furent maintes fois contestées et il fallut avoir recours au témoignage du général Foy venant affirmer que Benjamin avait servi en qualité de Français dans la Garde nationale.

Mais longtemps les échecs électoraux rendaient sans objet sa revendication d'ancêtres français. Ajoutons qu'à un moment il dut démontrer qu'il n'était pas de famille noble et produire un certificat... alors que les autorités de Berne avaient fini par consacrer l'usage par les Constant de Lausanne du nom de Rebecque, autrefois seigneurie d'une autre famille Constant en Artois, d'ailleurs à une époque où cette région appartenait à l'Autriche.

Il semble aujourd'hui établi que Benjamin descendait d'un Augustino Costante, vraisemblablement chassé de Turin puis de Lyon par les persécutions contre les Vaudois et dont les héritiers,

s'étant tournés vers la carrière des armes ou celle de l'enseignement après des décennies de négoce, et devenus bourgeois de Lausanne se soucièrent de noblesse.

Une lettre de Benjamin à sa cousine germaine Rosalie révèle que ses recherches dans les Registres de Lausanne, l'avaient renvoyé à cet ancêtre cisalpin, Augustino Costante

Au regard de tant de points communs quelle importance pouvait bien avoir, pour ces non-conformistes, la considérable différence d'âge ? D'autres obstacles auraient pu naître : Belle et Benjamin, malgré la similitude de leurs attitudes, n'avaient pas exactement les mêmes échelles de valeur : elle détestait la « morale convenue » mais ne rejetait pas la morale comme affectait de le faire Benjamin qui s'affirmait libertin, faisait profession d'athéisme, tout en vantant le paganisme et cultivait le paradoxe dans sa vie comme dans ses propos. Il rappelait à Belle son oncle d'Hermenches à qui elle avait prodigué tant d'élans épistolaires. Mais quels séducteurs l'un et l'autre, à vingt-sept ans de distance !

L'explication la plus vraisemblable de l'absence de désaccord à cet égard est qu'il y avait chez Benjamin beaucoup d'affectation et même de provocation, qu'au fond de lui-même il n'était pas tellement différent quant aux principes... et que Belle le savait.

Jusqu'à quel degré d'intimité ont-ils suivi leur penchant ? Malgré l'intérêt très relatif de la chose les historiens en ont beaucoup discuté. Belle a-t-elle cédé à l'attirance d'une femme mûre mais sensuelle pour ce presque adolescent ? A-t-elle songé, comme l'a cru Sainte-Beuve, à devenir la « marraine de ce chérubin déjà bien émancipé », la Madame de Warens « de cet autre «petit»?

N'a-t-elle vécu qu'une passion quasi maternelle de femme sans enfant pour ce jeune homme privé de mère, balloté au fil d'une éducation désordonnée, lui offrant ce mélange de cabotinage et de sincérité ?

A-t-elle rêvé à plus ? Dans Cécile on lit : « Elle avait plus d'une fois conçu le projet de me retenir auprès d'elle malgré la disproportion de nos âges ? » Le dessein, s'il a pu naître, fut en tout cas vite étouffé tant Benjamin était décevant sur le plan de la fidélité, et l'intelligence de Belle l'emportant sur sa naïveté amoureuse.

De toute manière s'il y eut entre eux autre chose qu'une intense amitié amoureuse ce ne put être que dans les nuits parisiennes qui suivirent leur rencontre. L'avenir ne devait leur offrir que d'assez rares occasion. A Colombier la maison ne permettait guère l'intimité et en outre lors du principal séjour de Benjamin le « pauvre pigeon blessé et traînant l'aile » selon le mot de Sainte-Beuve se devait de rester sage et de soigner les suites de ce grand « coup de pied de Vénus » reçu des filles d'auberges anglaises.

Belle ne lui faisait pas la morale, elle, parfois si stricte ; elle lui témoignait une indulgence sans bornes d'autant qu'au travers de ses fredaines il ne cessait de lui affirmer qu'elle occupait la première place, la personne qui pendant que je faisais toutes ces enrageries occupait véritablement ma vie et mon cœur, c'était Mamade de Charrière. Au milieu de l'agitation de mes lettres romanesques, de mes propositions d'enlèvement, de mes menaces de suicide et de mon empoisonnement théâtral je passais des nuits entières à causer avec Mme de Charrière et je suis convaincu que sans ces conversations ma conduite eut été beaucoup moins folle. Toutes les opinions de Mme de Charrière reposaient sur le mépris de toutes les conventions et de tous les usages. Elle était la seule personne avec qui je causasse en liberté parce qu'elle était la seule qui ne m'ennuyât pas de conseils ou de représentations sur ma conduite ».

Pensait-elle le réformer sans hâte sans qu'il se sente brimé, censuré ?

Dans le présent, face à ce jeune homme étincelant qui ne voulait briller que pour elle, elle prenait langoureusement la revanche d'une existence manquée.

Il se trouva qu'au temps de ces nuits parisiennes les « enrageries » de Benjamin se multiplièrent sans altérer le regard bienveillant de son amie Jenny Pourrat que Juste Constant avait sommé son fils de courtiser était déjà à demi-fiancée mais elle n'aurait peut-être pas repoussé Benjamin qui lui écrivait chaque nuit des lettres enflammées lui proposant de l'enlever... mais la rencontrant le jour ne laissait rien paraître de sa passion... si bien que l'amant de Mme Pourrat se méprenant fit une scène de jalousie, que Benjamin, penaud dut avouer qu'il s'intéressait

seulement à la fille et, humilié, avala une fiole d'opium... après quoi la soirée s'acheva à l'Opéra.

Mais il court les tripots et les filles avant d'aller bavarder avec Belle jusqu'au matin.

Son père, informé de ces écarts, dépêche un officier de son état-major avec ordre de ramener Benjamin. Ce dernier, après avoir emprunté trente louis à Belle profite de l'attente d'une voiture de remplacement pour fausser compagnie à l'officier... et partir brusquement pour l'Angleterre sans linge ni papiers.

Ce voyage fut une merveilleuse aventure contée journellement dans des lettres pleines de tendresse et de fraîcheur, de fantaisie, rédigée en français, en anglais, parfois en vers, en voiture, à cheval, à l'auberge.

Cette correspondance d'un ton libre, doux, enjoué, paraissant démentir toute intimité charnelle, marque le moment de la plus grande harmonie du couple. Bien que fort désargenté Benjamin achète deux chiens, un singe, un autre chien, il retrouve ses amis d'Edimbourg et leur emprunte largement ainsi qu'aux aubergistes et maîtres de poste. A l'un de ses anciens compagnons qui a exigé un cheval en gage, il envoie un chien malade avec un billet rageur disant en substance que puisqu'il traite ses amis comme des chiens on peut espérer qu'il traitera ce chien comme un ami... Le destinataire en tirera fierté lorsque la gloire de Constant s'affirmera.

Son père lui apprend alors qu'il lui a trouvé une charge de chambellan à la cour de Brunswick. Mais avant de rejoindre son poste il séjourne à Colombier et y reçoit ainsi qu'à Neuchâtel les soins exigés par son état ; ce hâvre lui inspire des accents élégiaques : « Il y a aura toujours un Colombier dans le monde...»

Mais il doit gagner Brunswick et la pauvre Belle, intelligemment résignée, quoique peut être un peu jalouse reçoit des lettres relatant avec enthousiasme, comme à chaque fringale amoureuse, la naissance d'une idylle avec Wilhelmina Von Cramm, « Mina », dame d'honneur, qu'il épousera et dont il divorcera après qu'elle l'eût trompé avec un prince. Belle reçoit ces confidences car il lui fait hommage de tout, y compris ses frasques, il ne revendique pas son indépendance, sa liberté. Elle règne, en souveraine absolue et le respect de cette souveraineté la comble.

L'échange garde son intensité : ils n'ont aucun secret l'un pour l'autre, ils multiplient les lettres, écrites sur plusieurs jours dans l'attente du départ d'un courrier, s'intéressent à leurs œuvres respectives, se servent mutuellement de correcteurs, parfois côte à côte, Benjamin utilisant à la façon de Voltaire des tarots qu'il enfile ensuite et lorsqu'ils sont dans les mêmes lieux se font porter entre deux conversations des billets qu'ils appellent « heural » par comparaison avec le « journal » quotidien.

Ils se donnent des diminutifs ; Barbet, Diable, Blanc, Roquet et leurs messages sont bourrés de mots anglais. Parfois, rarement, un tutoiement leur échappe. Enfant gâté d'une « maman » bien indulgente il écrit joliment : « Aimez-moi malgré mes folies. Je suis un bon diable au fond. »

Cela dura sept ans pendant lesquels la Révolution éclata, devint sanglante tandis que l'Europe se coalisait. Ses soubresauts atteignaient même les pays les plus calmes.

Peu d'ombres sur leur entente : quelques désaccords à propos des procès que le père de Benjamin soutenait avec l'aide dévouée de son fils, quelques réactions contre ce despotisme féminin qui, pour elle, était la contrepartie de sa tolérance.

On a soutenu que pour mieux se l'attacher elle avait voulu le vieillir en lui inoculant le scepticisme. En fait les périodes de pessimisme de Benjamin s'expliquaient par ses déboires conjugaux, les procès paternels, ses dettes de jeu. En vérité l'un et l'autre étaient des cycliques passant de l'euphorie à la mélancolie. Rançon d'esprits trop brillants, de destinées trop heurtées!

Au surplus elle dénonçait dans l'attitude de Benjamin une part de pose. « Votre esprit se paie de mots et vous n'êtes pas si indifférent que vous le dites ni à l'égard de l'opinion publique ni envers la morale... si vous étiez auprès de moi jamais je ne vous aurais laissé tomber dans cette cynique indifférence. »

Ensemble ils défendent leur bonheur : ils ont à lutter non pas tellement contre un mari qui selon certaines lettres avait tout de même manifesté au début quelque agacement que contre les familles, celle de Constant qu'il nomme « l'enragée boutique » et les belles-sœurs de Belle.

Les premières « picoteries » — le mot est de Benjamin — sérieuses naîtront non des complots familiaux assumés avec le

sourire mais de divergences d'ordre intellectuel et... politique.

Benjamin démocrate convaincu est resté fidèle, en dépit des outrances révolutionnaires, à ses élans de 1789. Belle, tout en se disant « née républicaine et disciple des philosophes » comme en témoignent certains essais sur la situation en France et moquant les travers des émigrés (et des émigrettes), peut-être mue par des réflexes d'aristocrate, marque sa déception, son désenchantement en des termes très vifs.

Benjamin rétorque que, même entre amoureux aussi proches, on peut ne pas être toujours d'accord sur tout. Il revendique une certaine indépendance. Mais une entière liberté de l'esprit chez Benjamin ce serait pour elle bien plus que le droit de baguenauder, de se marier, ce serait sa propre abdication...

Le détonateur qui va faire éclater le couple est déjà là, qui multiplie auprès de son aînée la célèbre Mme de Charrière les avances et les flatteries à la faveur de leur voisinage en Suisse. C'est Germaine de Staël fille du ministre Necker et épouse de l'ambassadeur de Suède.

Par horreur pour le romantisme naissant, peut être aussi par une instinctive jalousie féminine, Belle va mettre en garde Benjamin contre cette possible rivale... tout en faisant l'éloge de cette Mme de Staël « liée ou en différend avec la terre entière ».

Pour une fois candide Benjamin n'éprouvait pour Germaine ni attrait ni curiosité et plaisantait : « Si j'étais folliculaire ou colporteur je composerais ou colporterais une feuille intitulée La Grande Colère de Mme de Charrière contre Mme de Staël ».

Voici à peine un an Belle professait avec assurance : « Si je connaissais quelqu'un de jeune et robuste qui vous aimât autant que je vous aime j'aurais la générosité de vous dire « allez auprès de cette personne «Ceci n'étant pas il faut prendre vos maux en patience ».

Ce quelqu'un de plus jeune et plus robuste (ô combien) est maintenant là écrivain d'un style, certes échevelé comme l'est sa vie mais d'un talent reconnu, d'une notoriété déjà grande !

Nous arrivons à l'automne 1794. En septembre Benjamin rencontre enfin Germaine chez sa cousine Cazenove d'Arlens, fille de Constant d'Hermenches. Dans les jours suivants il se précipite à Coppet d'où Germaine vient de partir, la rattrape

sur la route, monte dans sa voiture... et va passer deux jours avec elle au château de Merzery... !

Dès le 30 septembre avec une superbe inconscience masculine il écrit à Belle : « Je l'ai bien vue et surtout entendue. Il me semble que vous la jugez bien sévèrement... Je suis loin de penser à une liaison parce qu'elle est trop entourée ,trop agissante, trop absorbée mais c'est la connaissance la plus intéressante que j'ai faite depuis longtemps...

... Il est étonnant combien Mme de Staël et vous dites précisément les mêmes choses sur la politique mot pour mot... »

Egoïsme naïf d'amoureux voulant faire partager son délire !

Belle aura une toute première réaction assez singulière, affectant de croire qu'on peut lui prêter le ridicule d'une jalousie comme celle de Corneille envers Racine !

Mais le coup de massue reste à venir : dans une lettre du 21 octobre Benjamin se répand en éloges : « C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi. Vous savez quelle a été la première. »

Terrible outrage : Belle se voit rejetée dans un passé révolu... et elle n'est plus la seule. Elle n'admet pas le partage, elle pour qui « ce qui n'est pas tout n'est presque rien ».

Dans Cécile où Mme de Staël porte le nom de Mme de Malbée Benjamin écrit qu'elle prit sur lui « l'empire le plus illimité qu'une femme aie peut-être jamais exercé. »

Cet empire allait durer plus de quinze ans, réduisant Benjamin à l'esclavage, le condamnant à dissimuler car Germaine n'avait pas, l'indulgence de Belle, exprimait sa jalousie en de spectaculaires tentatives de suicide.

Il faut dire que Benjamin continuait ses incartades... allant jusqu'à cacher à Germaine son remariage avec celle qui sera sa veuve, cette Charlotte de Hardenberg qui avait divorcé pour lui, qu'il avait délaissée, qui s'était remariée et qui divorcera à nouveau lorsqu'il lui manifeste un regain d'intérêt... !

Belle fut dans l'épreuve d'une grande dignité, continuant une correspondance de plus en plus espacée mais se refusant à toute évocation de l'intimité passée : « Je ne vous demande rien

de vous. En échange je prétends bien ne pas vous ennuyer en ce qui me concerne... Notre correspondance est littéraire... »

Une seule fois en 1796 elle fut émue par une lettre : « Je n'ose vous parler d'aucun sujet parce que vous me les avez tous interdits mais vous ne pourrez m'empêcher de vous dire que je vous aime. » Elle répondit : « Il y a dans mon détachement de vous de quoi faire un des plus beaux attachements que l'on voie. »

Elle suit son ascension mais elle l'a trop connu et si jeune pour le prendre trop au sérieux. On lit dans une lettre à une amie « Gouvernailler un peu l'amuserait et le flatterait mais je crois que souvent sa tête et sa santé demandent du repos plus que sa vanité ne demande de gloire ». Elle consacre son temps à l'éducation de jeunes amis, se passionne pour certaines causes, telle la défense d'une servante trop peu farouche qui s'était laissée séduire plusieurs fois et que d'autres condamnaient sévérement tel le pasteur Chaillet, l'un de ses meilleurs amis. Comme il lui avait adressé une lettre lui reprochant son indulgence et l'avait selon son habitude signée : « Chaillet serviteur de Jésus-Christ » elle répliqua avec son mordant resté intact : « On ne dira pas : tel maître tel valet. » Elle s'éteignit le 27 décembre 1805.

Benjamin fut très vite averti. J'avais d'abord pris connaissance de certaines lettres notamment à son ami Hochet secrétaire du Conseil d'Etat dans laquelle il évoque cette disparition après des potins sur les livres ou les pièces à la mode de façon un peu désinvolte. « Je reçois d'ailleurs une nouvelle qui m'afflige: une femme de beaucoup d'esprit que j'avais connue dans ma jeunesse vient de mourir. C'est Mme de Charrière de Tuylle auteur de Caliste. Depuis un an c'est la quatrième personne amie que je vois mourir. Le monde se dépeuple pour moi avant le temps, il me semble. « Mais j'ai pu relever dans son journal ces mots : « Mort de Mme de Charrière de Tuylle. Je perds encore en elle une amie qui m'a tendrement aimé, un asile si j'en avais eu besoin, un cœur qui blessé par moi, ne s'en était jamais détaché. »

En choisissant de vous conter ce qui fut une très grande histoire d'amour j'avais également un double dessein... peut-être ambitieux... vous en jugerez et je souhaite que votre indulgence

égale votre patience ! D'abord mieux éclairer ce personnage, un peu flou de nos jours, de ce Benjamin Constant brillant, séduisant, talentueux, déconcertant. On l'a souvent comparé à Chateaubriand peut-être parce qu'ils ont vécu à la même époque, aimé les mêmes femmes, connu les mêmes hésitations entre 18e et 19e siècles, entre littérature et politique, entre scepticisme et religion. André Maurois a observé qu'ils ont l'un et l'autre porté un masque, que leur visage sous ce masque était devenu semblable au masque du moment, du libertin dans la jeunesse comme à la fin de la vie du dévot, mais Constant nous mystifiant de la plus élégante façon en nous dérobant volontairement ses qualités.

En second lieu vous faire découvrir ou redécouvrir celle qui, avant et sans doute plus que Germaine de Staël à qui on l'associe d'ordinaire, fut son égérie, maîtresse de son esprit et de son cœur.

Tout jeune il a vécu cet extraordinaire roman avec cette Hollandaise qui écrivait si bien dans notre langue et qui, peu connue en France, a laissé un grand souvenir dans son pays natal, son pays d'adoption et d'autres pays francophones.

Riche des plus hautes qualités elle a connu quelques années de bonheur avec ce jeune homme plein de talent et de folies, l'a aidé à mûrir et à s'assagir quelque peu... avant de s'enfoncer à nouveau dans la monotonie d'une vie qui jusqu'à la fin fut pleine de tristesse et de déceptions... sans doute parce qu'elle avait deux siècles d'avance sur son temps.

∴

DEUIL

Pierre CLAVEL

1917 - 1996

ALLOCUTION PRONONCEE PAR Mgr Robert DALVERNY,
Vice-président

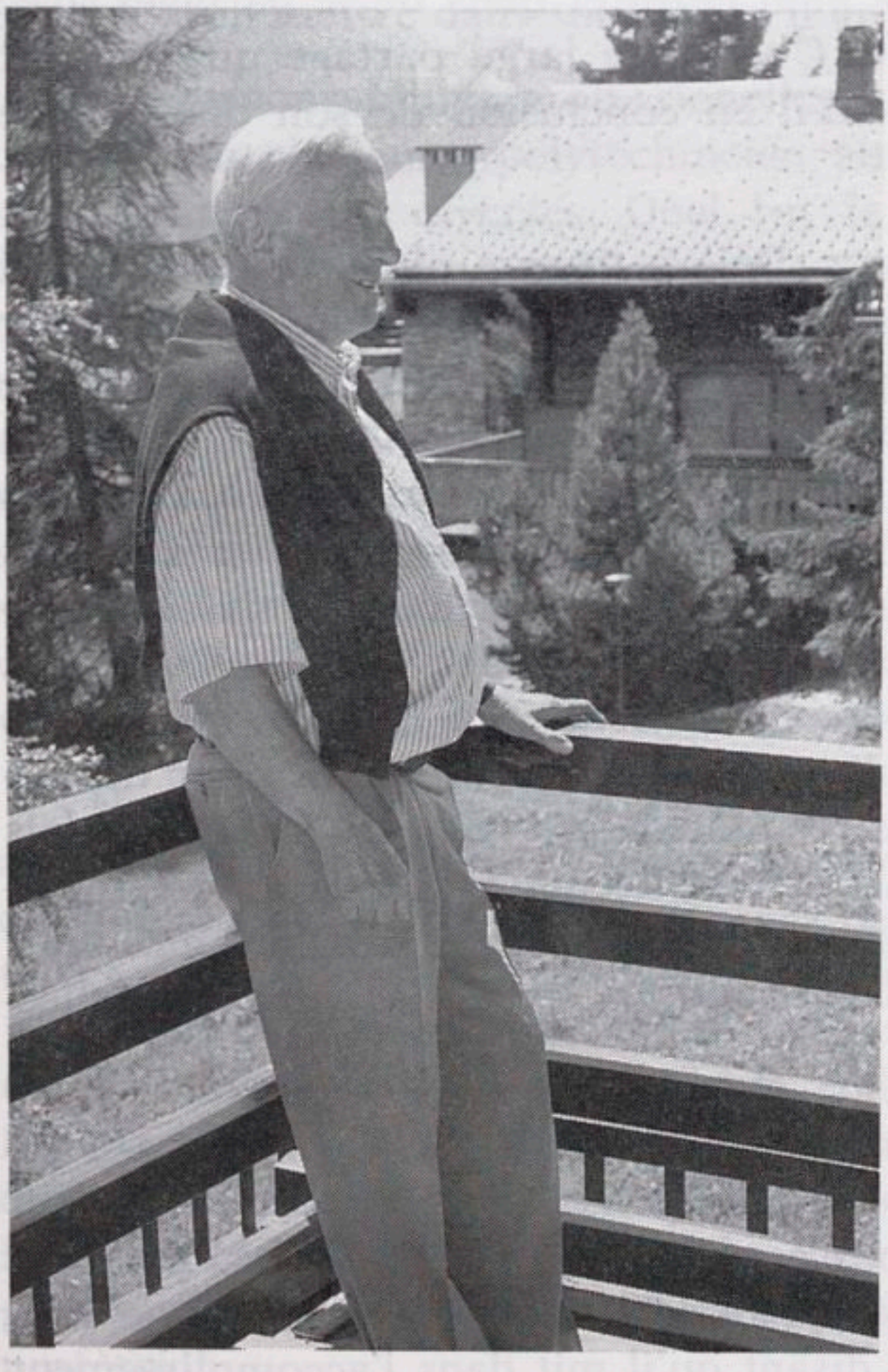

Avec émotion et respect je salue, au nom de l'Académie de Nimes, M. Pierre Clavel que nous nous étions donné comme président au mois de janvier dernier et qui vient de nous quitter. Au milieu de cette assemblée nombreuse de parents, d'amis, de fidèles, je m'incline devant la peine de sa famille et je prie son épouse, ses enfants et tous les siens d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

M. Pierre Clavel était des nôtres depuis le 9 octobre 1987. En se félicitant ce jour-là de l'accueillir dans nos rangs M. Robert Debant, président en exercice, affirmait que la présence de M. Clavel parmi nous illustrait bien le désir de l'Académie de voir l'action faire route avec la réflexion et la conviction aboutir à l'engagement. Réflexion, action, conviction, engagement y a-t-il de formules plus heureuses pour caractériser ce qui a marqué la vie de M. Clavel en général et les neuf années passées en notre compagnie en particulier.

Pierre Clavel était venu chez nous pour un partage de culture. Il avait bien compris que notre vocation n'est pas de conserver jalousement entre quelques privilégiés ce que chacun peut avoir en propre au plan culturel mais de le partager avec d'autres, pour l'accroître. C'est à ce large partage qu'il voulait travailler avec nous, disait-il en conclusion de son discours de réception.

De fait, il sut partager. Déjà à travers plusieurs ouvrages il avait livré son savoir. Dans « Le domaine de Fretma, un mas sur le Causse Méjean », dans « Nimes, de la Réforme au XVIII^{e} siècle à travers une histoire familiale », dans « Barthelémy Bianquis et les origines vaudoises de sa famille » il nous invitait à travers ses ancêtres à rejoindre la grande histoire de la Réforme et des Vaudois. Plus encore que son savoir, il lui était arrivé de se livrer, comme dans « une goutte d'eau à travers l'orage » où il évoque des souvenirs personnels confiés à la piété filiale des siens. Mais, devenu membre de l'Académie, il eut à cœur de verser au trésor commun le résultat de ses recherches. Je me plais à souligner pour ma part la note œcuménique de sa communication sur « les protestants et les catholiques à Nimes aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles », et je salue son honnêteté et sa rigueur intellectuelles.

Le souci d'être pleinement celui qui partage l'amena à accepter dans notre groupe des responsabilités importantes. Tout le désignait pour que nous en fassions notre trésorier. Il le fut, de son élection en 1988 jusqu'au début de cette année. Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il mit dans l'accomplissement

de cette tâche toute la compétence du spécialiste, toute la prudence du père de famille et toute la rigueur de l'homme droit.

Mais c'est dans son mandat inachevé de président que j'ai plus particulièrement mesuré son attachement à notre Compagnie, malgré le délabrement progressif de sa santé et au prix d'efforts visibles quoique cachés il resta à son poste jusqu'à ces dernières semaines. Lundi dernier, de son lit d'hôpital, ne se préoccupait-il pas encore de la séance que nous devions tenir ce vendredi ?

A travers les réflexions de notre cénacle, un autre homme se révélait en Pierre Clavel : l'homme d'action qu'il avait été toute sa vie et à des plans divers, l'homme de conviction et de passion capable d'en mettre dans tout ce qu'il entreprenait.

Ses responsabilités professionelles furent importantes. Elles conduisirent le jeune polytechnicien aux plus hauts postes au sein d'entreprises diverses. Quel fut le fil conducteur de son action ? Celui-là même qu'il nous décrivait un jour : établir le pouvoir de l'intelligence et du travail, accepter même dans les niveaux de responsabilité les plus élevés les servitudes quotidiennes et les obligations contraignantes, se garder de toute atteinte aux exigences éthiques qu'on a pu se formuler à soi-même, se réjouir de l'œuvre réussie et des contacts multiples qui conduisent à l'estime des autres, sans se laisser accaparer, pour sauvegarder un équilibre entre la vie professionnelle, la vie familiale, la vie dans la cité.

Nous découvrons dans cette dernière réflexion combien allait de soi pour Pierre Clavel le service, dans la cité, de la vie quotidienne des hommes. Il l'assurera par deux engagements notables : il fut conseiller municipal de Nimes pendant 12 ans de 1953 à 1965 et tout naturellement il se retrouva rapporteur général du budget ; il fut président de l'office départemental des H.L.M. de 1966 à 1983. Il avait fait l'apprentissage du bénévolat et du service des autres au sein du Scoutisme et de la CIMADE. Dans le bénévolat il voyait le moyen de retrouver, le lien de l'argent ayant disparu, la liberté qu'on risque de perdre dans la profession.

L'Eglise Réformée de France fut aussi un des lieux des engagements de Pierre Clavel. Sa foi sincère était agissante et il sut se mettre au service de son Eglise. Il fut, peut-on dire, en service permanent d'Eglise : pendant 25 ans conseiller presbytéral de l'Eglise Réformée de Nimes, pendant 21 ans membre du Conseil Régional ou du Conseil National, pendant 22 ans trésorier général de l'Eglise Réformée de France. Il savait de quoi il parlait quand il nous déclarait lors de sa réception : « Mettre au service des autres les qualités que l'on possède... c'est aider au développement de la cité. Sans doute de sa vie politique au sens habituel de ce mot aussi de sa vie associative... J'y ajouterai la vie religieuse au service des Eglises qui ont pour mission d'être dans le monde des témoins de cette conviction. »

M. Clavel nous a quittés. Nous sommes heureux de la route que nous avons faite ensemble. Lui, il est arrivé au bout de sa course. Peut-être nous adresse-t-il, comme un souhait, la prière qu'il avait épinglée dans l'ouvrage de M. Frédéric Gaussey dont il nous rendait compte en 1992 : « Que mon œuvre soit une prière comme elle est, quand je l'exécute, un fragment du bonheur. »

MEMBRES HONORAIRES

1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Margaretenhöhe, D-3300 Brauschweig (Allemagne).

1970 M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Maffei de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).

1978 René JOUVEAU, Chev. de la L.H., ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence.

1981 M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes.

1982 Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Chev. de la L.H., Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).

1984 Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

1987 M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès-qualités, Hôtel du Département, rue Guillemette, 30000 Nimes.

1987 Jean D'ORMESSON, de l'Académie française, 10, avenue du Parc Saint-James, 92200 Neuilly.

1988 Odyle RIO, majoral du Félibrige, Cité Blanc Clair, Trinquetaille, 13200 Arles.

1990 André VERNET, membre de l'Institut, « Les Hespérides », 16, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.

1991 Jean-Charles LHEUREUX, Chev. de la L.H., médaille de la Déportation et de l'Internement, officier d'académie, 461, avenue Canale, 30230 Rodilhan.

1991 Jean-Marie GRANIER, membre de l'Institut, Château de Caveirac, 30820 Caveirac.

1992 Whitney S. STODDARD, professeur émérite au Williams college de Williamstown (Mass.), 43 Gale Road. Williamstown (Mass. 01267) U.S.A.

1993 André BONNET, 201, impasse du Pissadou, route de Sauve, 30900 Nimes.

1994 Claude ESCHOLIER, Croix de Guerre 39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nimes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nimes.

1995 René PANET, Chev. de la L.H., président de Chambre à la Cour d'Appel (honoraire) 23, rue Pradier, 30000 Nimes.

1996 Victor LASSALLE, conservateur (honoraire) des Musées d'art et d'Histoire de Nimes, O. Palmes Acad., Chev. Arts et Lettres, Chev. O. du Mérite, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

Comprenant 36 académiciens résidant à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, Chev. des Palmes Acad., Chev. Ordre National du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30900 Nimes.	André Modeste
2	7-11-1969	Jacques LARMAT, officier des Palmes Acad., professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes.	Aimé Flaugère
3	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, Croix de Guerre 39-45, médaille du Combattant, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes Acad., professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.	Professeur André Dupont
4	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Pasteur Paul Brunel
5	30-01-1981	Robert DEBANT, Chev. Ordre du Mérite, officier des Arts et Lettres, Chev. des Palmes Acad., archiviste-paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30900 Nimes.	Jules Davé
6	8-10-1981	Aimé BONIFAS, off. de la L.H., Com. Ordre Nat. du Mérite, Médaille militaire, Croix de Guerre 39-45, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, Médaille de la Déportation, Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, pasteur, 36 bis, rue Florian, 30900 Nimes.	Henri Chabrol
7	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre Sémard, 30000 Nimes.	Chanoine R. Marchand
8	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nimes.	Pasteur Elie Lauriol

9	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au Lycée Alphonse Daudet, 13, boulevard Victor Hugo, 30000 Nimes.	Henri Seston
10	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, Conservateur (honoraire) au Musée d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30900 Nimes.	André Modeste
11	3-02-1984	René BOSC, Chev. de la L.H., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes.	Camille Lignières
12	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 1, bd Alphonse Daudet, 30000 Nimes.	Pierre Abauzit
13	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cance, 30900 Nimes.	Paul Blanc
14	7-02-1986	Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue F. Pelloutier, 30900 Nimes.	Docteur Jean Paradis
15	6-02-1987	Jean MENARD, Chev. des Palmes Acad., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 10, rue Sainte-Anne, 30900 Nimes.	Edgar Tailhades
16	23-10-1987	Louis DURTESTE, Chev. L.H., anc. officier de marine et ingénieur, DEA d'Histoire, 9 bis, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Jean Thérond
17	4-12-1987	Mgr Robert DALVERNY, ancien vicaire épiscopal, curé-archiprêtre de la cathédrale, 27, rue Vayssette, 30000 Nimes.	Pierre Hugues
18	18-03-1988	Janine REINAUD, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Conservateur des antiquités et objets d'art du Gard, 288, chemin Guillaume Laforêt, 30000 Nimes.	Alice Fermaud
19	18-03-1988	Jean GOUJON, Off. de la L.H., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 24 A, rue d'Aquitaine, 30000 Nimes.	Michel Grollemund
20	17-02-1989	Paul MAUBON, médecin vétérinaire, 155, chemin du Perdigal, 30900 Nimes.	Abbé René André
21	16-06-1989	André GALY, avocat honoraire, 18, rue Cart, 30000 Nimes.	Marcel Decremps
22	23-01-1991	Paul TEMPIER, docteur en médecine, 4, rue Monjardin, 30000 Nimes.	Henry de Régis
23	20-12-1991	Marcelle VIALA, professeur honoraire, 6, rue Deyron, 30000 Nimes.	Jean Brunel
24	7-02-1992	Charly-Sam JALLATTE, Chev. de la L.H., Médaille des Evadés, Médaille de la France libérée, docteur en médecine, 13, bd Gambetta, 30000 Nimes.	Jean-Charles Lheureux

25	6-11-1992	Daniel-J. VALADE, Chev. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, enseignant, Le Vulcain, 17, place Bir-Hakeim, 30000 Nimes.	André Nadal
26	18-06-1993	Hélène DERONNE, 9, rue Aristide-Dumont, 30000 Nimes.	Jean Roger
27	18-06-1993	Yvon PRADEL, Chev. de l'Ordre National du Mérite, Off. des Palmes Académiques, 12, rue Saint-Laurent, 30900 Nimes.	Joachim Durand
28	10-06-1994	Roger GROSSI, pasteur, Chev. de L.H., O. Ordre national du Mérite, 6, rue Rouget-de-l'Isle, 30000 Nimes.	Maurice Aliger
29	2-12-1994	Gilles DERVIEUX, Chev. des Palmes Acad., Chev. des Arts et Lettres, Puech-Chaud, 30620 Bernis.	Félix Villeneuve
30	28-04-1995	André COSTABEL, Chev. de L.H., Off. Ordre national du Mérite, Com. Mérite agricole, 3, r. du Moulin à Vent, 30540 Milhaud	Docteur Ed. Drouot
31	28-04-1995	Noël CANNAT, Sociologue, 6 place Questel, 30900 Nimes.	Maître Marcel Fontaine
32	16-02-1996	Pascal GOUGET, docteur en Médecine, Biologiste, 3, rue de la Station, 30820 Caveirac.	Claude Escholier
33	16-02-1996	Charles PUECH, Chev. de L.H., président de Chambre à la Cour d'Appel, 11 bis, rue Notre-Dame, 30000 Nimes.	René Panet
34			
35			
36			

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

Comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	4-03-1956	Jacques BOMPAIRE, Chev. de la L.H., professeur émérite à la Sorbonne, « L'Olm », 30380 Saint-Christol-lès-Alès.
2	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
3	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, Com. de la L.H., membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences, professeur honoraire au Collège de France, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris.
4	8-12-1972	André GOURON, Chev. des Palmes Acad., professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier.
5	10-07-1976	Jean SABLOU, Chev. de la L.H., O. Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, avenue Maréchal Leclerc, 34000 Montpellier.
6	13-05-1977	Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, Chev. de la L.H., O. Ordre National du Mérite, O. Mérite Agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès.
7	22-12-1978	Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan.
8	20-03-1981	Arnaud de CAZENOVE, O. de la L.H., Château de Teillan, 30470 Aimargues.
9	22-01-1982	Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan.
10	2-03-1984	Emmanuel LEROY-LADURIE, administrat. général de la Bibliothèque Nationale, 8, avenue de Versailles, 75005 Paris.
11	2-03-1984	Philippe JOUTARD, recteur d'Académie, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille.

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
12	6-02-1987	Robert POUJOL, préfet honoraire, Chev. de la L.H., O. Ordre National du Mérite, Croix de la Valeur Militaire, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, 16, rue Jacques Cœur, 34000 Montpellier.
13	18-12-1987	Edmond REBOUL, médecin général (C.R.), Officier L.H., O. Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 39-45, Médaille du Combattant Volontaire, O. Palmes Académiques, Chev. des Arts et Lettres. La Porte d'Azur, rue Jenner, 83150 Bandol.
14	27-06-1988	Jean Charles BALTY, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, 24, avenue des Albatros B 1150 Bruxelles.
15	24 06-1988	Pierre CLEMENT, docteur en Droit, ancien élève de H.E.C., X 603, chemin Chaudebois, 30700 Alès.
16	24-06-1988	Mgr THOMAS, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès 30700.
17	15-12-1989	Alain GIRARD, Conservateur départemental des Musées, 65, rue du 8 mai 1945, 30130 Pont-St-Esprit.
18	24-05-1991	Noël MIALHE, rue Albert Camus, 30290 Laudun.
19	24-05-1991	Louis PICARD, 23, avenue de la République, 30320 Marguerittes.
20	4-12-1992	Jean CABOT, professeur honoraire à l'Université de Paris, Chev. Ordre National du Mérite, commandeur dans l'O. des Palmes Académiques, commandeur O. National Tchadien. 12 bis, rue de Saint-Gilles, 30600 Vauvert.
21	1-10-1993	Henry de SEGUINS-COHORN, Officier L.H., Off. de cavalerie en retraite, 30700 Saint-Quentin-La-Poterie.
22	10-6-1994	Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 78, rue Avisseau, 37000 Tours.
23		
24		

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.

1967 Hartmann SANDVOSS, Président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhöhe, 3300 Braunschweig (Allemagne).

1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'office héraldique et généalogique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès.

1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocésaine d'Art sacré du Gard, archiprêtre. Portail Vieux, 30200 Orsan.

1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste Fabre, 11100 Narbonne.

1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud.

1972 Pierre COUETARD, 538, avenue de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon.

1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).

1973 Armand BRUNEL, mèstre d'Obro du Félibrige, médaille guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard.

1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, membre titulaire de l'Académie d'Agriculture, 34000 Montpellier.

1974 André PLANQUE, architecte, 15, rue du Crémat, 30000 Nimes.

1974 Jean CHARMASSON, professeur de lycée, 30330 Saint-Paul-les-Fonts.

1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières.

1975 Guilhem FABRE, directeur de Recherche au C.N.R.S., 5, avenue Joséphine Peladan, 30000 Nimes.

1976 Idebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Mas des 4 Moulins, Bizac, 30420 Calvisson.

1976 Frédéric BAZILE, directeur du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Vauvert, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert.

1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de Lettres, Mas des 40 sols, 30220 Aigues-Mortes.

1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul Cézanne, 30000 Nimes.

1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allée Lavoisier, 93250 Villemomble.

1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30900 Nimes.

1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94479 Boissy-Saint-Léger.

1978 Michel COURTY, professeur de collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Piennes.

1978 Bernard DALLE, Chev. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, Mas des Campugnet, 30129 Manduel.

1978 Paul DOURIEU, 34, avenue Subleyras, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1978 MAGUELONE (Marie-Claire Blanc), place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1978 Robert GONDRAND, Chev. de la L.H., sous-préfet honoraire, 09290 Gabre.

1980 André-Georges FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze.

1980 Jacques BONNAUD, journaliste, 5, rue des Cristales, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

1980 Fernand LEONARD, professeur, « Le Galatras », chemin de Planque, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.

1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène.

1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 318, chemin du Bout-de-Gail, 34980 Montferrier.

1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard.

1981 Marcel GIRAULT, 8, allée Guillaume Apollinaire, 28200 Châteaudun.

1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30110 Alès.

1981 André HAON, professeur, 30210 Saint-Hilaire-d'Ozilhan.

1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire « Le Petit Castanet », 11, rue Rousselier, 30900 Nimes.

1982 André NICOLAS, 22, rue du Cdt Raynal, 30000 Nimes.

1982 Alain NICOLAS, 58, impasse de la Rasclauze, Cabrières, 30210 Remoulins.

1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30330 Saint-Paul-les-Fonds.

1982 Fernand CHARRIER, Pougnadoresse, 30330 Connaux.

1983 Elio MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).

1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., 5, rue de la Calade, 30730 Montpezat.

1983 Francis GAUD, président de la Société d'archéologie de Bezouce, 92, route nationale, 30320 Bezouce.

1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, 23, Grand'Rue, 30230 Bouillargues.

1983 Mme BENEL-CAUTELOU, docteur ès-lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nimes.

1983 Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nimes.

1984 René EVESQUE, préhistorien « Les Soleilhades », 07140 Les Vans.

1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse.

1984 Henri PRENERON, docteur en médecine, « l'Hélios », 30, rue Briçonnet, 30000 Nimes.

1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du Château, 34120 Pézenas.

1984 Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac.

1984 Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron.

1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes.

1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes.

1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes.

1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac.

1984 Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Dhuoda, impasse de la Dougue, 30111 Congénies.

1985 Robert BERARD, 18, impasse des Trescalans, 30900 Nimes.

1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur-imprimeur, 25, boulevard Amiral Courbet, 30000 Nimes.

1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur, Georg Eckert Institut für Internationale Schulbuchforschung, Celler Strasse 3, D-3300 Braunschweig (Allemagne).

1986 Georgette TAILHADES, Fontvielle.

1986 Aimé TEMPIER, docteur en médecine, 43 bis, rue Roussy, 30000 Nimes.

1986 Jean-Pierre NEGRE, Domaine de Vacquerolles, route de Sauve, 30900 Nimes.

1986 José Antonio FALCAO, professeur, président de la Société royale archéologique lusitanienne. P-7540 Santiago de Cacem (Portugal).

1986 Lucien RUTY, capitaine de frégate (C.R.), 5, rue Bigot, 30000 Nimes.

1986 Eric FAVARON, économiste, 24, rue Charlemagne, 30000 Nimes.

1986 André GUILLAUME, architecte, 30, rue Charlemagne, 30000 Nimes.

1986 Jacques DAUDIN, journaliste, 13, rue des Chevreuils, 30320 Poulx.

1988 Jean-Michel GAILLARD, agrégé d'histoire, E.N.S. de Saint-Cloud, maîtrise d'histoire, doctorat d'histoire, ancien élève de l'ENA (1976-1979), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 195, rue de l'Université, 75007 Paris.

1988 Jean CHARLIER, général de Brigade aérienne (C.R.), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, médaille de l'Aéronautique, 13, rue du Bosquet, 30230 Rodilhan.

1988 Ariel BALMASSIERE, architecte DPLG, 2, rue Port Royal, 30700 Uzès.

1988 Joseph ARTAUD, fonctionnaire en retraite, mèstre d'Obro du Félibrige, Chevalier des Palmes Académiques, 10, rue Verdet, 30000 Nimes.

1988 Paul DOMBRE, pasteur, 13, rue des Bénédictins, 30000 Nimes.

1988 Lysie STEPHAN, sociétaire de la Société des Poètes français, 30460 Colognac.

1988 Armand COSSON, professeur agrégé d'Histoire, 1, rue des Palmiers, 30000 Nimes.

1988 Serge VELAY, directeur de production au Comité départemental de la Culture, 10, rue Cart, 30000 Nimes.

1989 Philippe CHAREYRE, 16, rue Nelson-Mandela, 64000 Pau.

1989 Jean-Claude LAMY, mèstre d'Obro du Félibrige, route de Langlade, 30620 Bernis.

1989 Germaine MOLINES, « Les Graves », 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.

1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur des Musées d'Arles, Musée Réattu, rue du Grand Prieuré, 13200 Arles.

1990 Guy POULON, (Philippe Sénart), 1, rue de l'Eglise, 30120 Le Vigan.

1990 Max GOURGAS, 25, rue de la Vièle, 30660 Gallargues.

1990 Xavier GUTHERZ, conservateur régional de l'archéologie, 21, bd du Roi-René, 13100 Aix-en-Provence.

1991 Marc CELIE, 6, rue Général-Perrier, 30000 Nimes.

1991 Frédéric LACAILLE, 17, rue Mesnil, 75116 Paris.

1991 René SCHMITT, 30, rue des Remparts, 34230 Saint-Pons de Mauchiens.

1991 Claude VERMEIL, docteur en méd., 1, rue Saint-Yon, 30000 Nimes.

1992 Brooks W. STODDARD, Bunganne Lauding Road, Brunswick, Maine 04011 U.S.A.

1992 Paul COURTIEU, colonel d'aviation (E.N.), Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, 94, chemin de Saint-Etienne d'Alensac, 30100 Alès.

1992 Bartolomé BENNASSAR, professeur à l'Université de Toulouse, 2 bis, rue du Grand Couvent, 30000 Nimes.

1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée, Musée du Colombier, rue Jean Mayodon, 30100 Alès

1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne, 9, rue des Hortensias, 91380 Chilly-Mazarin.

1992 Yves GRAVA, professeur à l'Université d'Avignon, 9, allée de la Roseraie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

1992 Georges MABILLE, pasteur, 6, place Vallongue, 30610 Sauve.

1992 Raymond MARTIN, avocat, villa Linda Casita, 06950 Falicon.

1992 Pierre VARENE, directeur-adjoint de l'Institut de Recherche sur l'antiquité. Ancien archevêché, place des Martyrs de la Résistance, 13100 Aix-en-Provence.

1994 René BRETON, ancien professeur d'Histoire, officier des Palmes académiques, 4, rue de Provence, 30650 Saze.

1994 Jean-Pierre CABANES, avocat à la Cour, 18, bd Victor-Hugo, 30000 Nimes.

1994 Jean-Elie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance, résidence Sainte-Anne, rue Crin-Blanc, 30900 Nimes.

1994 Jacques HOURS, président de la Société Littéraire de la Poste, 9, rue des Turquoises, 30320 Marguerittes.

1994 Jean LABASSE, professeur honoraire à l'Université de Lyon, membre de l'Académie de Lyon, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, 1, avenue de la Grande-Bretagne, 69000 Lyon.

1994 Jacques MARTIN, magistrat, président de Chambre à la Cour d'Appel de Nimes, 80, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.

1994 Pierre MONTEILS, ancien intendant des lycées de Nimes, commandeur des Palmes académiques, 58 bis, avenue Jean-Jaurès, 30900 Nimes.

1994 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan, Rochebelle, 30120 Le Vigan.

1994 Pierre VALETTE, professeur d'anglais de l'Enseignement secondaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, 6, avenue du Mont-Aigoual, 30120 Le Vigan.

1995 Dominic GOURY, archéologue, 426, rue de Boulogne, 30290 Laudun.

1995 Gabriel JANDOT, professeur Université de Nimes, 10, chemin des Oliviers, 34400 Saturargues.

1995 Fernand LAMARQUE, avocat honoraire, 3, rue Régale, 30000 Nimes.

1995 Georges LAVAL, organiste, 11, rue de l'Aspic, 30000 Nimes.

1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur, 16 bis, rue Pitot prolongée, 30000 Nimes.

1995 Bernard MOREAU, conseiller des services de l'Assemblée nationale, 55, avenue du 11-Novembre, 94210 La Varenne.
1995 Jean-Paul BUREAU, professeur médecine, 12, rue Charles-Gide, 34170 Castelnau-le-Lez.
1995 Henri HUGUES, Chev. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes Acad., préfet honoraire, 2, quai Clemenceau, 30900 Nimes.
1995 Jean-Marie LAVIE, médecin, retraité, 20, rue Bernard-Aton, 30000 Nimes.
1995 Daniel LE BLEVEC, professeur de Faculté, 201 avenue de la Justice Castelnau, 34090 Montpellier.
1995 René MEJEAN, Off. L.H., Com. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, général d'aviation, château de Plaisance, 30420 Calvisson.
1996 PEYROCHE D'ARNAUD DE SARAZIGNAC, conservateur, musée d'Uzès, Beth, 30580 Lussan.
1996 I. Altet BARRAL, professeur Université, C. Portola, 11 bis, (Torre), 08023 Barcelone.
1996 Jean-Pierre CABOUAT, ancien ambassadeur, Off. L.H., G. Off. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance, 14, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
1996 Raymond HUART, Chev. Palmes Académiques, professeur Université, 408, chemin de Valdegour, 30900 Nimes.
1996 Robert LEYDET, Chev. Ordre nat. du Mérite. 30350 Domessargues.
1996 Elie PELAQUIER, profeseur, avenue Font-Mosson, 34570 Montarnaud.
1996 Georges PINCEMAILLE, Chev. Ord. nat. du Mérite, 234, chemin de Mestre-Roumieu, 30900 Nimes.
1996 Christian SALENDRES, curé de Saint-André-de-Majencoules.
1996 Lucien VAUCLARE, 18, rue Charloun-Rieu, 30000 Nimes.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

Abbeville. — Société d'Emulation historique, Maison des associations, 8, place du Général de Gaulle, 80100 Abbeville.

Agen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts, 9, boulevard de la République, B.P. 268, 47007 Agen.

Aix-en-Provence. — Faculté des Lettres et des Siences humaines, 29, avenue R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence.

— Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Musée P. Arbaud, 2a, rue du 4 septembre, 13100 Aix-en-Provence.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens.

Angers. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 49, rue Tousaint, 49000 Angers.

Angoulême. — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.

Arles. — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles.

Arras. — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras

Auch. — Société archéologique, 13, place Salluste-du-Bartas, 32000 Auch.

Autun. — Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel Rolin, 3, rue des Bancs, 71400 Autun.

— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 15, rue Saint-Antoine, 71400 Autun.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Avesnes. — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes.

Avignon. — Académie de Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Galante, 84000 Avignon.

Belfort. — Société belfortaise d'Emulation, boîte 773, 90020 Belfort cedex.

Besançon. — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.

— Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon.

Béziers. — Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers.

— C.I.D.O., 7, rue Rouget de l'Isle, 34544 Béziers.

Bordeaux. — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux.

— Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres de Bordeaux, Hôtel des Sociétés savantes, 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.

Bourges. — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges.

Brest. — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest.

Cambrai. — Société d'Emulation, Lettres, Sciences et Arts, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai.

Cannes. — Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 1, avenue Jean de Noailles, 06400 Cannes.

Carcassonne. — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 89, rue de Verdun, 11022 Carcassonne.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1, rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres.

Châteaudun. — Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, 2, rue du Cloître Saint-Roch, 28200 Châteaudun.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 19, rue Bardoux, 63000 Clermont-Ferrand.

Colmar. — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar.

Dax. — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax.

Digne. — Société littéraire et scientifique des Alpes de Haute-Provence, B.P. n° 30, 04001 Digne.

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

Draguignan. — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan.

Foix. — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix.

Gap. — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap.

Gard (sauf Nimes) :

Aigues-Mortes. — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.

Alès. — Académie cévenole, 9 bis, boulevard Louis Blanc, 30100 Alès.
Beaucaire. — Société d'Archéologie, Hôtel de Roys d'Asport, 76 bis, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.
Génolhac. — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.
Laudun. — Académie de Lascours, route de l'Ardoise, 30290 Laudun.
Pont-Saint-Esprit. — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.
— Conférence Nationale des Académies, 1, place Maréchal-Foch, 30130 Pont-Saint-Esprit.
Saint-Gilles-du-Gard. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
Saint-Jean-du-Gard. — Les Amis de la Vallée Borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.
Villeneuve-lès-Avignon. — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
Le Havre. — Société havraise d'Etudes diverses, Fort de Tourneville, 55, rue du 329e, 76620 Le Havre.
Le Mans. — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérangère, 72000 Le Mans.
Le Puy. — Société académique du Puy, 43000 Le Puy.
Lyon. — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon.
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, 69005 Lyon.
Mâcon. — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon.
Marseille. — Académie de Marseille, 40, rue Thiers, 13001 Marseille.
Mende. — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende.
Metz. — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirue, 57000 Metz.
Montbéliard. — Société d'Emulation de Montbéliard, B.P. 251, 25204 Montbéliard Cedex.
Montbrison. — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque inter-universitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier.
— Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier.
— Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier.
Moulins. — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins.

Nancy. — Académie de Stanislas, 43, rue Stanislas, 54000 Nancy.

Narbonne. — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne.

Nevers. — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Porte du Croux, 58000 Nevers.

Nice. — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice.

— Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice.

Orgnac. — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven.

Paris. — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris.

— Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris.

— Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.

— Le courrier balzacien, 47, rue Raynouard, 75016 Paris.

— Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 1, rue d'Ulm, 75005 Paris.

— Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 2, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02 (4 exemplaires).

Perpignan. — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan.

Pézenas. — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas.

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest, Hôtel de l'Echevinage, rue Paul-Guillon, B.P. 179, 86004 Poitiers.

Privas. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche, Archives départementales, place André Malraux, 07000 Privas.

Quimper. — Société archéologique de Finistère, Hôtel de Ville, 29000 Quimper.

Rennes. — Société archéologique. Archives départementales, 20, avenue Jules-Ferry, 35000 Rennes.

— Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.

Romanèche-Thorins. — Etudes préhistoriques, 71570 Romanèche-Thorins.

Rouen. — Société savante de Haute-Normandie, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

Saint-Jean-de-Maurienne. — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.

Saint-Lô. — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, B.P. 540, 50010 Saint-Lô.

Saint-Malo. — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, 35400 Saint-Malo.

Saint-Quentin. — Société académique, 25, bd Richelieu, 02100 Saint-Quentin.
Sens. — Société archéologique, 5, rue Rigault, 89100 Sens.
Strasbourg. — Société académique du Bas-Rhin, Palais universitaire, 9, place de l'Université, 67070 Strasbourg Cedex.
Toulon. — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon.
— Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon.
— Société des Amis du Vieux Toulon, 69, cours Lafayette, 83000 Toulon.
Toulouse. — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse.
— Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.
— Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.
— Bulletin de l'Université de Toulouse, 31000 Toulouse.
Tours. — Académie des Sciences, Arts, 45, bd Béranger, 37000 Tours.
Tulle. — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle.
— Lemouzi, 13, place Municipale, 19400 Tulle.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence - B.P. 722.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan, Château Gaillard, 2, rue Noé, 56000 Vannes.
Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François.

ETRANGER

Bari. — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque Palazzo Atenco, 70122 Bari (Italie).
Bordighera. — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).
Bruxelles. — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).
Cambridge. — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).
Neuchâtel. — Société neuchâteloise de Géographie, BPU, Service des Périodiques, case postale 256, 2001, Neuchâtel (Suisse).
Santiago do Cacem. — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alvares Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).
Vérone. — Accademia di Agricoltora, Scienze et Lettere, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).